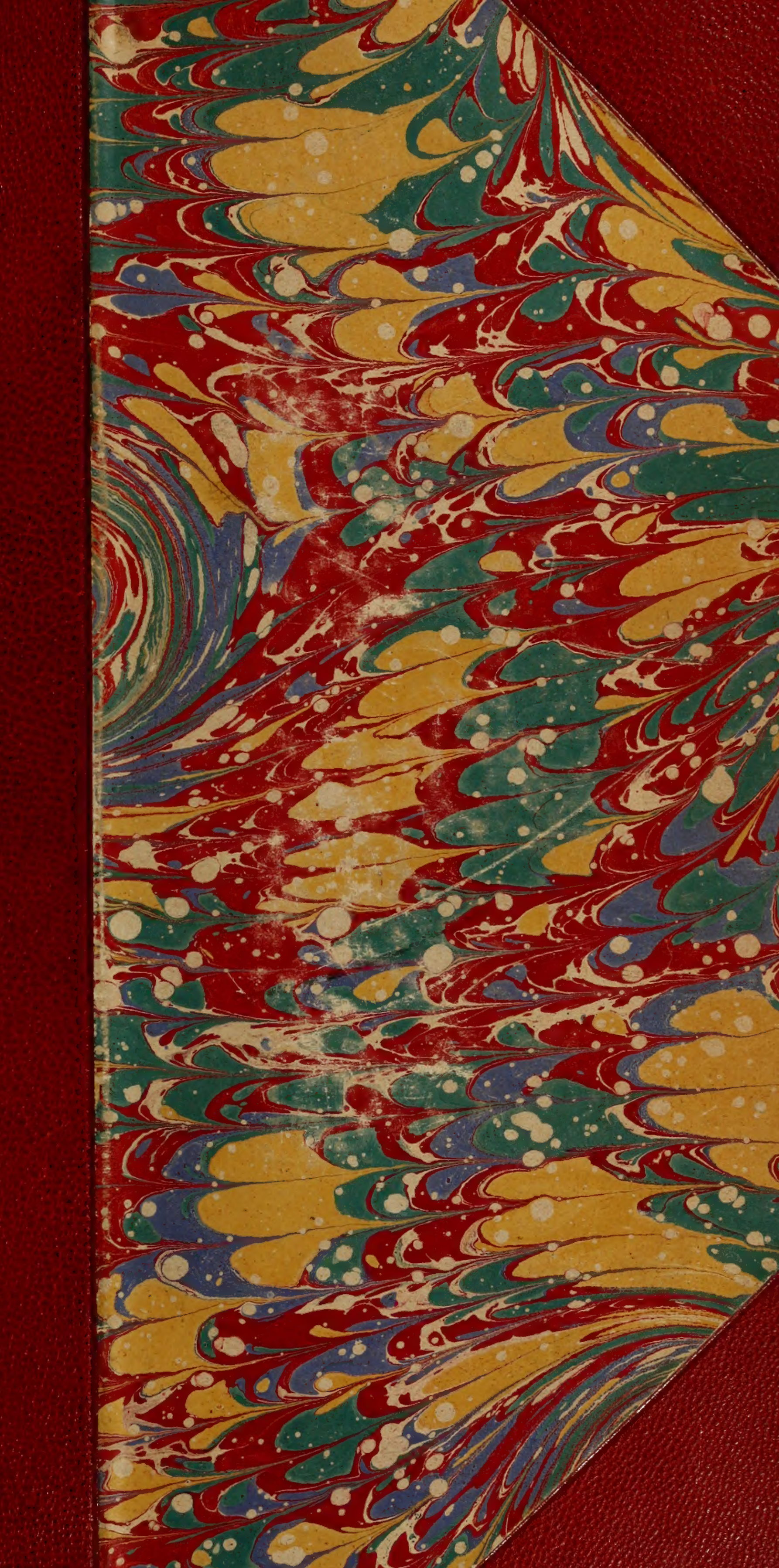
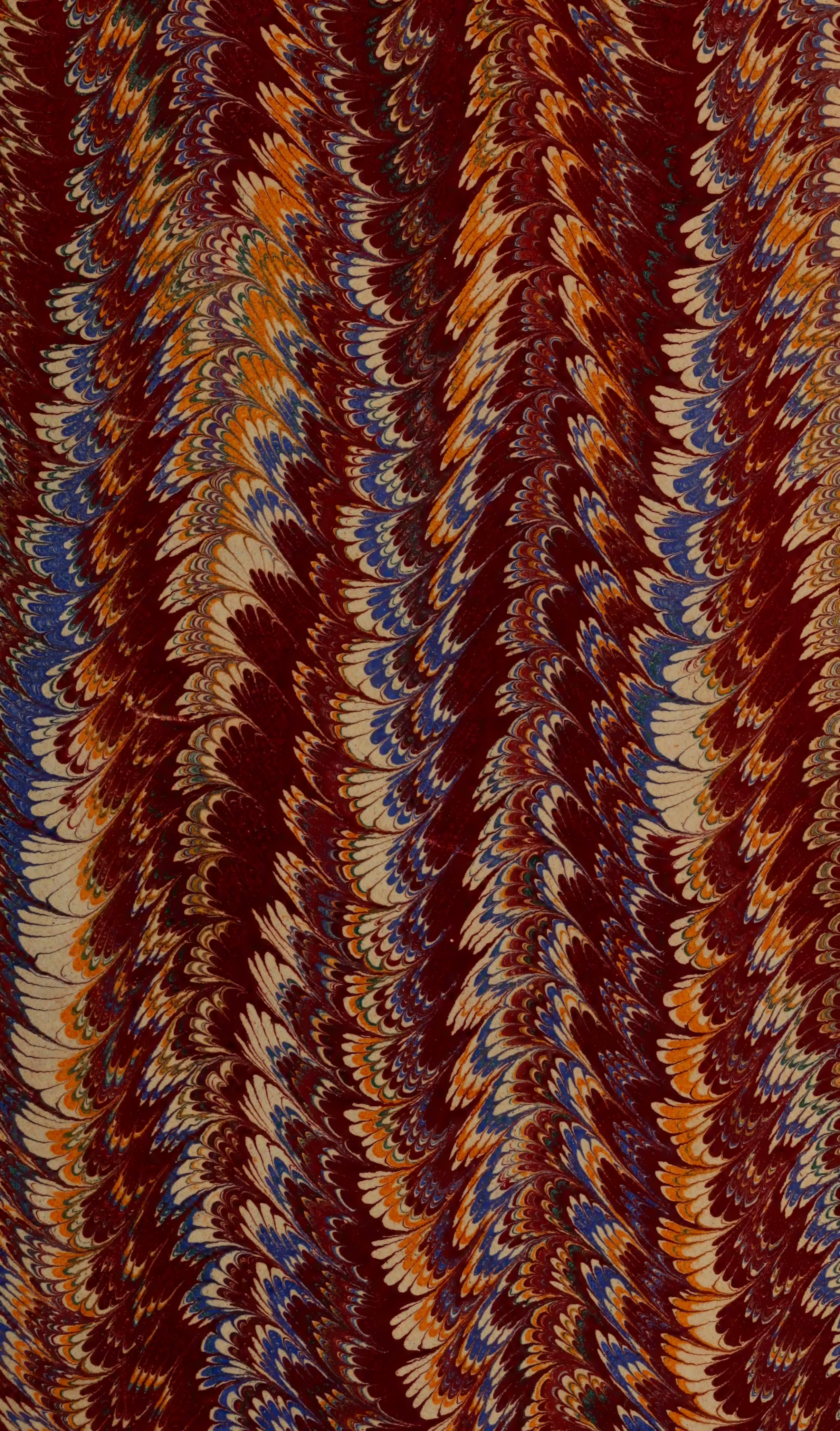



LIBRARY
Brigham Young University
FROM
Call No. 944.02 B23 v. 2
Acc. No. 227732
SEMPER AD ALTUM
EX LIBRIS
DU COMTE GASTON DE THANNBERG



HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

TOME II.

IMPRIMERIE DE J. TASTU,
RUE DE VAUGIRARD, N° 36.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS.

1364 — 1477;

PAR

M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE.

Scribitur ad narrandum non ad probandum.
QUINTILIEN.

TOME II.

PHILIPPE-LE-HARDI.

A PARIS,

CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE

DE S. A. S. MONSEIGNEUR LE DUC DE CHARTRES,

AU PALAIS-ROYAL.

1824.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

PHILIPPE-LE-HARDI.

1364 — 1405.

LIVRE SECOND.

Projets de descente en Angleterre. — Querelle du duc de Bretagne et du connétable de Clisson. — Guerre contre le duc de Gueldres. — Les oncles du roi éloignés du gouvernement. — Assassinat du connétable. — Démence du roi. — Ses oncles reprennent leur pouvoir. — Négociations avec les Anglais.

La Flandre ainsi pacifiée, le duc de Bourgogne songea à accomplir le grand projet de

descendre en Angleterre, avec un redoutable appareil. Un nouveau motif, s'ajoutant à l'ardeur du jeune roi et de tous ses chevaliers, pressait l'exécution de tant d'engagemens pris d'une façon si publique. Le duc de Lancastre allait faire une grande expédition en Espagne contre le roi de Castille, le plus fidèle et le plus puissant allié de la France. On reprit donc les préparatifs, et jamais on ne s'apprêta à une guerre avec plus de solennité et de dépense; de nouveaux impôts, et plus forts qu'on n'en avait exigé depuis cent ans, furent mis sur toutes sortes de personnes, sur chaque cité, sur chaque bonne ville, et sur toute la campagne. Bien des gens étaient taxés au quart ou au tiers de leur avoir, il y en avait même à qui l'on demandait plus qu'ils n'avaient [1].

Tous les seigneurs les plus éloignés furent convoqués. Les alliés de la France furent invités à se joindre aussi à l'armée. Des vaisseaux furent rassemblés sur toute la côte de la mer, depuis Cadix jusqu'en Prusse. Mais les Hollandais et les Zélandais ne livraient les leurs

[1] Froissart.

qu'à un bon prix et payés comptant. Les gens de Ziricsée en Zélande refusèrent même d'aider en rien une expédition contre les Anglais.

Enfin jamais une telle flotte ne s'était vue dans la chrétienté : si bien que l'on comptait déjà, au mois de septembre 1386, douze cent quatre-vingt-sept vaisseaux au port de l'Écluse. Le connétable, de son côté, en assemblait une autre à Tréguier en Bretagne. Tout se faisait si grandement qu'il fut fabriqué une ville en bois, qui devait être emportée en Angleterre, et dont toutes les pièces pouvaient s'assembler sur-le-champ, afin de se loger en arrivant. Chaque seigneur rivalisait de magnificence dans les provisions qu'il embarquait, et surtout dans l'ornement des vaisseaux qui lui étaient destinés [1]. On ne voyait que peintures et dorures sur les mâts; tout était blasonné et couvert d'armoiries; les voiles étaient aux couleurs de chaque chevalier. Les bannières, les guidons, les pavillons de riche étoffe flottaient aux vents. On disait que le sire de la Tremoille avait

[1] Froissart.

dépensé plus de deux mille francs à embellir son vaisseau [1]. Mais rien n'approchait du navire du duc de Bourgogne. Il était tout peint au-dehors en or et en azur. On y voyait cinq grandes bannières aux armes du duché de Bourgogne, du comté de Flandre, du comté d'Artois, du comté de Rethel et de la comté de Bourgogne; quatre pavillons de mer à fond d'azur et à queue blanche; trois mille étendards avec la devise du Duc; elle avait sans doute été prise pour la circonstance, mais il la conserva toujours; c'était: « Il me tarde. » On l'avait aussi brodée en or sur les voiles, avec des marguerites tout à l'entour [2].

Cette magnificence coûtait cher aux peuples; ils se flattaient du moins que, cette fois, leur argent et le meilleur de leur avoir ne seraient pas inutilement dissipés, et qu'on réprimerait pour toujours les Anglais et leurs entreprises [3]. Le Duc non-seulement levait des impôts sur ses sujets de Bourgogne, mais cherchait toute espèce de moyens pour se procurer des ressources. Il vendit sa pro-

[1] Meyer. — [2] Histoire de Bourgogne. — [3] Gollut. — Paradin. — Le Religieux de St.-Denis.

tection à la commune de Besançon, ville impériale et libre, lui promettant, moyennant cinq cents francs par an, d'entretenir garnison, non dans la ville, mais dans le château de Châtillon, qui était voisin, avec un gouverneur au choix de la commune.

Dans le même temps, il tira de sa bonne ville de Dijon, la forte somme de huit mille francs d'or, pour accommoder un procès que son procureur avait intenté aux maire et échevins. Il s'agissait surtout du droit que la commune prétendait avoir de donner des exemptions de l'impôt, et de le répartir comme elle l'entendait. Elle succomba dans sa prétention, et fut obligée d'admettre que les officiers du Duc veilleraient de concert avec les magistrats à la levée des tailles et subsides. Le parlement de Paris confirma cet accommodement [1].

Cependant, depuis plus de trois mois, les chevaliers arrivaient de toutes parts et se logeaient dans les villes de Flandre et d'Artois. Partout on faisait du biscuit, on emplissait les tonneaux de vin, de viandes

[1] Histoire de Bourgogne.

salées, de farine, de graisse, d'huile, de sel, d'oignons, de jaunes d'œufs, d'avoine, et même de foin pour les chevaux. Il semblait qu'on voulût aller former quelque grande colonie au loin [1]. Chacun avait bonne volonté, mais pensait que ce n'était pas une petite aventure. Le duc de Bourgogne prit toutes ses dispositions dernières.

Il fit solennellement son testament à Arras le 13 septembre, en présence de Jean de Vienne, amiral de France, du sire de la Tremoille, chambellan de Bourgogne, de Jean Canard, chancelier, de Guy de Pontailler, maréchal, de Guillaume de la Tremoille et de Oudard de Chazeron. Il y ordonnait d'abord que son corps fût enseveli au tombeau, dont par avance il avait acheté les pierres, dans la chartreuse de Champmol qu'il avait fondée; il voulait que son très-cher cousin et fidèle chambellan, le sire de la Tremoille, fût enterré à ses pieds; il défendait que ses funérailles fussent magnifiques ni coûteuses, et ne demandait d'autres solennités que des messes et des prières; il faisait une prodigieuse

[1] Froissart.

quantité de legs aux pauvres et aux hôtels-Dieu de ses États et de Paris. Il prescrivait un grand nombre de fondations pieuses pour des églises, des chapitres et des couvens; surtout pour la chartreuse de Champmol. Afin de suppléer aux pélerinages qu'il s'était proposé de faire à Saint-Claude, à Saint-Antoine de Vienne, à Notre-Dame du Puy en Auvergne, et que sa santé et le service du roi l'avaient toujours empêché d'accomplir, il laissait de fortes sommes à ces trois églises. Aux pauvres écoliers de l'université de Paris, il donnait cent francs d'or. Il léguait vingt mille francs aux serviteurs de son hôtel, confirmait les donations qu'il avait précédemment faites aux sieurs de la Tremoille et à ses principaux chevaliers. Ses dettes n'étaient pas oubliées, et il recommandait instamment de les payer. Il enjoignait à ses successeurs de conserver précieusement un tableau de reliques qu'il tenait de son frère bien-aimé le roi Charles. Il laissait un beau diamant à son frère le duc de Berri, disposait que plusieurs autres pierres très-précieuses passeraient par héri-

tage aux futurs ducs de Bourgogne. Il donnait les autres à la duchesse, sauf à elle à acquitter la moitié du prix, pour l'accomplissement des legs portés audit testament.

Il faisait aussi d'avance le partage entre ses enfans. Jean, comte de Nevers, son fils aîné, devait avoir la Bourgogne et la Flandre. Antoine, le second, hériterait de l'Artois, du Nivernais, du Rethelois et de la seigneurie de Douay. Il ne laissait à ses filles que des sommes d'argent.

Il réglait aussi, avec soin, quels devaient être le conseil et la maison de son successeur. Il voulait l'entourer, tant en Flandre qu'en Bourgogne, de serviteurs dont la foi et l'habileté étaient éprouvées, et que rien ne fût changé à l'administration de ses États.

La duchesse de Bourgogne et le comte de Nevers signèrent avec lui ce testament; ils s'engagèrent à en faire exécuter toutes les volontés [1].

Le roi, aussi empressé qu'aucun de ses chevaliers, avait déjà quitté Paris, après avoir pris congé de la reine, de la duchesse d'Or-

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

léans et de toutes les dames de la maison de France. Il avait entendu une messe solennelle célébrée à Notre-Dame, pour le succès de ses armes. Puis il était allé demander l'oriflamme à Saint-Denis; on avait d'abord fait difficulté de lui donner; car ce saint étendard ne devait être porté que contre les infidèles et pour la défense du royaume, jamais pour conquérir d'autres pays. De-là il s'était rendu à Senlis, où il pressait par sa présence les préparatifs de la guerre; puis à Amiens, puis à Arras, où il se réunit au duc de Bourgogne.

Rien n'égalait la joie des seigneurs et des chevaliers. « Nous allons, disaient-ils, contre » ces maudits Anglais qui ont fait tant de » maux et de persécutions en France. Enfin » cette fois nous aurons vengeance pour nos » pères, nos frères et nos amis, qu'ils ont mis » à mort[1]. » C'était dans cet esprit d'ardeur et de guerre, qu'ils quittaient leurs maisons, et traversaient le pays pour venir en Flandre. Dans les lieux où ils passaient ils étaient en si grand nombre que toute la contrée était mangée et perdue. Rien ne restait dans

[1] Froissart.

les campagnes, déjà ruinées par l'impôt. Les riches se désespéraient, et les pauvres s'enfuyaient; les laboureurs, qui avaient recueilli et serré leurs moissons, n'en avaient plus que la paille, et, s'ils voulaient parler, ils étaient battus ou tués; les viviers étaient pêchés; on abattait les maisons pour se chauffer. Les Anglais fussent venus en France, qu'ils n'auraient pu y faire plus de dégât que les troupes de gens d'armes français. « Nous n'avons point d'ar» gent, disaient-ils en prenant tout; au re» tour nous vous paierons. » Les pauvres gens les maudissaient entre leurs dents et disaient tout bas : « Allez, et puisse-t-il n'en » pas revenir un![1] »

Tout était prêt : les mesures étaient prises : l'ordre réglé; le roi était au port de l'Écluse. Chaque jour on répétait : « Le roi part de» main. » Lui-même allait par plaisir sur son vaisseau, et disait : « J'ai grande en» vie de partir, et je crois que je serai bon » marin, car la mer ne me fait point de » mal. » Mais on attendait le duc de Berri qui était encore à Paris. Le roi lui écrivit de ve-

[1] Froissart.

nir, et n'en eut d'autre réponse sinon qu'il n'avait qu'à se divertir et à faire bonne chère en attendant[1]. Cette réponse mit le roi et le duc de Bourgogne en grande colère. Le désordre commençait à se mettre dans cette nombreuse armée. Les vivres étaient chers ; les chevaliers avaient dépensé à l'envi l'un de l'autre, sans nulle prévoyance. Les grands seigneurs se faisaient bien payer de leurs gages par les trésoriers des guerres, mais les simples chevaliers ne touchaient pas un denier. On les remettait de semaine en semaine. Les uns étaient obligés de mettre leur armure en gage ; les autres, quand ils avaient obtenu huit jours de solde au lieu de huit semaines qu'on leur devait, s'en retournaient chez eux. La saison devenait froide et mauvaise; chacun se disputait et murmurait contre de si étranges retards. Les gens de guerre devenaient encore plus rudes, par ce chagrin, envers les bourgeois et les gens du pays, si bien qu'ils furent sur le point de se révolter. Le souvenir de Rosebecque et des cruautés des Fran-

[1] Le Religieux de St.-Denis.

çais se mêlait à leurs nouvelles souffrances. Il ne tint pas à grand'chose qu'il n'éclatât une révolte générale, et il ne serait peut-être pas revenu un chevalier, ni un écuyer en France. Heureusement le sire de Ghistelles parvint par ses bonnes paroles à calmer les gens de Bruges qui avaient commencé à prendre les armes[1].

Enfin le duc de Berri se mit en route à petites journées; il arriva à l'Écluse. « Sans » vous, mon oncle, dit le roi, nous serions » déjà en Angleterre. » Le duc de Berri ne fit qu'en rire et répondit par des moqueries et des paroles dérisoires, tournant le tout en plaisanterie. Il examina pourtant les préparatifs, et l'on crut qu'enfin on allait partir. Mais au bout d'une semaine, il représenta que la saison était trop avancée ; que le vent était contraire ; que la flotte du connétable avait été maltraitée par la tempête en venant de Tréguier; que l'armée était en mauvais ordre; qu'enfin on ne devait pas souffrir que le roi vînt en personne dans une expédition si périlleuse; qu'il s'y opposait absolument,

[1] Froissart. — Le Religieux de St.-Denis. — Meyer.

mais voulait bien y aller lui-même avec son frère de Bourgogne. « Si quelqu'un y va, » j'irai, » disait le roi. Bref il fut résolu que l'entreprise serait remise à l'année suivante, et que le roi allait retourner en France. C'était renoncer à tout. Les seigneurs et les chevaliers étaient furieux. On les avait trompés et ruinés. Ils vendirent leurs provisions à vil prix pour avoir quelqu'argent et pouvoir retourner chez eux. Les bonnes villes et tout le royaume étaient épuisés par les impôts, dont tout le fruit était perdu. La flotte fut dispersée par la tempête, et les Anglais prirent beaucoup de vaisseaux. La belle ville de bois fut laissée au duc de Bourgogne, et il ne resta rien de tant de promesses et de tant de dépenses [1].

Toutefois on résolut de ne pas cesser pour cela de faire une forte guerre aux Anglais. Le duc de Lancastre avait passé en Espagne pour secourir le roi de Portugal contre le roi de Castille. Il fut arrêté qu'on y enverrait une armée commandée par le duc de Bourbon et par les sires de Lignac et de Passac.

[1] Froissart. — Le Religieux de St.-Denis.

L'argent manquait : une nouvelle taille fut imposée; et l'on était si pressé, qu'au lieu de laisser les gens de bonnes villes lever eux-mêmes leur impôt et en faire compter le montant à Paris, des commissaires du roi furent envoyés partout; là, sans écouter les représentations du seigneur ou de la commune, ils faisaient venir les douze plus riches, leur demandaient toute la taxe, et, à défaut de paiement, les envoyaient en prison, sauf à eux à se faire payer ensuite par les plus pauvres. Les habitans de Champagne et de Picardie, réduits à la misère par tant de tailles dont l'une n'attendait pas l'autre, s'enfuyaient laissant leurs demeures, et allaient en grand nombre s'établir dans le Hainault ou dans l'évêché de Liége, où la taille était inconnue[1]. Aussi arriva-t-il, vers cette époque, qu'un saint hermite, qui semblait le plus pieux des hommes, et nourri dans les austérités d'une rude pénitence, vint à la cour et demanda à parler au roi. Pour preuve de sa mission, il montrait une croix empreinte par miracle sur son bras. Il fut

[1] Froissart.

d'abord refusé, et la chose fit assez de bruit; mais enfin le roi voulut le voir et l'entendre. Alors il dit que Dieu lui avait révélé que si les aides n'étaient point abolies, sa main s'appesantirait sur le roi; qu'il le punirait en sa personne, et le priverait de toute postérité. Le roi fut grandement ému des paroles de l'hermite, et songea tout de bon à ôter les aides. Les ducs de Bourgogne et de Berri apprenant cela, vinrent le trouver; ils lui dirent que cet hermite n'était qu'un fou, et qu'on ne devait pas prendre garde à ce qu'il disait. Ils montrèrent au roi que, sans les aides, il n'y aurait pas de quoi soutenir la guerre ni entretenir sa maison et celle de la reine. Ainsi rien ne fut changé [1].

En même temps que l'armée française se mettait en route pour la Castille, on attaquait aussi les Anglais par mer. Le connétable rassemblait les débris de la flotte à Treguier, et voulait, profitant des grandes discordes qui régnaient pour lors en Angleterre, y descendre avec quelques milliers de lances.

[1] Juvénal.

Le sire de Coucy et les nobles de Normandie s'étaient mis aussi à tenir la mer et à courir sur les vaisseaux anglais. Leurs succès furent d'abord heureux, ils défirent une flotte ennemie commandée par messire Huges Spenser, le firent prisonnier, et s'emparèrent d'un riche butin.

Les Anglais eurent à leur tour une occasion favorable. Ils guettèrent la flotte flamande, qui s'en allait, chaque année, chercher à La Rochelle les vins de Saintonge et de Poitou, et faire le commerce avec toute cette contrée de la France; ils attaquèrent le convoi lorsque, revenant richement chargé, il allait rentrer dans les ports de Flandre. Le combat fut vif. Les Flamands étaient commandés par un habile amiral, fort aimé du Duc, et qui se nommait Jean Bucq. Le comte d'Arondel était amiral de la flotte anglaise; Pierre Dubois était avec lui, et comme il avait l'habitude de la mer, et qu'il connaissait les manœuvres des Flamands, il donnait des conseils sages et hardis. La flotte flamande fut défaite, Jean Bucq fut pris, et si le port de l'Écluse n'avait pas offert refuge aux vaisseaux dispersés,

tout eût été perdu. Pierre Dubois voulait qu'on attaquât l'Écluse, et peut-être s'en fût-on emparé au premier moment. Les Anglais descendirent tout auprès, et firent beaucoup de ravage sur la côte[1].

Le duc de Bourgogne eut beaucoup de chagrin de la perte de ses vaisseaux et de son amiral. Mais tout lui prospérait du reste. Il disposait à son gré du roi de France. Il avait obtenu de lui de conserver Lille, Douay et Orchies, qu'il s'était autrefois engagé à rendre après la mort du comte de Flandre. Sans cesse il se faisait concéder le montant des taxes royales imposées sur la Bourgogne et ses autres états de France; sans cesse le roi lui remboursait de fortes sommes pour les dépenses qu'il prétendait avoir faites dans l'intérêt du royaume. Aussi répandait-il ses générosités sur la cour, et sur tout ce qui entourait le roi; c'était en toute occasion, des cadeaux et étrennes magnifiques au roi, à la reine, au duc de Berri. Il leur donnait des diamans, des perles, des pièces d'orfèvrerie du plus beau travail, des draps d'or

[1] Froissart. — Meyer.

et d'argent. Sa propre famille et ses principaux serviteurs étaient aussi traités avec une magnificence sans exemple. Il meublait ses châteaux avec des draps et des tapis d'Arras plus beaux que tous ceux qu'on avait vus jusqu'alors. Il n'était pas moins généreux pour les églises et leur donnait les plus riches ornemens. Le mariage de deux de ses filles fut encore un grand objet de profusion et de dépense. Il fiança la seconde avec Léopold d'Autriche, qui avait déjà été destiné à l'aînée, depuis mariée au duc Guillaume de Bavière. La troisième, qui venait à peine de naître, fut accordée par contrat solennel à Amé, fils du comte de Savoye. Le duc de Bourgogne s'assurait de la sorte de puissans alliés; mais aussi était-il très-fidèle à leur rendre de bons offices. Le comte de Savoye se trouvant en guerre avec le marquis de Montferrat, il lui envoya cent hommes d'armes, sous les ordres du sire Gautier de Vienne. Peu après, il fit partir deux cent vingt hommes d'armes commandés par Guillaume de la Tremoille, pour aller au secours de la duchesse de Brabant

sa tante, qui était en guerre avec le duc de Gueldre[1].

Cette affaire prit tout-à-coup une grande importance. Ce prince s'était allié aux Anglais et avait accepté d'eux une pension de quatre mille francs; enhardi de leur protection, il avait envoyé défier le roi de France. Son père, le duc de Juliers, était un homme sage, qu'autrefois le roi Charles V avait gagné pour allié à la France par de grands présens; il l'avait même fait son vassal, en lui donnant la seigneurie de Vierzon. La conduite de son fils ne lui semblait point prudente, et il lui disait : « Guillaume, vous » en ferez tant, que nous payerons cher » votre voyage en Angleterre. Ne savez- » vous pas que le duc de Bourgogne est » plus puissant qu'aucun prince? Comment » pourrez-vous résister à un si redoutable » seigneur? » A quoi le duc de Gueldre répondait : « Plus il est riche et puissant, » mieux vaut lui faire la guerre. J'aime » bien mieux avoir affaire à un riche sei- » gneur, qui a beaucoup de domaines, qu'à

[1] Histoire de Bourgogne.

» quelque petit comte, à qui je ne pourrais
» rien prendre. Pour un coup que je rece-
» vrai, j'en donnerai six. D'ailleurs, j'aurai
» le secours du roi d'Angleterre et de l'empe-
» reur d'Allemagne, son allié. — Par ma foi,
» mon fils, vous êtes fou, continuait le duc
» de Juliers; et il se passera du temps avant
» que vos espérances viennent à bien [1]. »

La présomption du duc de Gueldre était si grande, que ses lettres de défi au roi de France étaient écrites d'un langage fort discourtois, et ne disaient même aucune raison de guerre. Le pauvre écuyer qui les portait avait grand'peur de se mal trouver d'être porteur d'un tel message. Il vint d'abord à Tournay, et remit les lettres au prévôt de la ville, puis voulait s'en retourner; mais le prévôt le fit mettre en prison, et envoya demander au duc de Bourgogne ce qu'il en fallait faire. Sur l'ordre du Duc, il fut amené à Paris. Pour le coup il se croyait mort; au contraire, on ne le rendit point garant du procédé de son maître; le roi lui donna

[1] Froissart.

même un beau gobelet d'argent avec cinquante francs dedans [1].

En tout autre moment, une telle offense aurait amené une prompte réparation. Les hauts barons de France en étaient tous fort courroucés; ils disaient que le roi ne devait épargner ni peine, ni dépense, pour que ce petit prince s'excusât de ses impétueuses paroles; et que, si l'on n'allait pas chercher un voisin aussi insolent, les étrangers parleraient mal des nobles du royaume de France, dont le devoir est de bien conseiller le roi et de garder son honneur. Le sire de Coucy était des plus empressés pour qu'on tirât vengeance de ces Allemands [2]. Mais le conseil du roi était alors dans de grands embarras.

Pendant que le connétable faisait, à Tréguier, des préparatifs pour son expédition d'Angleterre, le duc de Bretagne, pour faire sa paix avec les Anglais, qui, mécontens de lui, avaient rendu la liberté à Jean de Blois, son concurrent au duché de Bretagne, résolut de faire périr le connétable, leur

[1] Froissart. — Le Religieux de St.-Denis. — [2] *Idem.*

plus terrible et plus infatigable ennemi. Il songeait en même temps à se venger; car le connétable, sans crainte de lui déplaire, avait marié sa fille à Jean de Blois. En outre, depuis qu'il était entré au service de la France, il y apportait un si grand zèle, qu'il entraînait tous les principaux seigneurs de Bretagne à se faire comme lui serviteurs du roi; de sorte qu'ils n'étaient presque plus sujets, ni obéissans à leur seigneur direct [1].

Comme on était à la veille de s'embarquer, le duc de Bretagne assembla un grand parlement des barons et des chevaliers bretons. Il fit affectueusement prier le connétable de s'y trouver : le sire de Clisson aurait cru manquer à son seigneur de n'y point venir, bien qu'il le sût mal disposé pour lui. Le duc de Bretagne le reçut à sa table avec les façons les plus aimables, accepta ensuite à dîner chez lui, lui souhaita un heureux voyage, et, comme ils allaient se séparer, l'engagea à venir voir le beau château de l'Hermine, qu'il faisait bâtir près de la ville. Il monta à cheval avec son beau-frère le sire

[1] D'Argentré.



Deveria del. Pre Pelée sc.

CLISSON.

de Laval, le sire de Beaumanoir, et quelques autres chevaliers; et s'en vint à l'Hermine.

Le duc de Bretagne le mena par la main de chambre en chambre, lui montrant tout avec soin; ils burent ensemble dans le cellier; puis, quand ils furent près de la grande tour, le duc de Bretagne lui dit : « Sire Olivier, il n'y a pas d'homme qui s'entende
» si bien que vous aux ouvrages de maçon-
» nerie, car vous en avez fait de bien beaux
» surtout à votre château de Clisson : mon-
» tez sur ma tour, et dites-moi comment
» vous la trouvez. J'y changerai ce que
» vous blâmerez. Montez ; je vais rester
» un moment ici avec le sire de Laval. » Le connétable monta l'escalier; mais à peine eut-il passé le premier étage, que des hommes apostés fermèrent la porte derrière, se jetèrent sur lui et le chargèrent de fers, disant : « Monseigneur, pardonnez-nous,
» car c'est notre ordre. » Le sire de Laval, entendant du bruit et apercevant la porte se fermer, se douta de quelque chose; il jeta les yeux sur le duc de Bretagne, et le vit tout pâle. « Ah! Monseigneur, que voulez-

» vous faire? dit-il; n'ayez, je vous prie,
» aucun mauvais dessein contre mon beau-
» frère. — Sire de Laval, répondit le duc de
» Bretagne, montez à cheval et allez-vous-
» en. — Non, Monseigneur, je ne partirai pas
» sans le connétable, » répliqua le sire de
Laval. Alors arriva le sire de Beaumanoir, qui demanda aussi le connétable. Le duc furieux tira son poignard, et se jeta sur lui :
« Veux-tu être traité comme ton maître?
» lui dit-il. — Monseigneur, repartit le sire
» de Beaumanoir, je pense que mon maître
» est bien traité. — Je te demande encore
» une fois si tu veux l'être comme lui. — Oui,
» Monseigneur. » Alors le duc de Bretagne, pâle et tremblant, leva son poignard, disant :
« Je vais te crever l'œil; tu seras borgne
» comme lui. » Le sire de Beaumanoir mit un genou en terre et dit : « Monseigneur, il
» y a tant de bonté et de noblesse en vous,
» que, s'il plaît à Dieu, vous serez juste en-
» vers nous. Nous sommes à votre merci; c'est
» à votre requête et à votre prière que nous
» sommes venus ici en votre compagnie; ne
» vous déshonorez pas en exécutant la folle

» pensée qui vous tient : cela ferait trop de » bruit. — Hé bien, dit le duc de Bretagne, » tu ne seras traité ni pis ni mieux que » lui. » Il le fit enchaîner et enfermer.

La nouvelle se répandit bientôt dans le château et dans la ville; chacun était saisi de surprise, et croyait que le duc de Bretagne allait faire mourir le connétable et le sire de Beaumanoir. Les chevaliers disaient: « Jamais prince ne s'est couvert d'infamie autant que le duc de Bretagne. Il a prié le » connétable d'aller dîner chez lui; il l'est » venu voir dans son hôtel, a bu de son vin, » l'a prié de venir visiter son château : puis » il le retient prisonnier. Jamais il n'y eut » chose pareille, ni en Bretagne ni ailleurs? » A quoi pense le duc? Le voilà pour toujours déshonoré et infâme? On n'aura plus » de confiance dans les princes, puisque » le duc a ainsi amené dans son château et » a trompé, par des mensonges, ces sages et » vaillans hommes. En qui peut-on et doit-on avoir confiance plus qu'en son seigneur? Un seigneur ne doit-il pas faire » toujours justice à ses gens? Si un petit

» chevalier avait fait une telle chose, com-
» bien il serait déshonoré !... Que dira le roi
» de France, quand il saura ces nouvelles ?
» Voilà sa guerre d'Angleterre manquée ! Le
» duc de Bretagne montre bien ce qu'il a
» dans le cœur, et comment il est tout An-
» glais. C'est au roi de France à prendre ven-
» geance de cette action.... Et que devraient
» faire maintenant les chevaliers et écuyers
» de Bretagne? Il leur faudrait mettre le siége
» devant le château de l'Hermine, prendre
» le Duc mort ou vif, et amener ce déloyal
» prince au roi de France. » D'autres, plus froids, ajoutaient : « Le sire de Laval est resté
» avec lui, c'est un seigneur sage et pru-
» dent, il saura bien remettre le Duc en la
» bonne voie. »

C'est bien aussi à quoi s'employait le sire de Laval, et il n'y avait pas de temps à perdre. Car par trois fois le duc de Bretagne fit ôter les fers au connétable, et lui fit mettre la tête sur le billot; puis ordonna au sire de Bavalan, gouverneur du château, qu'il fût mis en un sac et jeté à l'eau. « Ah ! monsei-
» gneur, s'écriait le sire de Laval prosterné

» à genoux, au nom de Dieu, merci! ne com-
» mettez pas une telle cruauté envers mon
» beau-frère le connétable. Il n'a pas mé-
» rité la mort : qui peut vous mettre si fort
» en colère contre lui? S'il vous a offensé,
» je vous jure que lui ou moi, nous répa-
» rerons de notre corps ou de nos biens, à
» votre volonté, le tort qu'il vous a fait. Mon-
» seigneur, pour Dieu, souvenez-vous com-
» ment vous fûtes tous deux compagnons de
» jeunesse, et nourris dans le même hôtel, avec
» le duc de Lancastre, ce noble prince. Sou-
» venez-vous avec quelle loyauté il vous a
» servi, avant la paix avec le roi de France;
» il vous aida à recouvrer votre héritage et
» vous avez toujours trouvé en lui un bon
» conseiller et un bon homme d'armes; c'est à
» votre service qu'il a perdu cet œil. — Sire
» de Laval, répondait le duc de Bretagne,
» laissez-moi faire ma volonté, Clisson m'a
» trop offensé; voici l'heure de me venger,
» je ne veux rien de vous, partez, laissez-
» moi accomplir ma cruauté; je veux qu'il
» meure. — Monseigneur, poursuivait le
» sire de Laval, pour Dieu merci! retenez

» un peu votre colère, écoutez la raison.
» Si vous le faites mourir, aucun prince n'aura un tel déshonneur; il n'y aura en Bretagne, ni chevalier, ni écuyer, ni cité, ni château, ni bonne ville, qui ne vous haïsse à la mort, et qui ne veuille vous chasser de votre héritage; le roi d'Angleterre ni son conseil ne vous en sauront même pas gré. Vous allez vous détruire pour la vie d'un homme. Prenez un autre dessein, car celui-là ne vaut rien; ce serait se perdre devant Dieu et devant le monde que de faire mourir par trahison un si grand baron et un si noble chevalier que le sire de Clisson. Songez donc que vous l'avez prié à dîner, que vous avez accepté le sien, que vous l'avez mené en votre château, en lui montrant le plus grand amour, que vous avez bu ensemble comme bons amis: et vous le voulez mettre à mort! Puisque vous le haïssez tant, rançonnez-le, demandez-lui telle somme que vous voudrez; s'il a des villes ou châteaux à votre convenance, exigez-les, je me rends garant qu'il vous les livrera. »

Rien ne pouvait apaiser la fureur du duc de Bretagne. Quand ce prince était en colère il n'entendait plus rien et ne connaissait personne. Le sire de Bavalan se jeta aussi à ses pieds, et le supplia encore de ne se point déshonorer. « Qu'on ne m'en parle plus,
» Bavalan, répliqua-t-il, je veux avoir raison
» de ce méchant homme, qui m'a outragé!
» Fais ce que je t'ai dit, ou tu m'en réponds
» sur ta vie. »

La nuit se passa de la sorte, le sire de Laval quittant à peine d'un pas le duc de Bretagne et renouvelant ses prières sans se lasser. Enfin sur le matin, de meilleures pensées lui revinrent, il songea à la grande affaire où il allait se mettre, au déshonneur dont il se couvrait, à la déloyauté de sa conduite. Il était en ces réflexions, quand le sire de Bavalan entra dans sa chambre. « Monseigneur,
» dit-il, votre volonté a été faite; encore
» qu'il m'en ait bien coûté. » A ces paroles, le duc de Bretagne commença à se désespérer; il voulait mourir; il pleurait à grands sanglots. « Ah! mauvais serviteur, disait-il au
» sire de Bavalan, d'avoir écouté ma folle

» colère et d'avoir mis à mort un si noble » chevalier. » Mais le sire de Bavalan ne pouvait que lui rappeler ses paroles. « Monsei- » gneur, répondait-il, souvenez-vous en » quelle façon vous me l'avez commandé et » quelles menaces vous m'avez faites. » Le duc de Bretagne s'enferma seul, et refusait même toute nourriture. Vers le soir, le sire de Bavalan revint. « Ah! que venez-vous » faire, dit le duc, et pourquoi paraître à » mes yeux? Je voudrais être mort. Plût à » Dieu que je le fusse! Quel remède peut-on » apporter au mal que vous m'avez fait? » Pour lors, le sire de Bavalan lui repartit: « Monseigneur, apaisez-vous, messire de » Clisson n'est pas mort. Voyant la colère » qui vous troublait, je vous laissai com- » mander selon votre volonté; mais ayant » songé à ce qui en pourrait advenir, je » craignis que vous ne fussiez quelque » jour fort chagrin si je faisais ce que vous » aviez ordonné. » Le duc de Bretagne se trouva tout-à-coup bien content, il embrassa plus d'une fois le sire de Bavalan, lui disant: « Bavalan, mon cher ami, tu as été un bon

» serviteur de ton maître, tu m'as rendu » le meilleur service qu'un homme puisse » rendre à un autre. J'en serai reconnais- » sant toute ma vie et je te donne dix mille » florins sur mon épargne. »

Tout joyeux qu'était le duc de Bretagne de ne pas s'être porté à un si mauvais coup, sa haine pour le connétable n'était pas devenue moindre. Il fit revenir le sire de Laval, et lui dit : « Allez trouver le connétable, dites- » lui bien qu'il est l'homme que je hais le » plus au monde. Si vous ne vous fussiez » trouvé là, il ne fût jamais sorti vivant » d'ici ; mais en me donnant à penser, vos » paroles l'ont sauvé. Demandez-lui cent » mille francs, qu'il me cède la ville de Ju- » gon et les trois châteaux de Blain, Josselin, » et La Roche-Derrien. Alors je le délivrerai, » encore que, selon moi, sa délivrance doive » un jour me porter grand dommage. » Le sire de Laval descendit dans la tour ; il trouva le connétable enchaîné d'une triple chaîne, dans un cachot humide, et couvert seulement d'un méchant manteau, que lui avait jeté, par pitié, un des écuyers qui le gardaient. Il

n'attendait que la mort, et consentit à la rançon qu'on lui demandait. « Mon frère de » Laval, allez, dit-il, à mon château de Clis- » son, pour quérir les cent mille francs que » veut le duc. — Je ne m'en irai pas d'ici » que vous n'en soyez sorti, répondit le sire » de Laval; le duc est trop cruel, il pour- » rait se repentir en mon absence; il n'aurait » qu'à être pris encore de quelque folle et » furieuse imagination, c'en serait fait. Je » vais lui dire de délivrer le sire de Beauma- » noir pour l'y envoyer. »

Le duc y consentit : « Qu'on leur ôte les » chaînes, dit-il, et réglez tout le traité avec » eux, car je ne les veux pas voir. » On les tira de leur cachot, on leur servit un repas. Les serviteurs du duc de Bretagne se montraient tout joyeux; car c'était à leur grand regret qu'ils avaient obéi à leur seigneur [1].

Cependant la nouvelle se répandit partout que le duc de Bretagne avait traîtreusement retenu et allait mettre à mort le connétable de France. Toute son armée qui était à Treguier, prête à partir pour l'Angleterre, était

[1] Froissart. — D'Argentré.

courroucée de cette déloyauté, et de voir ainsi l'expédition rompue. L'amiral de Vienne et le sire de Coucy, qui allaient aussi s'embarquer à Honfleur, furent encore plus émerveillés d'une telle aventure et n'y voulaient point croire. D'abord, ils pensèrent à donner congé à tous les hommes d'armes : « Allons seulement trouver le roi à Paris, » dit l'amiral, peut-être aura-t-il besoin de » nos gens pour les envoyer contre ce duc. » Pensez-vous que le roi de France doive » laisser passer la chose ainsi? Par Dieu, » non. En rompant notre voyage et perdant » ainsi nos préparatifs, le duc lui fait tort » d'au moins deux cent mille florins, sans » parler de l'outrage fait à son connétable, qui n'en échappera peut-être pas » vivant. »

En peu de jours, le sire de Beaumanoir eut remis les quatre forteresses aux gens du duc de Bretagne, et recueilli les cent mille francs. Le connétable fut délivré, et ne demeura guère en Bretagne. Il monta sur un bon cheval, suivi d'un seul page, et arriva à grandes journées à Paris. Il s'arrêta

un moment en son hôtel; puis vint sans délai au Louvre trouver le roi et ses deux oncles, le duc de Bourgogne et le duc de Berri. Son aventure était déjà sue; mais il n'était pas attendu si tôt. Il était suivi des gens de sa maison et d'un grand cortége. On lui ouvrit les portes de la chambre du roi comme à la coutume; il entra, et mettant un genou à terre, il parla au roi : « Très-redouté sire,
» votre père, à qui Dieu fasse paix, me créa
» connétable de France. J'ai exercé loyale-
» ment cet office. Je ne pense pas que per-
» sonne ait eu à m'en faire reproche. Et si
» quelqu'un, hormis vous et messeigneurs
» vos oncles, voulait dire que je m'en suis
» mal acquitté, que j'ai manqué à vous et à
» la noble couronne de France, je jetterais
» ici le gage du combat. » Chacun garda le silence, et le connétable continua : « Hé
» bien, cher sire, mon noble roi, il est ad-
» venu que pendant que je remplissais mon
» office de connétable, le duc de Bretagne
» m'a retenu prisonnier dans son château
» de l'Hermine, et a voulu me mettre à mort,
» sans autre motif que sa colère et sa vo-

» lonté. De fait, il en fût venu là si Dieu
» et mon frère de Laval ne m'eussent sauvé.
» Pour me délivrer, il m'a fallu payer cent
» mille francs et céder quatre de mes for-
» teresses. Noble roi, l'outrage que m'a fait
» le duc de Bretagne regarde grandement
» votre royale majesté. La guerre que moi
» et mes compagnons comptions faire pour
» vous est arrêtée. Je vous rends donc
» l'office de connétable. Donnez-le à qui
» vous plaira ; pour moi je ne puis plus le
» remplir honorablement.—Connétable, dit
» le roi, nous savions bien qu'on vous avait
» fait tort et outrage. C'est au préjudice de
» nous et de notre royaume ; nous allons
» mander sans délai nos pairs de France,
» et nous aviserons ce qu'il y aura à faire.
» N'ayez point de souci, justice vous sera
» rendue.» Il tendit la main au connétable,
et le releva en ajoutant : « Nous ne voulons
» pas que vous quittiez votre office, con-
» servez-le tant que ce sera notre volonté.»
Pour lors le sire de Clisson s'agenouilla de
nouveau : « Cher sire, dit-il, l'injure que
» j'ai reçue du duc de Bretagne occupe tant

» ma pensée, que je ne saurais mettre l'at-
» tention suffisante pour remplir un si grand
» office. On a affaire à toutes sortes de gens,
» il faut répondre à chacun, et je sens que
» je ne le pourrais faire convenablement.
» Pourvoyez donc, du moins pour un temps,
» à votre charge de connétable. Je de-
» meure toujours à vos ordres. — Ce qu'il
» offre est raisonnable, dit alors le duc de
» Bourgogne, vous y penserez, monseigneur.
» —C'est vrai, dit le roi. » Le connétable se mit alors à parler à part avec les ducs de Bourgogne et de Berri, leur racontant son aventure en détail; car c'étaient eux qui gouvernaient tout dans le royaume. Mais il s'aperçut bientôt qu'ils ne prenaient pas la chose si vivement que le roi. Le duc de Berri avait ses raisons pour cela; il venait de conclure un traité secret avec le duc de Bretagne, et tous ses efforts tendaient alors à obtenir, par son moyen, la fille du duc de Lancastre en mariage. Bref, au lieu de le plaindre, ils le blâmèrent de son imprudence, d'avoir quitté son armée, de s'être fié au duc de Bretagne, de s'être laissé conduire en son

château. « Monseigneur, disait le conné-
» table, il me montrait de si beaux sem-
» blans que je n'osais m'excuser. — Ah, dit
» le duc de Bourgogne, ce sont les beaux
» semblans qui cachent les tromperies.
» Connétable, je vous croyais plus avisé.
» Allez, allez, on y pensera. » Le sire de Clisson s'en retourna à son hôtel, fort chagrin d'un tel accueil. Cependant les principaux seigneurs du parlement et du conseil s'empressèrent à le venir voir, l'assurant que tout irait bien et qu'il serait vengé d'une injure qui touchait à l'honneur de la couronne. L'amiral de France, le sire de Coucy, le sire de Saint-Pol lui conseillèrent de se retirer dans son château de Montlhéry, et de les laisser conduire cette affaire. « Elle n'en
» peut demeurer là, disaient-ils, les pairs
» de France en ordonneront. » L'office de connétable demeura ainsi vacant. On disait que le sire de la Tremoille allait en être pourvu. Mais il était trop avisé pour enlever une telle charge à sire Olivier de Clisson.

En effet tous les seigneurs, et même le

peuple, ne cessaient de parler sur cette offense du duc de Bretagne. « Le roi, disait-» on, est jeune et n'en sent pas les consé-» quences. S'il avait plus d'âge, il s'en indi-» gnerait grandement. » Les plus vieux ajoutaient, rappelant le temps passé : que pour fait pareil le royaume avait été autrefois tout en rumeur : « Quand le roi de Na-» varre eut fait tuer messire Charles d'Es-» pagne, connétable de France, le roi Jean » ne le lui pardonna jamais, et le priva de » toutes ses terres de Normandie. Et si le » sage roi Charles vivait encore, lui qui ai-» mait tant le connétable, pense-t-on qu'il » ne vînt pas à son aide? par Dieu il ferait » la guerre au duc de Bretagne et lui pren-» dait son duché, quelque chose qu'il lui en » pût coûter. » En outre on rappelait que le duc de Bretagne avait toujours trahi le roi pour les Anglais, qu'il avait, par ses manœuvres, conclu la trêve qui avait dernièrement sauvé leur armée en Flandre; que depuis il avait fait manquer le siége de Brest; enfin que c'était un ennemi du royaume [1].

[1] Froissart. — Le Religieux de St.-Denis.

Les oncles du roi virent bientôt que, pour calmer un peu tous les discours, il convenait de s'occuper de cette affaire et de rendre justice au connétable. On résolut d'envoyer d'abord trois hommes sages et considérables au duc de Bretagne, pour entendre ses raisons et l'engager à venir trouver le roi. L'évêque de Beauvais, l'amiral Jean de Vienne et le sire de Beuïl furent choisis pour ce message. Ils se rendirent d'abord à Montlhéry, pour conférer avec le connétable. L'évêque de Beauvais y tomba malade et mourut fort regretté, car c'était un digne homme, qui avait été chancelier de France. L'évêque de Langres fut mis en sa place, et les trois députés prirent la route de Bretagne. A Nantes, on leur dit que le duc était à Vannes; ils s'y rendirent. L'évêque de Langres porta la parole : « Sire duc, dit-il, » nous sommes envoyés par le roi notre sei- » gneur et par nosseigneurs ses oncles, » pour vous dire combien ils sont surpris » que vous ayez empêché l'expédition d'An- » gleterre, en retenant prisonnier le con- » nétable, de plus vous l'avez mis à rançon

» et dépouillé d'une part de son héritage.
» Nous sommes chargés par le roi et par
» nosseigneurs ses oncles, de vous dire, et
» nous vous disons, que vous ayez à rendre
» à messire Olivier de Clisson, connétable
» de France, les villes et châteaux que vous
» lui avez pris, et aussi son argent. Tel est
» l'avis du conseil du roi, et de plus que
» vous veniez à Paris vous excuser devant
» lui. Vous êtes de sa parenté, et il a tant
» de douceur et de patience qu'il recevra
» bien vos excuses. D'ailleurs monseigneur
» de Bourgogne et monseigneur de Berri
» s'y emploieront, et vous demeurerez cou-
» sin et ami du roi. Ai-je parlé selon votre
» pensée, messire de Vienne et messire de
» Beuil? — Oui, » répondirent-ils [1].

Le duc leur dit qu'il voulait réfléchir à leurs demandes, et en attendant les accueillit avec la plus grande courtoisie, comme il convenait aux envoyés du roi son seigneur. Ils dînèrent à sa table; le lendemain il les fit venir et leur répondit ainsi : « Mes bons
» seigneurs, je n'ai rien fait à messire Oli-

[1] Froissart.

» vier de Clisson dont je me repente, à
» moins que ce ne soit de l'avoir laissé quitte
» à si bon marché, et de lui avoir sauvé la
» vie. Mais c'est à cause de son office, et
» non à cause de sa personne, car je le hais
» à la mort. Quant à la guerre d'Angleterre,
» je n'ai nullement songé à l'empêcher. On
» prend ses ennemis où on les trouve; d'ail-
» leurs quand il serait mort, les affaires du
» royaume de France iraient aussi bien, et
» mieux que par son conseil. Je garderai
» donc ses châteaux, à moins que le roi ne
» m'en chasse; quant à son argent, il m'a
» servi à payer les dettes contractées à cause
» des méchantes affaires que le connétable
» m'a suscitées. »

Les députés n'en purent tirer d'autre réponse. La haine qu'il portait au connétable l'aveuglait et le privait de toute raison; il regrettait toujours de ne point l'avoir fait mourir, et bravait toutes les forces et le courroux du roi de France, sans songer au péril où il se mettait. Cependant il se préparait à la guerre, et comme la noblesse était contre lui, il s'efforçait de se faire aimer et craindre

des bonnes villes de son duché; en même temps il traitait avec les Anglais et le jeune roi de Navarre.

Telle était l'affaire qui occupait le conseil du roi, quand arriva le défi du duc de Gueldre, et peu après une ambassade de la duchesse de Brabant, qui suppliait le roi de lui accorder secours et protection. Quelque désir que le duc de Bourgogne eût de mettre à la raison le duc de Gueldre, il était nécessaire de terminer auparavant les différends qui divisaient le roi et le duc de Bretagne. La guerre avec la Gueldre n'était pas si simple qu'on pouvait le croire d'abord. Les Anglais étaient alliés de ce duc; les états d'Allemagne pouvaient prendre son parti : on ne devait pas s'engager dans cette expédition, en laissant derrière soi les forces du duc de Bretagne ; les seigneurs du conseil du roi ne l'auraient pas souffert. C'est ce que voyaient bien les ducs de Bourgogne et de Berri ; on commençait même à murmurer contre eux, surtout contre le duc de Bourgogne, disant que cette guerre de Gueldre ne regardait que lui, et qu'il n'avait qu'à y aller

sans emmener le roi, et sans laisser le royaume à la merci des Bretons [1].

Le duc de Bretagne avait été ajourné à comparaître en personne devant le roi à Orléans, l'an 1388; mais il ne songeait pas à obéir. Le duc de Berri voulut tenter encore un effort, il lui envoya son cousin le comte d'Étampes, de la maison de France, descendant de la branche d'Évreux, vaillant chevalier, et qui passait pour habile négociateur; quelque douceur et patience qu'il y pût mettre, malgré les assurances d'amitié qu'il lui donna de la part des oncles du roi, malgré les promesses qu'il lui fit, de forteresses et de domaines en échange de ceux du connétable, il ne put le ramener à la raison; il n'en reçut qu'un bon accueil et de grands présens pour le roi de France.

Cependant au jour assigné, après qu'on eut attendu long-temps le duc de Bretagne, le sire de Clisson fléchit le genou devant le roi, disant qu'il maintenait ce qu'il avait déjà dit : c'est à savoir que le duc avait agi à son égard comme un faux, traître et déloyal sei-

[1] Froissart. — Le Religieux de St.-Denis.

gneur, et que si quelqu'un voulait soutenir le contraire, il jetait le gant et demandait le combat; personne ne releva le gant. Le roi revint à Paris, plus indigné que jamais contre le duc de Bretagne, et songeant sérieusement à venger son connétable.

La guerre allait en effet commencer; déjà, sur l'avis qu'une armée anglaise était en mer, le sire de Clisson s'empara par précaution de Saint-Malo et de Saint-Mathieu, deux ports de Bretagne. Alors le duc, pour la première fois, se mit à réfléchir au parti qu'il allait prendre. Il consulta les gens de son conseil; ils lui dirent : « Sire, il vous faut renoncer » à votre dessein ou vous résoudre à perdre » beaucoup et à ruiner tout votre héritage. » Ce n'est pas le moment de le risquer, » quand madame votre femme est grosse; » restez donc en paix, puisqu'on vous en » donne le moyen. Le roi de Navarre est » d'un petit secours, on dit que le duc de » Lancastre donne sa fille au duc de Berri; » ainsi vous ne pouvez compter sur l'Angleterre. Voici le roi de France, qui veut » maintenant venger son connétable et l'hon-

» neur de sa couronne. Il a rassemblé une
» grosse armée pour marcher contre le duc
» de Gueldres et il va, dit-on, la tourner
» entièrement contre vous. En outre, la
» meilleure partie des prélats, des barons,
» des chevaliers, des cités et des bonnes
» villes du pays, sont contre vous. Nous
» vous disons donc, puisque vous nous de-
» mandez conseil, que c'est l'heure ou jamais
» de songer à ne point perdre votre héritage
» qui vous a coûté tant de sang, de sueur et
» de peine. Nous savons bien que vous haïs-
» sez mortellement messire Olivier de Clis-
» son, et qu'il vous a offensé; mais enfin, il
» est connétable de France: le roi, ses oncles,
» les barons du royaume le soutiennent con-
» tre vous. On vous envoie encore, dit-on,
» l'amiral de France et le sire de la Rivière,
» et il faut bien que l'affaire soit prise au
» grave, puisque le sire de Coucy, votre
» beau-frère, vient cette fois avec eux. Si
» vous commencez une guerre avec les
» Français, après tout ce que nous avons
» dit, ce ne sera pas de notre conseil, ni de
» celui de personne qui vous aime. Qu'a-

» vez-vous à faire de ces trois châteaux que
» vous avez pris à messire de Clisson, et
» qui vous coûteront plus à garder en trois
» ans qu'ils ne vous rapporteront en douze?
» Rendez-les de votre propre volonté, dou-
» cement et sans nulle contrainte ; cela cal-
» mera les esprits et vous rendra des amis.
» Monseigneur le duc de Bourgogne vous en
» saura gré ; vous n'ignorez pas combien il
» est puissant, et pourrait vous faire de tort.
» Il vous a toujours aimé, à cause de votre
» bonne amie et cousine madame de Bour-
» gogne sa femme ; il a des enfans qui sont
» vos parens les plus proches. C'est de ce
» côté qu'il se faut rapprocher et allier, non
» pas aux Anglais qui ne vous sont rien et
» qui songent toujours à leurs intérêts, ja-
» mais aux vôtres, comme vous ne l'igno-
» rez pas ; vous l'avez souvent éprouvé, et
» ayant été élevé chez eux, vous devez les
» connaître [1]. »

Le duc de Bretagne, entendant parler son conseil si raisonnablement, ne savait que répondre ni que penser. Il se promenait par

[1] Froissart.

la chambre, et s'appuyait sur la fenêtre, regardant vers la cour. Puis il se retourna vers ses conseillers : « Je vois bien, dit-il, que » vous me donnez de bons conseils, et j'en » ai besoin; mais comment mettre l'amitié » à la place de la haine ? comment pourrai-» je aimer Olivier de Clisson qui m'a offensé » tant de fois? Ah! pourquoi ne l'ai-je pas » fait mourir quand je le tenais ! »

« — Eh ! quand il eût été tué, dirent les » conseillers, en seriez-vous plus avancé, » Monseigneur, et pourriez-vous davantage » garder ses châteaux et son héritage? Nous » sommes du ressort du parlement de Pa-» ris ; après sa mort, Jean de Blois et le » vicomte de Rohan, ses gendres et héri-» tiers, se fussent retirés par-devers la » chambre de ce parlement pour réclamer » sa succession, et vous auriez le même » procès qu'aujourd'hui. Vous l'allez per-» dre, car vous n'avez personne pour ré-» pondre aux griefs pour lesquels messire » Olivier de Clisson vous a mis en jugement » au palais à Paris. Tout cela fait mal parler » de vous en France. Il vaut bien mieux,

» avant l'issue du procès, remettre les châ-
» teaux sans attendre la sentence. Vous
» échapperez par-là à tout l'esclandre po-
» pulaire, qui est tant à craindre pour
» l'honneur; vous ferez votre paix avec
» ceux qui doivent être vos amis, avec le
» roi de France votre souverain et naturel
» seigneur, avec le duc de Bourgogne votre
» parent. Voyez comment votre cousin-ger-
» main, le comte de Flandre, s'est bien
» trouvé d'avoir leur bonne volonté : sans
» le roi, ses oncles et les nobles du royaume
» France, il était à jamais chassé de son
» héritage. »

« — Allons, dit le duc de Bretagne, je veux
» vous en croire, et ferai ce que vous m'avez
» conseillé. » En effet, il leva la saisie des châteaux du connétable. Mais ce n'était pas tout; le conseil du roi voulait que l'argent fût rendu; il fallait que le duc vînt en personne comparaître devant les pairs de France, s'excuser, et se soumettre à leur jugement. C'était là ce que le sire de Coucy et les autres députés avaient à obtenir de lui : les ducs de Bourgogne et de Berri leur recomman-

dèrent surtout de lui parler avec douceur et sans rien presser. Ils promettaient de venir eux-mêmes au-devant de lui jusqu'à Blois pour lui faire honneur.

Nul n'était mieux choisi pour cette commission que le sire de Coucy. Outre qu'il était beau-frère du duc et son grand ami, c'était le seigneur le plus rempli de grâce et de persuasion de toute la chrétienté; partout où il était allé, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Lombardie, nul n'avait su plaire tant que lui; c'était son naturel, et de plus il avait vu beaucoup de pays, beaucoup d'hommes et beaucoup d'affaires. Le duc le vit arriver avec grande joie, le prit par la main : « Ah, mon cher frère, dit-il, que je » suis aise de vous voir en Bretagne; vous » aimez la chasse ; avant que vous repar- » tiez, je vous en donnerai de belles à » courre et au vol. » Le sire de Coucy n'avait garde de lui parler de rien, et ne tenait avec lui que discours frivoles par manière de passe-temps, comme il convenait entre grands seigneurs qui ne se sont pas vus depuis long-temps. Puis peu à peu,

par ses manières faciles et gracieuses, par ses paroles douces et aimables, il brisa tout ce qui lui restait de colère; les autres parlèrent fort bien aussi; mais un prince tel que le sire de Coucy était mieux fait pour persuader un autre prince.

Bref, le duc de Bretagne partit pour Blois. Le duc de Berri s'y était rendu, et peu après y arriva le duc de Bourgogne en grande pompe, avec Guillaume de Hainault, son gendre, et Jean, comte de Nevers, son fils aîné. Le duc de Bretagne ne tarda pas à venir. Il avait peu de suite, et n'amenait guère avec lui que sa maison, ce qui faisait à peu près trois cents chevaux. Son intention n'était pas de venir à Paris : il ne voulait que voir les oncles du roi, puis retourner chez lui. Quand ils le pressaient d'achever ce qu'il avait si bien commencé et de venir à Paris, il s'y refusait et s'excusait sur sa mauvaise santé; mais on lui offraît une litière ou un chariot : puis sur la petitesse de son équipage; mais on lui répondait que cela convenait mieux quand il allait visiter son seigneur suzerain. Pour lors le

duc de Bretagne disait : « Mais je trouverai
» là messire Olivier de Clisson qui me tien-
» dra des discours emportés et déplaisans,
» et voyez les malheurs qui pourront en
» arriver. — Non, répondait le duc de
» Bourgogne; ne craignez pas cela, mon
» cher cousin; nous vous jurons solennelle-
» ment que vous ne verrez point, si vous le
» voulez, ni le connétable, ni Jean de Blois;
» vous ne verrez que le roi qui vous fera
» grand accueil, ainsi que les barons et che-
» valiers de France. » Sur ces assurances,
le duc de Bretagne consentit à venir à
Paris [1]. Il y fit son entrée solennelle, le 23
juin 1388, accompagné d'une brillante escorte de chevaliers, entre le comte de Hainault et le comte de Nevers. Il suivit la rue de la Harpe et le pont Saint-Michel, au milieu d'une foule de peuple, qui depuis quelque temps n'entendait parler que de ce duc de Bretagne, qu'on avait envoyé chercher tant de fois sans qu'il voulût venir. Il descendit à la porte du Louvre, et trouva là les premiers seigneurs du royaume

[1] Froissart. — D'Argentré.

qui l'attendaient, le sire de Coucy, le comte de Savoie, messire Jean de Vienne, messire de la Tremoille, le comte de Meaux, messire Jean de Roye et autres. Il entra chez le roi; on se rangea des deux côtés; il mit un genou en terre après avoir passé la porte, se releva, fléchit le genou une seconde fois, puis enfin s'agenouilla en saluant le roi et en se découvrant: « Monseigneur, dit-il, je suis
» venu vous voir, que Dieu vous conserve.—
» Grand merci, dit le roi; nous avions grand
» désir de vous voir; nous aurons le loisir de
» parler ensemble. » Pour lors il le releva, et le duc salua tous les princes et seigneurs qui étaient là. Les maîtres d'hôtel du roi lui apportèrent une aiguière et une serviette qu'il toucha du bout des doigts; un moment après, il salua le roi, et fut reconduit en grande cérémonie à son hôtel[1]. Depuis il vit plusieurs fois le roi et ses oncles, et en reçut le plus gracieux et le plus public accueil. Beaucoup de gens s'en étonnaient. Le connétable était très-mécontent d'une telle conduite envers lui[2], et aurait volontiers agi par voie de

[1] Froissart. — [2] Le Religieux de St.-Denis.

fait; il voulait essayer si le duc relèverait le gage de bataille qu'il avait jeté. Les oncles du roi s'employaient de leur mieux à l'apaiser : ce n'était pas chose facile. Enfin, il consentit à s'en rapporter à ce que jugerait le conseil du roi. Mais sa colère se ralluma, quand il sut que le roi avait, à la demande de ses oncles, pardonné au duc toute offense et tout attentat; de sorte qu'il ne s'agissait plus que d'un procès civil entre lui et ce prince. Il se présenta cependant devant le roi en son conseil, et fit porter sa plainte en rappelant les excès du duc et la manière déshonorante dont il s'était comporté. Les gens du duc de Bretagne, qui comparaissaient pour lui, l'excusèrent comme ils purent. Les parties ainsi entendues, la cause fut appointée, et le chancelier dit que le roi ferait justice à qui il appartiendrait : il y eut encore mainte délibération du conseil; la chose traîna long-temps, comme il arrivait souvent aux affaires dans ce temps-là; enfin la sentence fut prononcée par le chancelier. Elle condamnait le duc de Bretagne à restituer audit connétable de Clisson la ville de

Jugon et les châteaux de Josselin, Blain et la Roche-Derrien, avec tous les joyaux, trésors et meubles qui s'y trouvaient, et en outre cent mille francs de dommages et intérêts. Ainsi fut conclue, entre le duc et le connétable, une paix qui ne pouvait guère durer.

Il fut possible alors d'entreprendre la guerre contre la Gueldre. Le sire Guillaume de la Tremoille et les chevaliers bourguignons y avaient déjà montré leur valeur, et fait sentir leur présence. Ils avaient surpris la ville d'Asselen, que leurs valets avaient pillée; puis ils avaient mis garnison dans trois châteaux au bord de la Meuse, que le duc de Gueldre attaquait, et qui étaient la première cause de sa guerre avec la duchesse de Brabant. Mais les Brabançons avaient été honteusement mis en déroute dans une bataille où ils étaient au moins six contre un. Ce beau fait d'armes n'avait pas peu augmenté l'orgueil et la présomption du duc de Gueldre. La duchesse de Brabant envoyait message sur message à son neveu le duc de Bourgogne, pour hâter les secours de la France;

mais bien que la chose la touchât, elle n'avait pas plus d'impatience que le roi de France lui-même. Le défi du duc de Gueldre l'avait vivement offensé; d'ailleurs, il ne souhaitait rien tant que d'acquérir de la renommée à la guerre. Il se tenait à Montereau, où il avait amené le duc de Bretagne, à qui il tardait fort de revenir chez lui, et qui attendait, de jour en jour, la dernière expédition de son affaire. En même temps des ordres étaient partis pour tout le royaume, afin d'assembler les hommes d'armes; car on réunissait une armée toute royale, presqu'aussi nombreuse que lorsqu'on avait voulu marcher contre l'Angleterre. On faisait aussi d'immenses provisions, et de nouvelles tailles furent mises [1]. C'était le duc de Bourgogne qui était à la tête de toute cette affaire; s'il en coûtait de l'argent au royaume, ses États n'étaient pas plus ménagés. Il se fit donner cent mille francs par les villes de Flandre. Quant à la Bourgogne, le Duc s'était borné à se faire concéder les aides et tailles

[1] Froissart. — Le Religieux de St.-Denis.

qui y étaient imposées par le conseil du roi [1].

Cependant tous les gens sages du royaume et même du conseil du roi pensaient que rien n'était plus inutile que tant de fracas et de dépenses ; il eût suffi, disait-on, d'envoyer contre ce petit prince six à sept mille lances sous les ordres d'un des oncles du roi ou du connétable.

Le duc de Bourgogne voyait bien que cet avis était raisonnable, et il eût voulu empêcher le roi de venir en personne à la guerre de Gueldre. Il essaya doucement de persuader au roi d'y renoncer. Mais le jeune prince s'était mis cette guerre tellement en fantaisie, qu'il répondit à son oncle : « Si » vous y allez sans moi, ce sera contre mon » plaisir, et je ne vous donnerai point d'ar- » gent ; c'est mon seul moyen de vous con- » traindre [2]. » Le roi était pour lors âgé de vingt-un ans et commençait à avoir une volonté. Ses oncles avaient beaucoup d'ennemis, même dans le conseil. Leur conduite envers le connétable avait surtout

[1] Histoire de Bourgogne. — [2] Froissart.

animé les esprits contre eux. Il leur fallait donc ne pas heurter le roi, et lui complaire.

Quelle que fût l'impatience et la précipitation qu'on apportait dans cette entreprise, il y avait une précaution indispensable à prendre. Le duché de Gueldre faisait partie de l'empire d'Allemagne ; le roi de France était obligé, par des traités jurés entre les mains du pape, de ne jamais entrer, à main armée, sur les terres de la suzeraineté de l'empereur; on jugea donc qu'une ambassade devait être envoyée à l'empereur pour lui expliquer les motifs de cette attaque, et l'outrage que le roi avait reçu du duc de Gueldre. Le sire Guy de Honcourt et maître Yves d'Orient, du parlement de Paris, furent chargés de cette commission [1]. En attendant la réponse, on ne se mit pas moins en route. Il y avait deux chemins à suivre : l'un par le Brabant, qui était le plus facile, et où l'armée devait trouver plus de moyens de vivre; l'autre était par les provinces de France et la Champagne, puis il fallait traverser à grand'peine la

[1] Froissart.

vaste forêt des Ardennes. Le roi écrivit donc à la duchesse de Brabant, pour lui demander passage. Elle y eût volontiers consenti; mais les bonnes villes de Brabant, et les chevaliers de ce pays, pensant à tous les ravages que feraient les Français, s'y refusèrent absolument; ils dirent qu'ils se fermeraient dans leurs cités et châteaux, et traiteraient l'armée du roi en ennemie. La duchesse leur conseilla d'envoyer des députés au roi pour lui porter cette réponse; elle ne voulait pas qu'un tel refus pût lui être imputé. Le duc de Bourgogne servit de patron aux envoyés de Brabant, et fit prendre parti pour l'autre route. On fut donc obligé de faire marcher, en avant, deux mille cinq cents ouvriers pour faire abattre les arbres, les taillis et les haies dans le pays des Ardennes, afin de frayer un passage à cette grande armée et à tous ses équipages, où l'on comptait douze mille chariots, sans parler des bêtes de somme.

Cette résolution de ménager le Brabant, en courant le risque de manquer de vivres, et en faisant beaucoup souffrir l'armée, augmenta les murmures contre le duc de Bourgogne.

On lui reprocha plus que jamais de ne songer qu'à l'intérêt de ses propres États; car le Brabant devait lui revenir. Il fallut toute son autorité, et son habileté à bien parler, pour qu'il pût réussir à l'emporter dans les conseils du roi; on commençait à s'y lasser chaque jour de son absolu pouvoir [1]. Pour épargner un peu les provinces de son royaume, qui avaient eu tant à souffrir, le roi ordonna que les gens d'armes ne prissent rien sans payer; comme on n'acquittait pas leur solde, ils ne se conformaient point à ce commandement, et le pays souffrait beaucoup. A Châlons, le roi eut la réponse de l'empereur d'Allemagne. Il avait fort bien accueilli les deux envoyés, et s'était contenté de leur dire : « Je m'étonne que mon » cousin, le roi de France, ait mis sur » pied tant de gens, et fait de si grandes » dépenses. Il n'avait qu'à s'adresser à moi. » J'aurais bien fait revenir ce duc de Guel» dre à la raison, sans tant d'appareil. — » Sire, avaient répondu les envoyés, le roi » notre maître ne regarde jamais à la dé-

[1] Le Religieux de St.-Denis.

» pense quand il s'agit de son honneur.
» — En ce cas, dit l'empereur, il peut agir
» à sa volonté, sans que je songe à m'en
» émouvoir [1]. »

L'armée poursuivit son chemin, passa la Meuse à Mouzon, entra dans le duché de Juliers, et commença à le dévaster. Le duc de Juliers n'était cependant pour rien dans la conduite de son fils; il s'employait au contraire, de tout son pouvoir, à soumettre son orgueil. C'est ce que l'évêque de Liége vint représenter au roi et à ses oncles, en les priant d'épargner ce malheureux pays. Le conseil du roi décida qu'il fallait que le duc de Juliers vînt lui-même présenter ses excuses. Il arriva en effet, présenté par le duc de Lorraine et l'archevêque de Cologne son frère; bien humblement, à genoux, il assura au roi qu'il avait fait ses efforts pour s'opposer à la folie de son fils, mais que c'était en vain, parce que le duc de Gueldre n'en faisait qu'à sa tête; que cependant il demandait la permission de se rendre auprès de lui, pour tenter encore de le

[1] Froissart.

rendre plus raisonnable. Il offrait, s'il ne pouvait y réussir, d'ouvrir ses propres villes et châteaux à l'armée du roi pour y tenir garnison [1]. Le roi le releva, et après avoir regardé son frère, ses oncles et les gens de son conseil qui étaient là, il répondit qu'il allait en délibérer. Le duc de Bourgogne, que l'affaire concernait plus que tout autre, comme héritier du Brabant, et pour qui le roi et l'armée étaient venus là, trouvant ses offres raisonnables, les agréa. Tout fut convenu. On fit grand accueil au duc de Juliers; il prêta foi et hommage pour la seigneurie de Vierzon qu'on lui rendit, et il redevint homme du roi. Puis il s'en alla à Nimègues auprès de son fils; il le trouva d'abord tout aussi présomptueux, et ne voulant entendre à aucune raison. Le duc de Gueldre comptait sur le secours du roi d'Angleterre. Lorsque son père et l'archevêque de Cologne lui représentaient que les Anglais étaient tout occupés de leurs discordes intérieures, que l'expédition d'Espagne et la guerre d'Écosse avaient ruiné leur armée et leurs fi-

[1] Froissart. — Le Religieux de St.-Denis.

nances, il s'excusait sur les alliances qu'il avait jurées : « Vous voulez me déshonorer, » disait-il ; je ne puis maintenant devenir » l'ami du roi de France que j'ai défié, » et l'ennemi du roi d'Angleterre qui » a ma parole et mon sceau. Laissez-moi » suivre mon dessein. Je m'inquiète peu des » menaces des Français. Les eaux, les pluies, » le froid combattront pour moi ; et vienne » le mois de janvier, il n'en restera guère » ici. Les Allemands d'outre-Rhin se sont » déjà mis par bandes. Ce sont les plus » rudes pillards du monde ; ils suivent et » côtoyent l'armée française, comme des » nuées d'oiseaux de proie ; ils enlèvent les » fourrageurs, les traînards ; dès qu'un che- » valier veut s'écarter et s'aventurer, ils l'ont » bientôt pris ou tué. Plus il y a de Français, » moins ils trouveront de quoi vivre. S'ils » restent ensemble ils mourront de faim : » s'ils se séparent nos gens en auront bon » marché [1]. » Le duc de Juliers ne pouvait l'ébranler dans tous les raisonnemens qu'il faisait ; pendant six jours entiers, son père

[1] Froissart.

lui parla ainsi vainement. La duchesse de Juliers, sa mère, vint aussi le supplier. Son oncle, l'archevêque de Cologne, qui était un homme de grande sagesse, n'était pas beaucoup plus écouté. Enfin, le duc de Juliers s'irrita de tant d'obstination, et le menaça sérieusement de le déshériter. Pour lors, le duc de Gueldre lui dit : « Mon devoir est » de vous obéir, et je veux bien, pour l'a- » mour de vous, entendre des propositions; » mais sauvez mon honneur. »

Or voici ce qui fut convenu : c'est qu'il désavouerait sa lettre de défi en disant qu'il avait confié son sceau aux chevaliers chargés de négocier son alliance avec le roi d'Angleterre, et que c'étaient eux qui, à son insu, avaient écrit la lettre; que, du reste, il ne romprait pas son alliance, mais s'engageait sous serment à ne jamais faire la guerre au roi de France, qu'en le prévenant une année d'avance.

Le roi et ses oncles se contentèrent de cet arrangement, d'autant plus volontiers que ce que le duc de Gueldre avait pensé de leur armée ne laissait pas que d'être vrai, et qu'elle

commençait à souffrir beaucoup. Le duc de Juliers amena son fils dans le camp du roi, il s'excusa dans les termes prescrits et prêta son serment à genoux : puis il fut fort bien reçu du roi et soupa à sa table. Il demanda que les prisonniers qu'on lui avait faits lui fussent rendus, et la chose fut accordée. Mais lorsque le roi demanda aussi les siens, et il y en avait d'importans, comme le sire de Boucicault et le sire de Giac, fils du chancelier, le duc de Gueldre répondit : « Sire, je » ne suis qu'un pauvre homme, et quand » j'ai voulu me défendre contre vous, je me » suis aidé, du mieux que j'ai pu, des che- » valiers d'outre-Rhin, en leur promettant » de leur laisser tout le profit qu'ils pour- » raient faire dans cette guerre. Je ne puis » leur ôter leurs prisonniers ni les priver de » la rançon. Ils me feraient la guerre à moi- » même[1]. » Le roi vit bien qu'il n'en aurait pas davantage. Il pensa qu'il convenait à un grand prince comme lui de ne pas y regarder de si près, et de laisser de pauvres gens bien faire leurs affaires[2]. Le duc de Bourgo-

[1] Froissart. — [2] Histoire de Bourgogne.

gne contribua à rendre toute cette négociation facile. Il paya de ses deniers la rançon du sire de Giac, qui était son chambellan, et de quelques autres chevaliers. Il remboursa aussi au duc de Juliers une partie des dégâts qu'on avait faits dans son pays.

On était à la fin d'octobre, le roi reprit la route de France. La saison était mauvaise, les chemins impraticables. Les bagages s'embourbaient ou se perdaient dans les rivières débordées. Le duc de Bourgogne, qui voulait calmer quelque sédition dans sa ville de Verdun, retarda encore la marche en se dirigeant de ce côté. Le passage de la Meuse fut difficile, il s'y noya beaucoup de gens. Tout le monde murmurait contre le Duc, et ces maux lui étaient imputés. Peu à peu ceux du conseil du roi qui étaient opposés à ses oncles, réussissaient à le tourner contre eux. C'était surtout le duc de Touraine, frère du roi, qui cherchait à lui faire connaître l'opinion de tant de fidèles serviteurs, et à lui persuader que les ducs de Bourgogne et de Berri agissaient toujours pour leur avantage ou celui de leurs partisans,

jamais pour le bien public. Le roi arriva à Reims la veille de la Toussaint; après avoir célébré la fête et le lendemain la fête des Morts, il assembla un grand conseil dans la salle de l'archevêché où il logeait. Ses oncles, son frère, ses cousins, les principaux prélats et seigneurs, se trouvaient là. Le chancelier exposa d'abord que le roi avait ordonné de mettre en délibération s'il convenait que, dorénavant, il gouvernât son royaume par lui-même. Puis s'adressant à Pierre Aicelin de Montaigu, cardinal de Laon, il lui demanda de dire son avis. Le cardinal voulut s'excuser de parler le premier, mais sur l'ordre exprès du roi, il montra que le roi avait atteint l'âge compétent, qu'il connaissait bien maintenant la situation et les besoins de son royaume, et déclara que pour prévenir l'effet des haines que les seigneurs avaient conçues les uns contre les autres au grand détriment général, il était d'avis que le roi seul eût le gouvernement de son royaume, et ne fût plus au gouvernement de personne. Là-dessus il désigna, sans les nommer, les oncles du roi, et surtout le duc de Bourgo-

gne. L'archevêque de Reims et les chefs de guerre furent aussi de cet avis; la délibération fut ainsi conclue : le roi, prenant la parole, remercia gracieusement ses oncles du soin qu'ils avaient pris de sa personne, et des peines qu'ils s'étaient données pour les affaires du royaume, les priant de lui conserver toujours leur affection. Ils furent fort étonnés, et ne s'attendaient pas à ce subit changement. Ils prirent congé du roi après avoir réclamé de grandes indemnités et récompenses. Le duc de Berri s'en alla dans son gouvernement de Languedoc, et le duc de Bourgogne dans ses états, dont le soin pouvait bien suffire à l'occuper; il n'en était pas pour cela plus content de perdre ainsi l'autorité et l'administration du royaume. Ses serviteurs en étaient encore plus fâchés, car ils y trouvaient bien leur compte, et c'étaient eux qui obtenaient tous les emplois et toutes les faveurs; du reste la chose sembla bonne et raisonnable à tout le monde [1].

Le roi était agréable de sa personne, doux et bienveillant; sa figure, ses manières cour-

[1] Juvénal. — Le Religieux de St.-Denis.

toises et sans orgueil plaisaient à tout le monde. On ne pouvait le voir sans être porté à l'aimer, tant il avait de grâce et de bonté dans le maintien. Le peuple se sentait de la tendresse pour lui et se complaisait à le voir passer par les rues. On disait qu'il avait beaucoup de sens et de droiture. Les anciens amis et serviteurs du roi Charles V reprirent alors le dessus. Le connétable, le sire de Coucy et le sire de la Rivière commencèrent à avoir une grande part au gouvernement. Jean le Mercier, sire de Noviant, grand ami du roi, le sire de Montaigu, le sire de Vilaines, avaient aussi beaucoup de crédit. Ils faisaient tous partie d'un conseil de douze personnes qui fut pour lors mis à la tête des affaires [1]. Le duc de Bourbon, que chacun respectait, conserva la confiance du roi.

Le peuple fut surtout bien joyeux de ce changement. Les impôts furent diminués. On supprima beaucoup de pensions et d'offices inutiles que les oncles du roi avaient accordés. La bonne ville de Paris recouvra une portion de ses libertés. On lui rendit un pré-

[1] Chron., n° 10297.

vôt des marchands, mais on en fit un officier du roi, et non plus de la commune comme par le passé.

Bientôt après, le cardinal de Laon, qui avait le premier dit son avis au conseil de Reims, mourut tout-à-coup. Il pria instamment en mourant qu'aucune recherche ni punition ne fût ordonnée au sujet de sa mort. Cependant son corps fut ouvert, et l'on vit clairement qu'il avait été empoisonné.

Le Duc s'en retourna en Bourgogne, et s'occupa de mettre ses affaires en bon ordre. Il était de plus en plus chargé de dettes. Rien ne pouvait suffire à sa splendeur et à sa dépense. Il assembla les États à Dijon, et obtint d'eux un subside de 25,000 livres, dont 1,000 livres furent même déléguées directement aux créanciers qui avaient fourni sa maison. Le receveur de l'impôt devait, pour plus de sûreté, les payer directement.

Dans le même temps, le Duc fut frappé de l'état de malpropreté où croupissait sa bonne ville de Dijon ; on ne pouvait plus, durant les temps d'hiver et de pluie, y passer à pied

ni à cheval, sans de grandes difficultés; il ordonna, d'après la délibération de son conseil et des gens de ses comptes, après avoir entendu les gens d'église, les maire et échevins de la dite ville, qu'elle serait pavée. Les habitans devaient faire nettoyer et niveler la rue au-devant de leur maison, et les commissaires pouvaient même imposer aux riches la charge des pauvres. Ces commissaires étaient pris dans les maire et échevins pour les bourgeois, et le clergé nommait les siens. Le pavé était aux frais du duché, et dès la première année le Duc assigna deux mille francs d'or pour cet objet. L'opération dura six ans[1].

Il eut aussi à entreprendre une guerre contre l'archevêque de Besançon, qui prétendait qu'une charte de l'empereur Frédéric Ier lui donnait le droit de battre monnaie. Le Duc fit saisir le temporel de l'archevêque, bien que ce prélat alléguât que son temporel était domaine direct de l'Empire. Le pape, pour accommoder ce différend,

[1] Histoire de Bourgogne.

nomma l'archevêque cardinal et l'appela près de lui [1].

Mais bien que le Duc ne prît plus tant de part au gouvernement du royaume, le roi son neveu n'avait pas eu l'intention de l'éloigner de sa personne, et il tarda peu à revenir en France. Ce n'était plus pour les affaires qu'il y était appelé, c'était pour honorer de sa présence et orner de son faste, les fêtes continuelles que donnait le roi. Jamais prince n'avait eu une telle ardeur, une si grande activité pour les cérémonies pompeuses, les tournois, les amusemens de toute sorte.

Aussi les espérances que le peuple avait eues d'obtenir quelque soulagement durèrent peu. Les dépenses ne se faisaient point par les mêmes gens, mais pour cela elles n'étaient pas diminuées. Le roi était fort prodigue et dépensier. Où son père eût donné cent écus, il en donnait mille [2]. La finance ne servait en rien au bien de la chose publique, et s'en allait toute dans des bourses particulières. La chambre des comptes avait beau faire

[1] Gollut. — [2] Juvénal.

des représentations contre ces abus excessifs, les choses allaient leur train. On ne tarda pas à augmenter la gabelle du sel, et à changer les monnaies pour en tirer profit. Le sire de Noviant, qui gouvernait les finances, avisa qu'afin de mieux conserver le trésor du roi, il fallait le garder, non en monnaie, mais en lingots, comme faisait le roi Charles V. Il entreprit même d'en fondre la statue d'un cerf. C'était le corps de la devise du roi, et sans doute on croyait, par-là, lui donner goût à ne point dépenser cet or. Il n'y eut jamais de fondu que la tête du cerf; on ne put aller plus loin[1].

La première grande fête fut donnée pour conférer la chevalerie au roi de Sicile et au duc du Maine, fils du duc d'Anjou, qui avait péri quelques années auparavant dans son expédition d'Italie, et dont la veuve s'était réfugiée près du roi. Ce fut à Saint-Denis qu'il solennisa cette cérémonie. Il donna lui-même l'accolade à ses jeunes cousins. Tout fut observé avec soin, comme l'usage et les règles de la chevalerie le prescrivaient. Pendant

[1] Juvénal. — Le Religieux de St.-Denis.

les trois jours suivans, il y eut de grands tournois. Le premier jour, les chevaliers joutèrent, et le roi fut tenant; il portait pour emblème un soleil d'or; son cortége était formé des princes de son sang et de tous les principaux seigneurs du royaume. Chaque chevalier était amené à l'entrée de la lice par une dame magnifiquement parée, qui guidait son cheval par un ruban d'or, et qui elle-même était montée sur une haquenée. Lorsqu'on était dans la lice, la dame descendait, donnait un baiser au chevalier, l'exhortait à se comporter vaillamment, puis montait sur les échafauds qui avaient été dressés et couverts de tapisseries.

Le second jour, le tenant de la joute fut le duc de Nevers, fils aîné du duc de Bourgogne. Il portait un soleil d'argent, et parut aussi avec grand éclat. Ce fut le jour des écuyers.

Le troisième jour, la lice fut ouverte à tous venans, et le soir il y eut une grande mascarade, où, dit-on, il se passa beaucoup d'aventures amoureuses, fort à blâmer et

qui devinrent la cause d'une foule de haines et de vengeances[1].

Tout de suite après cette fête, le roi fit célébrer une autre cérémonie à Saint-Denis. Pour honorer la mémoire de messire Duguesclin, connétable de France, on lui fit un grand service mortuaire. Son ancien compagnon, le sire de Clisson, menait le deuil, tout vêtu de noir, suivi des deux maréchaux de France, d'Olivier Duguesclin, frère du défunt, et de plusieurs autres chevaliers. L'évêque d'Auxerre, qui officiait, s'avança, ainsi que le roi, jusqu'à l'entrée du chœur. Là, le duc de Bourgogne, les ducs de Bourbon, de Lorraine et de Bar, les sires de Clisson, de Laval et d'Albret, présentèrent deux chevaux de bataille et deux chevaux de tournois. L'évêque leur mit la main sur la tête; puis les sires de Beaumanoir et de Longueville, et six autres, apportèrent les écus. Le duc de Touraine, frère du roi, le comte de Nevers, le prince de Navarre et Henri de Bar marchaient ensuite, portant par la pointe les épées du connétable. D'autres chevaliers

[1] Froissart. — Le Relig. de St.-Denis. — Juvénal.

tenaient les casques, d'autres des bannières à ses armoiries. Toutes ces offrandes furent rangées devant l'autel; le prélat monta pour lors en chaire, et fit l'éloge de ce bon connétable[1]. Quand il en vint à dire: « Pleurez, » hommes d'armes, le sire Bertrand n'est » plus, qui vous aimait tant, et qui de son » temps fit de si beaux exploits. Que Dieu » ait pitié de son ame, car nul n'en avait » une si bonne[2]; » alors les princes et les chevaliers fondirent en larmes. Ce fut une grande satisfaction pour tous, que les honneurs rendus par le roi à un si noble et si vaillant chevalier.

Peu après, les noces du duc de Touraine avec madame Valentine, fille de Galeas Visconti, seigneur de Milan, furent célébrées en grande pompe à Melun.

Mais la plus magnifique fête, ce fut l'entrée de la reine à Paris. Depuis quatre années qu'elle était mariée, elle y était souvent venue. Le roi voulut qu'elle fût enfin reçue en grande solennité, et jamais jusqu'à ce

[1] Le Religieux de St.-Denis. — [2] Chronique en vers.

jour on n'avait rien vu de si beau que cette cérémonie.

La reine partit de Saint-Denis en litière, accompagnée de la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berri, la duchesse de Bar, la comtesse de Nevers, la dame de Coucy, chacune dans sa litière, et de la duchesse de Touraine, montée sur un beau palefroi. Devant la litière, marchaient à cheval le duc de Touraine et le duc de Bourbon; aux deux côtés le duc de Bourgogne et le duc de Berri; en arrière le comte d'Ostrenant et le sire Henri de Navarre. Chaque litière des dames qui suivaient la reine, était aussi escortée de chevaliers. Le sire Henri de Bar et le sire Guillaume de Namur étaient auprès de la duchesse de Bourgogne. En sortant de Saint-Denis, la route était bordée de douze cents bourgeois de Paris, à cheval, et vêtus de robes rouges et vertes. Après que le cortége eut traversé la foule qui se pressait sur la route, il arriva à la porte Saint-Denis; on avait arrangé là un ciel et des nuages remplis de petits enfans représentant les anges; parmi eux Notre-Dame tenant dans ses

bras le petit enfant Jésus, qui s'amusait avec un moulinet fait d'une noix creuse. Un soleil d'or portant les armes de France et de Bavière, brillait dans ce ciel, et les anges chantaient mélodieusement.

Dans la rue Saint-Denis, on avait établi une fontaine sous un reposoir d'azur aux fleurs de lis, dont les colonnes portaient les armoiries des plus nobles seigneurs de France. La fontaine était entourée de belles jeunes filles bien parées, avec de beaux chapeaux de drap d'or. Elles chantaient et offraient, dans des coupes de vermeil, l'hyppocras et les douces liqueurs qui coulaient de la fontaine.

Plus loin, devant le couvent de la Trinité, était un grand échafaud où était représentée une forteresse. On voyait auprès le roi Saladin et ses Sarrasins; et de l'autre côté le roi Richard Cœur-de-Lion avec ses chevaliers portant leurs écussons, tels qu'ils les avaient eus à la croisade. Le roi de France était figuré là sur son trône, entouré des douze pairs de son royaume, chacun avec ses armoiries. Le roi Richard s'approcha de

lui respectueusement, lui demanda la permission d'aller combattre le roi Saladin; et l'on vit alors la représentation d'une belle bataille.

A la seconde porte Saint-Denis, qui long-temps après fut démolie par ordre de François Ier, il y avait encore un ciel plus riche que le premier, avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Des enfans de chœur, vêtus en anges, chantaient, et tout-à-coup, lorsque la reine passa, il y en eut deux qui descendirent par mécanique et posèrent une couronne d'or sur sa tête, en chantant :

Noble dame des fleurs de lys,
Soyez reine du paradis
De France, de ce beau pays.
Nous retournons en paradis.

Toute la rue Saint-Denis était couverte et tapissée de draps de camelot, d'étoffes de soie, et de belles tapisseries représentant les personnages de diverses histoires.

Au Châtelet, on avait fait un parc planté d'arbres, où se jouaient des lièvres, des lapins et des oiseaux; dans ce parc était un château

avec ses tours, dont chaque créneau était gardé par un homme d'armes. Sur la terrasse était le lit de justice du roi, où siégeait madame Sainte-Anne. Alors sortit du bois, un grand cerf blanc qui remuait la tête et tournait les yeux; c'était pour rappeler la devise du roi. Un aigle et un lion s'avancèrent pour attaquer le cerf, mais il prit le glaive de justice sur le lit pour se défendre, et douze jeunes filles, l'épée à la main, vinrent aussi le protéger. Les mécaniques de tous ces animaux étaient, au dire de chacun, très-habilement faites.

Le grand pont Notre-Dame était couvert et tapissé plus magnifiquement encore que la rue Saint-Denis. Lorsque la reine fut au milieu, un Gênois, homme très-adroit, descendit tout-à-coup du haut des tours de Notre-Dame, en voltigeant sur une corde tendue, et portant deux flambeaux allumés. Enfin le cortége arriva à l'église de Notre-Dame. L'évêque de Paris avec tout son clergé était venu recevoir la reine; les ducs de Bourgogne, de Berri, de Touraine et de Bourbon l'aidèrent à descendre de litière.

Elle fut aussi couronnée par eux, et après avoir fait de magnifiques offrandes à l'église, elle fut ramenée au palais, à la lueur de plus de cinq cents flambeaux.

Le matin de cette cérémonie, le roi avait dit au sire de Savoisy, son chambellan : « Je te prie, prends un bon cheval, je monterai derrière toi. Nous » nous habillerons de façon à n'être pas » connus, et nous irons voir l'arrivée de » ma femme. » Savoisy n'en voulait rien faire, mais le roi en avait une telle volonté, qu'il fallut céder. Il s'en alla donc au travers de la foule, et reçut des huissiers de bons coups de baguette, pour avoir voulu approcher le cortége de trop près. Le soir, il en fit de plaisans contes à la reine et aux dames.

Le lendemain, il y eut un banquet splendide au palais sur la table de marbre. Le roi était en habits royaux, avec son manteau écarlate doublé d'hermine, et la couronne en tête. La reine était aussi en grand appareil. A leur table étaient assis les évêques de Noyon et de Langres, l'archevêque de Rouen,

le roi d'Arménie[1], qui pour lors était en France, les duchesses de Bourgogne, de Berri et de Touraine, la comtesse de Nevers, mademoiselle de Bar, madame de Coucy, mademoiselle d'Harcourt et madame de la Tremoille. La foule du peuple, qui regardait ce festin, était si grande que la chaleur fit évanouir la reine et madame de Coucy.

Pour intermède, on avait disposé, dans la cour du palais, un château qui représentait la ville de Troie. Il était défendu par le roi Priam, son fils Hector et les princes troyens armés de toutes pièces, portant leur blason sur leurs bannières; et attaqué par les rois grecs, dont on avait aussi figuré les armoiries. Le soir, il y eut un grand bal à l'hôtel de Saint-Paul, où le roi habitait d'ordinaire. Le lendemain la ville de Paris vint offrir des présens magnifiques à la reine et à la duchesse de Touraine. Les fêtes se terminèrent par une joute où le roi parut à la tête de trente chevaliers, les premiers du royaume, qu'il avait choisis pour chevaliers du Soleil

[1] De la maison de Lusignan.

d'or. Il parut lui-même dans la lice et remporta le prix de la joute[1].

Une trève de trois années venait d'être conclue avec les Anglais ; le roi se trouvait de loisir ; il aimait le mouvement et la nouveauté, et se laissa facilement persuader par ceux de son conseil, surtout par le sire de La Rivière, qui arrivait du Languedoc, de visiter cette province et une partie de son royaume. Il devenait pressant de mettre ordre aux horribles exactions du duc de Berri. Des plaintes arrivaient de tous côtés. Un religieux de l'ordre de Saint-Bernard était courageusement venu de Toulouse raconter au conseil du roi comment les choses se passaient loin de ses yeux. On disait que plus de quarante mille familles avaient déjà quitté le pays pour aller s'établir en Arragon ou dans le royaume de Provence [2]. Le pape d'Avignon désirait beaucoup depuis long-temps voir le roi, et aviser aux moyens de ranger toute la chrétienté sous le même pontife. Enfin le roi avait envie de connaître

[1] Froissart. — Le Religieux de St.-Denis. — Juvénal.

[2] Le Religieux de St.-Denis. — Juvénal.

ce fameux comte de Foix, qui passait pour le prince le plus sage, le plus courtois, le plus riche, le plus économe à la fois et le plus magnifique de son temps. Déjà parvenu à la vieillesse, il avait toujours été proposé pour modèle aux princes et aux chevaliers, tant il avait su se faire redouter et estimer [1]. C'était aussi un grand ami des gens savans et surtout de ceux qui faisaient des romans, des chansons et des poésies. Après le gouvernement de son état, où il était le plus habile et le plus réglé de tous les seigneurs, son occupation favorite était la chasse, et sur le soir, la conversation des clercs, le récit de toutes les nouvelles de la chrétienté et la lecture des livres. Lui-même en faisait. Il avait récemment envoyé au duc de Bourgogne un beau Traité de la chasse orné de peintures, et copié de l'écriture la mieux formée [2].

Le roi résolut en même temps de prendre sa route par la Bourgogne, et de visiter à Dijon le Duc son oncle. C'était une grande

[1] Froissart.

[2] Le manuscrit est à la Bibliothèque du Roi.

occasion de fête et de magnificence. Le Duc n'était pas homme à la négliger. Il commença sur-le-champ ses préparatifs. Le clos des religieux de Saint-Étienne fut disposé pour les joutes. On en abattit les murs, on en coupa les arbres en payant cinq cents francs de dommages au couvent; on y éleva des échafauds et des tribunes autour de la lice. Le Duc acheta une quantité énorme de velours et de satin rouge et blanc pour habiller tous ses chevaliers, et de draps d'or et d'argent pour le manteau des dames. Le roi partit de Paris vers la Saint-Michel 1389. Le Duc alla au-devant de lui jusqu'à Châtillon-sur-Seine, avec son fils le comte de Nevers et toute sa suite. Ce fut le 7 février 1390 que le roi fit son entrée à Dijon. Le duc de Touraine, le duc de Bourbon, le seigneur de Coucy étaient de ce voyage solennel. Le Duc et la duchesse leur firent à tous, ainsi qu'au roi, des présens somptueux de chevaux, de bijoux, d'orfévrerie et de pierres précieuses. Le séjour à Dijon fut de plus d'une semaine; durant ce temps ce ne fut que danses, festins, concerts, joutes et di-

vertissemens de toute espèce. Les chevaliers de tous les États de Bourgogne, de Savoie et des pays voisins, étaient venus prendre part à ces fêtes [1]; et les dames et les demoiselles s'efforçaient de plaire au jeune roi, à son frère le duc de Touraine, qui était le plus aimable prince, et au sire de Coucy, modèle de toute chevalerie [2].

Le roi prit ensuite la route de Lyon pour se rendre à Avignon; cependant il se logea d'abord à Villeneuve, de l'autre côté du Rhône, sur terre de France. Peu après arriva le duc de Bourgogne, qui s'était empressé de suivre son neveu, et s'était embarqué à Lyon sur le Rhône. Pour le duc de Berri, il était déjà arrivé. La visite au pape fut solennelle. Il accueillit avec grande amitié le roi et ses oncles; il avait de bonnes raisons pour cela, car la France était le seul des grands royaumes de la chrétienté qui soutînt le pape d'Avignon. Outre les indulgences, il accorda au roi, aux princes, et même au sire de Coucy la nomination à beaucoup de bénéfices; cela n'était pas trop du goût du clergé, ni

[1] Histoire de Bourgogne. — [2] Froissart.

conforme à ses droits; c'était, au contraire, une faveur pour les pauvres étudians qui s'étaient rendus savans et habiles, et qui pouvaient espérer d'être choisis par le roi. Il y eut tout aussitôt un exemple du crédit que les doctes gens avaient auprès du conseil. Ferry Cassinel, docteur de l'Université de Paris, et depuis peu évêque d'Auxerre, fut nommé archevêque de Reims. Son plus beau titre de gloire était une grande querelle qu'il venait de soutenir contre les dominicains. Il avait fait condamner par le pape un de leurs docteurs, pour avoir soutenu que la sainte Vierge était née avec le péché originel. Les discordes à ce sujet avaient été si vives, que l'Université avait interdit l'enseignement aux dominicains.

Le jeune roi de Sicile était aussi à Avignon avec sa mère; le pape le couronna. Ce fut encore un motif de réjouissances. D'autres seigneurs, comme par exemple le comte de Savoie et le comte de Genève, étaient venus voir le roi. Nonobstant qu'on fût chez le pape et au milieu des cardinaux, on ne pouvait se priver de divertissemens.

Chaque jour on dansait, on chantait, on s'amusait avec les dames et les demoiselles d'Avignon [1].

Quand le roi voulut partir et entrer en Languedoc, ses oncles comptaient bien le suivre; c'était toujours pour eux un grand chagrin de n'être plus de rien dans le gouvernement; mais il prit congé d'eux, et leur dit que pour cette fois il n'avait pas besoin de leurs services. En effet, pendant son séjour à Villeneuve, il avait su de plus près en quel déplorable état avait été mis le beau et riche pays de Languedoc. On disait au roi : « Ah ! Sire, le duc d'Anjou et puis le duc de » Berri ont pillé et dévasté cette contrée. » Dans ce canton, et jusqu'à Nîmes et Mont- » pellier, il y a encore quelque richesse; » Il s'y fait du commerce, et les habitans » s'enrichissent par terre et par mer. Mais plus » vous irez, plus vous trouverez de misère ; » dans les sénéchaussées de Carcassonne et » de Toulouse, il ne reste rien de ce qui a pu » tomber sous la main de ces deux ducs. Ils » n'y ont rien laissé; vous allez voir les gens

[1] Froissart.

» si pauvres, que ceux qui autrefois passaient
» pour riches, n'ont plus de quoi faire tra-
» vailler leurs vignes ou labourer leurs
» terres. C'était cinq ou six tailles par an;
» l'une n'était pas payée que l'autre com-
» mençait. C'était tantôt le dixième, puis le
» quart, et jusqu'au tiers, et quelquefois le
» tout. Enfin les seigneurs vos oncles ont bien
» levé trois millions d'or depuis Villeneuve
» jusqu'à Toulouse. Après le départ du duc
» d'Anjou, le duc de Berri trouva le pays
» encore assez abondant, car celui-là ne
» prenait que sur ceux qui pouvaient payer.
» Mais celui-ci est le plus avide des hommes.
» N'importe comment l'argent lui arrive,
» pourvu qu'il l'ait. Aussi n'a-t-il épargné
» personne...... Et comment a-t-il employé
» cette finance? Aussi mal que le font tant
» de seigneurs du temps passé et d'à-pré-
» sent [1]. » Tous ces discours avaient tou-
ché le roi; il voulait faire justice, et son
conseil l'y portait beaucoup. Il avait d'abord
chargé l'archevêque de Reims et les sei-
gneurs de Chevreuse et d'Estouteville de faire

[1] Froissart.

une enquête sur les exactions qui avaient ruiné le Languedoc. Ce fut alors que le prélat mourut presque subitement. Chacun pensa qu'il était empoisonné. Les uns croyaient que c'était parce qu'on craignait son zèle dans la commission dont on l'avait chargé ; plus généralement on attribuait sa mort aux dominicains, tant ils avaient une violente haine contre lui [1].

Le roi avait la ferme résolution de soulager ces malheureuses provinces, et c'est pour cela qu'il ne voulait point que ses conseillers fussent gênés et effrayés par la présence des princes. Le duc de Bourgogne ne laissa point paraître son dépit devant le roi; mais quand il fut avec le duc de Berri, il lui dit : « Hé bien! voilà le roi qui » va visiter le Languedoc pour faire une en- » quête sur ceux qui l'ont gouverné. Le » voilà qui va traiter avec le comte de Foix, » le plus orgueilleux seigneur qu'il y ait, et » qui ne s'est jamais soucié d'aucun roi de » la chrétienté. Il n'emmène pour tout con- » seil que La Rivière, Le Mercier, Montaigu

[1] Le Religieux de St.-Denis. — Reg. du parlement.

» et Le Bègue de Vilaine. Que dites-vous de
» cela, mon frère? — Le roi notre neveu
» est jeune, répondit le duc de Berri, et il
» prend pour conseillers des hommes bien
» nouveaux; s'il les croit, il sera trompé, et
» cela finira mal, vous le verrez. Quant à
» présent, il nous faut le supporter. Un temps
» viendra où nous en ferons repentir tous
» ces conseillers et le roi lui-même. Par Dieu!
» qu'ils fassent ce qu'ils voudront : nous re-
» tournerons en nos états. Nous n'en sommes
» pas moins les deux plus grands du royaume,
» et tant que nous serons ensemble, personne
» ne peut rien faire contre nous. »

Le duc de Berri revint donc dans son apanage d'Auvergne, et le duc de Bourgogne à Dijon, où il reprit le soin de quelques affaires qu'il avait entamées avant le voyage du roi. La plus importante était l'achat du comté de Charolais, fief relevant du duché de Bourgogne, et que possédait Bernard, comte d'Armagnac. Ce domaine était d'une grande étendue, et sa possession devait accroître beaucoup la richesse et la puissance du Duc. La vente en fut faite

moyennant soixante mille francs d'or, et le duc Albert de Bavière consentit que la moitié de la dot de la duchesse d'Ostrenant, qui était restée déposée dans le trésor de Notre-Dame à Cambray, reçût cet emploi et ce gage. Les États eurent encore à s'occuper des moyens de payer les dettes du Duc. Comme il en avait contracté hors du duché, et que les États ne regardaient pas que celles-là fussent relatives aux intérêts de la Bourgogne, il fut stipulé que la plus grande partie du subside serait directement payée aux créanciers du duché.

A peu près vers cette époque, un des plus puissans seigneurs de la Bourgogne, Jean de Châlons, ayant fait tuer un des sergens du Duc, fut pris par ses ordres à Conflans près de Paris. Le Duc l'y fit arrêter par Guillaume de la Trémoille, Philippe de Bar et plusieurs autres de ses chevaliers, qui le conduisirent en prison au château de Lille. De-là il fut transféré en Bourgogne, et la duchesse, d'après les lettres du Duc qui était en Flandre, fit assembler, à deux reprises, un grand conseil formé de chevaliers, d'ec-

clésiastiques, et des baillifs des principales villes et territoires de Bourgogne. On informa au sujet de ce meurtre et de quelques autres accusations dirigées contre Jean de Châlons. Par suite de ces informations, le châtelain de Jougne fut sommé de livrer les agens du délit qui s'étaient réfugiés en ce château dont le sire de Châlons était seigneur. Ce châtelain s'y refusa, prétendant que Jougne était un fief direct de l'Empire.

Cependant les premiers seigneurs de la Bourgogne s'intéressaient à Jean de Châlons, et se rendaient caution pour lui. Le duc de Berri se joignait à eux. D'un autre côté, le procureur du duc de Bourgogne demandait justice, et poursuivait le jugement du coupable. Le Duc, embarrassé, se fit apporter les pièces de la procédure commencée; prenant en considération les longs services de la maison de Châlons, il commua la peine criminelle en peine civile: ce qui était en ce temps-là fort en usage, surtout lorsque les princes avaient besoin d'argent. Il confisqua donc une part des biens de Jean de Châlons, et ordonna que les bar-

rières et les portes des châteaux qu'on lui laissait, fussent abattues et rasées. Il fut aussi enjoint au coupable de fonder sur le lieu du meurtre une chapelle, dont le bénéfice serait à la collation du Duc.

Le duc de Bourgogne obtint du roi, dans le même temps, qu'en cas de mort de sa femme, le gouvernement des états qui provenaient d'elle, lui serait dévolu, à l'exclusion de ses enfans [1].

Quelques mois après que le roi fut revenu de son voyage de Languedoc, les Gênois lui envoyèrent une ambassade pour implorer son secours et celui des chevaliers français, contre les Sarrasins de la côte d'Afrique, dont les vaisseaux venaient sans cesse troubler le commerce sur les côtes d'Italie. Ils faisaient même souvent des courses dans les terres et les dévastaient. Les îles de Corse, de Sardaigne, de Mayorque, d'Elbe, de Monte-Christo, de Pianosa, étaient toujours en proie à leurs ravages; et tout le négoce des Chrétiens, dans la mer Méditerranée, ne pouvait plus se faire en sûreté. Les Gênois,

[1] Histoire de Bourgogne.

voyant que la France et l'Angleterre étaient en paix pour trois ans, pensèrent que c'était une entreprise digne des chevaliers des deux nations, de venir punir l'insolence de ces infidèles. Ils offraient de prêter leurs vaisseaux pour le passage, et de fournir les vivres et provisions de toute espèce. Cette proposition fut accueillie avec grand empressement par les chevaliers et écuyers qui cherchaient l'occasion de s'illustrer. Le duc de Touraine voulut être chef de cette croisade; il n'y avait rien en effet de si chevaleresque et si aventureux que ce jeune prince. Il était le protecteur et comme le chef de tous les jeunes gentilshommes; il ne songeait, ainsi qu'eux, qu'à trouver occasion d'acquérir de la renommée, et de porter au loin l'honneur de la France.

Mais les oncles du roi et son conseil n'y voulurent point consentir, ne trouvant pas que ce voyage convînt au premier prince de la famille royale. Ce fut le duc de Bourbon qui fut choisi, et obtint du roi la grâce de marcher ainsi sur les traces du bon roi saint Louis. Les plus nobles chevaliers du royau-

me briguèrent l'honneur de l'accompagner. Il eût même sous ses ordres le comte d'Erby, fils du duc de Lancastre, et qui, depuis, se fit roi d'Angleterre. Le sire de Coucy, l'amiral de Vienne, le sire Guy de la Tremoille, messire Philippe de Bar, le sir de Harcourt, le comte d'Eu, s'empressèrent, en bons et vrais chrétiens, d'aller combattre les Sarrasins. Ils cherchaient aussi à se distraire de la cour [1]; ils y voyaient naître tant de divisions, et pratiquer tant de choses peu honorables, que c'était un grand dégoût pour de loyaux serviteurs du roi. Le sire de la Rivière, le sire de Noviant, le connétable gouvernaient tout. Les peuples étaient abîmés d'impôts, dont personne ne voyait l'emploi; sinon que bien des gens s'enrichissaient, et qu'on faisait les plus folles dépenses. Le duc de Berri avait été ôté du gouvernement de Languedoc. Son favori Bétizac, dont il avait autorisé toutes les exactions et les pillages, avait été brûlé comme hérétique; c'était le moyen qu'on avait pris, pour que le procès ne semblât pas fait au duc de Berri

[1] Juvénal.

lui-même ; car ce prince avait autorisé toutes les rapines de Bétizac et en avait profité [1]. Il ne cherchait que l'occasion de se venger de tant d'affronts, qu'il imputait surtout au connétable. D'un autre côté, une grande jalousie commençait à s'élever entre le duc de Touraine et le duc de Bourgogne. Le frère du roi, tout riche qu'il était devenu par la dot d'un million que lui avait apportée madame Valentine, et malgré les beaux domaines qu'il avait achetés, ne pouvait s'empêcher d'envier cette grande puissance, ces richesses, cette magnificence de son oncle, qui en faisaient le plus grand du royaume. Le duc de Bourgogne regrettait de ne plus être à la tête du conseil. Il attribuait, avec raison, cette disgrâce à l'influence du duc de Touraine et de sa femme, qui savait plaire beaucoup au roi [2].

Pendant la guerre d'Afrique, il arriva encore une circonstance qui nuisit au crédit du duc de Bourgogne. Le roi d'Angleterre entendant parler de toutes les magnificences de la cour de France, et surtout de cette

[1] Froissart. — [2] Gollut.

belle fête donnée pour l'entrée de la reine, dont on avait fait tant de bruit, voulut aussi se distinguer par quelque grand divertissement. Il fit annoncer une joute, et envoya des hérauts la publier en France, en Allemagne, en Flandre, en Écosse. Quand la nouvelle en fut venue en Hainault, Guillaume, comte d'Ostrenant, gendre du duc de Bourgogne, qui était jeune, libéral, et prompt dans ses résolutions, forma le dessein d'aller se montrer à cette fête, et de voir l'Angleterre. Il en parla d'abord à son père. « Mon » cher fils, lui dit le comte Albert, vous n'a- » vez que faire en Angleterre. Vous avez » épousé la fille du duc de Bourgogne et » votre sœur a épousé son fils. Nous sommes » unis et alliés à la royale maison de France, » il ne faut pas aller chercher d'autres ami- » tiés et d'autres alliances. » Le jeune comte insista : « Vous êtes votre maître, ajouta » son père, faites ce que vous voudrez; » mais il vaudrait mieux pour le bien de la » paix n'y point aller [1]. » Le comte d'Ostrenant partit ; il parut avec grand éclat

[1] Froissart.

dans cette joute, et remporta le prix qui fut décerné par les dames. Le roi et la reine d'Angleterre lui firent le plus grand accueil, et, pour l'honorer davantage, lui offrirent l'ordre de la jarretière. Après quelque hésitation, il l'accepta et eut grand tort. Tous les chevaliers français, qui étaient venus aux fêtes, commencèrent à dire qu'en prenant les couleurs et la devise du roi d'Angleterre, il faisait bien voir qu'il n'avait pas le cœur français; que c'était folie à lui de reconnaître ainsi l'amitié que lui témoignaient le roi de France et le duc de Touraine, et qu'il tarderait peu à s'en repentir. On ajoutait que celui qui recevait le ruban de la jarretière, prêtait serment au roi d'Angleterre de ne jamais faire la guerre contre lui; que c'était se faire son homme; et beaucoup d'autres propos qui n'avaient pas grande vérité. Toutefois, lorsque le roi le sut, il en pensa de même, et fut très-courroucé. « Qu'il » vienne maintenant, disait-il, me prier de » donner à son frère l'évêché de Cambray ! » Tous ces gens du Hainault sont présomp- » tueux et pleins d'orgueil; ils ont toujours

» mieux aimé l'Angleterre que la France.
» Je veux qu'il vienne me faire hommage
» de son comté d'Ostrenant, ou bien je le
» réunirai au royaume. » Le conseil du roi fut de cet avis, et le duc de Bourgogne, malgré le chagrin qu'il en ressentait, ne pouvait s'y opposer. Le comte d'Ostrenant, recevant des lettres et des ordres si durs du roi de France, vit bien qu'il s'était mis en fâcheuse situation. Personne ne pouvait terminer cette affaire que le duc de Bourgogne. On parlait déjà de faire la guerre en Hainault. Le connétable et le sire de Coucy qui revenait de la croisade, étaient assez de cette opinion; mais le sire de Noviant et le sire de la Rivière se montraient plus sages. Le comte d'Ostrenant suivit le conseil de son beau-père: il vint à Paris faire hommage du comté de Hainault, et se réconcilia ainsi avec la France [1].

Cependant la croisade n'avait guère duré; après avoir assiégé Tunis, on avait traité avec les Sarrasins; ils avaient payé une forte somme et promis de ne plus troubler le com-

[1] Froissart.—Le Relig. de St.-Denis.

merce des Chrétiens. Comme les maladies et la chaleur faisaient mourir chaque jour beaucoup d'hommes d'armes, on s'était contenté de ce petit avantage. Cette entreprise avait remis le roi et le duc de Touraine en goût de faire la guerre aux infidèles, et d'illustrer la foi chrétienne. « Si nous pouvions, » disait le roi, avoir une bonne et longue paix » avec les Anglais, si nous avions remis l'u» nité dans l'Église, nous acquitterions le » vœu de notre aïeul le roi Jean, et de son » père Philippe, qui tous deux avaient pris la » croix, et promis d'aller dans la Terre» Sainte. » Voyant l'impatience qu'avait le roi d'employer sa jeunesse à quelque guerre, on lui conseilla de songer d'abord à rétablir la paix en l'église romaine. Le sire de la Rivière, et aussi, disait-on, le sire de la Tremoille, grands amis du pape Clément, se servaient de leur crédit pour résoudre le roi et le Duc à passer en Italie afin de chasser à main armée le pape Urbain. Ils représentaient que cette entreprise était glorieuse et facile. Il vint encore un hermite qui voulait parler au roi, et lui ordonner de la part de

Dieu de faire cesser le schisme ; mais pour celui-là, il ne vit pas le roi en personne [1].

Le projet de descendre en Italie fut donc arrêté ; on devait partir vers le mois de mars 1391, avec une armée nombreuse ; le roi et son frère auraient eu sous leurs ordres quatre mille lances ; les ducs de Bourgogne et de Berri, chacun deux mille ; le Connétable, deux mille; le duc de Bourbon, mille ; le sire de Saint Pol et le sire de Coucy, mille [2]. Les hommes d'armes devaient recevoir d'avance trois mois de leur paie. Il fallut donc imposer de nouvelles tailles. Ce motif fit oublier une circonstance qui, quelques mois plus tôt, avait empêché de les demander ; tandis que le conseil du roi était assemblé à Saint-Germain pour ordonner des taxes, il était survenu un si effroyable tonnerre, et l'orage avait fait tant de ravages dans la forêt, qu'on avait jugé que la volonté du ciel était contre cette exaction, dont les peuples murmuraient de plus en plus [3].

[1] Juvénal. — [2] Froissart.

[3] Juvénal. — Le Relig. de St.-Denis.

Il en advint de celle-là comme de tant d'autres. Elle fut payée sans servir en rien à l'avantage commun, ni à l'honneur de la France. La grande expédition en Italie s'en alla au néant, ainsi qu'il arrivait souvent des volontés absolues du roi, contre lesquelles personne ne pouvait rien dans le premier moment, et qui tombaient d'elles-mêmes ensuite[1].

D'ailleurs, le conseil du roi était divisé sur ce point, comme sur tous les autres. Si l'on eût fait la guerre d'Italie, il eût fallu que le roi acceptât l'alliance des Florentins, qui, pour lors, faisaient la guerre au seigneur de Milan et au pape ; ils étaient même venus implorer le secours de la France, offrant de reconnaître le roi pour leur seigneur. Mais le duc de Touraine avait épousé la fille du seigneur de Milan ; elle-même avait du crédit sur le roi[2] ; tous deux s'opposaient à la guerre d'Italie, sans cependant heurter trop ouvertement les idées du roi.

Bientôt après, le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon se rangèrent eux-mêmes à cet avis, et le motif en fut si raisonnable,

[1] Juvénal. — [2] Froissart.

que les partisans du pape d'Avignon n'osèrent plus s'y opposer, quelque chagrin qu'ils en eussent. Le roi d'Angleterre venait en effet d'envoyer une ambassade solennelle pour proposer que de nouveaux pourparlers fussent repris, afin d'arriver à la conclusion d'une paix durable. Il annonçait que ses oncles eux-mêmes, les ducs de Glocestre et de Lancastre, se rendraient à Amiens pour y conférer avec le conseil du roi de France, et en sa présence s'il le jugeait à propos. De telles offres ne pouvaient être repoussées, d'autant que la paix entre la Castille et l'Angleterre venait d'être conclue et scellée par le mariage de l'infant de Castille avec la fille du duc de Lancastre.

On renonça donc au voyage d'Italie; alors les Florentins se bornèrent à appeler à leur aide le comte d'Armagnac, beau-frère de Charles Visconti, dont le père avait été dépouillé de la seigneurie de Milan par Galeas, père de la duchesse de Touraine. Cette entreprise, bien qu'elle ne se fît plus au nom du roi, pouvait être utile à la France. D'ailleurs le comte d'Armagnac s'enga-

geait à prendre à sa solde, et à emmener hors du royaume les compagnies qui dévastaient toujours l'Auvergne, le Limousin, le Rouergue, le Quercy et le Haut-Languedoc, où elles avaient encore maintes forteresses pour refuge et pour garnison. Le duc de Bourgogne, et surtout le duc de Berri grand partisan du pape Clément, favorisèrent ce projet, tout en affectant de le désapprouver, à cause du grand crédit de la duchesse de Touraine[1]. Malgré les efforts de cette princesse, on ordonna la levée d'une taille de deux cent mille francs dans les provinces que désolaient les compagnies; moyennant cette somme elles quittèrent le pays pour suivre le comte d'Armagnac; les ducs de Bourgogne et de Berri consentirent même à leur accorder le passage dans leurs états, tout fâcheux qu'était ce passage. La duchesse de Touraine continua de mettre autant d'obstacles qu'elle put à cette entreprise. Elle donnait avis à son père de tout ce qui se préparait. Cependant le comte d'Armagnac passa heureusement les montagnes et

[1] Froissart.

vint mettre le siége devant Alexandrie; ce vaillant chevalier y périt bientôt après, en tombant dans une embuscade, et rien ne fut fait pour continuer son entreprise. Le seigneur de Milan, afin de se débarrasser des compagnies, se hâta de leur donner un florin par homme à condition de quitter le pays. Pour lors, elles se répandirent en Savoye et en Dauphiné, où elles commirent leurs ravages accoutumés. Toutefois des ordres avaient été donnés de garder, contre ces bandits, les passages des montagnes et des rivières, et il en périt un grand nombre de la main des habitans, ou par le froid et la faim. Ainsi finirent ces bandes, qui depuis ne surent plus se réunir; il n'y eut que celle d'Aimery de Severac, qui fut mieux avisée. Elle surprit une troupe de gentilshommes dauphinois, qui s'étaient armés pour l'exterminer; l'évêque de Valence, le prince d'Orange, le comte de Valentinois furent faits prisonniers. Aimery de Severac les mit à rançon, obtint son libre passage, et ramena sa bande au pays d'Armagnac. Cette déconvenue des gentilshommes du Dauphiné les couvrit de

beaucoup de honte. Lorsque la nouvelle en arriva au duc de Bourgogne, il ne put s'empêcher de dire : « Je voudrais qu'ils fussent » tous perdus pour avoir eu si peu d'honneur » et de courage. Il valait mieux périr que de » souffrir une telle infamie[1]. »

En attendant les pourparlers d'Amiens, les affaires du duc de Bretagne commencèrent à occuper de nouveau le conseil du roi; les discordes n'étaient pas moindres à ce sujet que pour tout le reste. Le duc de Bretagne et le connétable se haïssaient plus que jamais. Le premier se sentait appuyé par les oncles du roi et surtout par le duc de Bourgogne, qui était devenu, ainsi que le duc de Berri, grand ennemi du connétable. La duchesse de Bourgogne avait été la première cause de cette haine. C'était une femme d'un caractère décidé et d'une volonté ferme ; elle était nièce du duc de Bretagne; comme elle haïssait tout ce que son père avait haï, et qu'elle aimait tout ce qu'il avait aimé, elle portait une vive affection à son oncle; en effet le comte de Flandre

[1] Le Religieux de St.-Denis.

avait toujours eu pour lui une amitié fraternelle, et l'avait secouru et consolé dans tous ses revers. Or, madame de Bourgogne était dame au logis ; son mari aurait craint de la contredire, car elle lui avait apporté de grands héritages et donné de beaux enfans. Elle s'était prise d'une furieuse haine contre le connétable, et en conséquence, le Duc l'avait aussi de plus en plus en aversion[1]. Le duc de Bretagne, se sachant soutenu par un si puissant prince, ne faisait aucun compte du mauvais vouloir du roi, de son conseil, et de presque tous les seigneurs de France, et il allait son chemin sans nulle inquiétude. Ainsi, il n'avait rien accompli de ce qu'avait prescrit la sentence du roi, ni de ce qu'il avait promis en réparation de l'injure faite au connétable. Ainsi, lorsque le roi l'avait invité à se joindre avec ses hommes d'armes à l'armée qui devait aller en Italie, il s'était publiquement raillé de cette entreprise, et il continuait à ne point reconnaître l'autorité du pape d'Avignon. Ainsi, il continuait à battre de la monnaie d'or et d'argent,

[1] Froissart. — Gollut.

tandis qu'il n'était permis à un vassal, que de frapper de la monnaie de cuivre ; ses officiers de justice ne reconnaissaient pas la juridiction du parlement de Paris; il allait même jusqu'à recevoir un serment absolu de ses vassaux, sans réserve de la suzeraineté du roi. Le roi était donc fort animé contre lui. Il s'irritait de cet esprit de rébellion et de ce manque de foi. Le connétable, de son côté, se plaignait sans cesse, et se faisant lui-même justice à main armée, il excitait de grands troubles en Bretagne. Son parti dans les conseils du roi était nombreux, et, pour le moment, il y était plus puissant que personne. Les grands et loyaux services qu'il avait rendus à la France, sous le règne du roi et du temps de son père, lui avaient mérité la confiance et l'affection de tous les seigneurs et du roi; il était surtout très-aimé du duc de Touraine[1].

Néanmoins le roi et son frère témoignaient, en même temps, la plus grande faveur à un ennemi du connétable. C'était messire Pierre de Craon, parent du duc de Bretagne, homme

[1] Froissart.

fort avisé et habile. Déjà il avait eu toute l'amitié du duc d'Anjou, qui, lors de son entreprise sur Naples, lui avait confié la plus grande part de ses trésors. On avait dit alors que le sire de Craon, par négligence ou avidité, avait laissé son maître manquer de ressources et d'argent dans le moment le plus décisif, et par là avait indignement causé sa perte. Il s'était d'abord dérobé par la fuite aux vengeances qu'il avait encourues ; la duchesse d'Anjou le poursuivait encore pour restitution des sommes qu'elle l'accusait d'avoir gardées. On la croyait d'autant plus fondée dans sa plainte qu'il tenait un grand état et passait pour avoir d'immenses trésors. Il s'était fort insinué par son esprit et son adresse dans les bonnes grâces du roi, et surtout du duc de Touraine; ce prince l'aimait au point de ne le jamais quitter, de le mener partout avec lui, de le mettre dans tous ses secrets, et même de porter souvent des habits pareils aux siens. Or Clisson avait marié sa fille au comte de Penthièvre, frère de la duchesse d'Anjou ; il savait donc mieux que personne les méfaits du sire de

Craon. Souvent il y avait eu des paroles entr'eux, et le connétable le traitait toujours d'une façon très-hautaine. Ainsi outre l'amitié et la parenté du sire de Craon avec le duc de Bretagne, il y avait de grands motifs de haine entre lui et le connétable ; il entretenait une correspondance secrète avec le duc de Bretagne, l'informant de tout ce qui se passait à la Cour [1].

Une aventure vint tout-à-coup changer en une furieuse colère, le grand amour du duc de Touraine pour le sire de Craon. Le prince était pour lors beau, jeune et amoureux. Les dames et les demoiselles lui plaisaient facilement, et il menait joyeuse vie. Il aimait ardemment une belle demoiselle de Paris, et lui avait offert jusqu'à mille couronnes d'or pour avoir ses bonnes grâces. Comme il ne cachait rien au sire de Craon, il l'avait mené chez cette demoiselle. Craon commit la trahison de tout raconter à la duchesse de Touraine. Elle manda la jeune dame, et lui dit avec colère : « Comment ! vous voulez donc m'enlever Monseigneur ? » La

[1] Froissart. — Le Relig. de St.-Denis.

pauvre demoiselle, toute effrayée, répondit en pleurant : « Nenny, madame, à dieu ne » plaise; je n'oserais seulement pas y pen- » ser. — C'est vrai, reprit la duchesse, » je sais tout, et suis bien informée ; Mon- » seigneur vous aime, et vous l'aimez. La » chose va même si loin, qu'il vous a pro- » mis mille couronnes d'or. Mais vous avez » refusé, et vous avez fait sagement. Je vous » pardonne pour cette fois, et vous défends, » si vous tenez à la vie, d'avoir désormais » nul entretien avec Monseigneur. Donnez- » lui congé. »

Lorsque, sans rien savoir de cela, le duc de Touraine revint chez la jeune demoiselle, elle s'enfuit, et ne lui montra plus aucun signe d'amour. Le prince voulut savoir ce que signifiait ce changement ; elle lui répondit en pleurant. : « Ah! Monseigneur, » vous m'avez trahie auprès de madame de » Touraine, et vous lui avez tout dit, ou » quelque autre a tout révélé. Songez à qui » vous vous êtes confié. Madame de Touraine » m'a fait un grand effroi, et j'ai promis, » j'ai juré de ne plus avoir, à l'avenir, d'en-

» tretien avec vous. Je ne veux pas exciter
» sa jalousie. — Ma belle dame, dit le
» Duc, je vous jure que j'aimerais mieux
» avoir perdu cent mille francs, que vous
» avoir trahie. Puisque vous l'avez promis,
» tenez votre parole. Mais quoi qu'il m'en
» coûte, je saurai la vérité, et découvrirai
» qui a révélé nos secrets. »

Le duc de Touraine revint souper chez sa femme, et jamais ne lui montra tant d'amour que ce soir-là ; si bien qu'à force de douces paroles, il se fit dire que c'était de messire Pierre de Craon, qu'elle savait tout.

Le lendemain matin, il monta à cheval, et vint au Louvre ; il trouva le roi allant à la messe. Le roi, qui aimait beaucoup son frère, s'aperçut qu'il avait du chagrin. « Mon cher
» frère, dit-il, qu'avez-vous ? vous parais-
» sez troublé. — Il y a bien sujet, répondit
» le duc de Touraine. — Eh bien ! quoi ? re-
» prit le roi, je veux le savoir. » Alors le duc de Touraine lui raconta tout de point en point, ajoutant que déjà le sire de Craon lui avait fort déplu en lui reprochant le goût qu'il avait pour la nécromancie et les faiseurs de

sortiléges.[1] « A l'entendre, disait-il, ne croi-
» rait-on pas que je me suis fait sorcier ? Par
» la foi que je vous dois, Monseigneur, sans
» le respect que j'ai pour vous, je le ferais
» tuer. Vous ne ferez pas cela, répondit le
» roi, mais nous lui enverrons dire par nos
» gens, que nous n'avons plus besoin de ses
» services, et qu'il ait à quitter notre hôtel;
» vous le chasserez aussi du vôtre[2]. »

Au même jour, le sire de la Rivière et le sire de Noviant de la part du roi, et de la part du duc de Touraine le sire de Beuil et le sénéchal de Touraine, signifièrent à messire Pierre de Craon de se retirer, sans lui dire aucun motif. Il demanda à revoir le duc de Touraine, mais on lui dit que ni le roi ni le duc ne voulaient plus entendre parler de lui. Honteux et dépité d'être ainsi licencié et chassé, il ne pouvait deviner pourquoi, et se retira d'abord à son château de Sablé, près du Mans. Puis il alla confier ses chagrins au duc de Bretagne; celui-ci lui persuada que l'affront venait du connétable, et que le coup était parti de là. Alors ils demeurè-

[1] Juvénal. — Le Relig. de St.-Denis. — [2] Froissart.

rent l'un avec l'autre, s'entretenant de leur haine commune contre le sire de Clisson. Messire Pierre de Craon n'était pas là pour contredire en rien les emportemens du duc de Bretagne, au sujet du connétable et de tout le conseil du roi de France. Il était le complaisant de toutes ses fureurs, et ne faisait que les exciter.

Pendant ce temps-là, en France, on savait peu de gré au duc de Bretagne du grand accueil qu'il faisait au sire de Craon. Pour lui, il ne se souciait guères du courroux du roi, et des menaces de son conseil, songeant seulement à bien munir ses villes et ses châteaux, et à se préparer à la guerre. Il s'obstinait à ne point reconnaître le pape Clément, et à interdire qu'on se pourvût de ses bulles. Il conférait les bénéfices par sa seule autorité, et attentait même à la juridiction des évêques. Les prélats de Bretagne se pourvoyaient vainement au parlement de Paris, ils n'en étaient pas plus avancés. Lorsque le duc était ajourné, il envoyait un procureur; mais quand l'arrêt était rendu, et que les officiers du roi venaient sommer

le duc de l'exécuter, ils ne pouvaient ni le voir, ni lui parler; les exploits et commandemens du Parlement étaient ainsi tenus pour rien en Bretagne. « Moi, disait-il, que
» j'aille à Paris comparaître en justice! Ah!
» qu'on m'y attende, je ne me presserai pas!
» j'y vins, il y a trois ans, pour avoir justice,
» et je n'en entendis pas parler. Nos seigneurs
» du Parlement la tournent comme ils veu-
» lent. Il faut qu'ils me croient bien jeune
» et bien ignorant, pour vouloir me mener
» ainsi. Je veux qu'ils sachent que si les hom-
» mes de mon duché de Bretagne n'étaient
» pas divisés, s'ils m'obéissaient, comme
» ils devraient, je donnerais tant d'affaires
» au royaume de France, que les gens dé-
» raisonnables entendraient raison, que
» ceux qui ont servi loyalement, seraient
» loyalement récompensés, et ceux qui ont
» mérité châtiment, seraient châtiés[1]. »

Tous ces discours étaient assez publics, et, comme on peut croire, il en était souvent question dans la chambre du roi. Chacun disait : « Ce duc est aussi trop présomptueux

[1] Froissart.

» et orgueilleux. Si l'on souffre de telles » opinions sur les devoirs de la noblesse de » France, le royaume sera trop affaibli. Tous » les seigneurs suivront cet exemple, et peu » à peu, la juridiction du roi se perdra. » Toutefois, il fut résolu, non sans beaucoup de débats et de brouilleries dans le conseil, apaisés enfin par le duc de Touraine, qu'avant de recourir à de violens remèdes, le duc de Bretagne serait mandé ; et que pour lui faire honneur, le roi condescendrait à venir au-devant de lui jusqu'à Tours. Il fut aussi convenu que pour ouïr ses explications, le roi formerait son conseil du duc de Bourgogne, du duc de Berri, de l'évêque d'Autun et de l'évêque de Chartres. C'était à peu près, avec les sires de Coucy et d'Etampes, les seules personnes du royaume qui fussent agréables au duc de Bretagne; encore y avait-il peu d'espérance de l'amener à ce point. Pour le décider à venir, le roi lui envoya le duc de Berri, accompagné du comte d'Etampes et de maître Yves de Noviant. Le duc de Berri s'embarqua sur la Loire; comme il approchait de Nantes, il rencon-

tra, en bateau sur la rivière, le duc de Bretagne qui venait, avec grande cérémonie, au-devant de lui. Ils firent leur entrée ensemble dans la ville. La duchesse de Bretagne s'y était rendue aussi avec ses enfans. Il y eut d'abord de grandes fêtes et de beaux présens donnés et reçus; puis le duc de Berri demanda au duc de Bretagne de convoquer son conseil et ses barons. Les envoyés exposèrent, sans nul ménagement, devant l'assemblée, les sujets de plainte du roi de France. Les barons de Bretagne, qui étaient portés pour le roi, trouvaient ses griefs assez raisonnables, mais le duc ne voulait pas les écouter; il entra même en si grande colère, qu'il voulait faire emprisonner les conseillers que le roi lui avait envoyés. Pierre de Navarre, son beau-frère, se trouvait pour lors en Bretagne; effrayé de cet emportement, il en avertit la duchesse, et lui montra les malheurs qui pourraient advenir. Le soir, quand le duc fut retiré en sa chambre, sa femme y entra; elle se jeta, en pleurant, à ses pieds avec ses enfans, le suppliant de ne point faire une telle chose, et d'écouter plus dou-

cement les représentations des ambassadeurs du roi. Enfin le duc céda, et promit de rendre réponse le lendemain à l'église. Cette réponse fut douce et raisonnable. Il promit de venir trouver le roi, mais il ne s'engagea à rien de plus, et il exigea qu'Olivier de Clisson ne parût point en sa présence[1].

Le roi, son frère, ses oncles, tous ses conseillers et principaux serviteurs se rendirent à Tours. Le duc de Bretagne tarda un peu, et l'on commençait à dire qu'il ne viendrait pas. Il n'arriva que quinze jours après le roi. Les pourparlers commencèrent, mais on ne pouvait jamais arriver à aucune conclusion. Le duc de Bretagne n'écoutait pas la raison; on lui demandait et il refusait; et ce qu'il demandait, on le lui refusait aussi. Le duc disait qu'il voulait bien servir le roi aux termes de son hommage de vassal et selon ses devoirs. « Mais puisque vous êtes » l'homme du roi de France, pourquoi re- » fusez-vous de lui obéir, répliquait-on? » — En quoi donc suis-je rebelle? reprenait- » il.—Vous ne reconnaissez pas, alléguait-

[1] Froissart. — Le Religieux de St.-Denis.

» on d'abord, le pape d'Avignon, que le roi » honore comme le vrai pontife. Vous vous » refusez à ses commandemens. Ses bulles » ne sont rien pour vous; vous conférez, de » pleine autorité, les bénéfices de Bretagne. » C'est offenser la majesté royale, et pécher » en esprit et en conscience. — Pour ma » conscience, répliquait le duc, Dieu seul » en est juge, et personne n'a le droit d'en » parler : quant à ces deux papes, j'étais » chez mon cousin le comte de Flandre, » lorsque Urbain fut élu, et il nous signifia » qu'il venait d'être créé pape par la grâce » de Dieu et l'inspiration du Saint-Esprit : » nous y accédâmes. Comment peut-on dé- » faire cela? il me semble que c'est chose » établie; d'ailleurs, je ne suis point si absolu » et si rigoureux qu'on dit envers les clercs » de mon duché. Je les laisse, quand ils le » veulent, se munir de bulles du pape Clé- » ment; à la vérité je ne souffre pas qu'il s'en » présente qui ne soient pas de ma nation; » ceux-là, je leur refuse tout bénéfice; ils n'y » ont pas droit, et il ne serait pas juste ni rai- » sonnable, qu'ils vinssent s'engraisser de

» la substance du pays. En ce qui regarde
» le roi, Dieu me préserve d'offenser sa ma-
» jesté ; je suis son homme et son cousin, et
» le servirai de mon mieux et loyalement en
» tant que j'y suis tenu. Mais il m'est permis
» de parler contre ceux qui le conseillent
» mal. On me reproche que je suis hautain
» et rebelle aux sergens du roi, qui viennent
» signifier des exploits du parlement : ne
» sait-on pas que le fief de Bretagne est
» de si noble condition, qu'il n'y a d'au-
» tre justice souveraine que celle du duc ? Il
» tient sa cour ouverte pour rendre justice,
» il a ses officiers à lui; s'ils font tort à un
» de mes sujets ou à un étranger, c'est à
» moi de les punir et d'en faire un exemple.
» Mais c'est moi qui ai à me plaindre des
» conseils du roi : ils ne cherchent qu'à
» entretenir guerre et haine entre le roi
» et moi. Ils soutiennent mon cousin Jean
» de Blois, lui laissant porter le nom
» de Jean de Bretagne, comme s'il avait
» droit à mon héritage, au détriment de
» mon fils et de ma fille. Il n'a pas non plus
» ôté de ses armes les hermines de Bretagne ;

» cependant il avait renoncé aux droits, au
» nom et aux armes. C'est messire Olivier
» de Clisson qui l'encourage dans cette con-
» duite pour me contrarier. Tant que les
» choses seront ainsi, je n'ai aucun traité
» ni alliance à conclure avec le roi. Je ne
» lui ferai pas la guerre, car il est mon sei-
» gneur naturel; mais si par les conseils de
» la haine et de l'envie, il vient m'attaquer,
» je me défendrai : on me trouvera chez
» moi, si l'on y vient : je veux que le roi
» le sache bien [1]. »

Le connétable, qui était à Tours avec son gendre le comte de Penthièvre, et qui tenait un état plus grand et plus pompeux qu'aucun des princes, ne demeurait pas en reste, et savait bien faire valoir son droit et ses raisons auprès du roi et de son conseil. Les opinions étaient plutôt en sa faveur; le commun peuple avait pris le duc de Bretagne en telle aversion, que ses gens furent insultés, et l'écusson de ses armes souillé de boue sur sa porte [2]. Le roi donna des ordres

[1] Froissart.

[2] Le Religieux de Saint-Denis.

sévères pour le protéger, et alla lui-même le voir afin de l'apaiser.

C'était ainsi que tout s'aigrissait; on ne pouvait rien finir; le duc de Bretagne n'écoutait pas son conseil, qui voulait le maintien de la paix ; et le roi n'était pas maître du sien qui souhaitait la guerre. Elle était prête à éclater, et l'on parlait déjà de rompre les pourparlers; mais le duc de Bourgogne qui, sans se déclarer trop ouvertement, entrait assez dans les excuses et les raisons du duc de Bretagne, s'employait à tout calmer. Le duc de Berri haïssait, plus encore que son frère, le connétable, le sire de Noviant, le sire de Montaigu, le sire de Vilaine et tous ces gens de la chambre du roi. Il ne cherchait qu'une occasion de se venger des affronts du voyage de Languedoc, et soutenait aussi en dessous le duc de Bretagne. Les deux princes trouvèrent peu à peu moyen de ranger de leur avis plusieurs des seigneurs, qui se trouvaient auprès du roi, comme le sire de Coucy, le comte de Saint-Pol, le chancelier de France, le sire de la Tremoille et quelques sages pré-

lats. En effet, les deux oncles du roi disaient fort raisonnablement qu'au moment où l'on allait traiter de la paix avec les Anglais, il ne fallait pas être en querelle avec le duc de Bretagne, et que ce serait laisser un grand avantage à l'Angleterre, qui s'en prévaudrait pour être plus exigeante. Enfin, après trois mois, on trouva que le seul moyen de conclure la paix était un double mariage. La fille du roi de France fut promise au fils du duc de Bretagne, et celui-ci accorda sa fille au fils du comte de Penthièvre. Ainsi l'on se sépara bons amis. Le duc de Bretagne consentit que le comte de Penthièvre portât une bordure d'hermine autour de ses armes paternelles de Châtillon. Il fut dit aussi que le jugement rendu sur l'affaire du connétable serait exécuté. Mais le duc ne voulut jamais le voir, autrement que par-devant le roi et son conseil; et il repartit pour son pays, conservant toute sa haine. Les ducs de Bourgogne et de Berri s'apprêtèrent pour le voyage d'Amiens, où les princes d'Angleterre devaient arriver pendant le carême de l'année 1392 qui allait commencer.

Pendant que le roi était à Tours, on termina encore une autre importante affaire. Le comte de Foix était mort depuis quelque temps, sans laisser d'héritier légitime ; car il avait tué son fils unique, après avoir découvert que le roi de Navarre avait voulu se servir de cet enfant pour l'empoisonner [1]. Le roi avait un double motif pour prétendre à cette succession. Lors du voyage de Toulouse, le comte de Foix s'était reconnu vassal, et avait prêté foi et hommage. En outre il avait reçu du roi cinquante mille francs sur le gage de son comté. Il avait voulu, par ce traité, dépouiller le vicomte de Castelbon, son héritier collatéral, qu'il avait toujours eu en haine, et que même il avait longuement tenu en prison. Quelques conditions secrètes avaient aussi été promises en faveur de deux fils bâtards qu'il aimait beaucoup. Ce contrat pouvait être sujet à quelques difficultés, surtout pour le Béarn, pays libre, que le comte de Foix ne tenait pas et ne pouvait en aucune façon tenir à fief, et pour lequel il n'y avait conséquemment nul retour

[1] Froissart. — Le Religieux de St.-Denis.

à la couronne. Les gens du comté de Foix avaient un grand désir d'appartenir directement au roi, et d'être gouvernés en son nom par des sénéchaux comme Toulouse et Carcassonne, sans être possédés par aucun seigneur. Les habitans du Béarn avaient un moindre intérêt à devenir sujets de France.

Dès que la mort du comte de Foix fut connue du conseil, on envoya sur-le-champ le sire de La Rivière, qui était le principal auteur du contrat passé auparavant, prendre par provision possession de l'héritage. Le vicomte de Castelbon réclama ; il lui fut permis d'envoyer auprès du roi, pour faire valoir ses raisons, Roger d'Espagne, son cousin, et le sire Espaing du Lyon.

Ils arrivèrent à Tours; bientôt ils s'aperçurent que le conseil intime du roi et les gens de sa chambre étaient d'opinion qu'il fallait réunir l'héritage à la couronne. C'était eux, en effet, qui, de longue main, avaient préparé cette affaire. Les envoyés s'adressèrent alors au duc de Bourgogne, qui leur fut plus favorable. Ils lui représentèrent

qu'il y avait fraude dans le contrat par lequel le comte de Foix avait ainsi engagé son héritage, pour dépouiller son légitime successeur ; que ce serait un déshonneur au roi de servir ainsi d'instrument à cette manœuvre frauduleuse; que cette prise de possession était irrégulière, puisque les héritiers et ayant-droit n'avaient pas été sommés de donner leurs motifs d'opposition à la saisie et adjudication de la terre. Ils ajoutaient qu'un domaine si lointain ne rapporterait guère au roi, et lui coûterait beaucoup à garder : qu'ainsi il allait se priver, sans avantage, de l'hommage et du service d'un seigneur puissant. De cette façon, ils persuadèrent le duc de Bourgogne; il se mit à faire valoir leurs raisons, qui lui semblaient sages et prévoyantes, et conseilla au roi de se contenter de la restitution de son argent. A lui tout seul il n'eût pas été cru, mais son frère, le duc de Berri, avait pris l'affaire encore plus à cœur. Il avait épousé, depuis quelques années, Jeanne de Boulogne, nièce du comte de Foix, qui avait été élevée par les soins de son oncle. Lorsqu'elle fut accordée au

duc de Berri, le comte de Foix avait mis pour condition qu'on lui rembourserait trente mille florins pour frais de la nourriture et éducation de la jeune fille. Le duc de Berri vit en cette affaire un moyen de ravoir ses trente mille francs, qu'il s'était toujours proposé de ne pas perdre. Il fit venir les députés en grand secret, et leur dit : « Si vous » voulez gagner votre procès, cela se peut ; » mais auparavant il me faut les trente mille » francs que j'ai payés pour avoir ma fem» me. » Les deux députés se regardèrent sans parler. « Consultez-vous, poursuivit » le duc, mais sachez que l'affaire dépend » de ma volonté ; sans cela vous n'avez rien » à espérer. Je me fais fort de mon frère de » Bourgogne : il est maître des frontières de » Picardie, moi de celles de Languedoc, » et, quand nous voulons bien une chose, » il n'y a personne qui puisse nous con» tredire. Le vicomte de Castelbon aura » bien assez d'argent pour me payer cette » somme ; le comte, dont il est héritier, » avait su amasser plus de trésors que le » roi de France. D'ailleurs je me conten-

» terai de votre promesse, et m'en fierai à » votre bonne foi. » Les députés, après avoir réfléchi, pensèrent qu'ils n'avaient rien de mieux à faire; ils s'engagèrent pour les trente mille francs. Alors le duc de Berri, aidé de son frère, fit tant que le roi renonça à la succession du comte de Foix.

C'est ainsi que les oncles du roi, lorsqu'ils étaient près de lui, savaient reprendre leur autorité et leur crédit. Mais, en leur absence, le conseil du roi concluait les affaires sans s'inquiéter de leurs droits ni de leurs intérêts. A peine eurent-ils quitté Tours, laissant le roi pour quelques jours après eux, que le duc de Touraine termina heureusement une négociation qui avait été dérobée avec soin à leur connaissance.

Guy de Blois et Marie de Namur, sa femme, habitaient pour lors à Château-Regnault près de Tours. Ils étaient déjà âgés et sans enfans. Louis de Blois leur fils unique, gendre du duc de Berri, était mort. Cette belle succession devait en grande partie revenir aux enfans du duc de Bourgogne, à cause de leur alliance avec la maison de Hainault;

et le duc de Berri, qui était le plus avide des hommes, comptait bien venir à bout de se procurer le comté de Blois, au moyen du douaire de sa fille, dont ce comté était le gage.

Le duc de Touraine avait beaucoup d'argent, et cherchait à employer la riche dot de madame Valentine ; il eut l'idée de s'assurer ce bel héritage. Il en parla au roi, au duc de Bourbon et au sire de Coucy, qui tenait en gage une partie des domaines du comte de Blois, pour lui avoir autrefois prêté de quoi payer sa rançon en Angleterre. D'ailleurs le sire de Coucy était habile dans toute négociation, et avait grande influence sur le comte de Blois.

Le roi prit donc son chemin par Château-Regnault en revenant à Paris, avec son frère, le duc de Bourbon et le sire de Coucy. Or, il était arrivé que le baillif de Blois, homme vaillant et sage, chevalier dans les armes et dans les lois, avait eu quelqu'avis de ce traité qu'on voulait faire signer à son vieux maître. Il vint le trouver, et lui représenta que, dépouiller ses loyaux héritiers sans nul

motif, c'était se déshonorer devant les hommes, et se damner devant Dieu. Le comte de Blois lui jura bien de n'en rien faire et de tenir ferme contre les demandes du roi. En effet, il se montra d'abord assez froid, tout flatté qu'il était de la visite et des courtoisies de son royal seigneur. Alors on s'adressa à la comtesse, qui était une femme fort avare et avide d'argent; elle n'y pouvait pas autant qu'un certain valet de chambre du comte, nommé Sohier. C'était le fils d'un tisserand de Malines, qui avait entièrement subjugué son maître ; tout dans la maison ne se faisait que par lui. Il ne savait pourtant ni lire ni écrire, et n'avait d'autre mérite et d'autre habileté que de plaire au comte, qui l'avait pris dans une folle affection. Il en était ainsi de beaucoup de seigneurs qui se laissaient conduire par des gens de bas étage et de nulle valeur. Par exemple le duc de Berri était à la merci de son valet Jacques Thibaut, à qui, tout avare qu'il était, il donnait des sommes énormes. Ce fut donc par ce Sohier, que le duc de Touraine parvint à conclure son

marché, moyennant deux cent mille francs pour le comté de Blois, et deux cent mille francs pour les domaines de Hainault; sauf la volonté du comte de Hainault, seigneur suzerain [1].

L'affaire ainsi finie, le roi revint à Paris, et à peine fut-il arrivé que la reine mit au monde un fils; il fut tenu sur les fonts de baptême par le duc de Bourgogne et la duchesse d'Orléans, grande tante du roi. Ce fut une grande joie à Paris et dans toute la France, car le roi avait perdu ses deux premiers dauphins, morts tous les deux en bas âge.

Peu après le roi partit pour Amiens, avec tout son conseil et sa cour. C'était le duc de Bourgogne, qui était surtout chargé de traiter avec le duc de Lancastre, oncle du roi d'Angleterre. Aussi jamais n'avait-il paru avec une telle magnificence. On en peut juger par la richesse de ses vêtemens, dont le détail est resté connu. Il avait fait faire deux grandes houpelandes. L'une était de velours noir; sur la manche gauche était brodée en or une

[1] Froissart.

grande branche de rosier. Les roses étaient au nombre de vingt-deux; les unes étaient composées d'un saphir entouré de perles, et les autres de rubis; les boutons de rose étaient en perles, le collet était brodé de même. Les boutonnières étaient faites d'une broderie courante en genêt, dont les cosses étaient aussi de perles et de saphirs. C'était un souvenir de cet ancien ordre de la cosse de genêt, qu'avaient institué les rois de France, et qu'ils donnaient encore parfois en récompense à leurs loyaux serviteurs[1]. La robe était brodée du chiffre du Duc, le P et l'Y entrelacés.

L'autre robe était de velours cramoisi. Elle était brodée de chaque côté d'un grand ours d'argent, dont le collier, la muselière et la laisse étaient en rubis et en saphirs. En outre il y avait une broderie courante ornée du chiffre P Y et du soleil d'or qui était la devise du roi. Avec cette robe, le Duc portait au bras un bracelet d'or orné de rubis, qui soutenait une chaîne et une agraffe montées aussi en rubis. Enfin, il y avait dans ces

[1] Mémoires de Duclercq.

robes trente-un marcs pesant d'or, et la façon avait coûté 2,977 livres [1].

Le duc de Lancastre et son père le duc d'York, furent reçus à Amiens avec faste et courtoisie. Le frère et les oncles du roi allèrent au-devant d'eux. Leur dépense et celle de leur suite furent aux frais du roi, tant à Amiens que sur la route. On avait un grand et véritable désir de conclure la paix; pour y parvenir, il fallait éviter avec soin tout ce qui aurait pu troubler la bonne intelligence et aigrir les esprits. Ainsi, l'on avait publié défense, sous peine de la tête, de faire aucune insulte, de dire aucune parole outrageante, de chercher la moindre dispute aux Anglais. Il était interdit à tout chevalier ou écuyer de défier ni provoquer au combat et à la joute aucun chevalier ou écuyer anglais; au contraire, il leur était prescrit d'accueillir les Anglais avec empressement et courtoisie, quelque part qu'ils les rencontrassent, au palais, à l'église ou aux champs. Tout ce qu'un Anglais demandait à son hôte devait lui être donné sans exiger rien, et

[1] Histoire de Bourgogne.

même en refusant leur argent. Nul Français ne pouvait aller la nuit sans flambeau. Pour veiller à la police, quatre compagnies de mille hommes chacune, faisaient, nuit et jour, le guet à Amiens. Elles avaient ordre d'empêcher toute réunion ou conversation des chevaliers ou écuyers français, dans les rues ou places publiques; tant il fallait prendre de précautions, à cause des vieilles haines des deux peuples [1].

Malgré cette bonne volonté de faire la paix, on ne put y réussir, et durant quinze jours on parlementa sans s'accorder en rien. Les Anglais demandaient l'exécution du traité de Bretigny, et jusqu'à la rançon du roi Jean. Les Français réclamaient trois millions de dommages pour les villes et forteresses que les Anglais avaient indûment occupées. Ils disaient que le roi Jean étant mort en Angleterre, sa rançon n'était pas due. Ils consentaient à ce que les Anglais gardassent ce qu'ils occupaient en Aquitaine, et neuf diocèses entiers sans vassalité; mais ils demandaient avant tout que les murs

[1] Froissart. — Le Religieux de St.-Denis. — Juvénal.

de Calais fussent démolis, même la ville rasée. C'était surtout cette condition qui déplaisait aux Anglais. Rien n'était plus cher au peuple d'Angleterre que cette ville. Tant qu'ils étaient seigneurs de Calais, ils croyaient la clef de la France attachée à leur ceinture[1]. Le duc de Lancastre et le duc d'York n'étaient d'ailleurs pas libres de traiter à leur volonté; ils avaient à suivre les ordres de leur roi et de son conseil; il était même venu à Douvres pour se rapprocher de la négociation; en outre, il leur fallait se bien garder d'irriter la communauté d'Angleterre, formée des trois États du royaume, et qui savait se faire respecter[2]. Les peuples d'Angleterre inclinaient beaucoup plus à la guerre qu'à la paix. Ils songeaient toujours au temps du bon roi Édouard, et de son fils le prince de Galles, à tant de belles et grandes victoires, à tant de conquêtes, à tous ces rachats de villes et châteaux, à la rançon de tant de chevaliers, qui avaient enrichi les plus pauvres hommes d'armes, et donné de quoi s'anoblir à ceux qui n'étaient pas gentilshommes de nais-

[1] Froissart. — [2] *Idem*.

sance. Leurs successeurs voulaient courir à de semblables bonnes fortunes ; ils oubliaient que, même sous le roi Édouard et sous son fils, messire Bertrand Duguesclin et les vaillans chevaliers de France avaient vaincu les Anglais et les avaient rejetés loin en arrière.

Dans cette situation des esprits, il n'y avait pas de paix à espérer, et le duc de Lancastre, n'ayant pas de pouvoirs, n'avait pas même de réponse à donner. Tout se passa en grande courtoisie, et l'on se borna à prolonger la trève d'un an.

Cette négociation tenait fort à cœur au roi, et il la vit échouer avec regret. Son désir d'aller à la croisade, et de s'opposer aux progrès des Turcs en Hongrie, s'accroissait chaque jour. Chaque jour aussi on avait nouvelles de victoires de Mourad-Bek, que les chrétiens nommaient l'Amorabaquin ou Amurath, et de son fils Abou-Jezid, qu'on connaissait sous le nom du Bazac ou Bajazet. Le maréchal Boucicault, qui venait de faire le voyage de la Terre-Sainte pour délivrer, par rançon, le comte d'Eu, pri-

sonnier des Sarrasins, faisait de grands récits de tout ce qu'il avait vu en Grèce et en Turquie. Il avait même passé trois mois auprès d'Amurath, qui l'avait bien reçu et lui avait donné un sauf-conduit. Tous ces discours animaient la jeunesse du roi et lui faisaient souhaiter de se mettre en voyage, pour chercher les glorieuses aventures.

Il n'y avait pas alors en France, en Angleterre, en Flandre, un chevalier tant soit peu considérable qui crût pouvoir se dispenser d'aller guerroyer contre les infidèles. Les uns, et c'était le plus grand nombre, s'en allaient en Prusse, combattre les idolâtres sous le grand maître teutonique, ou avec les chevaliers porte-glaives; les autres faisaient le voyage d'outre-mer et se mettaient avec les Grecs, le roi d'Arménie ou les seigneurs chrétiens de l'Archipel, pour s'illustrer par de beaux faits d'armes contre les Sarrasins.

« Ah! mon cher cousin, disait le roi de » France au duc de Lancastre, si la paix » pouvait se faire entre nous et le roi d'An- » gleterre, nous nous ouvririons un passage » vers la Turquie, en venant au secours

» du roi de Hongrie et de l'empereur de » Constantinople, à qui l'Amorabaquin » donne tant à faire. On dit que cet Amo- » rabaquin est un vaillant homme fort en- » treprenant. Nous devrions tourner tous » nos soins à défendre notre croyance con- » tre ceux qui l'oppriment chaque jour. » Nous vous prions, mon cher cousin, quand » vous allez revenir en Angleterre, de dis- » poser votre royaume à entreprendre ce » voyage. » Le duc de Lancastre promit qu'il remplirait ce devoir, et qu'on en verrait le succès[1].

Le roi, vers les derniers momens de son séjour à Amiens, tomba gravement malade; on le transporta en litière à Beauvais, où il se logea au palais de l'évêque. Il avait une fièvre chaude, avec de grands transports; c'était faute de repos et de précautions, que cette maladie lui était venue, disait-on. Son frère, le duc de Berri et le duc de Bourbon restèrent près de lui, et le firent si bien soigner qu'on le guérit. Puis il alla passer quelque temps à Gisors, pour se livrer au

[1] Froissart.

plaisir de la chasse dans les grandes forêts du voisinage. Vers le mois de juin 1392, il revint à Paris dans son hôtel Saint-Paul.

Il y était depuis peu de jours, lorsqu'arriva une très-malheureuse aventure. Le sire de Craon avait continué à demeurer chez le duc de Bretagne. A force de lui entendre regretter de ne pas avoir fait périr le connétable, quand il le tenait au château de l'Hermine; à force de s'entretenir tous deux de ce qui arriverait, si le connétable venait à être tué; de se dire qu'il n'en résulterait ni beaucoup de trouble, ni de grandes vengeances; que les deux gendres du sire de Clisson n'avaient, par eux-mêmes, ni puissance, ni crédit; que par sa mort, on changerait toutes les volontés du roi et du duc de Touraine; que ce serait un moyen de ruiner le pouvoir du sire de La Rivière, du sire de Noviant et autres de la chambre du roi; qu'ainsi les ducs de Bourgogne et de Berri en seraient très-contens; à force de se complaire dans leur haine et leur fureur, une pensée du démon s'empara de messire de Craon; comme il ne la combattit point,

elle étouffa en lui toute réflexion et toute raison, et l'entraîna au crime. Il s'y prépara de loin et en prenant toutes ses mesures[1].

Il commença par vendre presque tous ses domaines au duc de Bretagne, en publiant qu'il allait entreprendre un voyage d'outre-mer. Il avait près du cimetière Saint-Jean, dans la ville de Paris, un très-bel hôtel, comme plusieurs grands seigneurs de France en avaient aussi, afin d'être logés commodément lorsqu'ils y venaient passer quelque temps. Cet hôtel était gardé par un concierge. Dès le commencement de l'année 1392, le sire de Craon lui avait fait donner l'ordre d'amasser de grandes provisions, et aussi de lui acheter des armures, des cottes de mailles, des gantelets, des coiffes d'acier, enfin ce qui était nécessaire pour armer quarante hommes; disant qu'il faudrait lui expédier le tout dès qu'il le ferait savoir. Puis il envoya bien secrètement loger dans son hôtel, plusieurs de ses valets et quelques hardis

[1] Froissart. — D'Argentré.



Deveria del. Vibert sc.

LE DUC DE BRETAGNE.

compagnons qu'il faisait partir par trois ou par quatre. Il leur promettait de bons gages, sans leur laisser soupçonner de quoi il s'agissait; ces gens-là arrivaient la nuit, et entraient aisément dans la ville, qui n'avait plus de portes depuis la punition des maillotins. Lorsque tout fut prêt, messire Pierre se présenta un soir seul à la porte de son hôtel, et commanda au concierge, sur les yeux de sa tête, de ne plus laisser entrer, ni sortir personne. Il n'attendait que l'occasion, et faisait épier tous les pas du connétable. Enfin le jour de la Fête-Dieu, le roi avait donné une grande fête en son hôtel Saint-Paul; il y avait eu des joutes, la reine et les dames avaient décerné les prix; puis après avoir dansé jusqu'à une heure après minuit, chacun se retirait sans crainte ni précaution.

Le connétable était resté des derniers; ayant pris congé du roi, il alla trouver le duc de Touraine: « Monseigneur, lui dit-il, » restez-vous ici ou allez-vous coucher chez » Poulain? » Ce Poulain était trésorier du duc de Touraine, et demeurait dans la ville

à la croix du Trahoir. Son maître allait souvent prendre un logement chez lui, pour être plus à son aise. « Connétable, répondit » le duc, je ne suis pas encore décidé. Allez-» vous en toujours, car il est tard. Je vous » souhaite une bonne nuit. » Sur cela le connétable partit, pour retourner à son hôtel, qui était situé au lieu où est maintenant l'hôtel de Soubise. Il trouva ses gens et son cheval qui l'attendaient à la porte de l'hôtel Saint-Paul; il n'avait avec lui que huit serviteurs, deux portaient des torches devant lui.

Ils suivirent d'abord la chaussée de la rivière, puis tournèrent dans la rue Saint-Paul; quand ils furent au carrefour de la rue Sainte-Catherine, messire de Craon, qui était là embusqué avec son monde, se mêla parmi la suite du connétable, fit sur-le-champ éteindre les torches, et saisit le sire de Clisson. Celui-ci était à s'entretenir tranquillement, avec son écuyer, du grand dîner qu'il devait donner le lendemain au duc de Touraine, au sire de Coucy, et à quelques autres grands seigneurs; il en-

tendit derrière lui le pas des chevaux, puis se sentant saisi, en même temps qu'on éteignait les torches, il crut que c'était une malice du duc de Touraine : « Monseigneur, » dit-il, vous êtes jeune, il faut bien vous » pardonner. Ce sont jeux de votre âge. » — A mort, à mort ! Clisson, il vous faut » mourir, » s'écria messire de Craon, en tirant son épée du fourreau. — « Qui es- » tu ? dit le connétable. — Je suis Pierre » de Craon, votre ennemi. Vous m'avez » offensé tant de fois, qu'il vous faut le payer » aujourd'hui. — En avant, cria-t-il à ses » gens, je tiens celui que je voulais. » Et le premier il donna l'exemple de frapper. Les serviteurs du connétable étaient sans armes; lui-même n'avait qu'un petit coutelas de deux pieds de long. Seul, il commença à se défendre. Les gens du sire de Craon n'avaient pas su contre qui il les menait; il le leur avait caché avec soin. Quand ils apprirent, sur le lieu, qu'il s'agissait du connétable, quelques-uns furent étonnés; leurs coups étaient mal assurés; ils attaquaient avec peur; car la trahison n'est jamais har-

die [1]. Le connétable les repoussait de son mieux avec son coutelas, et se tenait ferme à cheval. Enfin, il fut atteint d'un coup sur la tête, et tomba sans mouvement. Il s'était adossé à la porte d'un boulanger. Cet homme était encore levé, et chauffait son four. Entendant du bruit, il avait entr'ouvert sa porte. Le connétable, en tombant, acheva de la pousser; sa tête et une partie de son corps se trouvèrent ainsi dans la boutique. Le boulanger le tira tout-à-fait audedans; ce fut ce qui le sauva. Messire Pierre et ses gens ne pouvaient entrer à cheval par cette porte; ils n'osèrent pas mettre pied à terre. « Allons-nous en, dit-» il, en voilà assez. Il est mort, ou du moins » il ne réchappera pas du coup qu'il a reçu » à la tête. » Ils prirent tout de suite le chemin de la porte Saint-Antoine, et se sauvèrent au plus vite. Alors les serviteurs du connétable, qui s'étaient dispersés, revinrent et trouvèrent leur maître entre les mains de ce boulanger, baigné dans son sang et

[1] Froissart.

n'ayant nulle apparence de vie. Ils commencèrent à pleurer et à crier [1].

Bientôt la nouvelle en arriva à l'hôtel Saint-Paul. Le roi allait se mettre au lit. « Ah! sire, lui dit-on, nous ne devons pas » vous cacher le grand malheur qui vient » d'arriver dans Paris. — Quel malheur, » et à qui ? dit le roi. — A votre connétable, » sire! à messire Olivier de Clisson qui vient » d'être tué. — Tué, reprit le roi, et par » qui ? — On ne le sait pas; mais c'est ici » près, dans la rue Sainte-Catherine. — » Vite, des flambeaux, s'écria le roi. Je veux » l'aller voir. » Il jeta une houpelande sur ses épaules, et partit sans attendre sa garde ni sa suite. Il entra dans la boutique. On avait déshabillé le connétable; il commençait à recouvrer ses sens. « Ah! connétable, » comment vous sentez-vous ? dit le roi. — » Cher sire, bien faiblement, répondit-il. — » Et qui vous a mis en cet état? continua le » roi. — Sire, dit-il, Pierre de Craon et ses » complices, traîtreusement et sans défense.

[1] Froissart. — D'Argentré. — Juvénal. — Le Religieux de St.-Denis.

» — Connétable, s'écria le roi, jamais chose » ne sera punie et payée si cher que celle-» là. » Les chirurgiens et médecins du roi, qu'on avait envoyé quérir, arrivaient sur ces entrefaites. « Regardez mon conné-» table, leur dit le roi, et sachez me dire » ce qu'il y a à craindre; je suis déses-» péré de sa blessure. » Pendant qu'ils examinaient, il demandait toujours impatiemment s'il y avait danger de mort; quand on lui eut dit que non, et que dans quinze jours le blessé pourrait monter à cheval, le roi fut bien content. « Dieu soit loué, dit-il, c'est » une bien heureuse nouvelle. Connétable, » soignez-vous, et ne vous inquiétez pas. » Cette affaire me regarde, et les traîtres » seront punis. — Merci de votre bonne vi-» site, dit le connétable d'une voix éteinte; » que Dieu vous le rende. »

Le roi envoya chercher le prévôt de Paris, et lui ordonna de faire courir après ce traître de Craon. Mais le prévôt était en peine de savoir la route qu'il avait suivie. Il n'en eût pas été ainsi, s'il y avait encore eu des portes à la ville, et des chaînes dans

les rues. On se souvint, pour lors, que c'était par le conseil du connétable, que dix ans auparavant le roi les avait fait ôter, pour punir les Parisiens en revenant de Rosebecque [1].

Les poursuites, quelque diligence qu'on y mît, furent donc inutiles. On sut que le sire de Craon était arrivé à huit heures du matin à Chartres, s'y était reposé quelques momens chez un chanoine, son ancien serviteur, et de-là avait continué sa route vers le Maine. Ses gens, qui n'étaient pas si bien montés, n'avaient pu le suivre, et s'étaient dispersés en se cachant. Deux d'entre eux et un page furent pris dans un village à sept lieues de Paris; on les amena sur-le-champ devant le Châtelet. Quatre jours après le crime, ils furent condamnés. D'abord, ils eurent le poing coupé dans la rue Sainte-Catherine; puis on les conduisit aux halles, où ils eurent la tête tranchée. Leurs corps furent ensuite suspendus au gibet. Le concierge de l'hôtel de Craon subit la même condamnation. Le chanoine de Chartres,

[1] Froissart.

chez qui messire Pierre s'était arrêté, fut, malgré la bonne renommée dont il jouissait, condamné à passer le reste de ses jours dans un cachot, au pain et à l'eau.

Ces châtimens des serviteurs du sire de Craon, ne suffisaient pas à la justice et à la colère du roi. Dès le lendemain toute la ville de Paris avait été en rumeur et en indignation de ce forfait. Le sire de Coucy arriva aussitôt chez son vieux compagnon et frère d'armes, qu'il aimait depuis si long-temps. Tous les autres seigneurs s'empressèrent de lui témoigner leur attachement. Le duc de Touraine venait sans cesse le visiter, et ne faisait qu'animer le roi, en lui remontrant que c'était une insulte à son autorité, et une tentative pour troubler le royaume. Ainsi le procès du sire de Craon ne tarda pas à être instruit. Il fut ajourné; n'ayant pas comparu, il fut mis au ban, et ses biens confisqués. Son hôtel de Paris fut démoli et le terrain donné au cimetière Saint-Jean. La rue de Craon, qui passait tout au long, reçut le nom de rue des Mauvais-Garçons. L'amiral fut chargé d'aller prendre

possession du beau château de la Ferté-Bernard, où l'on croyait que le sire de Craon pouvait être caché. Il n'y trouva que sa femme, Jeanne de Châtillon, et sa fille. Il les chassa demi-nues, sans leur laisser nul asile; il y avait pour plus de quarante mille écus de meubles en ce château. Ses autres terres furent aussi distribuées. Le duc de Touraine en eut la plus grande part[1].

Messire de Craon était déjà arrivé dans son château de Sablé, quand il apprit que le connétable n'était pas mort et n'avait même été que légèrement blessé. Ne se trouvant pas assez en sûreté, il se rendit auprès du duc de Bretagne. « Vous êtes bien chétif, lui dit » celui-ci, de n'avoir pas su tuer un homme » quand vous l'aviez entre les mains. » Le sire de Craon s'excusa de son mieux sur l'obscurité et sur le hasard de cette porte ouverte. « Or maintenant, ajouta le duc, la » chose n'en va pas demeurer là. Je vais » bientôt avoir des nouvelles du roi de » France, et il m'en voudra autant qu'à » vous. Lui et le connétable vont me faire

[1] Froissart. — Juvénal. — Le Relig. de St.-Denis.

» une grande guerre ; mais puisque je vous » ai promis ma protection, je vous tiendrai » parole [1]. »

En effet, le duc de Bretagne ne tarda pas à recevoir un message du roi. Il lui était enjoint, aux termes de sa foi et de son hommage, de saisir et livrer Pierre de Craon, s'il se trouvait dans ses états, ou dans quelque lieu soumis à sa puissance. Messire de Craon s'était caché ; le duc de Bretagne répondit qu'il ne savait rien et ne voulait rien savoir à son sujet; que sa querelle avec le sire de Clisson ne le regardait pas, et qu'il priait le roi de le tenir pour excusé.

Cette réponse fut loin de satisfaire le roi et son frère. Ils trouvaient que c'était une insulte à la majesté royale, et qu'il en fallait tirer vengeance. Le connétable et ses amis pressaient aussi pour qu'on n'accueillît pas de telles excuses. Le roi et le duc de Touraine résolurent de faire la guerre au duc de Bretagne. Le conseil de la chambre du roi inclinait vers cet avis [2]. Le duc de

[1] Froissart.

[2] Le Religieux de St.-Denis. — Juvénal.

Berri était pour lors à Paris. Il s'était montré assez froid au malheur du connétable. On disait même qu'il aurait dépendu de lui de l'empêcher, car il lui avait été révélé que le sire de Craon était secrètement à Paris, et tramait quelque chose contre le connétable. Il n'en avait rien dit à personne, et avait attendu l'événement[1]. Il était donc bien loin d'entrer dans ces projets de guerre; mais le roi n'était pas facile à contredire; il fallait se montrer complaisant à ses idées. Aussi son oncle ne s'opposait-il à rien, tâchant seulement de gagner du temps, jusqu'à l'arrivée du duc de Bourgogne.

Quand il fut venu, il fut surpris et irrité de trouver les choses si avancées. Les gens du conseil lui semblèrent bien hardis d'avoir conçlu une telle entreprise, sans que les oncles du roi fussent consultés. Il disait que cette guerre n'avait nulle raison; que le royaume de France, ni le duché de Bretagne n'avaient que faire à la haine de messire de Clisson et de messire de Craon, et ne devaient pas en porter la peine; qu'il n'y avait

[1] Froissart.

qu'à les laisser guerroyer entre eux avec leurs gens, sans fouler et ruiner le pauvre peuple.

Le duc de Berri était de même opinion [1]; elle paraissait raisonnable à beaucoup de personnes. De ce propos, on en venait à fort mal parler de ceux qui gouvernaient le roi, et surtout de Clisson, La Rivière et Noviant; on disait que rien ne pouvait se faire que par eux; que nul office ne se donnait que selon leur bon plaisir ou leur consentement; qu'apparemment ils se croyaient perpétuels dans leurs charges. On parlait de leur orgueil et du haut vol qu'ils avaient pris. Les gens d'église surtout se plaignaient d'eux, et assuraient qu'on avait attenté à leurs priviléges; l'université s'offensait de ce que tout accès lui était interdit auprès du Roi [2]. Mais ce qui excita le plus de clameurs à Paris et en tout lieu, c'est ce qui se répandit touchant le testament que le connétable avait fait, lorsqu'il s'était cru dangereusement blessé. Ce testament établissait qu'ou-

[1] Froissart. — Juvénal. — D'Argentré.

[2] Juvénal. — Le Relig. de St.-Denis.

tre ses domaines, le sire Olivier de Clisson avait dix-sept cent mille francs en effets mobiliers. « A quoi diable, disait-on et surtout » les oncles du Roi et leurs conseillers, ce » connétable peut-il avoir amassé un si » grand trésor ? Le roi de France n'en a pas » tant. Tout cela ne peut pas venir de bonne » source [1]. »

Mais tout ce qu'on pouvait tenter pour détourner le roi de la guerre de Bretagne était inutile ; il fallait lui obéir, tant sa volonté était absolue. Pour mieux montrer où penchaient ses affections, il avait choisi ce moment pour donner le duché d'Orléans, en apanage héréditaire, à son frère, ainsi que l'avait eu Philippe de France [2], fils de Philippe de Valois. On avait cependant reconnu l'abus de ces démembremens du royaume, et lorsque ce duché avait fait retour à la couronne, le sage roi Charles V avait expressément stipulé qu'il en serait désormais inséparable. Les habitans d'Orléans se plaignirent beaucoup de cette promesse violée, ils voulurent d'abord pro-

[1] Froissart. — [2] Ordonnance du 4 juin 1392.

tester que rien ne pourrait les séparer de la couronne. Ils ne furent pas écoutés [1].

Les ducs de Bourgogne et de Berri furent donc contraints, bon gré, mal gré, de donner leurs ordres pour que leurs vassaux et leurs chevaliers se rendissent à l'armée du roi; mais ils ne se pressèrent pas. L'impatience du roi allait au contraire toujours en augmentant. Ses médecins ne le trouvaient point pour lors en bonne santé, et s'opposaient à son départ. On s'apercevait qu'il avait peu de suite dans ses paroles, et des façons d'agir fort étranges. Cette altération d'esprit ne le rendait que plus absolu et plus difficile à persuader. Il n'écoutait pas plus les médecins que les conseillers, et leur disait qu'il se portait mieux qu'eux-mêmes.

Il partit donc sans attendre ses oncles et afin de hâter leur arrivée. En effet, ils le rejoignirent à Chartres, toujours s'efforçant d'arrêter et de retarder cette guerre; mais ils ne pouvaient rien sur lui; du reste, il les accueillait fort bien, et tâchait de les ramener à son avis. Il rendit même au duc de

[1] Le Religieux de St.-Denis. — Juvénal.

Berri son gouvernement de Languedoc, en lui recommandant de traiter les peuples avec plus de justice et de douceur [1].

On arriva ainsi au Mans et l'on s'y arrêta pour réunir l'armée. Les hommes d'armes venaient de toutes parts; ils voyaient quelles discordes régnaient dans les conseils du roi, et les esprits étaient par-là jetés dans l'incertitude. Les uns disaient : « Ah ! que ce duc
» de Bretagne nous donne d'affaires, de
» peines et de fatigues; il a toujours traité
» avec hauteur et sans affection la couronne
» de France; il ne l'a jamais aimée ni ho-
» norée; s'il n'eût pas été cousin du comte
» de Flandre, et surtout de Madame de
» Bourgogne, qui l'a soutenu et le soutient
» encore, il y a long-temps qu'on l'aurait
» mis à la raison. Il ne hait le sire de Clis-
» son que parce qu'il s'est mis au service de
» France. — Laissez faire le roi, disaient
» les autres, cette fois il a pris la chose tant
» à cœur qu'il ne reviendra pas sans avoir
» soumis ce duc. — Sans doute, ajou-
» taient quelques-uns, s'il n'y avait pas de

[1] Le Religieux de St.-Denis.

» trahison; mais pensez-vous que tous ceux
» qui chevauchent avec le roi soient vrai-
» ment ennemis du duc de Bretagne ? Ne
» s'efforce-t-on pas de rompre ce voyage ?
» ne voyez-vous pas que ce ne sont, nuit
» et jour, que conseils et pourparlers ? Le
» roi en est si fatigué qu'il ne peut recou-
» vrer la santé [1]. »

De fait, le roi était retombé malade et ne pouvait plus monter à cheval; son activité et sa volonté n'en diminuaient pas. Les médecins n'osaient plus se risquer à le contredire; et lorsque le duc de Bourgogne lui faisait quelque représentation : « Je me
» trouve mieux, répondait-il, d'être à che-
» val et de travailler dans mon conseil, que
» de me tenir en repos. Qui veut me per-
» suader autre chose, n'est pas de mes amis
» et me déplaît. »

Pourtant ses oncles obtinrent qu'on ferait une dernière démarche auprès du duc de Bretagne. Bien que tous les barons et chevaliers de son duché fussent contre lui, il était si fier et si arrogant, qu'il ne donna pas

[1] Froissart.

d'autre réponse que la première fois ; il refusa même de livrer le château de Sablé, qui appartenait au sire de Craon, disant qu'il l'avait récemment acheté. Une telle conduite rendait encore plus difficile le dessein qu'avait le duc de Bourgogne de tout calmer. Par bonheur, il arriva une lettre de la reine d'Arragon au roi de France : elle lui faisait savoir qu'un chevalier, ayant voulu louer à Barcelone un vaisseau pour aller à Naples, on avait soupçonné que c'était l'homme au sujet duquel le roi avait fait écrire partout : il avait été arrêté, et comme il avait refusé de se nommer, on se doutait d'autant plus que c'était le sire de Craon. Cette nouvelle parut à plusieurs personnes une excuse complète pour le duc de Bretagne. Le duc de Bourgogne s'en arma pour détourner le roi de son voyage. Mais le roi, ni les amis du connétable n'ajoutèrent aucune foi à cette lettre; ils dirent que tout cela était une chose fabriquée par intrigue. « Au moins, répondait le duc de Bourgogne, faut-il envoyer » en Arragon pour savoir ce qui en est, et » pour remercier la reine de sa courtoisie. »

« — Nous le voulons bien, mon oncle, dit le
» roi. Il ne faut pas vous fâcher. Mais pour
» moi, je tiens que ce traître de Pierre de
» Craon n'est pas dans une autre prison, ni
» dans une autre Barcelone que, bien tran-
» quille, chez le duc de Bretagne[1]. »

Après trois semaines de séjour au Mans, le roi se trouvant un peu mieux, n'écouta plus rien, et donna l'ordre de partir pour marcher en Bretagne. Tous ceux qui l'entouraient, et même les hommes d'armes de l'armée, voyaient ce départ avec tristesse. Le roi était malade, son conseil rempli de haines et de divisions; on ne parlait que de trahisons. D'ailleurs on disait que le jour d'auparavant, la bague de la sainte Vierge Marie qu'on gardait précieusement dans l'église Saint-Julien du Mans, était sortie de son reliquaire, sans que personne l'eût touchée, et avait roulé plus d'une demi-heure par terre sans s'arrêter; ce que beaucoup de gens interprétaient à sinistre présage[2].

On était alors au commencement d'août,

[1] Froissart. — D'Argentré.

[2] Le Religieux de St.-Denis.


Devéria del[t]. Durand sc.

CHARLES VI.

dans les jours les plus chauds de l'année. Le soleil était ardent, surtout dans ce pays sablonneux. Le roi était à cheval, vêtu de l'habillement court et étroit qu'on nommait un jacque; le sien était en velours noir, et l'échauffait beaucoup. Il avait sur la tête un chaperon de velours écarlate orné d'un chapelet de grosses perles, que lui avait donné la reine à son départ. Derrière lui, étaient deux pages à cheval; l'un portait un de ces beaux casques d'acier, légers et polis, qu'on fabriquait alors à Montauban. L'autre tenait une lance, dont le fer avait été donné au roi par le sire de La Rivière, qui l'avait rapporté de Toulouse, où on les forgeait mieux que nulle part ailleurs.

Pour ne pas incommoder le roi par la poussière et la chaleur, on le laissait marcher ainsi presque seul. Le duc de Bourgogne et le duc de Berri étaient à gauche, quelques pas en avant, conversant ensemble. Le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le sire de Coucy et quelques autres étaient aussi en avant, formant un autre groupe. Par derrière, les sires de Navarre, d'Albret, de Bar,

d'Artois et beaucoup d'autres, formaient une assez grande troupe.

On cheminait en cet équipage, et l'on venait d'entrer dans la grande forêt du Mans, lorsque tout-à-coup sortit de derrière un arbre, au bord de la route, un grand homme, la tête et les pieds nus, vêtu d'une méchante souquenille blanche. Il s'élança, et saisit le cheval du roi par la bride. « Ne va pas plus » loin, noble roi, cria-t-il d'une voix ter- » rible, retourne, tu es trahi! » Les hommes d'armes accoururent sur-le-champ, et frappant du bâton de leur lance sur les mains de cet homme, lui firent lâcher la bride. Comme il avait l'air d'un pauvre fou et de rien de plus, on le laissa aller sans s'informer de rien, et même il suivit le roi pendant près d'une demi-heure, répétant de loin le même cri [1].

Le roi fut fort troublé de cette apparition subite. Sa tête, qui était toute faible, en fut ébranlée. Cependant on continua à marcher. La forêt passée, on se trouva dans une grande plaine de sable, où les rayons du soleil étaient plus éclatans et plus brûlans encore. Un des

[1] Le Religieux de St.-Denis. — Froissart.



everia del. Derly sc.

ISABEAU DE BAVIÈRE

pages du roi, fatigué de la chaleur, s'étant endormi, la lance qu'il portait tomba sur le casque, et fit soudainement retentir l'acier. Le roi tressaillit, et alors on le vit, se levant sur ses étriers, tirer son épée, presser son cheval des éperons, et s'élancer en criant : « En avant sur ces traîtres ! ils veulent me » livrer aux ennemis. » Chacun s'écarta en toute hâte, pas assez tôt cependant pour que quelques-uns ne fussent blessés. On dit même que plusieurs furent tués, entr'autres un bâtard de Polignac. Le duc d'Orléans se trouvait là tout auprès. Le roi courut sur lui, l'épée levée, et allait le frapper. « Fuyez, mon neveu d'Orléans, » s'écria le duc de Bourgogne qui était » accouru ; Monseigneur veut vous tuer. » Ah ! quel malheur ! Monseigneur est dans » le délire ! mon Dieu ! qu'on tâche de le » prendre ! » Il était si furieux que personne n'osait s'y risquer. On le laissait courir çà et là, et se fatiguer en poursuivant tantôt l'un, tantôt l'autre. Enfin quand il fut lassé et tout trempé de sueur, son chambellan, messire Guillaume de Martel, s'approcha

par derrière et le prit à bras le corps. On l'entoura ; on lui ôta son épée ; on le descendit de cheval ; il fut couché doucement par terre ; on défit son jacques. Son frère et ses oncles s'approchèrent ; ses yeux fixes ne reconnaissaient personne, il ne disait pas une parole [1].

« Il faut retourner au Mans, dirent les » ducs de Berri et de Bourgogne ; voilà le » voyage de Bretagne fini. » On trouva sur le chemin une charrette à bœufs ; on y plaça le roi de France, en le liant, de peur que sa fureur ne le reprît, et on le ramena à la ville sans mouvement et sans parole.

La nouvelle se répandit bientôt dans l'armée ; chacun, même les médecins, croyait qu'il n'y avait nulle espérance, et que le roi allait mourir. Ce n'était partout que pleurs et gémissemens : tous accouraient pour voir le roi. Le duc de Bourgogne, désolé, se jetait sur lui en l'embrassant : « Ah ! mon » cher seigneur et neveu, disait-il, en san- » glottant ! consolez ma douleur par une pa-

[1] Froissart. —Le Religieux de St.-Denis.

» role seulement [1]. » On était si troublé, que la chambre était restée ouverte à tous venans. Le peuple y entrait en foule, et l'on y vit jusqu'aux ambassadeurs d'Angleterre; cela mit le duc de Bourgogne en grande colère contre le sire de La Rivière, qui, chargé de la garde du roi, le laissait voir en cet état par les ennemis de la France.

Le bruit public fut tout aussitôt que le roi avait été ensorcelé ou empoisonné; on en parlait tant, que le duc de Bourgogne en fit une enquête. Les médecins furent mandés, et dirent que le roi avait depuis long-temps le principe de cette maladie; que sa tête était visiblement affaiblie, et qu'il aurait dû se ménager. « Ce » n'est ni votre faute, ni la mienne, reprit » le duc de Bourgogne; nous avons fait » notre devoir, mais il n'a point voulu nous » croire, tant il avait la volonté de ce voyage. » Il a été mal conseillé, et cette entreprise l'a » perdu. Il aurait bien mieux valu que Clis- » son mourût, avec tous ceux de son parti, » que de voir le roi en cet état. Il est jeune:

[1] Le Religieux de St.-Denis, témoin oculaire.

» c'était à nous, ses oncles, à le conseiller et » gouverner. C'est nous qui serons partout » blâmés de ceci, encore que ce ne soit » pas notre faute. — Avez-vous assisté à son » dîner, ce matin, avant le départ, continua » le Duc? — Oui, dirent les médecins; il n'a » presque rien mangé ni bu; il ne songeait » qu'à partir. — Et qui lui a versé à boire? » On fit venir les chambellans et les bouteillers; la bouteille n'était pas finie; on goûta le vin. « Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, dit » le duc de Berri; il n'a été empoisonné » et ensorcelé que de mauvais conseils. Et » de cela nous en parlerons. »

L'occasion que les oncles du roi attendaient depuis quatre ans pour reprendre le gouvernement du royaume se présentait maintenant plus favorable que jamais. Le malheur qui venait d'arriver au roi et qui jetait partout la consternation, était imputé à ceux qui, depuis quatre années, avaient la conduite de ce prince [1]. Les ennemis et les envieux qu'ils s'étaient faits, trouvaient les esprits tout disposés à leur reprocher cette expédition

[1] Froissart. — Le Relig. de St.-Denis. — Juvénal.

de Bretagne, dont l'issue était si fatale. Aussi, dès le jour même, la garde du roi fut-elle complètement soustraite aux sires de La Rivière, de Noviant, de Montaigu, de Vilaine, des Bordes et de Lignac. Quatre de ses chambellans furent choisis par les ducs de Bourgogne et de Berri, pour ne le point quitter.

Le lendemain il n'était pas mieux; rien n'avait pu calmer son agitation; il regardait chacun avec des yeux égarés, et ne reconnaissait encore personne. « Nous n'avons » que faire ici, dit le duc de Bourgogne; » nous lui faisons plutôt du mal que du » bien. Nous l'avons recommandé à ses » chambellans et à ses médecins, ils le soi» gneront avec zèle. Mais nous, il nous faut » penser au gouvernement du royaume; » car encore faut-il qu'il y ait un gouver» nement, sinon tout irait mal. Il convient, » mon frère, que nous partions pour Pa» ris. Tout s'y règlera mieux que sur cette » frontière lointaine. Quand nous y se» rons, nous réunirons tout le conseil de » France, et l'on avisera comment il sera » pourvu au gouvernement du royaume;

» on règlera si l'administration en sera » confiée à mon neveu d'Orléans, ou à » nous. En attendant il faudra transpor- » ter le roi tout doucement et avec pré- » caution. — Oui, dit le duc de Berri, mais » où le conduira-t-on? La reine est grosse; » il faut lui cacher ce malheur. » Alors on avisa que le château de Creil-sur-Oise était un fort convenable séjour, en bon air, où le roi pourrait être tenu en grand repos[1].

Les ordres furent aussitôt donnés pour que l'armée se séparât. Le comte de Saint-Pol en prit une partie pour aller faire la guerre au roi de Bohême : une autre portion fut confiée au maréchal Boucicault pour réduire quelques châteaux vers la Guyenne, où se tenaient encore des pillards et des compagnies. Le reste des hommes d'armes fut renvoyé chacun chez soi. On leur défendit, comme à l'ordinaire, de rien exiger des habitans sur leur passage, et l'on commanda en même temps que leur solde fût payée. Elle le fut mal, et les défenses mal observées aussi. Des messagers furent expé-

[1] Froissart. — Juvénal. — Le Relig. de St.-Denis.

diés par le chancelier et les oncles du roi, aux bonnes villes et cités de France et de Picardie, leur annonçant que le roi était malade, et qu'elles eussent à se bien garder [1].

Quand cet événement se répandit dans le royaume et dans les divers états de la chrétienté, chacun en parlait diversement. Les uns disaient que l'on avait été trop complaisant aux volontés et fantaisies de ce jeune roi; qu'il n'avait été retenu en aucun de ses désirs, qu'il s'était livré à de grands excès; qu'il avait ruiné sa santé par de continuelles fatigues, chevauchant nuit et jour, au point qu'une fois il avait gagé avec son frère à qui reviendrait le plus tôt à cheval de Montpellier à Paris; que la faute devait en être imputée à ceux qui avaient gouverné sa jeunesse, et que, sous la conduite de ses oncles, il n'eût pas été si fort livré à lui-même. Les médecins expliquaient sa maladie par les dispositions de son tempérament, et donnaient sur cela de savantes explications. Mais généralement on croyait peu à toutes

[1] Froissart. — Le Religieux de St.-Denis.

ces causes naturelles; le clergé voyait là un châtiment ou un avis de la Providence. Les sectateurs du pape de Rome disaient que c'était pour avoir reconnu l'anti-pape d'Avignon, et les fidèles du pape Clément attribuaient la colère céleste à ce que le roi n'avait pas tenu la promesse, qu'il avait faite, d'aller à main armée détruire le schisme de l'Église. Parmi le pauvre peuple, il y en avait qui pensaient que c'était une punition pour avoir levé tant d'aides et de tailles en temps de paix, comme en temps de guerre, sans que rien eût été employé au bien public. L'opinion la plus commune parmi les nobles et le vulgaire, c'est que la maladie du roi était l'effet de quelque maléfice ou sortilège. On en savait tant d'exemples, que cela paraissait fort vraisemblable: aussi comptait-on bien plus sur l'assistance divine que sur les remèdes humains. Partout on faisait des prières publiques. Les évêques portaient les reliques des églises dans de solennelles processions. En tous les lieux, où l'on savait des corps de saints ou de saintes connus pour guérir, par la grâce de Dieu,

la frénésie et la rêverie, de riches offrandes étaient envoyées. On présenta à la châsse de saint Acaire, à Avesne en Hainault, une représentation du roi de France en cire, de grandeur naturelle[1].

Quelle que fût la cause à laquelle chacun attribuât ce malheur, il n'était personne qui ne le déplorât. Les façons douces, faciles et aimables du roi avaient plu partout où il s'était montré; il avait de la bravoure, l'amour de la bonne renommée et de la guerre; par-là il avait donné favorable opinion de lui aux hommes d'armes. D'ailleurs on voyait que le royaume allait tomber dans un grand trouble. Il n'y avait pas jusqu'aux Anglais que le roi avait si bien reçus à Amiens, qui ne fussent touchés du malheur advenu à un si courtois et vaillant prince[2]. Le duc de Bourbon fut si frappé de cet événement, qu'il se rendit à la châsse de saint Julien, premier évêque du Mans, déclara lui et ses descendans hommes et vassaux de monseigneur saint Julien, et lui consentit une re-

[1] Froissart. — Le Religieux de St.-Denis. — Juvénal.
[2] Froissart.

devance de cinq florins; stipulant bien que ce n'était ni de l'évêque, ni du chapitre qu'il se faisait homme, mais du saint lui-même, et que l'hommage ne consistait qu'à baiser la châsse[1].

Le roi ne tarda pas à éprouver quelque soulagement. Il reprit un peu de connaissance, s'aperçut avec horreur de son état, demanda pardon du mal qu'il avait fait, se confessa et reçut la communion. Mais sa tête était encore très-faible, et il n'avait que des intervalles de raison. Il fut conduit à Creil. Un savant médecin de Laon, ami et sujet du sire de Coucy, fut appelé pour le soigner et le guérir.

Le duc d'Orléans et le duc de Bourbon venaient souvent le voir et s'informer de ses nouvelles. Pour les ducs de Bourgogne et de Berri, ils se tenaient à Paris, afin d'y régler les affaires de l'État, et parvenir à leurs fins. Une grande assemblée des conseils du roi, des principaux seigneurs, des prélats et des gens des bonnes villes, fut tenue pendant plus

[1] Histoire généalogique du P. Anselme (la pièce existe).

de quinze jours, sans qu'on pût se mettre d'accord. Il fut enfin résolu que le duc d'Orléans étant trop jeune d'âge et surtout de conduite, le gouvernement serait confié aux oncles du roi et particulièrement au duc de Bourgogne. On donna aussi à madame de Bourgogne la garde de la reine [1].

Pour lors le duc de Berri se trouva au point qu'il avait tant souhaité : « Ah! disait- » il, Clisson, La Rivière, Noviant et Vilaine, » ont été durs et hautains envers moi. Au » voyage de Languedoc ils m'ont ôté mon » bon serviteur Bétizac, et l'ont sanguinai- » rement puni, par pure envie et méchan- » ceté! quelque chose que j'aie dit ou fait, » jamais je ne pus le tirer de leurs mains; » qu'ils se gardent maintenant de moi! Voici » l'heure où je vais les payer en la même » monnaie, et forgée à la même forge. »

Madame de Bourgogne, qui était alors à Paris et qui prit la souveraine administration de la maison de la reine, n'en disait pas moins. Elle était fort absolue et assez méchante. Elle haïssait, de tout son cœur, mes-

[1] Froissart.

sire de Clisson, et parlait sans cesse à son mari du grand tort qu'on avait eu de soutenir le connétable contre un si grand prince que son oncle le duc de Bretagne [1].

Le duc de Bourgogne n'aimait pas non plus les anciens conseillers du roi : lui et ses partisans en avaient toujours été sévèrement accueillis, et l'on n'avait pas fait grand'chose en sa faveur; aussi était-il loin de leur pardonner. Mais il était sage, froid et prévoyant. Il ne voulait pas en allant trop vite troubler le royaume. Dans tous les temps il s'était fait un devoir de le maintenir en paix. Jamais il n'avait voulu offenser ses souverains, pas plus son neveu que son frère. Il avait aimé eux et l'état, tout en faisant bien ses affaires. Ainsi, il disait à sa femme avec douceur, qu'il avait toujours soin de ménager :
» Madame, il est bel et bon de dissimuler en-
» core quelque temps. Il est vrai que notre
» cousin le duc de Bretagne est un grand
» seigneur, et le sire de Clisson n'est
» pas pour lui être comparé. Mais si je me
» mettais de son parti contre le connétable,

[1] Froissart. — Gollut.

» on s'en étonnerait grandement en France,
» et avec raison. Car le sire de Clisson
» dit et montre bien que notre cousin de
» Bretagne n'a commencé de le haïr, que
» parce qu'il a servi la France : c'est ainsi
» que le croit la commune renommée. Je
» ne me suis donc jamais mis ouvertement
» avec notre cousin de Bretagne contre le
» connétable. J'ai dissimulé, afin de con-
» server la faveur du roi et du royaume de
» France, où nous-mêmes sommes pour
» beaucoup. C'est là que je suis lié par foi et
» par serment, non pas au duc de Bretagne.
» Or voici que monseigneur le roi est,
» comme vous savez, en fâcheux état. Main-
» tenant la chance tourne contre le sire
» de Clisson et ceux qui ont conseillé ce
» voyage. Tout le monde leur en veut pour
» cela, et mon frère de Berri et moi,
» nous profitons de ce que nous nous y
» étions opposés. La verge qui doit les châ-
» tier est déjà cueillie. Ayez un peu de pa-
» tience, Madame, chaque chose vient en
» sa saison, chacun a son tour, et nous ne
» tarderons pas à montrer à Clisson et aux

» autres qu'ils ont eu une conduite cou-
» pable [1]. »

Du reste il n'y avait pas de grands reproches à faire aux sires de La Rivière et de Noviant. Le peuple et les bonnes villes pouvaient leur en vouloir des soins et des artifices qu'ils avaient mis à maintenir et accroître les tailles et les aides sans nulle nécessité publique [2]. Mais quant au roi, ils avaient augmenté son revenu, et lui en avaient fidèlement compté; c'était lui qui l'avait dépensé selon sa volonté. Ainsi les princes avaient des ménagemens à garder: d'autant qu'on savait bien qu'ils n'agissaient que pour leurs propres intérêts. Ils travaillèrent donc d'abord par des moyens détournés à détruire les anciens conseillers du roi; cependant leur patience ne dura guère [3].

Un jour le duc de Bourgogne rencontra le sire de Noviant au palais, et lui dit: « Seigneur de Noviant, il m'est survenu une
» affaire pressante pour laquelle il me faut
» avoir sur-le-champ trente mille écus.
» Faites-les moi donner sur le trésor de

[1] Froissart. — [2] Le Relig. de St-Denis. — [3] *Idem.*

» Monseigneur, je les restituerai une autre » fois. » Il répondit bien doucement et avec respect, que ce n'était pas à lui de le faire ; qu'il fallait en parler au conseil, et qu'il obéirait aux ordres qu'on lui donnerait. « Mais je voudrais que personne n'en sût » rien, » ajouta le Duc. Noviant, soit par devoir, soit qu'il soupçonnât un piége, persista dans son refus. « Vous ne voulez pas » me faire ce plaisir ? dit le Duc ; hé bien ! » vous ne tarderez pas à vous en repentir[1]. »

Le duc de Berri de son côté pressait son frère d'agir avec vigueur, et surtout contre le connétable. Les dix-sept cent mille francs du testament lui revenaient sans cesse à l'esprit et semblaient exciter son envie. « Comment s'y prendre d'une façon pru- » dente ? disait-il ; notre neveu le duc d'Or- » léans le soutient grandement, et il a » un fort parti parmi les barons de France : » néanmoins, si une fois nous le tenions, » nous le mettrions en justice devant le » parlement que nous avons maintenant » pour nous[2].

[1] Juvénal. — [2] Froissart.

» C'est vrai, répondit le duc de Bourgogne;
» la première fois qu'il viendra me parler,
» et il a affaire à moi demain, je le recevrai
» de façon qu'il verra bien qu'il n'est pas en
» faveur auprès de moi. »

En effet le connétable, dès le lendemain, arriva à cheval avec une foule de serviteurs à l'hôtel d'Artois, où demeurait le Duc; il entra dans la cour, descendit de cheval, et monta les degrés de la salle suivi d'un seul écuyer. Là il trouva les chevaliers du Duc, et demanda si l'on pourrait lui parler : « Sire,
» nous allons le savoir, répondirent-ils. »
Le Duc était seul avec un de ses hérauts à se faire raconter par passe-temps une belle fête que ce héraut avait vue en Allemagne. Quand il sut que le connétable était dans la salle : « Par Dieu, oui, dit-il, j'ai le loisir
» de le voir; qu'on le fasse venir. »

Le connétable entra. Le duc de Bourgogne changea d'abord de couleur, ému de la résolution qu'il avait prise quand il était au point de l'exécuter. Le connétable ôta son chaperon, et le salua avec respect : « Mon-
» seigneur, dit-il, beaucoup de chevaliers

» et d'écuyers me poursuivent pour avoir
» l'argent qui leur est dû, et qu'on leur a
» promis en quittant le voyage de Bretagne.
» Je ne sais où le prendre. Le chancelier
» et le trésorier me renvoient à vous. Je
» viens savoir ce qui en est de l'état et du
» gouvernement du royaume, et ce qu'on
» en veut faire. Chaque jour on s'adresse à
» moi pour tout ce qui concerne mon office.
» Puisque c'est vous et monseigneur de
» Berri qui gouvernez, c'est à vous d'avoir
» la bonté de me répondre. » Le Duc repartit alors amèrement : « Clisson, vous n'avez
» que faire de vous embarrasser de l'état du
» royaume ; il se gouvernera très-bien sans
» vos services, et c'est pour son malheur
» que vous vous en êtes mêlé. Où donc avez-
» vous pu amasser tant d'argent ? Monsei-
» gneur, mon frère de Berri, ni moi nous
» n'en avons pas tant à nous trois. Sortez de
» ma présence, quittez sur-le-champ ma
» chambre. Que je ne vous voie plus. Si je ne
» me respectais pas, je vous ferais crever
» l'autre œil. » En finissant ces mots, il
s'en alla. Le sire de Clisson resta tout pensif,

et baissant la tête traversa la salle où personne ne lui fit plus courtoisie. Il monta à cheval, et revint à son hôtel sans dire une parole[1].

Il vit bien que la résolution était prise d'agir vivement contre les conseillers du roi. La chose était sans remède. Le duc d'Orléans était à Creil. Eût-il été à Paris, qu'il n'aurait pas eu assez de puissance pour s'opposer à ses oncles. Le connétable jugea qu'il n'avait pas de temps à perdre. Il mit ordre à ses affaires, donna commandement à ses serviteurs, et partit, lui troisième, pour son château de Montlhéry, en sortant par la porte de derrière de son hôtel.

Il avait sagement pensé, car le jour même, le duc de Berri remontra à son frère qu'ayant ainsi traité le connétable, il fallait poursuivre, et que les anciens conseillers du roi devaient y laisser la vie : les ordres furent donnés sur-le-champ pour les arrêter. Montaigu, qui se doutait depuis long-temps de ce qui allait arriver, et qui avait su cacher sa richesse, fut averti à temps et se sauva. Le

[1] Froissart.

sire Lemercier de Noviant, dont l'hôtel était guetté et environné, ne put s'échapper. Il fut pris et enfermé au Louvre, ainsi que le sire de Vilaine. Quand les oncles du roi surent qu'Olivier de Clisson était parti, ils en furent très-affligés. Ils espérèrent qu'on pourrait encore le prendre à Montlhéry, et envoyèrent sur-le-champ trois cents lances commandées par le sire de Coucy, le sire Guillaume de la Tremoille, le sire de Château-Morand et le sire des Barres. « Partez pour » Montlhéry, leur dirent-ils, entourez le châ- » teau et la ville, et ne revenez pas sans nous » l'amener mort ou vif. » Les chevaliers obéirent bon gré mal gré, car les oncles du roi avaient maintenant tout pouvoir. Ils semblèrent prendre toutes leurs précautions pour surprendre le connétable ; avec l'aide de Dieu et des bons amis qu'il avait parmi ceux qui venaient l'arrêter, il eut le temps d'être averti et de s'en aller, à travers champs, gagner sa bonne forteresse de Josselin en Bretagne ; là il se trouvait sur son terrain, et n'avait plus rien à craindre[1].

[1] Froissart.

Quant au sire de La Rivière, il était à son château d'Auneau, près de Chartres, où, comme un digne seigneur qu'il était, il avait gagné l'amour et le respect de tous les hommes de sa terre et des habitans du pays. Il savait très-bien quelle fortune l'attendait, et il aurait pu se sauver comme avait fait le connétable. Mais lorsqu'on le lui avait conseillé, il avait répondu : « Ici, comme ailleurs, je suis à la volonté de Dieu. Si je » m'enfuyais ou me cachais, je m'avouerais » coupable des crimes dont je me sens pur » et dégagé ! Dieu m'a donné tout ce que » j'ai ; il me le peut ôter quand il lui plaît. » Que sa volonté soit faite ! J'ai servi le roi » Charles de bonne mémoire, et aussi le roi » son fils. Ils ont reconnu mes services, et » les ont magnifiquement récompensés. J'aurai le courage d'attendre le jugement du » parlement de Paris sur tout ce que j'ai fait » d'après les ordres de mes rois, pour les » affaires du royaume. Si l'on trouve, en » toutes mes actions, quelque chose de criminel, que j'en sois puni. »

C'est ainsi qu'il parlait à sa femme et à ses

amis, lorsqu'on vint lui annoncer que les gens envoyés pour le prendre s'approchaient à main armée. « Leur ouvrirons-nous la porte ? » lui demanda-t-on. — Pourquoi pas, dit-il, » qu'ils soient les très-bien venus ; » il vint lui-même au devant d'eux, les recevant courtoisement dans son château, et parlant à chacun. C'était le sire des Barres qui les commandait. Ce noble chevalier, qui avait aussi siégé au conseil du roi, s'excusa doucement de sa commission, et montra combien elle lui causait de chagrin. Le sire de La Rivière fut mené au Louvre et enfermé avec les autres [1].

Pour achever de détruire les anciens conseillers du roi, on ne tarda pas à procéder juridiquement contre eux. Le connétable fut d'abord ajourné à la chambre du parlement de Paris ; les huissiers se rendirent en Bretagne sans pouvoir lui remettre, en personne, l'assignation. Les autres ajournemens eurent lieu de quinzaine en quinzaine, en suivant les formes de justice. Au jour marqué, il fut encore appelé, par trois fois, à la porte

[1] Froissart.

du palais, au haut du perron, et à la porte de la chambre du parlement ; nul ne répondant, il fut passé outre à l'arrêt. Cet arrêt bannissait messire Olivier de Clisson, du royaume de France, comme faux et mauvais traître à la couronne ; le condamnait à cent mille marcs d'argent pour les extorsions qu'il avait indûment faites à la chambre aux deniers ou ailleurs ; en outre, à perdre, à perpétuité, l'office de connétable [1].

Cette injuste sentence, destinée à ruiner l'honneur et la fortune d'un si noble et si vaillant chevalier qui avait tant travaillé pour l'honneur de la France, fut signée en plein parlement par les ducs de Bourgogne et de Berri, ainsi que par une foule des barons du royaume. Le duc d'Orléans refusa d'y prendre part ; il n'osa rien faire de plus. Ce qu'il eût pu dire ou tenter, eût d'ailleurs été inutile.

Cependant le roi commençait à se trouver un peu mieux. Le médecin du seigneur de Coucy, qu'on nommait Guillaume de Harsely, lui donna tant de bons soins, gouverna

[1] Froissart. — D'Argentré. — Le Relig. de St.-Den.

si bien le train ordinaire de sa vie, que petit à petit il recouvra la raison, la mémoire, la santé; il demanda à voir la reine et son fils; on les lui amena, et il en eut une grande joie; la reine aussi, à qui l'on avait caché la triste situation de son mari. « Je vous » rends le roi en bon état, Dieu merci, dit » le médecin au duc d'Orléans, au duc de » Bourgogne et au duc de Berri; mais do- » rénavant gardez-vous de l'irriter ou de » l'affliger; sa tête n'est pas encore bien » forte; peu à peu elle s'affermira. Ainsi » les amusemens et les distractions lui va- » lent mieux que le travail et les con- » seils. »

On voulut garder ce savant homme auprès du roi, et on lui offrit pour cela beaucoup d'argent; on savait que les médecins doivent retirer de hauts salaires lorsqu'ils donnent des soins aux grands seigneurs et aux grandes dames; mais il ne voulut pas; il était vieux et cassé; il ne pouvait souffrir le train de la cour et retourna à son petit ménage de Laon, où il mourut peu après, laissant trente mille francs d'argent, somme

prodigieuse pour son état; il est vrai qu'il était fort avare, faisant maigre chère chez lui, mais aimant à dîner chez les autres; c'était assez l'habitude des médecins d'alors [1].

L'état du roi, bien que meilleur, laissait donc les choses à peu près au même point. Il n'avait guère de roi que le nom. Ses oncles continuaient à tout gouverner; ils entouraient le roi de leurs gens et de leurs créatures. La duchesse de Bourgogne était plus absolue encore chez la reine. Ce n'était pas un petit sujet d'envie pour la duchesse d'Orléans, qui aimait les honneurs et qui se croyait le droit d'être la seconde du royaume; elle s'en plaignait amèrement à toutes les dames de sa maison. « Je ne sais pas, disait-» elle, de quoi elle s'avise de prendre le pas » sur nous. Monseigneur mon mari est frère » du roi, il pourrait arriver qu'il devînt roi » et moi reine de France. Ces honneurs-là » ne lui sont pas dus. » Mais il lui fallait prendre patience et l'endurer ainsi [2].

Le sire de Clisson n'avait pas plus répondu à la signification de l'arrêt qu'à l'ajourne-

[1] Froissart. — Gollut. — Paradin. — [2] Froissart.

ment, et n'avait pas renvoyé l'épée de connétable. Les oncles du roi considérèrent l'office comme vacant. Il fut d'abord offert au sire de Coucy, qui certes en était bien digne. Mais il refusa, ne voulant pas être un sujet de division dans le royaume. Alors on songea à le donner au comte d'Eu, de la maison d'Artois, descendant de Robert, fils de saint Louis. C'était un chevalier d'un grand courage : il avait fait la croisade devant Tunis, puis le voyage de la Terre-Sainte. Il était aimé de tous les chevaliers et hommes d'armes. Depuis long-temps le roi avait envie qu'il épousât la comtesse de Dunois, veuve de Louis de Blois et fille du duc de Berri. Ce prince ne trouvait pas que le comte d'Eu fût assez riche pour sa fille. Mais l'office de connétable aurait bien réparé le défaut d'héritage. C'est ce que pensèrent les oncles du roi. Par-là, ils espéraient lui faire plaisir et avoir son approbation pour la disgrâce de Clisson. Car un de ses désirs les plus vifs avait toujours été que sa belle cousine de Dunois ne sortît point des fleurs de lis. Toutefois, dans sa faible raison, et aussi à la persuasion de son

frère, il voulut que trois de ses chambellans allassent de sa part trouver le sire de Clisson pour entrer en négociation avec lui. On devait lui offrir la restitution de ses biens et la mise au néant de la procédure. Le connétable était fier et absolu, et ne voulut même pas voir les députés; il n'avait pas pour lors une autre affaire que de déclarer une rude guerre au duc de Bretagne. Le comte d'Eu fut donc pourvu de l'office de connétable [1].

Le reste d'autorité qu'on laissait au roi, et le ménagement qu'il fallait avoir pour sa volonté chancelante, firent sans doute aussi le salut de ses anciens serviteurs. Prisonniers, poursuivis juridiquement pour satisfaire à la haine des oncles du roi, ils avaient à redouter plus encore la pressante animosité de madame de Bourgogne.

On fut d'abord obligé de mettre en liberté et d'exempter de toute poursuite le sire de Vilaine. C'était un si vaillant chevalier; il avait si grande renommée par ses beaux faits d'armes; il comptait tant et de si puissans amis, qu'il y avait aussi peu de sagesse que

[1] Froissart.

de justice à vouloir le détruire. Toutefois il lui fut prudemment conseillé de se retirer en Espagne, où il avait de grands biens, et où il s'était marié, lorsqu'il y était venu faire la guerre avec le connétable Duguesclin. Au premier retour de raison, le roi avait aussi redemandé le sire de Montaigu, pour qui il avait de l'amitié et de l'habitude [1].

Quant à Noviant et La Rivière, ils furent transférés à la Bastille Saint-Antoine. En attendant qu'aucun jugement fût porté contre eux, tous les effets, meubles et immeubles, qu'ils avaient, tant à Paris que dans le royaume, furent saisis et distribués. Le sire de Coucy reçut la terre de Pont-Aubenon et le beau château que le sire de Noviant y avait fait bâtir. Chacun s'attendait à les voir mourir sur l'échafaud, tant leurs ennemis avaient d'acharnement contre eux. Ceux qui ont eu un grand pouvoir et ont fait une éclatante fortune excitent toujours l'envie. C'était là surtout ce qui les mettait en grand péril. Dans le commun peuple, on disait qu'ils avaient empoisonné ou ensorcelé le roi.

[1] Froissart.

D'autres, plus raisonnables, leur reprochaient le voyage de Bretagne, entrepris contre l'avis des médecins. Enfin ils ne trouvaient pas, dans la voix publique, un grand soutien contre ceux qui les voulaient perdre[1].

La seule chose qu'ils demandassent au duc de Bourgogne, c'était de les faire juger. Maître Jean Juvénal des Ursins, prévôt des marchands de Paris, qui était parent du sire de La Rivière, et qui avait épousé une nièce du sire de Noviant, était pour lors un des hommes les plus aimés et estimés. Les gens d'église, les nobles, les marchands, les bourgeois, le commun peuple lui portaient une égale affection. Le roi le connaissait et l'aimait; durant sa maladie, il disait sans cesse qu'il n'avait de confiance qu'en son prévôt des marchands et en ses gens de la ville de Paris. Juvénal n'abandonna point ses parens et ses amis; il requit avec douceur et humilité le duc de Bourgogne, et ceux qui se mêlaient du gouvernement, de faire justice aux prisonniers,

[1] Froissart. — Le Relig. de St.-Denis. — Juvénal.

et même justice miséricordieuse si besoin était[1].

Et en effet, c'était à cette dernière sorte de justice qu'il leur fallait avoir recours. Le duc de Berri ne s'était point trompé en présumant que la procédure du parlement de Paris ne contrarierait pas ses volontés. L'affaire fut suivie d'une façon qui donnait tout à craindre pour les prisonniers. Par bonheur un d'eux avait, auprès du duc de Berri même, un protecteur empressé et puissant. C'était madame Jeanne de Boulogne, duchesse de Berri. Bien des fois elle se jeta aux genoux de son mari, lui disant, les mains jointes et en pleurant : « Ah, Monseigneur, c'est bien à tort que vous » vous êtes laissé informer faussement par des » ennemis et des envieux, au sujet de ce vaillant chevalier, de ce digne homme, le sire » de La Rivière. Nul n'ose parler pour lui que » moi. Je veux bien que vous sachiez que si » vous le faites mourir, jamais plus je n'aurai de joie, et tant que je vivrai vous me » verrez dans la tristesse; car je dois trop à » ce sage et loyal chevalier. Ah, Monsei-

[1] Juvénal.

» gneur, vous avez oublié, ou vous faites
» trop peu de compte des soins qu'il s'est
» donnés pour notre mariage. Je ne veux
» pas dire que j'en fusse digne. Je sais que
» j'étais une fort petite dame en comparai-
» son de vous; mais enfin vous vouliez m'a-
» voir, et vous aviez affaire à un seigneur
» bien difficile et bien avisé, monseigneur
» de Foix, mon oncle, à la garde de qui
» j'étais; si ce noble chevalier ne s'en fût
» pas mêlé, sans ses douces et sages pa-
» roles, nous ne serions pas ensemble main-
» tenant. Le duc de Lancastre voulait m'a-
» voir pour son fils, le comte d'Erby, et
» monseigneur de Foix avait plus de pen-
» chant de ce côté-là que du vôtre. Je vous
» prie donc humblement, et, par pitié, qu'il
» n'arrive rien à ce bon chevalier qui me
» donna à vous [1]. »

Le duc de Berri, se voyant ainsi prié par sa femme toute jeune et belle, qu'il aimait de grand amour, sachant bien qu'elle ne disait rien là qui ne fût véritable, se sentait amollir le cœur, et répondait pour apaiser

[1] Froissart.

la sincère douleur de la duchesse : « Madame, Dieu me soit témoin que je voudrais qu'il m'en eût coûté vingt mille francs et que La Rivière ne se fût pas forfait envers le roi et la couronne. Avant ce malheureux voyage de Bretagne, je l'aimais bien, tout comme vous ; votre prière lui vaut mieux que si tout le royaume parlait pour lui ; et j'y ferai, à cause de vous, tout ce que je pourrai. » Ainsi, il renvoyait sa femme un peu consolée; mais quand il avait parlé avec madame de Bourgogne, ou les conseillers du Duc, toute cette douceur changeait, et il revenait à sa mauvaise volonté.

Cependant, plus l'affaire traînait en longueur, plus la première vivacité de haine et d'envie allait s'apaisant, plus on prenait en pitié leurs malheurs, plus on pensait mal de ceux qui les poursuivaient si cruellement. C'était surtout le sire de La Rivière, ce vieil ami du bon roi Charles V, qui faisait compassion à tous. On ne lui avait jamais reproché ni hauteur ni dureté; il avait toujours été doux, courtois,

patient et débonnaire aux pauvres gens; donnant facilement audience à ceux qui n'en pouvaient avoir de personne, et leur laissant expliquer leurs affaires. D'ailleurs on l'avait traité avec une rudesse qui excitait l'indignation. Non-seulement on lui avait ravi tous ses biens, mais on l'avait poursuivi dans ses enfans. Sa fille était fiancée à Hugues de Castillon, fils du grand maître des arbalêtriers. Ce jeune homme, qui pouvait dès-lors porter les armes, avait déjà servi sous les ordres du sire de La Rivière; il devait avoir un jour de grands biens. On fit rompre le mariage par le pape, à l'instigation des conseillers du duc de Bourgogne, et surtout des la Tremoille qui avaient recouvré leur puissance dans les affaires du royaume, et qui voulaient se venger de l'avoir perdue un moment par l'éloignement de leur maître. Le sire de La Rivière avait aussi un fils qui avait épousé la fille du comte de Dammartin. On voulut encore casser ce mariage; mais le sire de Dammartin, en loyal chevalier, dit d'avance que tant que le fils du seigneur de La Rivière serait vivant, sa fille n'aurait pas un autre

mari, et que si c'était son héritage qu'on voulait avoir, il saurait le dérober aux gens qui en avaient envie. Le sire de Noviant avait fini par inspirer aussi de la pitié; on disait qu'il avait tant pleuré, qu'il en était devenu presque aveugle [1].

D'ailleurs, la vérité commençait à se répandre sur la maladie du roi, et les hommes raisonnables voyaient bien qu'il n'avait pas dépendu de ses conseillers de la donner ou de l'empêcher. Pendant ce temps, le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, et maître Juvénal, faisaient leurs efforts auprès du roi; ils profitaient du retour de sa connaissance pour lui rappeler l'affection qu'il avait eue pour ses anciens serviteurs. Tout cela ne servait à rien, tant que le parlement continuait à suivre sa procédure; il semblait de plus en plus disposé et même empressé à condamner les prisonniers. Le roi envoya un de ses secrétaires au parlement avec ordre de lui apporter les pièces du procès. Les Chambres s'assemblèrent pour en déli-

[1] Froissart.

bérer, et résolurent que les ordres du roi seraient communiqués au chancelier. En même temps une députation alla trouver les ducs d'Orléans et de Bourbon, afin de les engager à ne plus intervenir auprès du roi pour arrêter le cours de la justice; on leur annonça en même temps que la Cour se présenterait le lendemain devant le roi, et lui dirait ses intentions, en faisant toutes excuses convenables. Un sergent à cheval vint de nouveau apporter au parlement l'ordre de ne pas se présenter devant le roi, sinon pour lui remettre les registres de la procédure. Elle n'en suivit pas moins son cours; enfin quelques mois après, le roi la termina en ordonnant, de son autorité, que les sires de La Rivière et de Noviant fussent mis en liberté et réintégrés dans leurs biens; il leur était enjoint de ne pas se présenter devant le roi et de se tenir toujours à quinze lieues au moins de sa cour. Ils perdirent tous les biens meubles qui leur avaient été pris, mais se tinrent heureux d'une telle issue. Ils voulaient en aller remercier le roi, cela fut interdit. Leur pri-

son avait duré pendant plus d'une année [1].

L'état de la santé du roi, les craintes qu'on avait eues pour sa vie donnèrent la pensée qu'il importait de régler solennellement ce qui se ferait, si ce malheur arrivait. L'ordonnance, que le roi apporta lui-même en grande pompe au parlement, et qu'il fit enregistrer sous ses yeux, toutes portes ouvertes, en présence d'une foule de peuple, distinguait avec soin, de même qu'avait fait celle du roi Charles V, la garde du roi mineur et le gouvernement du royaume. La tutelle et l'administration propre du revenu assigné au roi pour sa dépense étaient confiées à la reine, aux ducs de Bourgogne, de Berri et de Bourbon, et au duc Louis de Bavière. La forme et la composition du conseil de tutelle étaient également réglées. Quant au gouvernement de l'État, il était attribué sans partage et sans réserve au duc d'Orléans, comme au prince le plus proche de la couronne [2].

[1] Rég. du Parlement.

[2] Ordonnances des rois de France.

Ces dispositions pour l'avenir ne changeaient rien au présent ; tout demeurait sous le pouvoir du duc de Bourgogne et de son frère. Il leur convenait de se conformer fidèlement à ce qu'avait prescrit le médecin, et d'épargner au roi la fatigue des affaires. Aussi le laissait-on s'occuper à toutes sortes d'amusemens et de réjouissances. Il y eut, vers ce temps-là, une fête qui pensa lui devenir fatale. La reine mariait une dame allemande de sa maison, qu'elle honorait de toute sa faveur. Le roi, saisissant cette occasion de divertissement, voulut faire les noces à l'hôtel Saint-Paul ; son frère, ses oncles et leurs femmes furent conviés. On dansa tout le jour. Il y avait un écuyer de l'hôtel, nommé Huguet de Guisay, que le roi avait fort en gré, parce qu'il était grand inventeur de toutes sortes d'amusemens ; mais les hommes sages le méprisaient beaucoup, car il corrompait toute la jeunesse de la cour, et lui enseignait mille débauches. Vers la fin de la soirée, ce sire de Guisay imagina une mascarade. La mariée étant une veuve, sa noce, selon l'usage, était une sorte de cha-

rivari, et tout s'y passait en joyeux désordre. Le roi, quatre jeunes chevaliers et Huguet de Guisay, se déguisèrent en sauvages. Ils s'étaient fait coudre dans une toile de lin, qui leur dessinait tout le corps. Cette toile était enduite de poix résine, pour faire tenir une toison d'étoupe de lin, qui faisait paraître ces sauvages velus de la tête aux pieds. Ils entrèrent en criant et en dansant, conduits par le roi et masqués de façon à n'être pas reconnus. On avait fait défendre que personne se promenât dans la salle, en portant des torches ou des flambeaux. Le roi courut tout de suite à sa jeune tante la duchesse de Berri pour la tourmenter, et les autres masques divertissaient l'assemblée par leurs danses et leurs contorsions. Chacun se creusait l'esprit à deviner qui ce pouvait être. Le duc d'Orléans et le jeune comte de Bar, qui venaient de passer une partie de la soirée chez madame de Clermont, voyant ces toisons d'étoupe, imaginèrent, sans penser à mal, que si l'on y mettait le feu, les dames auraient grand peur de voir courir par la salle les

sauvages tout embrasés [1]. Le duc d'Orléans prit une torche et s'approcha. Les cinq sauvages se tenaient ensemble en dansant. Au même instant ils furent tout en flamme. Rien ne pouvait les sauver ; la toile était cousue, la résine rendait la flamme plus tenace et plus dévorante. Personne n'avait le temps, ni le moyen de leur porter secours. Un cri d'horreur remplit la salle, et se mêla aux cris que la douleur arracha à ces malheureux. « Sauvez le roi, criaient-ils ; » et bientôt toute l'assemblée fut dans le doute si le roi n'était pas de ceux que la flamme dévorait. La reine, qui était seule dans le secret de ce déguisement, tomba sans connaissance. Ce n'était de toutes parts que clameurs, sanglots, désordre, épouvante. La duchesse de Berri pensa bien que c'était le roi qui était auprès d'elle. Elle le retint, l'empêcha de bouger. « Restez, dit-elle, vous » voyez que vos compagnons sont en flam- » me ; » et elle le couvrit de sa robe, pour qu'aucune étincelle ne tombât sur ce misé-

[1] Défense du duc d'Orléans.

rable travestissement. Il courut ensuite rassurer la reine [1].

Les ducs de Bourgogne et de Berri s'étaient déjà retirés avant la mascarade. Ils montèrent aussitôt à cheval et arrivèrent comme le danger était passé; ils trouvèrent le roi encore tout troublé et effrayé. Ce fut un bonheur pour eux qu'il eût été ainsi miraculeusement préservé, car rien n'eût pu les soustraire à la fureur du peuple. Lorsque la nouvelle fut répandue, il s'éleva dans toute la ville de Paris une indignation violente, de ce que l'on avait laissé courir au roi un tel danger pour une aussi indigne cause. Chacun se sentait ému de colère de ce qu'on prenait si peu de soin de l'honneur et de la vie de ce malheureux prince : tant le peuple continuait à l'aimer et à le plaindre sincèrement. C'était un soulèvement général contre les mœurs corrompues de cette cour; et si le malheur qu'on avait eu à redouter fût arrivé, ce n'eût pas été seulement les oncles du roi, mais tous les chevaliers que le peu-

[1] Froissart. — Le Relig. de St.-Denis. — Juvénal.

ple eût massacrés [1]. Aussi fallut-il que le roi se montrât sur-le-champ au peuple, qui était accouru en foule, et qui voulait le voir. Le lendemain on fit une procession solennelle de la porte Montmartre à l'église Notre-Dame. Le duc d'Orléans et les oncles du roi le suivirent les pieds nus; le roi y vint à cheval.

Ce fut une occasion de remontrer sévèrement au duc d'Orléans combien sa conduite était légère et déréglée, combien elle convenait mal au prince le plus approché du roi et de la couronne, comment il était entouré de jeunes gens corrompus et de mauvais conseil. Non-seulement ses oncles l'en réprimandèrent sans ménagement; il n'y eut pas jusqu'à maître Juvénal, cet honorable prévôt des marchands, qui se crut obligé de lui en parler respectueusement. Il promit de se réformer, et fit bâtir en expiation une bien belle chapelle en l'église des Célestins [2].

Des cinq compagnons de la mascarade du

[1] Le Religieux de St.-Denis.

[2] Juvénal. — Le Religieux de St.-Denis.

roi, le sire de Nantouillet fut le seul qui se sauva ; il avait eu le sang-froid de courir, au premier instant, se jeter dans la cuve où l'on faisait rafraîchir les bouteilles. Les autres périrent, avant le troisième jour, dans d'effroyables souffrances. La mort d'Huguet de Guisay n'excita aucune pitié, et parut une juste punition de Dieu. Non-seulement il était adonné à tous les vices, et menait la plus mauvaise vie; mais c'était le plus cruel et le plus insolent des hommes. Un de ses grands plaisirs était de maltraiter ses valets et les pauvres gens de basse classe. Il les traitait de chiens, les déchirait souvent à coups de fouet et de bâton, les foulait aux pieds en les perçant de ses éperons, et se réjouissait de leurs cris de douleur, leur disant : « Aboie, chien ! » Même en ses derniers momens, il ne pouvait s'empêcher d'injurier ceux qui le servaient, et les maudissait de ce qu'ils lui survivaient. Aussi, lorsque son convoi passa dans les rues, il fut insulté du commun peuple, qui criait : « Aboie, chien [1] ! »

[1] Le Religieux de St.-Denis.

Le duc de Bourgogne continuait à désirer vivement que la paix fût enfin conclue entre la France et l'Angleterre. Il voyait combien la maladie du roi et les discordes qui régnaient dans les conseils, affaiblissaient le royaume. En outre, il savait bien calculer que la paisible possession de la Flandre et du Hainault pouvait lui être assurée seulement par la paix; en temps de guerre, il était trop facile à l'Angleterre d'y faire renaître l'esprit de révolte. Le grand commerce des Flamands les liait aux Anglais; c'était à eux qu'ils achetaient la laine, dont ils faisaient ces draps qu'ils vendaient ensuite à tant de royaumes. Enfin la plupart de ses sujets avaient le cœur plus anglais que français [1].

Le duc de Lancastre, de son côté, ne souhaitait pas moins la paix, et y faisait tous ses efforts. Il avait à vaincre l'opinion de son frère, le duc de Glocestre, et de tous les jeunes chevaliers d'Angleterre qui désiraient la guerre, appuyés par un fort parti dans les assemblées de parlement [2]. Un intérêt pareil à celui du duc de Bourgogne dispo-

[1] Froissart. — [2] *Idem.* — Le Religieux de St.-Denis.

sait aussi le duc de Lancastre à la paix. Il avait marié ses filles aux rois de Castille et de Portugal, et il dépendait de la France de leur susciter de fortes guerres.

Enfin, ils réussirent tous deux à faire reprendre des pourparlers pour la paix à Lelinghen, entre Boulogne et Calais. Le roi fut mené à Abbeville; il semblait se trouver mieux qu'auparavant, sans toutefois pouvoir se mêler du gouvernement du royaume.

Lelinghen était un méchant village ruiné par les guerres, situé sur la frontière du comté de Boulogne et du comté de Ponthieu cédé aux Anglais par le traité de Bretigny. Les conférences devaient se tenir dans une chapelle couverte en chaume que, pour cacher la ruine des murailles, on avait décorée de tapisseries et de dessins faits à l'aiguille, représentant des batailles. Le duc de Lancastre ayant remarqué qu'on ne devait pas avoir sous les yeux de telles images, quand on traitait de la paix, on en mit d'autres qui représentaient la passion de notre Seigneur [1].

[1] Le Religieux de St.-Denis, témoin oculaire.

De chaque côté de la chapelle, les députés des deux royaumes avaient fait dresser des tentes, afin de ne pas loger loin du lieu des conférences. Le duc de Bourgogne avait trouvé là une nouvelle occasion de montrer toute sa magnificence. Sa tente, faite de planches et de toiles peintes, avait la forme d'un château flanqué de ses tours. On avait disposé à l'entour des logemens séparés par des rues, pour toute sa suite composée de trois mille personnes; de sorte que son campement avait tout l'aspect d'une ville.

Sa libéralité se fit voir aussi dans les présens qu'il donna au duc de Lancastre, au duc de Glocestre, et aux principaux envoyés anglais. Ils consistèrent surtout en beaux tapis de Flandre, comme on en faisait alors seulement dans les états du Duc. Ils représentaient pour la plupart des histoires de la Bible à grands personnages; d'autres figuraient le roi Clovis, ou Charlemagne avec les douze pairs de France. Il y en avait deux, dont l'un offrait l'image des sept vertus avec les sept rois ou empereurs vertueux; l'autre, les sept vices avec les rois ou empereurs qui

s'en étaient souillés. Tous ces ouvrages étaient rehaussés de bel or de chiffre [1].

Les envoyés anglais étaient les ducs de Lancastre et de Glocestre, l'archevêque d'York et l'évêque de Londres. Ils avaient amené avec eux plusieurs clercs très-habiles et des licenciés en droit, afin de bien interpréter les écritures latines. Le duc de Bourgogne et le duc de Berri étaient accompagnés aussi de conseillers sages et savans [2].

A la première conférence, les envoyés des deux couronnes commencèrent par se mettre très-dévotement à genoux devant le crucifix, en demandant à Dieu de leur inspirer les moyens de conclure une honorable paix.

Mais on se trouva bientôt, quelque bonne volonté qu'on pût avoir, au même point qu'aux pourparlers d'Amiens. Les Français demandaient que Calais fût abattu, et que les Anglais se contentassent à peu près de ce qui leur restait en Guyenne. Les Anglais voulaient l'exécution du traité de Bretigny, et chacun demeurait dans sa pensée. Alors les quatre ducs résolurent que tout fût traité

[1] Histoire de Bourgogne. — [2] Froissart.

par écrit; comme ils n'auraient pu entendre lire et discuter tant de paroles, on ne faisait que se remettre les écritures; puis chacun les donnait à examiner à ses clercs et conseillers. Les Anglais se plaignirent beaucoup de ce que les paroles mises en écrit par les conseillers français étaient trop subtiles, n'avaient pas un sens plein et entier; ils prétendirent qu'on pouvait y supposer une double entente, et les tourner à volonté. Aussi faisaient-ils demander sans cesse des explications; quand on venait à s'éclaircir, il se trouvait toujours que les deux partis ne se départaient point de leur vouloir; que les Français voulaient reprendre le comté de Ponthieu, le comté de Guines, le Poitou, le Quercy, le Rouergue, l'Angoumois et le Limousin, et que les Anglais voulaient avoir ce qu'ils avaient perdu. Alors il fut résolu que les envoyés retourneraient vers les rois de France et d'Angleterre prendre leurs commandemens, puis se réuniraient de nouveau.

Le duc de Bourgogne et le duc de Berri revinrent donc trouver le roi à Abbeville.

Son désir de faire la paix s'était encore augmenté par un merveilleux motif. Quelques jours auparavant, un homme d'environ cinquante ans, vêtu d'un simple habit de drap gris, avait demandé à lui être présenté. Cet homme était assez connu en France pour la sainteté de sa vie. Il était écuyer natif de Normandie, et se nommait Robert Menuot; mais sa grande piété et sa façon dévote de vivre lui avaient fait donner le nom de Robert-l'Hermite ; il revenait de la Palestine et de la Syrie. Guillaume Martel, chevalier de la chambre du roi, Normand comme lui, et qui le connaissait bien, lui servit d'introducteur. Il raconta au roi que, durant sa traversée de mer, le vaisseau avait été battu d'une furieuse tempête. Chacun des passagers, ne voyant plus nul espoir, se recommandait à la miséricorde de Dieu, lorsque soudainement le vent s'apaisa : et Robert vit paraître à ses yeux comme une figure brillante et claire autant qu'un cristal, et il entendit ces paroles : « Robert, tu échappe-
» ras à ce péril, toi et tes compagnons;
» Dieu a entendu tes prières, et les a reçues

» favorablement. Il te commande par ma » voix, sitôt que tu seras de retour en » France, d'aller trouver le roi. Tu lui » conteras ton aventure, et tu lui diras de » songer à faire la paix avec le roi Richard » d'Angleterre; car la guerre a trop long- » temps duré. Mêle-toi hardiment des pour- » parlers qui se font, et fais entendre tes » paroles. Ceux qui s'opposeront à la paix et » voudront la guerre seront punis; ils le paie- » ront même chèrement. » Puis après, la voix se tut, et la clarté disparut. Robert en débarquant avait pris sa route par Avignon ; un saint prêtre, à qui il s'était confessé, lui avait conseillé d'aller sans tarder parler au roi, sans révéler auparavant cela à nul autre. Le roi fut frappé de ce que lui dit Robert-l'Hermite. « Attendez quelques jours, lui » dit-il; mon oncle de Bourgogne et le » chancelier doivent venir. Je leur en par- » lerai, et ils me conseilleront. » Lors donc qu'ils revinrent avec les propositions exigeantes des Anglais, le roi leur rapporta ce qu'avait dit Robert, et leur demanda si c'était chose qu'il fût permis de croire. Le duc

de Bourgogne voulut lui parler. Il n'était pas loin; on le fit venir; il ne se troubla point, et reprit son récit [1]. Le Duc et le chancelier, après s'être bien consultés entre eux, voyant combien le roi souhaitait que Robert se joignît à eux dans les pourparlers de Lelinghen, considérant que cet homme avait un très-beau langage et fort insinuant, qu'il parlait au nom d'un miracle et d'une vision, et qu'on pouvait sans péché employer un tel moyen, résolurent de se l'adjoindre pour mieux persuader les seigneurs anglais. En effet, il leur parla très-bien, leur fit connaître sa mission divine, rappela les malheurs de cette longue guerre qui déchirait la chrétienté, tandis que l'Amorabaquin faisait tant de maux aux Chrétiens d'outre-mer. Il dit que c'était un devoir de cesser toutes querelles pour se réunir contre les infidèles. Le duc de Lancastre se montrait favorable à ces paroles de Robert-l'Hermite. Lui-même avait souvent pensé et dit que les royaumes chrétiens auraient dû se réunir contre l'ennemi qui opprimait leur croyance.

[1] Froissart, témoin oculaire.

Mais le duc de Glocestre, qui en Angleterre était chef du parti de la guerre, ne faisait nul compte de cet hermite, et traitait sa vision de fable tissue pour abuser les esprits. Il fut donc résolu entre les envoyés anglais de référer de cela, comme du reste, au roi d'Angleterre. L'histoire de Robert-l'Hermite le toucha beaucoup; il eût désiré le voir: tout cela n'avançait pourtant pas les affaires.

Une nouvelle difficulté venait encore traverser le désir sincère qu'on avait de faire la paix; c'était le schisme de l'église. Le pape Clément avait envoyé son légat, le cardinal Pierre de Luna, pour prendre part aux conférences. Les Anglais s'y opposèrent d'avance. « Renvoyez-nous ce légat, dit le » duc de Lancastre au duc de Bourgogne; » nous n'avons que faire de l'entendre. Notre » résolution est arrêtée touchant le pape » que nous voulons reconnaître; et si l'autre » veut intervenir en nos traités avec vous, » nous nous retirons. » Peu après les Anglais eux-mêmes reçurent de leur cour l'ordre de proposer la dégradation du pape d'Avignon. Le duc de Bourgogne leur rappela ce

qu'ils avaient dit : « Sans doute, ajoutait-il,
» ce serait un grand bienfait que de concilier ces deux papes, s'ils voulaient y entendre. Mais traitons d'abord de la paix.
» Pendant ce temps-là, les clercs de l'université s'occuperont de la forme et manière de pacifier l'église; ensuite, d'accord avec les conseils de l'empereur d'Allemagne et avec vous, nous tâcherons d'y aviser [1]. »

C'est ainsi que l'on continua toujours à parlementer sans rien terminer. Cependant on obtint que les Anglais rendraient au roi de Navarre, moyennant paiement, la ville de Cherbourg, que son père leur avait livrée en gage de soixante mille écus. Ce seul point réglé, on convint de ne pas cesser de traiter de la paix, et de se réunir encore à cet effet.

Les envoyés s'étaient déjà séparés, sauf à se revoir, lorsqu'un écuyer du duc d'Orléans arriva à Lelinghen, et annonça secrètement au duc de Bourgogne que le roi était retombé dans sa maladie. Le duc de Berri se rendit auprès de lui, et, avec le duc d'Or-

[1] Froissart. — Le Religieux de St.-Denis.

léans, il le conduisit à Creil. Ce malheur tarda peu à devenir public. Cette fois, il n'y avait pas moyen d'accuser les sires de La Rivière et de Noviant, qui étaient encore en prison à cette époque; mais comme la croyance populaire ne pouvait expliquer cette funeste maladie que par quelque sortilége, les soupçons se portèrent sur la duchesse d'Orléans. Elle était ambitieuse et avide de grandeurs : elle avait contre elle un fort parti et tous les amis de la duchesse de Bourgogne. Son père, le seigneur de Milan, était un méchant prince, dont on racontait de grands crimes, et qui, disait-on, lui avait recommandé en la quittant de se faire reine de France [1]. Le Milanais, son pays, était fameux autant que lieu du monde par ses poisons et ses sortiléges. En outre, le roi, qui ne reconnaissait presque personne, se plaisait surtout avec la duchesse d'Orléans; il la demandait sans cesse; il venait la voir; il l'appelait sa chère sœur. En même temps, il avait pris la reine en horreur; et sans plus

[1] Froissart. — Proposition de J. Petit. — Le Religieux de St.-Denis.

savoir qui elle était : « Quelle est cette » femme, s'écriait-il quand il la voyait ; » que me veut-elle? ne cessera-t-elle point » de m'importuner? Qu'on me délivre de sa » persécution! » Et il l'accablait de mépris et d'injures.

Les accès de son mal étaient bien plus furieux et plus complets que lors du voyage de Bretagne. Il avait perdu toute mémoire, ne se souvenait plus qu'il fût marié, qu'il eût des enfans, qu'il fût roi, qu'il se nommât Charles. Il avait pris les fleurs de lis en aversion ; partout où il les voyait, il s'élançait pour les effacer [1].

Le savant médecin qui l'avait guéri était mort; ceux qui furent appelés ne lui apportaient aucun soulagement. Désespérant des remèdes naturels, on sut qu'un magicien de Guyenne, nommé Arnaut Guilhem, s'était vanté de le guérir d'une seule parole. On le fit venir; c'était un homme de méchante mine, mais assortie à son état. Il était vêtu simplement, menait une vie de privations, macérait son corps par le jeûne et par les

[1] Le Religieux de St.-Denis.

veilles, et rapportait à Dieu la force de son art. Tout son savoir était contenu dans un livre que Dieu avait jadis envoyé à Adam pour le consoler, quand il eut pleuré cent ans son fils Abel; au moyen de ce livre, l'homme pouvait recouvrer tout ce que lui avait fait perdre son péché. La reine et les grands seigneurs firent grand accueil à ce magicien, et l'honorèrent beaucoup. Il les entretint long-temps dans l'idée de son pouvoir ; il gagnait surtout leur confiance en affirmant que la maladie du roi provenait de sorcellerie [1].

Les prélats et les docteurs s'indignaient d'une si criminelle superstition sans pouvoir s'y opposer, tant était grande la prévention. Tout ce qu'ils pouvaient faire était de redoubler leurs saintes prières. Ce fut partout continuelles processions, presque toujours faites les pieds nus. Une fois, dans un meilleur intervalle, on réussit à conduire le roi à Saint-Denis, où il se comporta sensément. Enfin, après sept mois, la raison lui revint.

Pendant cette maladie, les choses conti-

[1] Le Religieux de St.-Denis.

nuèrent à se passer comme auparavant; seulement il y avait des discordes de plus en plus vives entre les grands du royaume. Le sire de Clisson avait commencé une forte guerre contre le duc de Bretagne, et le duc d'Orléans lui faisait ouvertement passer des secours, engageant les jeunes chevaliers qui lui étaient attachés à aller servir sous l'ancien connétable. L'université et le clergé de France s'occupaient toujours avec ardeur de rétablir l'union dans l'Église; le duc de Berri soutenait le pape Clément dont il favorisait toutes les prétentions.

Parmi de si tristes divisions, maître Juvénal, prévôt des marchands, s'entremettait toujours de son mieux pour procurer un peu de calme, et préserver les intérêts du royaume. Ce n'était pas le compte de ceux qui ne cherchaient que leur profit particulier. Ils entreprirent d'achever de le perdre auprès du duc de Bourgogne; cela n'était pas difficile; maître Juvénal lui avait déjà fort déplu, en s'occupant de sauver les sires de Noviant et de La Rivière. Il ne demanda pas mieux que de croire, comme

on le lui rapportait, que Juvénal avait mal parlé de lui, et avait pris part à de mauvaises manœuvres. Le Châtelet eut ordre d'informer contre le prévôt des marchands. Trente témoins furent entendus, et déposèrent contre lui. Les commissaires allèrent porter l'information au Duc. Il voulut faire poursuivre par le procureur du roi au Parlement, qui s'y refusa. Alors on s'adressa à un avocat nommé Audriguet; celui-ci se chargea de soutenir l'accusation, d'abord au conseil du roi, puis au Parlement, lorsque l'ordonnance du conseil serait rendue. Sortant de chez le duc de Bourgogne, les commissaires et Audriguet, bien payés et bien contens, s'en allèrent souper ensemble à la buvette. Pendant qu'ils étaient à boire largement et à converser en toute liberté, le cahier des informations tomba de la poche d'un d'entre eux. Un chien du cabaret le prit à belles dents pour en jouer, et le traîna sous un lit. Les commissaires et l'avocat sortirent sans se douter qu'ils eussent rien perdu. L'hôte, en se couchant, trouva les papiers : « Hélas, dit-il, en y regardant, » ce sont ces mauvaises gens qui veulent

» faire tort à notre brave prévôt des mar-
» chands. » Sur-le-champ il sortit pour aller porter ces papiers à maître Juvénal.

Le lendemain, le prévôt des marchands reçut ordre de se rendre à Vincennes devant le roi et son conseil; le roi commençait alors à être convalescent. Tout le monde croyait que le prévôt allait être mis en prison dans la tour, et qu'il ne tarderait pas à avoir la tête coupée. Plus de quatre cents bourgeois des plus notables le conduisirent jusqu'à Vincennes. Pour lui, il ne se troublait point, sachant d'avance les mensonges qu'on se proposait de dire pour l'accuser. Il comparut devant le roi siégeant en son conseil. Maître Audriguet commença par déduire l'accusation, citer les faits, et prendre des conclusions au criminel. Juvénal voulait se défendre; maître Audriguet s'y opposa, disant que ce n'était pas le moment et le lieu où il devait être entendu dans ses défenses. Ce fut sujet de discussion. Le roi ordonna que son prévôt des marchands eût à s'expliquer. Maître Juvénal parla en fort bon langage, et avec l'assurance que lui donnaient l'estime et l'affec-

tion de tous les gens honorables. Il montra qu'on n'aurait pas dû procéder par voie d'information contre un officier royal, et que d'ailleurs cette prétendue information n'était qu'un amas de faits controuvés. Là-dessus l'avocat, voulant répondre, demanda aux commissaires le cahier d'informations. « Vous les avez, dirent-ils. — Non, c'est » vous, reprit-il; » la dispute et le trouble se mirent entre eux. De sorte que le roi, voyant leur confusion, termina l'affaire : « Je prononce par sentence, dit-il, que » mon prévôt est un prud'homme, et que » ceux qui ont proposé tout ceci sont de » mauvaises gens. » Puis se tournant vers le prévôt : « Allez, mon ami, ajouta-t-il, » ainsi que vous, mes bons bourgeois. »

Peu de mois après, et vers le temps de Pâques, le prévôt des marchands, sortant de chez lui le matin, pour aller faire ses stations et gagner les indulgences que le légat du pape avait promises, trouva à sa porte une vingtaine de gens affublés et enveloppés dans de grands draps, de façon qu'on ne voyait pas même leur visage. Il demanda ce

qu'ils voulaient. Alors l'un d'entre eux lui dit, en se jetant à genoux et pleurant : « Nous som-
» mes les faux témoins, qui avaient déposé
» contre vous ; mais contrits et repentans,
» nous sommes allés nous confesser. Le curé
» n'a pu nous absoudre d'un si grand pé-
» ché et nous a renvoyés à l'évêque. Il a
» trouvé le cas si grave qu'il nous a dit d'al-
» ler trouver le légat. C'est lui qui nous a
» commandé de venir ainsi tout nus à votre
» porte implorer notre pardon. Il nous a
» pourtant permis de nous affubler d'un
» drap, afin de n'être pas connus de vous. »
Maître Juvénal, qui avait lu leur témoignage, et qui ne leur en voulait plus du tout, les appèla par leurs noms, les traita doucement et leur fit raconter qui les avait induits à si mal faire.

Ce fut peu après ce procès du prévôt des marchands, que le roi fit mettre en liberté Noviant et La Rivière. Il se mit ensuite en route pour un pélerinage au mont Saint-Michel selon le vœu qu'il en avait fait. En partant, il autorisa formellement l'université à rechercher et à lui proposer les moyens de faire cesser

le schisme. C'était depuis long-temps l'avis du duc de Bourgogne ; cette fois le duc de Berri cessa d'y mettre aucune opposition. Se trouvant sur les frontières de Bretagne, le roi résolut de faire cesser la cruelle guerre que se faisaient le duc et le sire de Clisson, et qui désolait toute la province. Il envoya trois hommes de son conseil, pour essayer de conclure un accommodement. Vers le mois de mai, il y eut encore quelques conférences à Lelinghen entre les princes, mais ils ne conclurent rien de plus ; tout se borna à signer une trève de quatre années.

Quand on vit que les Anglais ne pouvaient se résoudre à la paix, et qu'il y avait chez eux un si fort parti pour la guerre, on avisa de ne pas être pris au dépourvu ; des ordres furent donnés pour réparer et munir les cités et forteresses des frontières. Le conseil du roi, réfléchissant aussi à l'avantage qu'avaient donné aux Anglais, ces francs archers, tirés des communes d'Angleterre, dont le courage et l'adresse avaient décidé les batailles de Crécy et de Poitiers, songea à procurer cet avantage au royaume de France. En

même temps on profita de l'occasion pour interdire sévèrement tous les jeux de dés, de cartes et de paume, qui s'étaient introduits dans le peuple, à l'imitation de la cour, en les remplaçant par l'exercice de l'arc et de l'arbalète. C'était une belle ordonnance qui aurait été bien utile pour les guerres à venir. Elle plut beaucoup au peuple. Il prit goût à ce jeu de l'arbalète. Il n'y avait pas jusqu'aux petits enfans qui n'y devinssent fort adroits. Mais bientôt on eut peur que le commun peuple ne connût sa force et ne devînt plus puissant que les princes et les nobles. Il fut défendu de par le roi de continuer ces exercices, sauf dans certaines compagnies d'arbalétriers; le peuple retourna comme auparavant aux mauvais jeux de hasard[1].

[1] Juvénal. — Le Religieux de St.-Denis.

LIVRE TROISIÈME.

Tentatives pour terminer le schisme. — Mariage du roi d'Angleterre et d'Isabelle de France. — Croisade en Hongrie. — Guerre de Frise. — Le roi d'Angleterre détrôné. — Puissance du duc d'Orléans. — Commencement des factions d'Orléans et de Bourgogne. — Mort du duc de Bourgogne.

Cependant ce qui occupait de plus en plus les esprits, c'était le schisme qui, depuis seize ans, divisait l'Eglise. Il s'élevait de toutes les parties de la chrétienté un cri contre ce scandale, qui fournissait un sujet de raillerie[1] aux Sarrasins et aux infidèles, et empêchait les princes et les chevaliers d'unir leurs efforts contre les ennemis de la foi, au moment où ils faisaient tant de progrès, et paraissaient si menaçans.

C'était, depuis plusieurs années, l'unique pensée de l'université. Le roi l'avait récem-

[1] Le Religieux de St.-Denis.

ment chargée de chercher les moyens pour rétablir l'unité dans l'Eglise; elle fit faire un beau traité à ce sujet par un de ses plus savans docteurs, maître Nicolas Clemengis, archidiacre de Bayeux. Pendant ce temps-là, le pape Clément faisait tous ses efforts pour détruire l'ouvrage de l'université. Il demanda d'abord que maître Pierre d'Ailly et maître Pierre Deschamps, qui étaient les principaux de l'université, vinssent le trouver pour l'aider de leurs lumières. Ils craignirent quelque piége, et refusèrent de se rendre à Avignon. Alors le pape Clément voyant que l'université était aigrie contre lui, envoya le cardinal Pierre de Luna, les mains bien garnies d'or, d'argent et de présens magnifiques [1]. Il se fit ainsi des partisans dans le conseil du roi; le duc de Berri redevint un chaud protecteur du pape d'Avignon, tellement que lorsque l'université demanda à présenter son travail au roi, le duc qualifia d'attentat une démarche que lui-même avait indiquée; déclara qu'il s'opposerait absolument à ce que le roi entendît les députés,

[1] Le Religieux de St.-Denis.

et que s'ils persistaient dans leur entreprise, il les ferait jeter à l'eau. Pendant trois jours, ils revinrent à la charge, sans obtenir une meilleure réponse. Ils s'adressèrent alors au duc de Bourgogne. Il écouta paisiblement leurs remontrances, goûta leurs raisons, les approuva, et promit de s'entremettre auprès du roi, pour qu'ils fussent entendus. Ils le furent en effet le 30 juin avec la plus grande solennité, le roi étant sur son trône, entouré de tous les princes, des prélats, et des principaux seigneurs.

Le recteur de l'université salua d'abord le roi, et demanda audience; quand elle fut accordée, il reçut le serment de maître Guillaume Barraud orateur, et lui ordonna de parler. Après de grandes louanges au roi, pour s'être occupé de mettre un terme aux maux de l'Eglise; après quelques plaintes mesurées contre le conseil du roi, qui n'avait pas voulu prendre part à ce travail, l'université indiquait trois moyens différens de terminer le schisme.

Le premier était la renonciation absolue des deux papes, et une nouvelle élection

faite par les cardinaux de Rome et ceux d'Avignon réunis en un même conclave.

Le second était le compromis ou l'engagement de s'en rapporter à un certain nombre de personnes notables, qui prononceraient souverainement.

Le troisième, que l'université ne proposait que comme un moyen extrême, c'était un concile général. Mais elle semblait elle-même redouter l'esprit de faction, qui pourrait en animer les discussions.

Ces trois moyens étaient discutés avec force et sans nul ménagement, en tenant sans cesse la balance égale entre les deux papes, avec la seule pensée du bien de l'Eglise et de l'honneur de la religion.

« Sachez, Messieurs les papes, disait l'u-
» niversité, qu'il vous en cuira de votre
» trop de confiance, et que vous vous re-
» pentirez trop tard d'avoir négligé le mal.
» Si vous n'y remédiez maintenant, il est
» tout près d'être incurable. Aussi bien,
» pensez-vous qu'on veuille souffrir plus
» long-temps votre mauvais gouvernement?
» qui croyez-vous qui puisse endurer, parmi

» tant d'autres abus, ces promotions merce-
» naires, et doublement simoniaques à cause
» de l'indignité des sujets sans lettres et sans
» vertus, que vous élevez aux dignités les plus
» éminentes? Vous vous abusez si vous croyez
» que cela soit plus long-temps permis.
» Les hommes s'en tairaient, que les pierres
» crieraient contre vous. »

Les papes étaient donc fortement et sévèrement invités à prendre un des trois moyens proposés. De-là l'université conseillait au roi de cesser de reconnaître celui des deux qui s'y refuserait, et de traiter avec la dernière rigueur ce loup travesti en pasteur, cette méchante mère qui aimerait mieux voir son enfant coupé en deux morceaux que d'y renoncer.

L'université entrait alors dans le détail de l'état malheureux où ce schisme avait mis l'Église.

« Nous voyons chaque jour promouvoir
» aux prélatures des gens dont toutes les
» mœurs font connaître qu'ils n'ont rien de
» saint, rien de juste, rien d'équitable, rien
» d'honnête dans leurs actions; qu'ils mé-

» prisent le mérite, qu'ils ne se repaissent
» que de crimes, et ne se divertissent que
» de débauches. Ils épuisent les églises, dis-
» sipent les fondations pieuses, ruinent les
» monastères, pillent les maisons sacrées,
» et immolent à des passions d'ignominie le
» patrimoine que Jésus-Christ a payé de
» son précieux sang... Il n'y a pas de condi-
» tion si malheureuse que d'être prêtre, de
» dépendre d'eux, et d'être exposé à leur
» avarice et à leur extorsion.... C'est ce qui
» fait tant de prêtres vagabonds, réduits à
» profaner leur caractère par toutes sortes
» d'emplois pour gagner leur pain. C'est ce
» qui contraint les autres à vendre les reli-
» quaires, les croix, les calices, les vases
» sacrés.....

» L'usage mystique des sacremens est à
» l'encan. Il y a des églises où il ne se fait
» aucun service; d'autres où il se fait, à la
» vérité, mais par des personnes merce-
» naires; c'est ce qui nous oblige encore
» à tomber sur les mœurs et la discipline
» ecclésiastiques....... Il faut avouer que si
» nos premiers Saints Pères revenaient au

» monde, ils chercheraient l'Eglise dans l'É-
» glise même, et l'on aurait peine à leur
» persuader que ce soit celle qu'ils ont gou-
» vernée, celle que Jésus-Christ a instituée.
» Quelle douleur ne ressentiraient-ils point
» de n'y voir aucun vestige de leur piété,
» nul reste de leur dévotion, nulle ombre
» de ce qu'elle était de leur temps ! »

Après avoir ainsi donné verbalement un résumé du travail de l'université, le recteur s'agenouilla devant le roi, et lui remit le traité écrit en latin par maître Nicolas Clémengis, qu'on avait relié avec soin, dans la forme d'un livre. Le roi ordonna qu'il en fût fait une traduction en français, pour en mieux délibérer, et indiqua une seconde audience. Dans l'intervalle, le cardinal de Luna se donna tant de peine que tout changea; lorsque l'université se présenta, le chancelier lui signifia, par l'ordre du roi, de ne plus s'occuper de cette affaire, de ne plus recevoir aucune lettre à ce sujet, et d'apporter, sans les ouvrir, celles qui pourraient lui être adressées. Le prétexte fut que le duc de Berri, qui avait donné ordre à l'université

d'examiner la question, était absent. Or, il n'était parti que pour donner lieu à cette réponse. L'université, mécontente d'être ainsi jouée, signifia tout net qu'elle allait cesser ses leçons et ses prédications[1].

Alors on permit à l'université d'entrer en correspondance avec le pape Clément. Elle lui envoya le traité de maître Clémengis, en y joignant une lettre fort pressante. Le message fut remis au pape en pleine assemblée des cardinaux ; il en commença la lecture, mais après s'être contraint un moment, ses yeux s'allumèrent de fureur, et n'y pouvant plus tenir : « Voici, dit-il, un libelle diffamatoire contre le Saint-Siége apostolique ; » il regorge d'injures et de calomnies aussi » indignes d'être écoutées que d'être lues. » Il rentra dans sa chambre, tout ému de colère. Les cardinaux n'en continuèrent pas moins à délibérer sur le message de l'université. Il les manda pour leur en faire ses reproches, et les ayant trouvés assez favorables aux opinions de l'université, son chagrin s'en accrut tant qu'il mourut peu de

[1] Le Religieux de St.-Denis.

jours après, le 16 septembre 1394, laissant un très-riche trésor.

Dès que la nouvelle fut connue à Paris, le conseil du roi s'assembla et pensa presqu'unanimement que cette circonstance devait rendre plus facile l'union de l'Église. Le roi écrivit sans tarder, aux cardinaux d'Avignon qu'il les priait de différer l'élection, jusqu'à ce qu'il leur eût envoyé une ambassade solennelle. Le lendemain, l'université s'assembla. Elle approuva d'abord grandement la démarche qu'on avait conseillée au roi; elle proposa en outre de convoquer une assemblée des prélats et barons du royaume, des personnages les plus savans et les plus honorés des universités, et des plus notables de la bourgeoisie des bonnes villes, pour avoir leur avis dans une conjoncture si importante; en même temps elle conseilla d'écrire au pape Boniface pour lui inspirer un esprit de paix et de conciliation; enfin demanda la permission de recevoir et d'ouvrir des lettres à ce sujet, de la part des plus célèbres écoles de la chrétienté.

Ces propositions furent trouvées raisonnables. Le roi gourmanda assez doucement l'université d'avoir cessé son enseignement, et elle promit de le reprendre. Puis le duc de Berri conseilla d'envoyer pour ambassadeurs à Avignon, non des prélats ou des docteurs de l'université, qui seraient vus avec méfiance, mais des laïques et des chevaliers. Le sire de Roye et le maréchal Boucicault furent donc chargés de nouvelles lettres du roi, où il pressait encore plus les cardinaux de différer l'élection jusqu'à ce que son oncle de Bourgogne, pour lors absent, fût revenu et eût donné ses conseils sur cette grande et sainte affaire.

Le cardinal de Luna sut rendre vaines toutes ces sages mesures. Il commença par faire résoudre aux cardinaux de n'ouvrir la première lettre du roi, qu'après l'élection consommée; puis il leur persuada habilement qu'il n'y aurait rien de meilleur pour la paix de l'Église que de nommer un pape prêt à tout sacrifier pour ramener l'unité, qui traiterait en leur nom, sans songer en rien à son intérêt particulier, et

qui n'accepterait la papauté que pour la résigner s'il le fallait. Aussi fut-il élu tout d'une voix ; on se pressa si fort que les ambassadeurs du roi n'eurent pas le temps d'arriver.

Benoît XIII, c'était le nom qu'avait pris le nouveau pape d'Avignon, commença par écrire au roi de France ce qu'il avait dit aux cardinaux, protestant de son humble et unique désir de pacifier l'Église, et jurant qu'il préférait la contrainte d'un cloître ou la solitude d'un hermitage, à une grandeur qui perpétuerait le schisme de l'Église. Il répondit dans le même sens à l'université qui lui avait écrit une lettre où son devoir était sévèrement tracé.

Dans ces circonstances, le roi convoqua pour le 2 de février 1395 une assemblée du clergé de France, qui devait se réunir avec les gens de son conseil et le chancelier. En attendant, le roi différa d'envoyer, à la confirmation du nouveau pape, le rôle des bénéfices de collation royale. Le duc de Bourgogne s'abstint aussi d'aucune reconnaissance formelle du pape ; autant en fit le duc d'Orléans et les autres grands seigneurs. Mais le duc de Berri

se prononça pour le pape, et lui fit présenter un rôle de bénéfices. C'est ce qu'avait fait aussi l'université, au premier moment, lorsqu'elle avait reçu l'assurance des bonnes intentions de Benoît XIII.

Une affaire importante avait retenu le duc de Bourgogne absent des conseils du roi, que son esprit de sagesse et de prévoyance avait cependant dirigés. Le duc de Bretagne, lorsqu'au commencement de l'année le roi lui avait envoyé deux de ses conseillers, s'était montré aussi peu raisonnable que de coutume. « Que viennent faire ici ces Français? » disait-il; qu'ils s'en aillent, au nom du » diable, je n'ai que faire d'eux. » Il avait même d'abord refusé de leur délivrer un sauf-conduit pour venir jusqu'à lui. Après avoir consenti à les admettre, il ne leur avait donné que de vagues réponses; pendant leur séjour, il surprit par trahison La Roche Derrier, un des châteaux du sire de Clisson, et le rasa entièrement. Les envoyés revinrent et rendirent compte du peu de succès de leur commission. Mais le duc de Bourgogne avait résolu de terminer cette affaire. Vers

le mois d'octobre, il arriva à Ancenis, à la tête d'une suite nombreuse et brillante qui pouvait même passer pour un armement, car il avait avec lui deux cents hommes d'armes et des arbalétriers. Déjà, selon sa coutume, il s'était fait précéder par de superbes présens qu'il avait envoyés au duc de Bretagne, et qui consistaient en vins de Bourgogne et en tapisseries de Flandre. Il conclut enfin un traité de paix entre le roi et le duc de Bretagne, et fut pris pour arbitre par le sire de Clisson, le comte de Blois, et le duc de Bretagne. Il n'avait pas le loisir de régler définitivement toutes ces difficultés, et leur promit d'envoyer de Paris sa sentence arbitrale[1].

Comme c'était le seul appui du duc Philippe qui rendait le duc de Bretagne si hautain et si présomptueux, dès qu'il se fut employé sincèrement à tout apaiser, le duc de Bretagne se hâta de se réconcilier avec le sire de Clisson. Il commença par lui faire écrire une lettre qu'il dicta lui-même, pour le prier, par de fort douces paroles, d'avoir avec lui un

[1] Histoire de Bourgogne. — D'Argentré.

entretien secret. Lorsque la lettre fut remise au sire de Clisson, il ne pouvait en croire ses yeux; il la relut par trois fois, regarda le sceau privé du duc, qu'il connaissait bien, et s'émerveillait d'un langage si courtois et si aimable. Cependant il n'osait prendre confiance, ayant été trahi une fois. Il répondit donc une lettre du même langage, mais il demandait, avant de se rendre à cet entretien, que le fils du duc lui fût remis en ôtage, promettant qu'on en aurait grand soin. Puis il rappela l'envoyé du duc, et lui remit sa lettre, à la grande surprise de tous ses gens; depuis long-temps, ils étaient accoutumés qu'il fît mettre à mort ou dans quelque rude prison, tous ceux qui tenaient en quelque chose au duc de Bretagne.

Le duc, recevant cette réponse, dit après y avoir un peu pensé: « Puisque je veux son » amitié, il faut que je lui donne toutes preu» ves de la mienne. » Et il envoya son fils par le sire de Montbourcher et le vicomte de Rohan chez le connétable, au château de Josselin. « Vous voyez, lui dirent les cheva» liers, quelle est la bonne volonté du duc.

» Ce qui est dans sa parole est dans son » cœur. » Le sire de Clisson s'humilia beaucoup. « Je le vois bien, dit-il, c'est à moi » présentement à lui prouver toute mon » obéissance. Et savez-vous comment il a » bien voulu m'écrire ? » Il leur montra alors la lettre du duc. « Sire, répondirent-ils, » il nous avait bien dit tout son désir de vi- » vre en paix avec vous, et vous pouvez » nous en croire, car nous sommes de vos » parens. » Il s'apprêta donc à partir avec les trois chevaliers et l'enfant, qu'il voulut ramener au duc, tant sa confiance était gagnée. Arrivé près de Vannes, il descendit de cheval à une église des frères prêcheurs, hors la ville. Le duc de Bretagne vint l'y trouver. Ils parlèrent un moment ensemble; puis, pour être plus seuls et à leur aise, ils prirent une petite barque, et s'allèrent mettre en un navire qui était à l'ancre dans la rivière. Là ils se jurèrent bonne et sincère amitié[1].

Le concile du clergé de France se tint à l'époque indiquée. On pensa, tout comme

[1] Froissart. — D'Argentré.

l'université, qu'un concile général présentait beaucoup de difficultés et d'inconvéniens : qu'un arbitrage était presqu'impossible à régler, et semblait répugner à l'idée de souveraineté suprême du pape : restait donc la double cession ou abdication. Le clergé conjurait le roi d'employer tous ses efforts à faire réussir ce moyen, ou de sommer le pape d'en indiquer un autre si celui-là ne lui semblait pas convenable. Avant tout, le clergé déclarait au roi que la pire de toutes les résolutions serait d'employer les voies de fait et la force des armes. « Ce serait, disait- » on, allumer une guerre longue et cruelle » entre les princes chrétiens, et donner aux » opinions une obstination plus grande [1]. » Afin de mieux réussir et d'amener le pape plus sûrement à un parti de modération, il fut résolu que le duc d'Orléans, le duc de Bourgogne et le duc de Bérri se rendraient eux-mêmes à Avignon avec l'évêque de Senlis, les députés de l'université et les hommes les plus habiles du conseil du roi.

Cette ambassade, telle qu'il ne s'en était

[1] Le Religieux de St.-Denis.

jamais vu, se réunit d'abord à Dijon, puis s'embarqua à Châlons, où le duc de Bourgogne avait, avec sa magnificence accoutumée, fait préparer des bateaux pour une si nombreuse suite. Il emportait aussi avec lui grande abondance de vins de Bourgogne et de tapisseries de Flandre pour donner au pape et aux cardinaux. Les princes arrivèrent à Lyon le 8 de mai; là, ils rencontrèrent les ambassadeurs du roi de Hongrie qui venaient implorer les secours du roi de France contre les Turcs. Ils leur firent excellent accueil, et les engagèrent à poursuivre leur route vers Paris où ils iraient bientôt les retrouver. Le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans leur donnèrent même pour les accompagner des gens de leurs maisons.

Enfin, le 22 de mai, les princes arrivèrent à Villeneuve-les-Avignon. Le pape les envoya chercher sur-le-champ avec les plus grands honneurs. Le duc de Berri, portant la parole, remit au pape, en s'agenouillant devant lui, la lettre de créance du roi: « Très-Saint-Père, lui dit-il, nous sommes » ici venus devant votre paternité, par com-

» mandement exprès du roi notre seigneur, » qui nous a chargés de ses lettres et nous a » ordonné de vous proposer quelque chose » touchant l'union de l'Église. Nous nous » acquitterons volontiers de notre message » s'il vous plaît de nous donner audience. » Il leur répondit qu'ils devaient être fatigués de leur long voyage, qu'il les reverrait le lendemain et leur indiquerait un jour d'audience.

Ce fut le surlendemain en présence de vingt cardinaux. Maître Gilles Deschamps, célèbre professeur de théologie, porta la parole. Le duc de Bourgogne avait eu soin, auparavant, de lui faire d'avance dire un discours, tant l'affaire demandait de ménagemens. Selon l'usage du temps il prit un texte; ce furent les paroles du psaume : « *Illuminare his, qui in tenebris et in umbra mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.* » Le pape, qui était un habile et savant homme, lui répondit à l'instant et aussi sur un texte: « *Subditi estote omni creaturæ propter Deum, sive regi tanquàm præcellenti, sive ducibus tanquàm ab*

» *eo missis.* » Son discours fut rempli de force, de grâce, d'adresse; tout en donnant les plus grandes louanges aux desseins du roi, il resta dans des termes vagues.

De jour en jour il y avait ainsi des conférences, toujours avec de grands discours faits sur un texte des saintes Écritures : le pape protestant toujours de son dévouement à la paix de l'Église, et ne proposant d'autres moyens qu'une conférence avec l'autre pape. Il souhaita parler aux princes en conversation particulière; ce ne fut pas l'avis de plusieurs conseillers, qui craignaient, sans doute, que le pape n'obtînt par-là quelqu'avantage. Cependant, le vendredi d'après la Fête-Dieu, après avoir assisté aux vêpres avec le pape, les ducs de Berri et d'Orléans s'en allèrent souper, et le duc de Bourgogne, qui jeûnait, demeura. Il eut un long entretien, dont il rendit compte au conseil, et où il soutint avec fermeté l'opinion du roi. Quelques jours après, le pape eut aussi un entretien avec le duc de Berri, puis avec le duc d'Orléans qui se confessa à lui, et reçut la communion de sa main.

Toutes les excuses et toute l'habileté du pape Benoît ne lui servirent à rien. Les ambassadeurs continuèrent à le serrer de près, et à rejeter tous les moyens de délai qu'il proposait chaque jour. Ils firent voir si clairement le désir sincère que le roi avait de guérir les maux de l'Eglise, et conduisirent si bien cette affaire, que tous les cardinaux, à la réserve du cardinal de Pampelune, se rangèrent de l'opinion de la France, et finirent par supplier le pape d'adopter la voie de cession. Son refus semblait d'autant plus surprenant, qu'avant l'élection il avait lui-même fait signer à tous les cardinaux une promesse que le pape qui allait être élu consentirait à tout moyen de faire cesser le schisme, « même à la cession. »

Enfin le 8 juillet, le duc de Berri répondit au pape, qui, après une dernière audience, priait encore affectueusement les princes de rester à dîner avec lui, qu'ils avaient assez mangé et parlé avec lui, et que puisqu'il ne voulait pas consentir au moyen proposé par le roi, les ambassadeurs n'avaient plus à revenir [1].

[1] Le Relig. de St.-Denis. — Juvénal.

En effet, ils retournèrent le lendemain à Paris. De grandes affaires les y rappelaient en hâte. Le roi d'Angleterre désirait la paix autant que le roi de France, bien qu'un fort parti dans son parlement et dans toute la communauté d'Angleterre y fût opposé, et que le duc de Glocestre son oncle fût le chef de ce parti. Pour mieux montrer sa volonté, ayant perdu sa femme madame Anne de Bohême, il résolut de demander en mariage madame Isabelle, fille du roi de France, qui cependant n'avait alors que sept ans. Il eût préféré sans doute épouser une fille de Bourgogne ou de Hainault; cela eût moins déplu aux Anglais, et aurait servi aussi de lien pour la paix; mais les filles du duc de Bourgogne étaient pourvues ou promises [1].

Ce fut pour proposer ce mariage qu'arrivèrent, au mois de juillet, l'archevêque de Dublin, le comte de Rutland, amiral, et le comte de Northampton, maréchal d'Angleterre, à la tête d'une brillante ambassade, composée de plus de cinq cents

[1] Froissart.

personnes. Le roi les défraya et les reçut avec une grande magnificence : on leur donnait deux cents écus par jour pour leur dépense, et souvent ils dînaient chez le roi ou chez les princes. Tous les plus grands seigneurs du royaume avaient été mandés pour donner leur avis sur une telle demande. Plusieurs s'étonnaient de voir les Anglais qui avaient fait à la France une guerre si longue et si cruelle, montrer un tel désir de traiter. Ils ajoutaient que le roi ne pouvait en aucune façon accorder sa fille à un prince qui était encore son ennemi, et qu'il fallait du moins qu'auparavant la trève devînt une solide paix. Mais le chancelier de France, messire Arnaud de Corbie, homme sage, habile et prévoyant, disait au roi et à ses oncles : « Messeigneurs, il faut entrer » dans la maison par la bonne porte. Or » ce roi Richard témoigne bien, en deman- » dant à s'allier à nous par mariage, qu'il » porte un véritable amour au royaume » de France et à nous. Son oncle messire » Thomas duc de Glocestre, est entière- » ment contraire à sa volonté ; rien ne peut

» briser sa résistance à la paix, et vous avez
» vu que les pourparlers d'Amiens et de
» Lelinghen n'ont amené qu'une trève seu-
» lement. Mais lorsque le roi d'Angleterre
» sera ainsi lié, il aura beaucoup plus de
» force contre le duc de Glocestre. Recevons
» donc bien ses demandes et ses proposi-
» tions; faisons tant que ses ambassadeurs
» s'en aillent contens de nous. » Les oncles du roi penchaient assez vers cet avis, surtout le duc de Bourgogne, qui ne craignait rien tant que la guerre, à cause de son comté de Flandre. Avant de donner une réponse favorable, il y eut beaucoup de conseils et de délibérations. En attendant on faisait le plus gracieux accueil aux ambassadeurs. On leur alléguait seulement la jeunesse de l'enfant, et aussi l'engagement, pris par le traité de Tours, de la marier avec le fils du duc de Bretagne. Enfin on permit aux ambassadeurs d'être présentés à la reine et à ses enfans, qui habitaient l'hôtel Saint-Paul, tandis que le roi demeurait au château du Louvre [1].

[1] Froissart.

Lorsque les ambassadeurs eurent offert leurs respects à la reine, ils s'avancèrent vers madame Isabelle, et le maréchal d'Angleterre mettant un genou en terre devant elle, lui dit : « Madame, s'il plaît à Dieu, » vous serez notre dame et reine d'Angle- » terre. — Sire, répondit la jeune fille d'elle- » même, tant elle avait été bien enseignée, » s'il plaît à Dieu et à monseigneur mon » père que je sois reine d'Angleterre, je » le serai volontiers, car on m'a bien dit » que je serais une grande dame. » Puis elle prit le maréchal par la main, et le faisant lever, elle le mena à la reine sa mère. Les ambassadeurs furent charmés de la manière, de la contenance, de la grâce et de l'esprit de cette jeune fille de France : ils disaient entre eux qu'elle serait une noble et excellente dame.

Il fut convenu que les ambassadeurs retourneraient en Angleterre avec une réponse courtoise, pareille, pour ainsi dire, à une promesse, et qu'ils reviendraient au printemps prochain, lorsque les jours commenceraient à être plus longs et les mers moins

orageuses ; ils devaient alors rapporter le pouvoir de conclure le mariage, et sinon la paix, du moins une trève de vingt-huit ans.

Le roi d'Angleterre se tint heureux de cette réponse et n'avait pas une autre pensée que ce mariage. En France, beaucoup de seigneurs, dans le conseil du roi, blâmaient une telle précipitation, et se plaignaient de n'avoir pas été écoutés. « A quoi sera-t-il » bon, disaient-ils, que le roi d'Angleterre » ait pour femme la fille du roi, lorsque leurs » royaumes, leurs gens et eux-mêmes se haï- » ront et se feront la guerre ? cela était à con- » sidérer. » Tel était l'avis des ducs de Berri et d'Orléans. Le roi, le duc de Bourgogne et le chancelier penchaient davantage vers la paix ; cependant ils ne voulaient rien contre l'honneur du royaume [1].

Pour mieux réussir à avoir la paix, et surtout pour essayer de persuader le duc de Glocestre, le conseil du roi imagina d'envoyer en Angleterre Robert-l'Hermite, cet homme saint et éloquent, que le duc de Lancastre avait pris fort en gré, et que le

[1] Froissart.

roi d'Angleterre avait envie de voir. On lui donna une modeste suite de sept chevaux; on lui remit des lettres de créance et il partit. Le roi Richard lui fit un excellent accueil, et prit plaisir à lui entendre raconter tout ce qu'il avait vu chez les Turcs et les Sarrasins et en Syrie; grand sujet de curiosité pour tous les chevaliers. Il alla ensuite visiter le duc de Glocestre, qu'il trouva froid à toutes les paroles de paix; il répondait seulement que la chose regardait le roi et non pas lui. Enfin, pressé par le saint hermite, ce duc lui dit: « Robert, quoique vous » soyez écouté et cru des rois et des sei- » gneurs de deux royaumes, et que vous » ayez grande voix et audience en leurs » conseils, la paix est une telle affaire, » qu'il faut plus grand que vous pour la » traiter : je vous le dis ici comme je vous l'ai » dit ailleurs. Je ne suis point contraire à la » paix; mais je ne veux pas qu'elle se fasse » aux dépens de l'honneur de l'Angleterre. » Mon père et mon frère le prince de Galles » l'avaient autrefois accordée au roi Jean; » les Français ont traîtreusement enfreint

» et violé cette paix qu'ils avaient jurée.
» Ils ont repris et saisi les terres et seigneuries
» qu'ils avaient cédées, par traités, au feu sei-
» gneur mon père. Ils n'ont pas même payé
» la rançon de leur roi. C'est de tout cela
» que je me souviens, Robert, et ces choses
» m'aigrissent l'ame quand elles me revien-
» nent. Aussi, et moi et beaucoup d'autres,
» dans le royaume, nous nous étonnons que
» le roi notre sire soit assez jeune, assez
» faible, assez oublieux du temps passé, as-
» sez peu attentif au temps présent, pour
» s'allier à nos ennemis et dépouiller ainsi
» l'Angleterre [1]. »

« — Très-cher sire, répliqua Robert, notre
» Seigneur Jésus-Christ souffrit mort et pas-
» sion sur la croix pour nous autres pauvres
» pécheurs, et il a pardonné sa mort à ceux
» qui le crucifiaient. Qui veut avoir le para-
» dis doit donc aussi savoir pardonner.
» Toute malveillance, haine et rancune fut
» oubliée par vos pères le jour où ils firent
» la paix à Calais. Depuis, de longues et
» cruelles guerres se sont renouvelées; mais

[1] Froissart.

» ce fut par la faute des deux partis. No-
» nobstant la paix, toutes ces méchantes
» gens, appelées compagnies, la plupart An-
» glais et Gascons, sujets de votre père et
» du prince de Galles, attaquèrent le
» royaume de France sans motifs, et le dé-
» solèrent plus qu'il ne l'avait été aupara-
» vant. Le sage roi Charles V, voyant son
» royaume ainsi ravagé, fut pressé par tous
» ses vassaux de mettre ordre à de telles of-
» fenses. C'est pour cela qu'il s'allia aux
» grands barons de Gascogne, que le prince
» de Galles avait poussés à bout, comme ils
» savaient bien le prouver. De-là est venue
» cette guerre, qui a produit tant de mal-
» heurs, détruit tant de peuples, ravagé tant
» de pays; elle a tellement affaibli la chrétien-
» té, que les ennemis de Dieu se sont réveillés
» et enhardis. Ce Turc, qu'on nomme le
» Bazac ou l'Amorabaquin, a conquis une
» grande partie de la Grèce, a pris le
» royaume d'Arménie, et va chasser le roi
» de Chypre, votre parent. Mais si la paix
» se fait entre la France et l'Angleterre,
» comme Dieu le veut, les chevaliers et les

» écuyers qui cherchent à s'avancer, s'u-
» niront contre le Turc. Ainsi, ceux qui
» s'opposeront à cette paix, le paieront cher
» dans cette vie ou dans l'autre. »

Robert passa deux jours chez le duc de Glocestre à lui parler de la sorte; on le traita fort bien, on lui fit honneur; mais il ne put rien gagner sur l'esprit du duc; il restait ferme dans ses opinions; ses paroles étaient toujours hautaines et haineuses contre la France. Cela n'empêcha pas la longue trève et le mariage de se conclure.

Au commencement de l'année 1396, les ambassadeurs d'Angleterre revinrent à Paris munis d'une procuration de leur roi; elle portait: Que pour faire cesser la cruelle effusion du sang humain, et les innombrables désordres de la guerre; pour parvenir plus tôt à un bon traité de paix; pour rendre le repos, non-seulement aux royaumes, terres, seigneuries et sujets des deux parties, mais aussi à toute la chrétienté; pour le bien et l'union de l'église catholique; pour la confusion des infidèles, ennemis de la foi chrétienne, Richard, roi d'Angleterre, avait

donné pouvoir de conclure son mariage avec madame Isabelle, fille aînée de son cousin le roi de France, dont la renommée publiait, à la fois, la haute et noble origine et la modestie de mœurs, toute jeune qu'elle était et dans un âge aussi tendre. Les ambassadeurs étaient aussi autorisés à contracter les fiançailles par paroles de futur, et le mariage par paroles de présent, de la manière la plus convenable et la mieux séante, ainsi qu'à accepter le consentement de ladite dame. La procuration faisait aussi mention des stipulations pour la dot, le douaire, l'époque du départ de la princesse, l'équipage qu'on lui donnerait, et les dépenses de son entretien.

Dès le 29 octobre précédent, le roi de France avait donné aussi sa procuration aux ducs d'Orléans, de Bourgogne, de Berri et de Bourbon, où se trouvaient exposés les mêmes motifs et le même désir de paix et d'alliance entre les deux royaumes.

La dot fut réglée à huit cent mille francs d'or, dont trois cent mille payables sur-le-champ, cent mille francs au moment où la princesse irait habiter avec le roi d'Angle-

terre, puis cent mille francs d'année en année. Les ambassadeurs anglais avaient eu ordre de demander deux millions, et permission de se rabattre à la moitié. Il fut stipulé que les enfans provenant de ce mariage ne pourraient prétendre aucun droit à la couronne de France; le roi d'Angleterre faisait, pour la forme, la réserve des anciens droits qu'il prétendait.

Enfin, il fut convenu que le père de ladite dame serait tenu de l'habiller, de la parer de joyaux, et de la faire conduire et accompagner à ses dépens, honorablement et selon sa condition, jusqu'à Calais où le roi d'Angleterre la recevrait comme il le devait [1].

Ce contrat fut signé le 9 de mars 1396, et les noces furent, comme on peut croire, magnifiques. Chacun disait que nul pays n'égalait la France pour la pompe et les superfluités. Les rois et les princes se donnèrent de merveilleux présens. Tout cela ne se faisait peut-être pas dans l'intérêt ni pour l'honneur des deux royaumes [2];

[1] Le Religieux de St.-Denis. — [2] Juvénal.

cependant ce mariage leur promettait une heureuse paix. Ce fut à cette occasion que le sire de Craon obtint son pardon. Déjà il avait reparu à Paris, sur sauf-conduit du duc de Bourgogne, pour venir voir juger le procès qu'il avait au parlement avec la reine de Sicile. Le parlement l'avait condamné à payer sur-le-champ cent mille francs ; et n'ayant pu se les procurer, il était tenu en prison au château du Louvre. La duchesse de Bourgogne lui conseilla de faire demander à la reine de Sicile, par madame Isabelle, un délai de quinze jours, pour recueillir de l'argent. La jeune princesse qui, tout enfant qu'elle était, savait déjà bien faire la reine [1], ce qui était très-plaisant à voir, sollicita cette grâce de sa tante, et l'obtint. Elle fut peu profitable au sire de Craon; ne trouvant nul ami qui voulût l'aider, ni le cautionner, il fut obligé de se remettre en prison; il y passa encore long-temps, et on le traitait assez durement.

Dix jours après le mariage, la trêve de

[1] Froissart.

vingt-huit ans fut également signée par les oncles du roi et les ambassadeurs anglais.

Pendant que cette affaire se traitait, une autre non moins importante occupait les conseils du roi. Les ambassadeurs de Hongrie, qui étaient arrivés vers le milieu de l'année précédente, avaient raconté toute leur détresse. Peu d'années avant, leur roi avait remporté une grande victoire sur les Turcs, où Amurath avait péri; elle avait donné lieu en France aux plus solennelles actions de grâces. Depuis, se voyant menacé par Bajazet, fils d'Amurath, il avait déjà eu recours au roi et à la vaillance des chevaliers français. Le connétable, bien peu après son élévation, avait voulu la mériter par quelque nouvel exploit. Le roi avait accordé à ses instances la permission de conduire cinq cents lances au secours du roi de Hongrie. Bajazet, changeant tout-à-coup de dessein, s'était retiré avec son armée, et les chevaliers français n'avaient trouvé d'autre occasion de guerroyer, que d'aider le roi de Hongrie à réduire la Valachie, qui lui était rebelle et que l'hérésie infectait.

Maintenant Bajazet revenait avec une armée redoutable. Lui-même avait annoncé au roi de Hongrie qu'il allait envahir son pays, que de-là il traverserait les royaumes de la chrétienté, et arriverait à Rome pour y faire manger l'avoine à son cheval sur le maître autel de Saint-Pierre[1]. Il se vantait de ranger sous sa seigneurie tous les états chrétiens, laissant ensuite chacun suivre sa loi. C'était un évêque et deux des principaux chevaliers de Hongrie, qui avaient apporté les lettres où le roi de Hongrie faisait part de ces terribles menaces à son cousin le roi de France. Ces ambassadeurs émurent le cœur de tous les nobles chevaliers, en rapportant les effroyables cruautés des Turcs envers les malheureux chrétiens. Le connétable et le maréchal Boucicault, qui avaient connu le roi de Hongrie et avaient voyagé chez les infidèles, étaient les premiers à dire que le devoir de tout vaillant homme était d'aller combattre les mécréans et d'entreprendre cet honorable voyage.

Le plus puissant protecteur des envoyés de

[1] Froissart.

Hongrie était le duc de Bourgogne; nul n'avait tant de zèle que ce prince, pour illustrer la foi chrétienne. Souvent, il avait dépensé de fortes sommes pour payer aux premiers chevaliers de France ou de Bourgogne leur voyage en Prusse. De la sorte, il était devenu fort ami du grand maître de Prusse. En revenant d'une de ces pieuses entreprises, Pierre de la Tremoille avait persuadé à son maître que rien ne serait plus glorieux qu'une croisade en Hongrie, contre l'Amorabaquin. Alors le Duc, se concertant toujours avec le grand maître, avait envoyé le sire Guillaume de la Tremoille au roi de Hongrie, lui faisant conseiller de demander les secours de la France, par une solennelle ambassade [1]. C'était donc à sa persuasion qu'elle était venue. Il commença par combler de dons splendides les envoyés hongrois. Il fut leur appui dans le conseil du roi, et les desseins que l'on conçut ne contribuèrent pas peu à rendre plus faciles et plus prompts les traités avec le roi d'Angleterre. Le roi pensa que comme chef de tous les rois chré-

[1] Manuscrit de la bibliothèque de Dijon.

tiens, c'était à lui d'empêcher que la sainte chrétienté fût ainsi foulée aux pieds et de punir les forfanteries de ce mécréant. Il ne voulut point trahir l'espérance du roi de Hongrie, qui avait compté sur l'assistance des princes de la noble fleur de lis.

C'était surtout à l'hôtel d'Artois, chez le duc de Bourgogne, qu'il était question d'une si sainte entreprise. Elle était le sujet des entretiens des barons et chevaliers, de l'amiral de Vienne, du sire Guy de la Tremoille, de son frère Guillaume et de bien d'autres. Il en avait été tant parlé devant le comte de Nevers, fils aîné du Duc, qu'il résolut de consacrer sa jeunesse et ses premières armes au service de Dieu. Il avait pour lors vingt-deux ans, il était courtois, semblait doux dans ses manières, tous les chevaliers et écuyers de Bourgogne et des autres pays l'aimaient beaucoup. « S'il plaisait, disait-il, à mes deux seigneurs, monseigneur » le roi et monseigneur mon père, je me » ferais volontiers chef de cette armée et de » ce voyage. Cela me convient fort, car j'ai » envie de me faire connaître. — Parlez-en

» à votre père, lui répondit-on, s'il veut
» que vous y alliez, il en traitera avec le roi.
» Il n'y a rien à faire sans sa volonté. » Il ne tarda guère à prier humblement le duc de Bourgogne de consentir à ce voyage de Hongrie. Les sires Guy et Guillaume de la Tremoille étaient présens. « Monseigneur,
» dirent-ils, rien n'est si raisonnable que la
» prière que vous fait messire Jean de Bour
» gogne. Il est temps qu'il reçoive l'ordre
» de chevalerie, et il ne peut l'acquérir plus
» honorablement qu'en combattant les en-
» nemis de Dieu et de notre foi. Le roi de
» France ne pourrait non plus choisir un
» plus noble chef que son cousin germain;
» et vous verriez que beaucoup de cheva-
» liers, qui désirent s'avancer, s'empresse-
» raient de marcher à sa suite. — Vous avez
» raison, et tel a été depuis long-temps
» notre dessein, répondit le Duc; nous ne
» voulons ni arrêter ni briser la bonne vo-
» lonté de notre fils. Il en faut parler au
» roi[1]. »

Le comte de Nevers fut donc nommé

[1] Froissart.

chef de l'entreprise; les ambassadeurs partirent, publiant par toute la chrétienté, la nouvelle de cette croisade des chevaliers français; ils obtinrent passage à travers l'Allemagne et l'Autriche, firent préparer des provisions pour l'armée, et informèrent les grands maîtres de Rhodes et de Prusse qu'ils eussent à prendre courage contre les infidèles. Cependant tout se disposait en France. Les chevaliers accouraient en foule; tous ceux du royaume y seraient allés, si on les en eût crus. Le comte d'Eu, connétable de France, devait commander l'armée, sous le nom du jeune comte de Nevers. L'amiral de Vienne, le maréchal Boucicault, les deux sires de Bar et le comte de la Marche cousins du roi, le sire de Saimpy, le sire de Roye, le sire de la Tremoille, devaient faire partie de ce voyage. C'était une belle chose que de voir tant de nobles chevaliers et écuyers visiter les églises et prier Dieu pour attirer sa bénédiction sur leur sainte entreprise. Le duc de Bourgogne conduisit lui-même son fils à Saint-Denis, mais ne voulut pas encore le faire chevalier. « Il

» recevra l'accolade, disait-il, comme cheva-
» lier de Jésus-Christ, à la première bataille
» contre les infidèles [1]. » Il lui composa une brillante maison des principaux chevaliers de Bourgogne, lui désigna de sages conseillers, fit recruter pour lui des corps d'archers et d'arbalétriers. Quant à ses équipages, on devait s'attendre à y voir éclater toute la magnificence de Bourgogne. Les bannières, les guidons, les housses étaient chamarrés d'or, d'argent et d'armoiries brodées. Les tentes et pavillons étaient de satin vert. La livrée, composée de plus de deux cents personnes, était aux mêmes couleurs. Les armures, la vaisselle, les habits, tout était resplendissant; durant plus d'un mois, les chambellans ne savaient à qui entendre.

Tant de dépenses forcèrent, comme on peut croire, à demander beaucoup d'argent au peuple. La Flandre, la Bourgogne, et chacun des États et domaines du Duc, eurent à payer de fortes sommes. Il avait, selon les usages du temps, deux causes pour

[1] Froissart. — Le Religieux de St.-Denis.

en demander : la chevalerie de son fils et le voyage d'outre-mer. La taille des villes et des campagnes ne suffisant pas, on taxa tous les possesseurs de fiefs, vieillards, femmes et enfans qui ne pouvaient pas marcher à la croisade; et on leur fit, contre la coutume, acquitter leur service en argent. A toutes ces ressources, il fallut encore ajouter de grands emprunts faits à Venise et à Vienne [1].

Comme l'armée allait bientôt se mettre en route, arriva le sire de Coucy, qui revenait d'Italie, où il était allé soumettre la ville d'Asti, révoltée contre le duc d'Orléans son seigneur; avec son habileté accoutumée, il avait commencé à ménager les Gênois, de telle sorte qu'ils se donnassent au roi, comme en effet ils tardèrent peu à le faire. Le sire de Coucy ne pouvait manquer une occasion telle que la croisade. Le duc et la duchesse de Bourgogne le mandèrent aussitôt à leur hôtel d'Artois, et lui dirent avec grande amitié : « Sire de Coucy, voici » Jean, notre fils et notre héritier, qui va

[1] Histoire de Bourgogne.

» entreprendre un grand voyage. Puisse-t-
» il s'y montrer pour l'honneur de Dieu et
» de la chrétienté ! Nous savons que de tous
» les chevaliers de France, vous êtes le
» plus entendu et le plus éprouvé en toutes
» choses. Nous vous prions tendrement et
» loyalement de vouloir bien, dans ce
» voyage, être le compagnon et le conseil-
» ler de notre fils. Nous en saurons gré à
» vous et aux vôtres. — Monseigneur, et
» vous, Madame, répondit le sire de Coucy,
» votre prière est un ordre pour moi. J'i-
» rai, s'il plaît à Dieu, à ce voyage, d'a-
» bord par dévotion, pour défendre la foi
» de Jésus-Christ, et puis pour aider, puis-
» que vous le voulez, à monseigneur Jean
» votre fils, loyalement et selon mon pou-
» voir. Mais, cher sire, et vous chère dame ;
» ne pourriez-vous pas mieux placer votre
» confiance ? Messire le comte d'Eu, conné-
» table de France, et le comte de la Mar-
» che sont de votre sang et vos cousins.
» Ils sont aussi du voyage. — Ah, sire de
» Coucy, reprit le Duc, vous en avez bien
» plus vu que nos cousins, et vous savez

» bien mieux comme il se faut conduire
» dans les différens pays.—En ce cas, Mon-
» seigneur, je vous obéirai et partagerai
» cet emploi avec les sires de la Tremoille
» et l'amiral de France [1]. »

Ce fut le 6 avril 1396 que le comte de Nevers partit de Paris. Le duc de Bourgogne le conduisit jusqu'à Dijon, où la duchesse était venue l'attendre. Là, toute sa famille se trouva réunie pour lui faire ses adieux. Enfin, le 30, il se mit en route pour la Hongrie, laissant son père et sa mère dans une inquiétude qui les portait à envoyer sans cesse des courriers pour avoir des nouvelles de leur fils [2].

Les chevaliers français prirent leur route à travers l'Allemagne et l'Autriche; dans leur espoir, ils se promettaient, après avoir délivré la Hongrie des Turcs, de poursuivre jusqu'à Constantinople, de passer l'Hellespont, d'entrer en Syrie, d'affranchir la Palestine et le saint sépulcre, et de revenir par la mer. Il leur semblait que rien ne dût résister à leur vaillance.

[1] Froissart.— [2] Histoire de Bourgogne.

Cette ardeur des chevaliers de France aurait peut-être gagné les autres seigneurs de la chrétienté, si leurs princes avaient eu autant de zèle que le roi de France pour la foi catholique. Les chevaliers du Hainault avaient surtout grand désir de s'illustrer dans cette croisade. Ils en parlèrent au comte d'Ostrenant, gendre du duc de Bourgogne, qui ne souhaitait pas moins qu'eux d'accompagner son beau-frère le comte de Nevers. Il s'adressa donc à son père, le duc Albert de Bavière, régent de Hainault. « Monseigneur, lui dit-il, » on dit que mon beau-frère de Nevers a » entrepris d'aller cet été en Hongrie com» battre l'Amorabaquin. Il doit se passer là » de grands faits d'armes. Or, maintenant, » je suis de loisir, et ne sais où aller pour » guerroyer; je voudrais bien avoir votre » permission de tenir compagnie à mon » beau-frère; monseigneur et madame de » Bourgogne m'en sauraient gré; j'emmè» nerais avec moi plus de cent chevaliers » du Hainault, qui viendraient volontiers » avec moi. » A cela, le duc Albert, qui était homme de grande prudence, répondit :

« Guillaume, tu as donc envie de voya-
» ger, d'aller en Hongrie et en Turquie faire
» la guerre à des gens qui ne nous ont ja-
» mais fait le moindre tort. Tu n'as d'autre
» raison pour cela que la vaine gloire du
» monde. Laisse Jean de Bourgogne et nos
» cousins de France se jeter en cette entre-
» prise, et puisque tu veux guerroyer, va-t-
» en dans la Frise, mettre à la raison nos su-
» jets de ce pays, qui ont tant d'orgueil et
» de rudesse qu'ils ne veulent pas nous
» obéir, je t'aiderai à cela[1]. » Le jeune prince trouva le conseil sage, et s'y rendit volontiers. C'était une guerre difficile, et l'on pouvait y acquérir grande renommée. Les Frisons étaient des gens sauvages et sans nulle connaissance des choses de l'honneur et de la chevalerie. Ils n'avaient jamais aimé ni reconnu aucun seigneur, quelque grand qu'il pût être ; leur pays est entouré, presque de tous côtés, de la mer ; ce ne sont que rivières, canaux, îles et marécages ; les habitans seuls savent comment s'en tirer. Aussi plusieurs comtes de Hollande et de Hainault

[1] Froissart.



A. Devéria del.   Aubert Sculp.

MESSIRE ROBERT D'ARTOIS.

VIENT AU DEVANT DE LA REINE D'ANGLETERRE, ISABELLE DE FRANCE.

avaient, du temps passé, essayé de faire valoir leurs droits sur la Frise, sans y pouvoir réussir. Guillaume, comte de Hollande, étant devenu empereur d'Allemagne, avait voulu qu'ils se reconnussent vassaux de l'empire, et leur avait offert de grands avantages. Ils refusèrent, et firent écrire sur leur monnaie la devise : « Mieux vaut la liberté que l'or. » Guillaume eut alors recours à la force, il descendit dans la Frise, mais il y périt avec une armée nombreuse. C'était en 1256; depuis ce temps les Frisons avaient le renom d'être indomptables [1].

Le duc Albert commença par convoquer les États du Hainault à Mons; il leur fit connaître son intention d'aller en Frise, il montra le droit qu'il avait sur ce pays, droit établi par des lettres apostoliques et impériales, bien authentiques, et scellées tant en cire qu'en plomb; ces lettres ne pouvaient laisser de doutes sur sa qualité de légitime possesseur : « Vous voyez donc bien, nobles sei-
» gneurs et honorables hommes, que les
» Frisons doivent être nos sujets; vous sa-

[1] Histoire de Frise.

» vez cependant que comme gens sans foi, ni » loi, ils sont désobéissans et rebelles à notre » seigneurie. Or, tout homme doit garder et » défendre son héritage, ou même faire la » guerre pour le ravoir : c'est son droit. » Pourtant, mes très-chers seigneurs et » bonnes gens, sans votre secours, sans votre » argent, nous ne pouvons mettre à fin une » telle entreprise. Nous vous prions donc de » nous aider, et de nous fournir des hommes » d'armes et de l'argent. » Les Etats écoutèrent favorablement cette remontrance et fournirent trente mille francs pour la guerre de Frise.

Ce fut d'abord en Angleterre que le comte d'Ostrenant s'adressa pour recruter des hommes d'armes; le comte d'Erby, fils du duc de Lancastre, voulut d'abord courir cette aventure, mais il en fut détourné par les conseils du duc de Gueldre. Ainsi, il ne vint sous la bannière de Hainault, que quelques chevaliers, écuyers et archers d'Angleterre. Alors le duc Albert eut recours au roi de France, et lui envoya deux chevaliers qui étaient aimés et connus des Français, le sire de Jumont et le

sire de Ligne, que le roi avait même nommé son chambellan. Ils trouvèrent grand accueil, surtout auprès du duc de Bourgogne, qui ne négligeait pas en cette occasion les intérêts de son gendre. « A quel propos, di-
» saient cependant plusieurs des grands sei-
» gneurs de France, le roi enverrait-il au
» secours de ces gens du Hainault ? Ils vien-
» nent à nous au refus des Anglais ; n'est-ce
» pas là qu'est leur amitié, et le comte d'Os-
» trenant n'a-t-il pas reçu, il y a peu de
» temps, l'ordre de la jarretière ? » Quelques-uns s'efforçaient de justifier le duc de Bourgogne, mais presque tous accusaient d'employer toujours les forces du royaume pour l'avancement de lui et de sa famille. Bref, le conseil de France promit que cinq cents lances seraient envoyées à la guerre de Frise sous le commandement du comte de Saint-Pol et du sire d'Albret. Cette affaire se traitait, et l'entreprise se préparait pendant que les chevaliers de la croisade poursuivaient leur long voyage [1].

Cependant le roi ne retrouvait pas la santé,

[1] Froissart. — Le Religieux de St.-Denis.

et sa raison était souvent troublée. Les plus habiles médecins employaient toute leur science à le guérir, mais n'y réussissaient en rien : il finit par se fatiguer de leurs remèdes, et chassa même indignement d'auprès de lui maître Renault Freron, le plus célèbre d'entre eux. A peine s'était-il retiré de la cour que le roi retomba dans un accès plus terrible que jamais. Ce qui surprenait le plus, c'est qu'il reconnaissait et traitait doucement tous ses serviteurs, tandis qu'il oubliait ce qui avait rapport à lui-même. Il croyait s'appeler Georges, et disait que ses armoiries étaient un lion traversé d'une épée. Il brisait tous les vitraux où il voyait les fleurs de lis. La vue de la reine le mettait en fureur, et il méconnaissait aussi ses enfans [1].

Le mal n'était pourtant pas si continu, qu'il ne laissât quelques intervalles. On en profitait pour le montrer à son conseil, pour lui faire recevoir quelque ambassade; alors il répondait avec assez de suite et de bon sens. Mais l'instant d'après il poussait des

[1] Le Religieux de St.-Denis.

cris et des gémissemens, comme s'il eût été poursuivi par des ennemis, ou percé de mille pointes de fer. Chaque fois que le vulgaire apprenait que sa maladie l'avait repris, on recommençait à tenir des discours injurieux à la duchesse d'Orléans, et à lui attribuer quelque horrible maléfice. Le peuple voyait en elle la fille de ce seigneur de Milan, dont on débitait tant d'horreurs; de ce tyran qui passait tout au plus pour être baptisé, qui s'était fait l'ami et l'allié des Turcs et de l'Amorabaquin, qui ne croyait plus en Dieu, qui était en commerce avec le démon. C'est ainsi qu'on l'avait prise en une injuste haine. On racontait, en outre, qu'ayant voulu empoisonner le Dauphin de France, un jour qu'il était chez elle à jouer avec son propre fils, elle avait jeté à ces deux enfans une pomme empoisonnée, et que, par hasard, c'était son fils qui l'avait mangée qui en était mort [1].

Enfin, la clameur devint si forte, que le duc d'Orléans fut obligé de l'éloigner et de lui faire quitter, pendant quelque temps,

[1] Le Religieux de St.-Denis. — Froissart.

Paris, où elle n'eût pas été en sûreté contre la fureur du peuple.

Lorsque le seigneur de Milan sut comme on traitait sa fille, il envoya des ambassadeurs à Paris pour s'en plaindre, et dire que, si quelqu'un maintenait rien qui fût contraire à l'honneur de la duchesse d'Orléans, il enverrait des chevaliers combattre pour elle. Le message fut assez mal reçu. On était pour lors mécontent de tout ce qu'il tramait en Italie contre les intérêts des Français, et pour empêcher Gênes de se donner au roi. Sa colère n'en devint que plus forte, et le bruit se répandit généralement qu'il trahissait les chrétiens auprès du Turc, en lui faisant donner des informations et des avis sur la marche et les projets de l'armée qui cheminait vers la Hongrie [1].

Le conseil du roi ne négligeait pas, durant ce temps-là, les bonnes dispositions du roi d'Angleterre, et s'efforçait de convertir la trêve en un traité de paix solide et avantageux. De son côté, le roi Richard désirait plus impatiemment chaque jour que madame

[1] Le Religieux de St.-Denis. — Froissart.



veria del. M[elle] Caignet Sc.

ISABELLE DE FRANCE

FILLE DE PHILIPPE LEBEL ET FEMME D'ÉDOUARD II ROI D'ANGLETERRE.

Isabelle vînt en Angleterre; il en entretenait sans cesse le comte de Saint-Pol, son beau-frère, que le roi de France avait envoyé, en même temps que Robert-l'Hermite, pour continuer les pourparlers de la paix. « Quant au » traité de paix, disait le roi d'Angleterre, je » le désire; mais je ne puis à moi tout seul » conclure cette affaire. Mes deux oncles de » Lancastre et d'York y inclinent assez; » mais j'ai un autre oncle, messire de Glo- » cestre, qui est un homme trop habile et » trop dangereux. Il met à cela tout le trouble » qu'il peut; il remue les gens de Londres à » sa volonté; il pourrait mettre le pays » en rébellion et soulever le peuple contre » moi. Or, voyez quel péril, si le peuple » d'Angleterre se révoltait avec mon oncle » et les barons : ma couronne serait perdue, » et je ne saurais comment résister; car » mon oncle de Glocestre est si habile » et dissimulé, qu'on ne sait rien de ce » qu'il veut faire. — Monseigneur, répon- » dait le comte de Saint-Pol, il faut l'entre- » tenir de douces et caressantes paroles; » donnez-lui beaucoup d'argent; tout ce

» qu'il demandera, accordez-le : c'est le » moyen de le gagner. Et quand le mariage » sera fini, que votre femme sera ici, que » tout sera fait et accompli, alors le roi de » France pourra vous aider : vous tiendrez » un autre langage, et vous soumettrez ces » rebelles. — Vous avez raison, mon cher » frère, répliquait le roi ; c'est cela que je » veux faire. » Il pressa donc la cérémonie de la remise de madame Isabelle. Il fut convenu qu'il se rendrait à Calais, et le roi de France à Saint-Omer, pour lui amener la princesse [1].

Le duc de Bourgogne, par qui se conduisait tout ce traité, se rendit d'abord à Calais, pour y conférer avec le roi d'Angleterre, et régler d'avance tout ce qui se rapportait à une si grande entrevue. Il commença son voyage par aller solennellement faire ses dévotions à Saint-Denis, et implorer la faveur divine. La réception qu'on lui fit à Calais fut honorable : les oncles du roi d'Angleterre vinrent au-devant de lui avec plus de cinq cents chevaliers. Tous les ha-

[1] Froissart.

bitans de la ville étaient rangés sur son passage, vêtus de la même livrée. Il rendit ses hommages respectueux au roi d'Angleterre, et le lendemain l'accompagna à la procession de l'Assomption. Après le dîner qui fut splendide, le roi lui donna un diamant très-précieux; et le Duc, qui n'était jamais en reste dans de telles occasions, offrit au roi deux pièces d'orfévrerie représentant la Passion et Jésus-Christ au tombeau, puis une étoffe de damas richement brodée en or.

Lorsque tout fut convenu de part et d'autre, on s'apprêta, en France et en Angleterre, à lutter de richesse et de magnificence. Les orfèvres et les brodeurs furent tous mis à l'œuvre; on ne voyait chez eux qu'or, argent, perles, diamans et précieuses étoffes; leurs boutiques en étaient combles. Pour tout cela, il fallait se procurer encore de l'argent. On profita de ce mariage et de cette paix, qui mettaient le peuple en bonne disposition, et on lui fit payer cher et au comptant les espérances qu'on lui donnait pour l'avenir. On ajouta, pour le consoler encore mieux de ce subside extraordinaire, que le roi pensait

tout de bon cette fois à soulager ses sujets, et qu'il réduisait d'un quart la gabelle et la taxe des vins. L'année n'était pas révolue, et le subside du mariage à peine levé, que tout fut remis comme auparavant [1]. Aussi tous ces divertissemens, ces joutes, ces dîners, ces soupers, ces chaînes d'or et d'argent, ces habillemens brodés, ces joyaux de toute sorte, firent-ils fortement murmurer le peuple, à qui la paix n'apportait jamais nul allégement. Le roi d'Angleterre, aussi pour le même motif, augmenta chez lui l'esprit de révolte; et il avait affaire à de plus rudes gens, à une communauté qui savait mieux se défendre.

La petite reine fit ses dévotions à Notre-Dame, puis à Saint-Denis, et se mit en route; mais le roi, qui voulait suivre la procession le jour de la fête de ce patron de la France, ne partit que le 4 octobre. Sa suite était nombreuse et illustre; on y voyait entre autres le duc de Bretagne, qui venait de célébrer les fiançailles de son fils avec madame Jeanne de France, seconde fille du roi. Il avait laissé, pour venir en France, la garde de son duché

[1] Le Religieux de St.-Denis.

et de ses enfans à messire Olivier de Clisson.

On avait dressé deux camps, entre Ardres et Calais, sur la limite des deux états; celui du roi de France était composé de cent vingt tentes en charpente et en draperies. Afin d'éviter toute dispute entre les sujets des deux rois, on avait renouvelé tous les réglemens de police suivis lors des pourparlers d'Amiens. Il était même défendu d'approcher de l'enceinte des deux camps à moins de faire partie de la suite des rois.

Le 27 octobre, au matin, les ducs de Lancastre et de Glocestre et le comte de Rutland, vinrent prendre les ordres du roi de France, et lui demander quelles cérémonies il fallait observer, quels habillemens il fallait porter. Le roi les reçut gracieusement et leur donna à chacun un diamant. Dans le même moment, les ducs de Bourgogne, de Berri et de Bourbon allaient faire le même message auprès du roi d'Angleterre; il leur répondit que la paix et l'amitié ne se prouvaient point par des robes magnifiques, et qu'il ne fallait pas faire de façons pour une entrevue toute cordiale.

Le roi de France partit d'Ardres, suivi de quatre cents chevaliers les premiers du royaume, et précédé de son cousin le comte d'Harcourt, portant l'épée de France et remplissant l'office de connétable en l'absence du comte d'Eu, qui était à la croisade. Lorsqu'on fut arrivé au camp, les chevaliers mirent pied à terre et se rangèrent devant la tente du roi. Il descendit alors de cheval, et leur dit : « Mes bons amis, je vous prie de » ne point me faire repentir du choix que » j'ai fait de vous pour m'accompagner; » comportez-vous bien selon mon ordon- » nance et votre devoir. »

Il s'avança alors vers un pieu planté à égale distance des deux tentes royales. Le roi d'Angleterre avait, de son côté, observé les mêmes formalités : ils se rencontrèrent tous deux. Le roi de France, d'après ce qu'avait dit le roi Richard, s'était mis en robe courte qui ne lui venait qu'aux genoux, et en simple chaperon de velours. Le roi d'Angleterre avait une robe longue, mais moins ornée. Les deux rois se prirent d'abord la main, puis s'embrassèrent; leur suite avait

mis le genou en terre, et l'on voyait tous ces nobles chevaliers pleurer d'attendrissement à ce spectacle touchant. Il fut résolu sur-le-champ qu'on élèverait en ce lieu une chapelle à Notre-Dame de la paix.

Bientôt après, les ducs de Lancastre et de Glocestre s'avancèrent vers le roi de France, et lui présentèrent un drageoir rempli d'épices et une coupe de vin. Autant en faisaient les ducs de Bourgogne et de Berri auprès du roi d'Angleterre; puis les deux rois échangèrent leurs présens. L'un donna une tasse d'orfévrerie à mettre la bière et un pot à l'eau; l'autre, un flaçon et une aiguière.

Après ces premières caresses, ils entrèrent en la tente du roi de France où deux trônes avaient été préparés. Le roi d'Angleterre voulut absolument que son beau-père prît la droite. Là, se tint un conseil secret où assistèrent le frère et les oncles du roi de France avec les oncles du roi d'Angleterre, le comte de Rutland et le comte de Northampton.

Le lendemain il y eut pareille entrevue, et un nouveau conseil dans la tente du roi

de France; puis un solennel festin, et un échange de présens plus magnifiques encore que le premier jour.

Pendant la nuit, lorsque chacun fut retourné à son logement, car la suite des deux rois s'était répartie dans tous les villages voisins, il y eut un orage si épouvantable que presque toutes les tentes du camp royal furent renversées. Ce malheur fut imputé à mauvais présage par beaucoup de personnes qui n'augurèrent rien de bon d'un mariage et d'une alliance si heureux en apparence. Le lendemain, les rois célébrèrent, chacun de leur côté, dans leurs cantonnemens, la solennité du dimanche; ce fut le lundi que se fit la remise de madame Isabelle qui, jusque-là, s'était tenue à Saint-Omer avec la reine de France, madame de Bourgogne, et les autres nobles dames de la cour de France.

Les deux rois s'étaient réunis auprès du pieu qui séparait les deux camps, lorsque la petite reine arriva dans un équipage éblouissant. Jamais on n'avait vu tant de litières et de chariots dorés; jamais tant de

guirlandes d'or, de perles et de diamans. Madame Isabelle était sur une belle haquenée. Sa robe était toute brodée de fleurs de lis et elle portait une couronne sur la tête. Les ducs d'Orléans, de Bourgogne et de Berri allèrent lui donner la main pour descendre. Les duchesses de Lancastre et de Glocestre, avec les dames anglaises, s'avancèrent et lui firent leurs révérences. Ses oncles la menèrent au roi Richard; en marchant vers lui, elle s'agenouilla par deux fois, mais lui se levant de son fauteuil la releva, et l'embrassa. Pour lors le roi de France la prit par la main : « Mon fils, dit-il au roi Richard, » c'est ma fille; je vous l'avais promise; je » vous la donne et vous la laisse; promettez-» moi de l'aimer comme votre femme. » Il le promit de bon cœur. Alors il fallut se séparer; elle embrassa son père et ses oncles. Beaucoup avaient les larmes aux yeux; et la pauvre petite reine sanglottait. Elle fut remise aux duchesses de Lancastre et de Glocestre, sans être suivie d'autres dames françaises, que la dame de Courcy. On la plaça

dans une litière, et elle partit pour Calais [1].

Le roi d'Angleterre retint, pour ce dernier jour, le roi de France à dîner dans sa tente. Le banquet n'était servi que pour les deux rois, et les ducs de France et d'Angleterre y faisaient office de maîtres d'hôtel. Ce repas fut égayé par les joyeux propos du duc de Bourbon. Nul n'était plus jovial que ce brave seigneur, qui était aimé de tout le monde, n'avait aucune ambition, et se tenait loin de toute cabale. « Monseigneur » le roi d'Angleterre, disait-il, vous devez » nous faire bonne chère, vous avez tout » ce que vous demandiez et désiriez. Vous » avez maintenant madame Isabeau; la voilà » votre femme, ou elle le sera. — Bourbonnais, dit le roi de France, nous voudrions, » dût-il nous en coûter beaucoup, que notre » fille eût plus d'âge, elle trouverait encore » plus à son gré notre fils d'Angleterre. — » Mon père, repartit le roi Richard, je ne » songe pas tant à l'âge de ma femme, qu'à » l'amour de nous et de nos royaumes, l'un

[1] Froissart. — Le Religieux de St.-Denis.

» pour l'autre. Tant que nous serons d'ac-
» cord, il n'est roi dans la chrétienté qui
» puisse nous nuire [1]. »

Le dîner fini, les rois se séparèrent, en se faisant encore des présens d'une richesse plus merveilleuse. Celui qui toucha le plus le roi et qui était aussi des plus beaux, ce fut une pièce d'argenterie que son aïeul le roi Jean avait donnée autrefois au duc de Lancastre.

Le roi reprit la route de Saint-Omer; mais les ducs de Bourgogne et de Berri suivirent à Calais le roi Richard, pour assister au mariage qui fut célébré le 4 novembre.

Durant tout ce temps, il fut encore question de la paix, mais l'on ne put convenir de rien de plus qu'une trêve. On promit aussi d'engager en commun les deux papes à faire leur cession. Ce n'était pourtant pas l'avis des universités d'Angleterre, qui préféraient un concile [2]. Du reste, les deux rois se donnèrent mutuellement toutes marques de complaisance. Le roi de France consentit à ce que le sire de Craon eût de longs termes

[1] Le Religieux de St.-Denis. — [2] Froissart.

pour payer sa dette, et rentrât en grâce auprès de lui. Le roi Richard rendit au roi de Navarre la forteresse de Cherbourg, au duc de Bretagne le comté de Richemond en Angleterre, et la ville de Brest; ce qui fut un grand sujet de blâme et de murmure pour le duc de Glocestre.

Au milieu de ces fêtes, le duc de Bourgogne avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour adoucir cet ennemi dur et hautain. La duchesse de Bourgogne et les seigneurs de France lui donnaient des marques continuelles d'honneur et d'affection; mais rien ne le changeait. Il prenait volontiers tous les joyaux et les beaux présens qu'on lui faisait: son langage n'en était pas, pour cela, moins orgueilleux et amer. Il était envieux de cette richesse qu'étalait la France, et de la puissance qu'il lui voyait. Enfin, tout habiles que sont les Français dans leurs paroles, ils ne savaient comment s'y prendre avec lui: si bien que le duc de Bourgogne, lassé de la peine qu'il s'était donnée, disait aux gens de son conseil: « Nous perdons toutes nos avances avec » ce duc de Glocestre. Tant qu'il vivra, il

» empêchera la paix entre la France et l'An-
» gleterre ; ce seront toujours nouveaux
» incidens et nouvelles ruses; il entre-
» tiendra et réveillera sans cesse la haine
» dans le cœur des deux peuples. Si ce n'é-
» tait le grand avantage que nous y voyons
» pour l'avenir, le roi d'Angleterre n'aurait
» pas eu pour femme notre cousine de
» France [1]. »

C'était aussi pendant les solennités du mariage que le roi avait appris l'heureuse conclusion de l'affaire de Gênes. En même temps, il avait su tout ce qu'avait fait le seigneur de Milan pour la traverser; ce récit l'avait tellement irrité qu'ayant aperçu, dans la foule des curieux, un héraut de ce seigneur, il le fit prendre, dépouiller de sa cotte d'armes, et chasser de sa présence. Aussi fut-il résolu de lui faire la guerre au printemps, et le duc de Bretagne promit deux mille lances bretonnes pour ce voyage [2].

Parmi ces fêtes et ces nouveaux projets de guerre, on n'oubliait point les chevaliers de la croisade. Tout le royaume, et bien plus

[1] Froissart. — [2] *Idem.*

encore ces nobles dames et demoiselles, qui avaient vu partir en pleurant leurs maris, leurs fils, leurs frères, s'informaient sans cesse des nouvelles de Hongrie. On avait su d'abord que les Turcs n'ayant pas été fidèles à leur menace, il avait fallu que les chrétiens s'en allassent leur faire la guerre par-delà le pays de Hongrie; on ne pouvait donc apprendre que lentement ce qui se passait si loin. Cependant le roi et la France faisaient de continuelles prières pour le succès des armes chrétiennes. Les prêtres étendaient leurs mains vers Dieu tout-puissant, le suppliant, dans leurs neuvaines et leurs processions, de regarder en miséricorde les peuples qu'il avait choisis et de ne les point livrer aux nations impies.

L'inquiétude commençait à être d'autant plus grande, qu'on racontait partout de tristes prodiges. Outre cette tempête qui avait abattu la tente royale à Ardres, on parlait des merveilleux vents qui avaient tout ravagé en Languedoc. Il y avait des gens qui avaient vu aussi, dans ce pays-là, une grosse étoile assaillie par cinq petites; puis

une apparence d'homme, qui tenant une lance, frappait sur la grande étoile; en même temps on entendait des cris dans le ciel. Sur les frontières de la Guyenne, on avait ouï pareillement des bruits d'armes qui s'entrechoquaient et de gens qui se combattaient. Ces récits jetaient la peur dans les esprits; mais on s'en souvint et on les remarqua encore plus quand on eut appris l'événement [1].

Vers le commencement de décembre, on vit arriver en France de pauvres gens à demi-nus, mourant de faim, de froid et de fatigue : ils disaient de tristes nouvelles. C'était des fugitifs échappés à la destruction et au massacre de l'armée française. Il en vint jusque dans la ville de Paris. Le peuple ne les voulait point croire et les prenait pour de méchans vagabonds. « Il faudrait, disait-» on, pendre ou jeter à l'eau cette canaille » qui sème ainsi de tels mensonges. » Cependant chaque jour, il en arrivait de nouveaux qui racontaient les mêmes choses. Le roi, voyant le trouble qu'elles excitaient,

[1] Le Religieux de St.-Denis.

défendit qu'il en fût parlé davantage, et ordonna qu'on mît en prison ces prétendus fugitifs. Il y avait, parmi eux, deux hommes qui se firent connaître pour valets du connétable. Le duc de Bourgogne, inquiet de son fils, les interrogea curieusement, et ce qu'il en apprit redoubla ses alarmes. Il envoya de tous côtés des messagers, et fit partir le sire Guillaume de L'Aigle, son chambellan, afin d'avoir enfin des nouvelles certaines. Celui-ci, pour prendre une route plus sûre, passa par Milan, et s'embarqua à Venise[1].

Enfin le 25 décembre, jour de Noël, arriva un chevalier de l'Artois, nommé messire Jacques de Helly; il se fit dire où était le roi: sans tarder un moment, il entra à l'hôtel Saint-Paul, tout botté et en éperons, et se jeta à genoux devant le roi au milieu de tous les princes qui étaient venus ce jour-là lui rendre visite solennelle. Personne ne le connut d'abord, parce qu'il avait presque toujours fait la guerre au loin et outre-mer. Alors

[1] Manuscrit de la bibliothèque de Dijon. — Froissart. — Juvénal. — Le Religieux de St.-Denis.

il dit qu'il venait tout droit de Turquie et de chez l'Amorabaquin; qu'il était à la bataille de Nicopolis, où les chrétiens avaient été détruits; que monseigneur de Nevers et quelques autres seigneurs prisonniers des Turcs, l'envoyaient en message vers le roi. Chacun s'empressa autour de messire de Helly; on avait craint de si grands maux qu'on fut soulagé par ses récits, tout tristes qu'ils étaient.

Or voici comment les choses s'étaient passées, et quelle était la véritable histoire du voyage des chevaliers français:

L'armée avait traversé la Bavière et l'Autriche, bien reçue partout, principalement par le duc d'Autriche, gendre du duc de Bourgogne. Tous ces chevaliers étaient dans le plus brillant équipage. On eût dit autant de rois, tant ils avaient de train et faisaient de dépense. Le chef de l'armée était jeune, il s'entourait des seigneurs de son âge, de sorte qu'on vivait dans les délices d'une cour, et non dans la bonne discipline d'un camp. Ce n'était que festins et réjouissances. On avait chargé, dans des bateaux sur le Danube, les vins les plus exquis et toutes les provisions

pour faire bonne chère. Beaucoup avaient amené avec eux des filles de mauvaise vie. D'autres se livraient à mille désordres avec les femmes du pays où l'on passait. Pendant ce temps le gros de l'armée pillait et maltraitait les habitans. Les gens d'église faisaient tous leurs efforts pour tirer de la corruption cette armée de chrétiens. Ils les menaçaient de la colère du ciel, sans pouvoir se faire écouter.

Ce qui augmentait la présomption des chevaliers, c'est que Bajazet n'était pas venu en Hongrie, et l'on disait même qu'il était encore en Asie avec presque toute son armée. Le roi de Hongrie n'avait donc plus besoin du secours qu'il avait demandé, et peut-être eût-il vu partir volontiers ceux qu'il avait tant souhaités. Mais les barons de France, après s'être consultés, chargèrent le sire de Coucy de répondre pour tous, que si l'Amorabaquin avait fait un mensonge et une bravade, les chevaliers français, allemands et anglais, ne laisseraient pas de poursuivre leur voyage, et que puisque les Turcs ne voulaient pas venir, on irait les chercher. L'armée conti-

nua donc sa route en suivant le Danube.

Avant d'entamer la guerre, le comte de Nevers et le connétable donnèrent charge au sieur Guillaume de Rupel, chevalier flamand, qui savait parler la langue allemande, de prendre l'avis du roi de Hongrie, et de se concerter avec lui sur la manière de se conduire : « Monseigneur, dit-il, le » comte de Nevers et tous les princes et sei- » gneurs, qui sont venus combattre pour la » gloire de la croix, brûlent de faire tomber » dans la confusion les ennemis de Jésus- » Christ. Mais il n'y aurait pas de prudence » à s'engager dans un pays de barbares » dont ils ne connaissent ni les mœurs, ni » le courage, non plus que leur façon de » faire la guerre, leur adresse dans les ar- » mes, leurs ruses et stratagèmes. Ils veulent » donc se conduire par votre conseil, par » votre expérience, et ne rien faire sans » vous avoir consulté. »

Sigismond de Luxembourg, roi de Hongrie, était un sage prince qui avait fait de rudes guerres aux Turcs, et les connaissait bien. « J'ai beaucoup de joie, dit-il, de voir

» que monseigneur de Nevers, tout jeune
» qu'il est, ainsi que ses vaillans chevaliers,
» veulent agir avec prudence. Vous aurez
» affaire à des bêtes féroces, qui n'ont pas
» d'autre pensée que d'exterminer tous les
» chrétiens. Vous n'avez point trouvé ici
» Bajazet, mais je le connais, il ne tardera
» guère à arriver avec une grande puis-
» sance. Leurs armées sont, d'habitude,
» précédées par une nuée de gens à pied
» ou à cheval, qui se répandent partout sans
» ordre pour piller et enlever nos hommes,
» s'ils venaient à s'écarter. Une telle avant-
» garde n'est pas à redouter; elle n'est pas
» digne de résister à vos chevaliers. Il faut
» que nous en fassions une de notre côté,
» formée de gens du pays, accoutumés à
» ce genre de guerre; nous serons en corps
» de bataille pour les soutenir, s'il en est
» besoin; ainsi nous arriverons en bel ordre
» pour combattre l'armée de Bajazet et
» ces bonnes troupes de janissaires que
» son père a si bien disciplinées. Voilà
» la conduite que j'ai toujours tenue en
» guerroyant contre les Turcs, et il ne se-

» rait pas sage de vouloir faire autrement. »

Lorsque ces paroles furent rapportées au camp, les jeunes chevaliers s'en offensèrent. « Si, disaient-ils émus de colère, le roi » de Hongrie, en réglant l'ordre de bataille, » avait songé à notre honneur, nous lui » obéirions volontiers; mais croit-il que » nous soyons venus de si loin pour soutenir » ses milices et pour marcher à la suite de » gens des communes? La coutume des » Français n'est point de donner après les » autres, mais d'encourager par leur exemple » les autres à bien faire. C'est nous faire » affront que de vouloir nous retenir en- » fermés dans un camp; les gens de ce » pays-ci en feraient des railleries. Il faut » que le roi de Hongrie sache bien que si » l'ennemi s'avance, rien ne pourra nous » empêcher de marcher sur lui. »

Les sages chevaliers, et qui savaient la guerre, comme le sire de Coucy et l'amiral de Vienne, trouvaient de telles bravades bien folles : mais le comte de Nevers était de l'avis des jeunes gens. Par malheur le connétable et le maréchal Boucicault s'y ran-

gèrent, peut-être en dépit de ce que le sire de Coucy, sans être ni prince ni chef de l'armée, avait la confiance et l'amour de tous, tant Français qu'étrangers.

Le roi de Hongrie s'affligea du peu de docilité des chevaliers français, leur donna de nouveau ses conseils, leur représenta que son armée deviendrait inutile, puisqu'on ne l'employait pas au seul office à quoi elle était accoutumée. Rien ne pouvait persuader cette frivole jeunesse. Le roi ne les traitait pas moins avec grande affection et reconnaissance. Ce fut lui qui arma chevalier le comte de Nevers; dès-lors ce prince éleva la bannière de Bourgogne.

On s'avança, et l'on emporta d'assaut quelques forteresses, où les Turcs se défendirent fortement, et où l'on en massacra un grand nombre. Il y en eut une nommée Rachova, qui tint même un peu plus longtemps, et qui, attaquée avec imprudence et sans précaution, fut cause de quelques revers. Le roi arriva aussitôt pour appuyer les Français; la ville se rendit.

Alors on alla mettre le siége devant Nico-

polis. C'était une grande ville très-forte, défendue par une nombreuse et vaillante garnison. Les attaques de vive force furent inutilement essayées. On n'avait pas amené beaucoup de canons, et il fallut se résoudre à affamer la ville. Une armée turque d'environ vingt mille hommes vint pour la secourir. « Allons voir quels gens ce sont, » dit le sire de Coucy aux sires de Roye et » de Saimpy. » Ils prirent cinq cents lances, autant d'arbalétriers à cheval, emmenèrent de bons guides et s'avancèrent vers les Turcs; puis, trouvant un lieu favorable, ils s'y placèrent en embuscade. Quelques-uns d'entre eux attirèrent les ennemis, qui se laissant surprendre, perdirent plus de quinze mille hommes. Ce fut un grand honneur au sire de Coucy d'avoir conduit si prudemment cette affaire. Le connétable s'en irrita, et dit que l'on avait mis l'armée en péril par pure bravade; et que d'ailleurs le sire de Coucy avait manqué à son devoir en ne prenant pas les ordres du comte de Nevers. Ainsi s'augmentait une discorde que rien ne pouvait cacher.

Toutefois la victoire du sire de Coucy accroissait encore la confiance des chevaliers. Leur camp était devenu un séjour de plaisirs. Les tentes étaient en étoffes magnifiques. On s'entrevisitait; on se donnait des fêtes et des repas, tandis qu'en France on jeûnait pour le succès de la croisade. Le luxe des habillemens était surtout merveilleux. On se piquait de suivre les modes les plus nouvelles; et, par exemple, tous les jeunes seigneurs portaient à leurs souliers ces espèces de bec qu'on nommait poulaines, qui avaient parfois plus de deux pieds de long, et venaient se rattacher au genou avec une chaîne d'or. Toute cette façon de vivre jetait dans un continuel étonnement les peuples étrangers. Ils ne comprenaient pas que ce fussent là ces fameux chevaliers français, dont la gloire et l'honneur étaient si renommés. Ils ne pouvaient s'accoutumer à voir unis ensemble tant de courage et si peu de vertu [1].

Le bruit de leurs mœurs alla même jusqu'à Bajazet et lui donna bonne espérance. Il pensa qu'il pourrait facilement vaincre des

[1] Le Religieux de St.-Denis.

hommes qui se souciaient si peu d'offenser leur Dieu, quand ils prétendaient le venger. Car lui était un prince prudent, sincère et sérieux dans sa fausse croyance [1]. Il n'était d'ailleurs pas pris au dépourvu comme les chevaliers se plaisaient à le croire. Il avait eu, disait-on avec assez d'apparence, de bons avis par son grand ami, le seigneur de Milan, qui lui avait fait savoir le nombre de l'armée chrétienne, le temps de son départ, le nom des principaux chevaliers, et lui avait recommandé d'user de prudence et de bonne conduite en combattant contre des hommes si vaillans, incapables de fuir, mais souvent trop présomptueux [2].

Bientôt on apprit qu'il marchait en personne avec une armée immense au secours de Nicopolis. On en douta d'abord; le maréchal Boucicault maltraita même ceux qui venaient raconter qu'ils avaient rencontré l'avant-garde. Il disait que les réjouissances qu'on voyait faire aux gens de la ville, n'étaient qu'une ruse grossière. Pourtant il fallut se rendre à l'évidence, et, à l'approche de l'en-

[1] Le Religieux de St.-Denis. — [2] Froissart.

nemi, lever précipitamment le siége, sans avoir fait nul préparatif. Parmi le désordre une horrible cruauté fut commise; on massacra les prisonniers à qui l'on avait promis la vie, et qu'on avait reçus à rançon. Les plus honorables chevaliers commencèrent alors à désespérer d'une victoire dont une telle barbarie rendait les Français indignes [1].

Dans la même journée, on vint annoncer que l'armée des Turcs s'avançait. Le comte de Nevers était pour lors à dîner. Il se leva et donna ordre de prendre les armes. Aussitôt les chevaliers, chauds de vin et de courage, se hâtèrent de revêtir leurs armures et de monter à cheval. Ils laissèrent là leurs vêtemens d'or et de soie, et coupèrent les poulaines de leurs souliers. En un instant les étendards et guidons furent déployés. Chacun alla se ranger sous sa bannière. Le plus ancien et le plus vaillant des chevaliers, l'amiral Jean de Vienne, portait la bannière de France, qui, selon l'usage, représentait Notre-Dame. On allait marcher aux ennemis, lorsqu'arriva en toute

[1] Le Religieux de St.-Denis.

hâte le grand maréchal de Hongrie. Il conjura, de la part de son roi, les chevaliers de ne point se hâter. Il leur dit que, selon toute apparence, ce n'était que l'avant-garde des Turcs, qu'il fallait attendre quelque peu pour savoir si le corps de leur armée était proche, et qu'alors on ferait avec connaissance les dispositions nécessaires. Il proposait encore d'envoyer ses Hongrois contre les Turcs, et de garder les Français, comme plus fermes, pour combattre les meilleures troupes que Bajazet conduisait en personne.

Les chevaliers se réunirent pour consulter; et comme ils tardaient à faire savoir leur intention, le roi de Hongrie vint lui-même. Il les trouva engagés dans les plus vives disputes. On avait d'abord demandé au sire de Coucy ce qu'il croyait bon de faire : il avait répondu que les conseils du roi et du grand maréchal de Hongrie lui semblaient sages et acceptables. Alors le connétable, irrité de ce qu'on avait commencé par s'adresser au sire de Coucy, avait soutenu l'avis contraire. « Le roi de Hongrie, dit-il,

» veut avoir la fleur et l'honneur de la jour-
» née. C'est nous qui formons l'avant-garde,
» on nous l'a donnée, et on veut nous l'ô-
» ter au jour de bataille! Personne ne
» pourra me le persuader. Au nom de Dieu
» et de saint George, ajouta-t-il, en se re-
» tournant vers le chevalier qui portait sa
» bannière, il faut aujourd'hui se montrer
» bon chevalier. »

Chacun s'obstina dans son avis : tous les vieux chevaliers se rangèrent de l'opinion du sire de Coucy ; les jeunes étaient soutenus par le connétable et par le maréchal Boucicault. On en vint aux injures, sans égard pour la présence du roi de Hongrie, et en le rendant témoin de ces honteux débats. « De vail-
» lans que vous étiez, disait-on aux vieux
» chevaliers, vous voilà devenus tempori-
» seurs ; laissez faire les jeunes et ne tenez
» pas des discours qui montrent moins la
» prudence que le manque de courage. »
Et comme le sire de la Tremoille tenait un tel propos au sire de Coucy, celui-ci repartit qu'il lui montrerait, à la besogne, qui avait le plus peur des deux, et mettrait la

queue de son cheval plus avant qu'il ne mettrait la tête du sien. Enfin, le vieil amiral lui dit : « Sire de Coucy, où la rai-
» son et la vérité ne peuvent se faire en-
» tendre, il faut laisser régner l'orgueil et
» la présomption. Puisque le comte d'Eu
» veut marcher aux ennemis et les com-
» battre, nous devons le suivre. Mais nous
» aurions gagné plus sûrement la victoire en
» écoutant le roi de Hongrie. » Puis levant la bannière de Notre-Dame : « Chevaliers, dit-
» il, nous voici engagés dans un combat que
» nous n'avons pas approuvé, mais nous le
» soutiendrons de façon à montrer que ce
» n'est pas le manque de courage qui nous
» faisait parler. Nous allons porter tout le
» poids de la bataille, car si nous avons du
» dessous, les Hongrois, intimidés, ne pour-
» ront nous secourir. Ne mettons point trop
» de confiance en nos forces. Plaçons notre
» seule espérance en celui qui tient la victoire
» dans sa main, et conjurons-le de ne la
» point refuser à ceux qui combattent pour
» sa sainte religion. »

Le premier choc des Français fut terrible.

L'avant-garde de Bajazet s'était retranchée derrière des pieux aigus plantés en biais, et qui entraient au poitrail des chevaux. C'eût été l'affaire des combattans à pied d'emporter ce retranchement; mais on n'avait pas voulu en charger les Hongrois; maintenant on leur savait mauvais gré de ne pas aider à cette attaque. Toutefois, l'ardeur française triompha de tous les obstacles; à travers les pieux, sous une grêle de traits, les chevaliers arrivèrent sur l'infanterie turque, l'enfoncèrent, et en firent un effroyable carnage. Elle avait en réserve un gros corps de cavalerie; les Français comptant que ce fût le corps où se trouvait Bajazet, s'y jetèrent sans avoir encore rien perdu de leur merveilleuse impétuosité, et le mirent en déroute; mais ils commirent une nouvelle imprudence en s'engageant à sa poursuite. Ainsi, ils se livrèrent eux-mêmes aux dispositions habiles de Bajazet. Il avait déployé son armée, qui était fort nombreuse; faisant pour lors avancer ses ailes, au bruit terrible des timbales et des trompettes, il enveloppa les chrétiens qui bientôt se virent

perdus. Les Hongrois, épouvantés, s'enfuirent sans venir au secours des chevaliers. Leur roi fit de vains efforts pour les ramener au combat. Lui-même n'ayant plus d'espoir, prêt à tomber entre les mains des Turcs, se jeta dans une petite barque avec le grand-maître de Rhodes, et parvint à se sauver. Il n'y eut que le palatin de Hongrie, qui n'abandonna point ces vaillans et malheureux chevaliers. Pour eux, rien ne put abattre leur courage; n'ayant plus nulle espérance, ils continuaient à se défendre comme des lions. Le connétable, sans rien ménager, faisait face de tous côtés, et se tirait de presse, en renversant les ennemis à droite et à gauche. Le maréchal Boucicault se lançait au plus épais du danger, et faisait un horrible massacre des infidèles [1]. Le sire de Coucy bravait les lourdes massues de ces mécréans, et sans en être ébranlé, lui qui était grand et fort, les abattait à ses pieds. Les deux sires de la Tremoille ne se montraient pas moins vaillans. Tous ces chevaliers et barons, dont la bravoure était éprou-

[1] Histoire de Boucicault.

vée depuis si long-temps, encourageaient de parole et d'exemple les nobles jouvenceaux de la fleur de lys qui, presque enfans encore, combattaient en vieux guerriers. Le comte de Nevers s'acquittait de son office de chef de l'armée, en servant de modèle à tous. Les deux frères de Bar ne manquaient pas à l'imiter; et jusqu'au comte de la Marche, qui n'avait pas encore de barbe au menton, tous ces princes faisaient l'admiration des combattans.

Mais, en cette triste journée, l'honneur de la chevalerie française fut l'amiral de Vienne. Il n'y eut sorte d'efforts qu'il ne fît pour rallier l'armée: il s'adressait aux fuyards, et par prières et injures, tâchait de leur remettre le courage; enfin, au lieu où il était, il se trouva lui dixième. La pensée de se retirer traversa alors son ame; mais revenant tout-à-coup au soin de sa gloire: « A Dieu » ne plaise, dit-il, que nous perdions ici » l'honneur de notre nom, et le mérite de » notre sainte entreprise! Recommandons-» nous à Dieu d'un cœur contrit et humilié, » implorons l'assistance de la sainte Vierge,

» et tentons le hasard d'une généreuse dé-
» fense [1]. » Ainsi disant, il se lança dans la mêlée, perça les rangs ennemis, tuant tout ce qui se présentait devant lui. Par six fois il releva la bannière de France. Son sang coulait à grands flots de ses blessures; et lorsque de loin, les chevaliers le virent tomber, il avait jonché la terre, autour de lui, d'une foule de Sarrasins.

Ce fut de la sorte que les Français vendirent chèrement leur vie; au commencement, les Turcs ne leur faisaient nul quartier et ne songeaient point à les prendre. Ainsi périrent, avec la fleur de la noblesse française, messire Philippe de Bar, le sire Guillaume de la Tremoille, et Pierre son fils. Lorsque la victoire fut décidée, Bajazet donna l'ordre de sauver les seigneurs de France et de les lui amener. C'était une grande pitié que de voir ces nobles seigneurs, ces jeunes princes, dépouillés, tout nus, les mains attachées derrière le dos, et chassés brutalement comme de vils troupeaux par ces horribles Sarrasins qui en faisaient leur

[1] Le Religieux de St.-Denis.

jouet. On amena ainsi environ trois cents Français devant Bajazet. Ce n'était point pour les épargner qu'il avait préservé leur vie dans la bataille; il songeait à venger le massacre des prisonniers turcs, et ne voulait point, disait-il, garder sa foi aux gens qui avaient violé la leur. Toutefois, il pensa que les princes et les grands personnages lui vaudraient de magnifiques rançons, tandis que leur mort allumerait une trop grande colère chez les rois de la chrétienté. On disait aussi qu'un nécromancien sarrasin lui avait conseillé d'épargner Jean de Bourgogne, car ce prince était destiné à faire couler le sang de plus de chrétiens, que tous les Turcs ensemble [1]. Bajazet ordonna aux interprètes latins, qu'il avait avec lui, de chercher parmi les prisonniers le comte de Nevers et les principaux seigneurs. Sur ces entrefaites, le sire Jacques de Helly, qui avait fait jadis la guerre dans l'armée de Bajazet contre d'autres infidèles, fut reconnu parmi les prisonniers. On y retrouva de même un sire du Fay, écuyer de la ville de Tournay, qui avait com-

[1] Juvénal.

battu chez le fameux Tamerlan, roi de Tartarie : tant les chevaliers s'en allaient chercher de lointaines aventures. Comme tous ces rois païens et sarrasins avaient fait la paix pour se réunir contre les chrétiens, il y avait des Tartares parmi les gens de Bajazet, et ils sauvèrent le sire Jacques du Fay [1].

Bajazet ordonna au sire de Helly d'aller reconnaître les prisonniers, qu'on lui avait désignés comme princes et grands seigneurs. C'était le comte de Nevers, le comte d'Eu, le comte de la Marche, les sires de Coucy, de la Tremoille et environ vingt autres; « Ah ! sire d'Helly, lui dirent-ils, vous voyez » en quel péril nous voilà. Parlez bien à ce » roi. Faites-nous encore plus grands que » nous ne sommes; dites que nous sommes » seigneurs à lui payer de merveilleuses ran» çons. » Quand Bajazet sut véritablement qui ils étaient, il les fit placer près de lui, assis par terre en leur triste équipage; puis ordonna qu'on mît à mort tous les autres prisonniers. On les conduisait, un à un, devant ce barbare Sarrasin. Il faisait un signe de

[1] Froissart.

la tête ; aussitôt on les égorgeait, ou bien on leur tranchait la tête ; on leur déchirait les membres comme à de saints martyrs. Leur courage ne se montra pas moindre que dans le combat. Ils souffraient sans se plaindre, et sans proférer d'autre parole que : « Notre » Seigneur Jésus-Christ, ayez pitié de moi ! »

On ne peut imaginer la douleur et la tendresse de leurs mutuels adieux, ni l'état horrible du petit nombre de chevaliers condamnés au supplice de voir périr, sans pouvoir leur porter aucun secours, leurs amis, leurs frères d'armes, leurs loyaux serviteurs. Pour lors, on conduisit, à son tour, confondu avec le commun des prisonniers, le maréchal Boucicault, nu et enchaîné ; il allait périr comme les autres ; pour cette fois le comte de Nevers fut si douloureusement ému qu'il courut se jeter aux pieds de Bajazet, et joignit les mains devant lui, indiquant par geste que c'était comme son frère, qu'ils étaient unis ainsi que les deux doigts de la main [1], et aussi qu'il avait de quoi payer

[1] Histoire de Boucicault.

une riche rançon. Il réussit à obtenir sa vie, mais ce fut le seul qu'il put sauver. Le lendemain, Bajazet alla visiter le champ de bataille, pour y faire chercher si le corps du roi de Hongrie ne s'y trouverait point. Il vit chaque Français mort, environné de vingt ou de trente corps des Turcs qu'il avait tués avant de succomber. L'amiral de Vienne était là étendu, tenant encore la bannière de la Vierge, serrée entre ses poings. On remarqua aussi, dit-on, que les vautours et les bêtes de proie avaient respecté les corps des chrétiens; bien que ces infidèles les laissassent sans sépulture, ils se conservèrent longtemps sans être corrompus.

Bajazet voulut ensuite envoyer annoncer et signifier cette victoire au roi de France par un chevalier français. Outre les grands seigneurs, il en avait gardé trois dont était le sire de Helly. Le choix en fut donné au comte de Nevers qui demanda que ce fût celui-ci. Bajazet y consentit, et les deux autres furent aussitôt après mis à mort.

Le comte de Nevers donna au sire de Helly des lettres pour le Duc et madame

de Bourgogne. Il se chargea aussi des lettres et des paroles des autres seigneurs. Bajazet lui ordonna sa route ; il devait passer chez le seigneur de Milan, et lui donner avis de la victoire. Il avait aussi commission de la publier partout sur son passage ; il jura, foi de chevalier, de revenir après avoir fait son message.

Lorsque ces nouvelles se répandirent à Paris et en France, ce fut une désolation générale ; les grands seigneurs eux-mêmes ne pouvaient cacher leurs larmes. Il y avait peu de familles, parmi les plus hautes du royaume, qui n'eussent à déplorer quelque perte sensible. Les mères et les femmes étaient comme folles de douleur ; celles même, dont les enfans et les maris étaient prisonniers, se désespéraient, craignant, non sans raison, de ne plus les revoir. Chacun songeait à ces braves hommes d'armes, morts en terre étrangère parmi des barbares, sans nul ami pour leur fermer les yeux. On ne voyait que des vêtemens noirs. Les églises n'étaient fréquentées que pour assister à des cérémonies funèbres. Le roi s'y rendit tout le premier,

afin de solenniser le trépas de tant de nobles chevaliers[1].

Cependant le sire de Helly fut reçu avec distinction et fort récompensé. Le roi et tous les princes le comblèrent de présens ; le duc de Bourgogne lui assigna pour sa vie une pension de deux cents écus.

Avant tout il fallait s'occuper de ravoir les malheureux prisonniers. Le duc de Bourgogne envoya, avec le sire de Helly qui retournait chez le Turc acquitter sa parole, trois de ses principaux chevaliers, le sire de Vergy, gouverneur de la comté de Bourgogne, le sire de Château-Morand et le sire de Linrenghen, gouverneur du comté de Flandre. Ils furent chargés de présens magnifiques pour l'Amorabaquin, et devaient négocier avec lui pour la rançon et la liberté du comte de Nevers et des autres prisonniers.

On n'avait rien ménagé pour que les dons offerts à Bajazet pussent le disposer favorablement. On connaissait son goût pour la chasse à l'oiseau. On savait que chaque année le seigneur de Milan lui envoyait des fau-

[1] Le Relig. de St.-Denis. — Histoire de Boucicault.

cons blancs, de l'espèce nommée gerfaut. Tant rares qu'ils fussent, on se hâta de s'en procurer. On demanda au sire de Helly quelles choses pourraient plaire à ce roi barbare. Il conseilla de lui envoyer quelques-unes de ces belles tapisseries à personnages, qu'on ne savait faire qu'à Arras; pour les étoffes d'or et de soie, c'était à Damas qu'on les tissait, et il en avait plus que les chrétiens. Le duc de Bourgogne acheta à Arras des tapis qui représentaient l'histoire du grand roi Alexandre. On y joignit des pièces du fameux écarlate de Bruxelles, de la fine toile de Rheims, de grands lévriers, et dix chevaux superbes avec des harnais resplendissans d'or et d'ivoire. On n'oublia pas d'ajouter des pièces d'orfévrerie habilement ciselées [1].

Cette ambassade devait passer par Milan, et y solliciter la puissante recommandation du seigneur Galeas. On s'empressa de se réconcilier avec lui, et même, à cette occasion, le roi de France lui permit de placer les fleurs

[1] Froissart. — Manuscrit de la biblioth. de Dijon.

de lis dans son écusson. On écrivit aussi aux rois de Pologne et de Bohême qui avaient eu mainte fois à traiter avec le Turc.

Pendant ce temps-là, les chevaliers étaient tenus en dure prison, par les Turcs qui ne songeaient guère à traiter avec égards de si grands seigneurs; ils n'en faisaient pas plus de compte que de tout autre chrétien, et les nourrissaient de méchante viande et de pain de millet. Ils auraient mieux aimé les voir morts que vivans, et demandaient souvent à Bajazet de les faire périr. Tant de souffrances et de chagrins ruinaient la force et la santé des chevaliers. Le comte de Nevers, qui était jeune et qui sentait que c'était son devoir, comme chef, de soutenir et conforter les autres, montrait dans cette déplorable situation du courage et de la gaieté : le maréchal Boucicault, qui avait vu la mort de si près, se tenait aussi joyeux et reconnaissant envers la Providence d'avoir échappé à un tel péril. Il prenait le temps comme il venait, et encourageait ses compagnons à avoir bonne espérance : leur disant que le roi et monseigneur de Bourgogne ne les oublie-

raient sûrement point[1]. Le comte de La Marche et le sire Henri de Bar avaient de même bon courage contre la mauvaise fortune.

Quant au sire de Coucy, il était tombé dans un profond abattement, et rien ne pouvait donner de consolation à sa mélancolie. Son esprit était frappé; il disait que jamais il ne reverrait la France, et qu'après avoir échappé à tant de périls et à de si rudes aventures, celle-ci serait la dernière. Le souvenir de sa femme revenait sans cesse ajouter à sa douleur. Le connétable était aussi fort triste. Le sire de la Tremoille se soutenait mieux.

Lorsque le sire de Helly fut revenu se mettre aux mains de Bajazet après avoir fait son message, il en fut fort bien reçu. « Sois » le bien venu, lui dit-il, tu as loyalement » acquitté ta parole, je te rends ta liberté. » Tu peux aller où tu voudras. » Le chevalier raconta comment le duc de Bourgogne lui envoyait des ambassadeurs chargés de présens, qui allaient arriver pour traiter de la rançon du comte de Nevers, et il demanda

[1] Histoire de Boucicault. — Froissart.

à voir ce prince. On le lui permit, mais il ne put lui parler que devant les Turcs. Le comte fut bien heureux d'avoir des nouvelles de France, de savoir tout ce qui avait rapport à son père et à sa mère, d'apprendre qu'on allait traiter de sa liberté. Il chargea le sire de Helly de retourner encore en France pour hâter cette délivrance et pour conjurer le roi et le duc de Bourgogne de ne pas trop marchander la rançon, dans la crainte que l'Amorabaquin ne vînt à changer de sentiment : « Il est loyal et courtois, disait-il; mais » il faut saisir l'occasion, car il est bref en » toutes choses[1]. »

Le sire de Helly repartit aussitôt pour porter un sauf-conduit aux ambassadeurs. Mais il advint que le roi de Hongrie ne voulait pas laisser passer les présens : « Allez trou» ver ce Turc, disait-il à Château-Morant, » je ne m'y oppose pas; mais je ne puis » endurer que vous portiez de si beaux pré» sens à ce chien de mécréant, cela le ren» drait trop riche et trop content. Il en ti» rerait une trop grande vanité, et nous hu-

[1] Froissart.

» milierait. Passe encore pour les oiseaux, » ils seront bientôt envolés et perdus; mais » ces beaux tapis sont une chose qui reste; » l'Amorabaquin pourra toujours les mon- » trer, en disant: Voilà ce que le roi et les » seigneurs de France m'ont envoyé. »

Il parut impossible de changer cette volonté du roi de Hongrie. Les chevaliers expédièrent des messagers au roi de France et au duc de Bourgogne. Afin qu'ils fissent plus de diligence, ils leur donnèrent assez d'argent pour changer de chevaux en route. Lorsque le duc de Bourgogne vit le retard que le roi de Hongrie apportait à la délivrance de son fils, il entra en un grand courroux; mais le duc de Berri excusait assez ce roi, disant: « Il n'a pas tort: on a » trop humilié le roi de France, en lui fai- » sant envoyer des présens à un payen, à » un mécréant. » Le duc de Bourgogne, qui ne voyait que l'intérêt de son fils, répondait: « Qu'il était raisonnable de déli- » vrer les plus grands et les plus nobles per- » sonnages du royaume; qu'on ne pouvait » empêcher l'Amorabaquin d'avoir rem-

» porté une belle et grande victoire, et » qu'il fallait en endurer les suites. » Le roi se rangea de cet avis et dit au duc de Berri : « Cher oncle, et si ce soudan, ou tout autre » roi payen, vous envoyait un rubis, ne » le prendriez-vous point? — Ce serait assez » mon avis, » répondit son oncle. Le roi parlait de la sorte, parce qu'il n'y avait pas dix ans que le soudan avait donné au duc de Berri un rubis qui valait bien vingt mille francs. On écrivit donc sur-le-champ au roi de Hongrie, pour qu'il eût à laisser passer les ambassadeurs et leur convoi.

Le Duc et madame de Bourgogne s'occupèrent, au plus vite, de rassembler l'argent qui serait nécessaire pour la rançon du comte de Nevers. D'abord ils réduisirent de moitié les gages ou pensions de tous leurs officiers; ils demandèrent au comte de Savoie et au comte d'Ostrenant, leurs gendres, au comte de Hainault, au duc de Bavière, de leur prêter quelques sommes; par malheur il n'était pas commun que les princes eussent de l'argent comptant.

Tous les états du Duc se taxèrent pour cet

objet : le duché de Bourgogne à 62,000 fr.; la Comté à 12,000; la ville de Besançon à 3,000,000; le comté de Nevers à 10,000; la ville de Lille à 12,000; Douay et Orchies à 3,500; l'Artois à 16,300; Rethel à 5,000; le Chablais à 5,000; la châtellenie de Beaufort en Champagne à 2,000. Les bonnes villes du comté de Flandre, qui étaient si riches, donnèrent 170,000 fr.; le roi de France fournit 20,000 et 26,000 fr. pour les autres. Le roi de Hongrie s'engagea, avec la plus noble courtoisie, à payer la moitié de la rançon; mais tout cet argent n'était pas compté à l'heure même : les états et les bonnes villes n'avaient pu mettre les tailles que sur trois années de revenus. Le duc de Bourgogne s'adressa à un célèbre marchand lombard, de la ville de Lucques, nommé Respondi, qui faisait un si grand commerce, que son nom était connu dans tous les lieux du monde où il y avait des marchands. Il s'était même trouvé à Bude, lors de la croisade; et le sire de Helly était revenu en France avec lui. C'était un homme utile en toute matière de finance : aussi était-il aimé et fort honoré du roi et des princes.

Le Duc le faisait venir sans cesse, pour aviser aux moyens de délivrer son fils. « Monsei-
» gneur, disait-il, nous en viendrons à
» bout : les marchands de Gênes, de Venise
» et des îles qui leur obéissent, font un
» grand négoce au Caire, à Damiette, à
» Alexandrie, à Damas, et avec les mécréans
» de tout pays; car le commerce passe par-
» tout : ainsi va le monde. Écrivez à ces
» marchands de la part du roi d'une façon
» aimable, et promettez-leur de grands pro-
» fits. Il n'y a chose qui ne s'arrange avec de
» l'argent. Écrivez aussi au roi de Chypre;
» il est en paix avec l'Amorabaquin, et
» pourra vous aider. Quant à moi, j'y ferai,
» de bon cœur, tout ce qui sera en mon
» pouvoir [1]. »

Le Duc et la duchesse de Bourgogne n'étaient pas les seuls qui se missent en mouvement et en peine pour racheter les prisonniers. Les hautes dames de France qui avaient là leur mari se désespéraient aussi : surtout la noble dame de Coucy, qui se mourait de douleur, sans que le duc de

[1] Froissart. — Manuscrit de Dijon.

Lorraine, son frère, pût la consoler. Elle avait bien sujet de pleurer; car le sire de Coucy, à qui elle envoyait message sur message, venait de mourir à Burse, où il était resté malade seul, ne pouvant pas suivre plus loin ses compagnons. Ainsi finit, chez les infidèles, loin de sa famille et de la France, ce noble et vaillant Enguerrand de Coucy, grand bouteiller de France qui, simple baron, avait tant de loyauté, de vaillance et de mérite, que nul n'était plus grand seigneur, et qu'on disait communément :

> Je ne suis roi, ni prince aussi,
> Je suis le sire de Coucy.

Il avait épousé, pour première femme, une fille du roi d'Angleterre, et n'avait pas été pour cela Français moins fidèle. Il ne s'était pas donné une grande bataille, il ne s'était point fait un traité entre les princes chrétiens, que le sire de Coucy n'y eût pris la première part. Il aurait dû, par sa mère, hériter du duché d'Autriche; mais il avait échoué, en le disputant les armes à la main contre le duc Albert-le-Sage. En lui finit l'illustre maison

de Coucy, descendant des anciens comtes de Guines. Son corps fut rapporté de cette terre lointaine et enseveli dans l'église de sa ville de Nogent.

Cependant, le roi de Chypre et le seigneur de Mitilène, un des principaux barons chrétiens d'outre-mer, s'entremettaient de tout leur pouvoir, pour traiter avec Bajazet de la rançon des chevaliers. Un marchand gênois, nommé Bartholomeo Pellegrini, établi dans l'île de Chio, à qui Respondi avait écrit parce qu'il le connaissait par affaires de commerce, employa aussi le grand crédit qu'il avait sur l'Amorabaquin; il lui garantit, en son propre nom, que la rançon serait payée. Si bien que Bajazet finit par accorder au sire de Linrenghen, qu'il avait pris fort en gré, la liberté du comte de Nevers et des vingt-quatre chevaliers qui étaient encore avec lui, moyennant deux cent mille ducats. Les sires de Hèlly et de Vergy repartirent sans délai, pour apporter cette bonne nouvelle au Duc et à la duchesse de Bourgogne. Bajazet les chargea de ses présens pour le roi de France; ils

étaient grossiers et de peu de valeur. C'était une masse de fer, des cottes d'armes en laine, à la façon des Turcs ; des arcs dont les cordes étaient tissues avec des entrailles humaines, et un tambour. On voyait bien que de tels dons n'étaient qu'une nouvelle insulte et une façon de rappeler l'excellence guerrière des Turcs [1].

Il restait à se procurer de l'argent et des cautions. Pellegrini en était une bonne pour les Turcs, mais il fallait que lui-même eût ses sûretés. Bajazet avait fait revenir près de lui les prisonniers, et commençait à les traiter d'une manière plus gracieuse et plus débonnaire. Il se plaisait à converser familièrement avec eux, à leur montrer sa puissance, à leur donner des exemples de sa volonté absolue, de sa justice simple, prompte et cruelle. Le maréchal Boucicault, qui était déjà connu de lui, obtint la permission de s'en aller avec le sire de la Tremoille chez le seigneur de Mitilène pour emprunter de l'argent. Ils y trouvèrent jusqu'à trente mille francs, puis passèrent à Rhodes, où le prieur

[1] Le Religieux de St.-Denis.

d'Aquitaine leur en prêta aussi. Là mourut le sire de la Tremoille, qui était, comme nous l'avons pu voir, un homme sage, un vaillant chevalier et un bien grand seigneur. Le connétable venait aussi de succomber à ses maux.

Le maréchal Boucicault était libre, car il avait trouvé de quoi acquitter plus que sa rançon. Mais il ne voulut pas abandonner le comte de Nevers et ses compagnons, et revint gaiement les retrouver. « Ah! maré-
» chal! lui dit le comte de Nevers, avec quel
» courage vous venez vous mettre en cette
» dure et maudite prison, quand vous pou-
» viez vous en retourner en France. — Mon-
» seigneur, repartit le sire de Boucicault, à
» Dieu ne plaise, tant que je serai en vie,
» que je vous laisse en cette contrée. Il se-
» rait bien honteux et mauvais à moi de
» m'en aller me divertir en France, quand
» vous êtes emprisonné dans un si cruel
» pays[1]. »

Enfin le traité de rançon se conclut. La république de Venise devait sept mille du-

[1] Histoire de Boucicault

cats par an au roi de Hongrie; c'était le seul moyen qu'il eût de payer ce qu'il avait promis. Il engagea cette dette entre les mains de Respondi, pour la part dont il s'était chargé dans la rançon, et même pour le reste de la somme; le duc de Bourgogne n'aurait pu en effet fournir un gage aussi certain; alors Pellegrini, trouvant toutes ses sûretés, paya l'Amorabaquin, et les chevaliers furent libres.

Avant leur départ, il les fit venir devant lui: « Jean, dit-il par interprète, je sais que » tu es un grand seigneur en ton pays, et » fils d'un grand seigneur. Tu es jeune, tu » as long avenir. Il se peut que tu sois con- » fus et chagrin de ce qui t'est advenu lors » de ta première chevalerie, et que pour » réparer ton honneur, tu rassembles con- » tre moi une puissante armée. Je pourrais, » avant de te délivrer, te faire jurer, sur » ta foi et ta loi, que tu n'armeras con- » tre moi, ni toi, ni tes gens. Mais non, je » ne ferai faire ce serment, ni à eux ni à » toi. Quand tu seras de retour là-bas, arme- » toi, si cela te fait plaisir, et viens m'atta-

» quer. Tu me trouveras toujours prêt à re-
» cevoir, en pleine campagne, toi et tes
» hommes d'armes. Et ce que je te dis, je le
» dis pour tous les chrétiens que tu vou-
» drais amener. Je ne crains pas de les com-
» battre, car je suis né pour les armes et
» pour conquérir le monde[1]. »

Ayant ouï ces mémorables paroles, les chevaliers partirent pour revenir par mer. Ils commencèrent par s'arrêter à Mitilène, où la dame de cette île leur fit grand accueil. C'était une dame qui connaissait toutes les nobles manières des pays chrétiens; elle avait été élevée dès sa jeunesse auprès de madame Marie de Bourbon, impératrice de Constantinople, et avait pu s'instruire ainsi avec des seigneurs et des dames de France, qui étaient les plus honorables et les plus courtois de toute la chrétienté[2]. Elle fut donc très-flattée de recevoir une telle compagnie, et prit grand soin d'eux. Elle leur fit donner du linge fin et des habits d'étoffe de Damas, car les pauvres chevaliers avaient tout perdu chez les Turcs. Au partir de Mitilène, ils montèrent

[1] Froissart. — [2] *Idem*.

sur les galères de Rhodes, qui vinrent les prendre et passèrent à Rhodes, puis dans quelques îles de Grèce. A leur retour ils en racontèrent des choses bien merveilleuses, entre autres de l'île de Céphalonie, où les dames leur semblèrent si aimables et si subtiles, qu'ils crurent qu'elles étaient en commerce avec les fées[1].

Enfin ils parvinrent à Venise. Là, le comte de Nevers trouva tout un train magnifique, un grand nombre d'officiers de sa maison, une vaisselle d'or et d'argent et toute la pompe de la cour de Bourgogne. Le Duc et la duchesse ne voulaient pas que leur fils traversât l'Italie et la France dans le triste équipage d'un fugitif. Il perdit encore à Venise, par maladie, un de ses plus illustres compagnons, le comte Henri de Bar. Après plusieurs semaines passées à achever les promesses et contrats, au moyen desquels la république de Venise devait rembourser Respondi au compte du roi de Hongrie, le comte prit enfin sa route par Dijon, où il arriva le 28 février 1398; de-là vint

[1] Froissart.

à Paris où le roi le reçut avec joie et bonté; puis il alla retrouver à Gand le Duc et la duchesse de Bourgogne. Ce leur fut un grand bonheur de revoir leur fils, l'héritier de leur haute puissance, que Dieu avait miraculeusement sauvé de tant de périls et de souffrances.

Peu après, le Duc ordonna à son fils de visiter toutes les villes de ses États, qui s'étaient si fidèlement taxées pour la rançon payée à Bajazet. Leurs subsides, la portion que le roi de Hongrie avait prise à sa charge, la somme donnée par le roi de France ne suffisaient pas encore pour satisfaire à une si énorme dette, et à celles que le comte de Nevers avait contractées en revenant de sa prison. Il fallut engager des terres et de l'argenterie, vendre des cens et des redevances seigneuriales. La somme de deux cent mille livres à peu près, qui restait à payer au Duc, acheva de déranger ses finances déjà si mal en ordre. Le comte de Nevers n'en déploya pas moins de pompe pendant le voyage qu'il fit dans les états de son père. A Dijon, il fit faire à grands frais de solennelles cérémonies funèbres et des ser-

vices pour le repos de l'ame de ses compagnons morts à la croisade.

Pendant que le fils du duc de Bourgogne faisait une guerre si malheureuse dans un pays lointain, son gendre le comte d'Ostrenant avait combattu avec plus de bonheur dans la Frise, mais sans y gagner rien de plus que l'honneur de ses armes. Son père, le duc Albert de Bavière et lui, avaient rassemblé une forte armée. Outre les Anglais qu'ils avaient à leur solde, et les cinq cents lances françaises que le duc de Bourgogne leur avait envoyées, ils avaient réuni tous les chevaliers de Flandre, de Hollande, de Hainault, de Zélande, et beaucoup de milices des bonnes villes; en effet la haine était grande dans tous ces pays contre les Frisons, gens cruels et sauvages. Il y avait eu sans cesse des guerres avec eux; souvent ils étaient descendus en Hollande, y avaient brûlé des villes et dévasté le pays; presque toutes les familles avaient à venger la mort de quelqu'un des siens. Le sire Daniel de Merbedde, à la bataille où avait péri le comte Guillaume de Hollande, avait perdu trente-trois

hommes de son nom, sans que les Frisons voulussent en recevoir un seul à rançon. Aussi était-il un des plus ardens conseillers de cette guerre. On avait tant d'épouvante de ces barbares et de leur pays, que toutes les femmes des chevaliers de Hainault et de Hollande tenaient leurs maris et leurs enfans pour perdus; elles ne les avaient jamais vu partir avec une telle douleur. Le sire de Merbedde, le sire de Verchin, le sire de Cullembourg, et tous les conseillers qui avaient poussé à cette entreprise, ne pouvaient plus paraître à la cour devant les princesses [1].

On s'embarqua à Enckluisen sur le Zuydersée. Jamais les Frisons n'avaient été attaqués avec une telle puissance. Ils avaient pour lors un gouverneur qui, selon leur coutume depuis Charlemagne, était de leur choix [2], et qui se nommait Invingen. Il avait fait la guerre en divers lieux contre les infidèles, en Prusse, en Turquie et outre-mer. Sa renommée était répandue dans la chrétienté, et on le nommait partout le grand Frison. Il conseilla aux gens de son pays de lais-

[1] Froissart. — [2] Histoire de Frise.

ser descendre et passer leurs ennemis en s'enfermant dans les villes et forteresses. « Que » pourront-ils faire, disait-il? brûler dix ou » douze villages qui seront bientôt rebâtis; » mais ils ne resteront pas ici, ils ne sauront » comment aller à travers nos digues et nos » marais; ne trouvant aucune ressource, il » leur faudra s'en retourner. » Toutefois le grand Frison n'était pas le maître; le peuple qui ne savait pas ce qu'était la puissance des étrangers, voulait les combattre pour ne leur faire nul quartier, et disait qu'il valait d'ailleurs mieux mourir, que de devenir serfs ou sujets de quelque prince que ce fût. Beaucoup de gentilshommes du pays, qui en Frise n'étaient rien de plus que juges des causes, étaient aussi opposés à Invingen. Il fut donc résolu de se défendre [1].

Les vaisseaux du duc Albert de Bavière abordèrent à Kuynder. Les Frisons s'étaient réunis au nombre de trente mille environ pour s'opposer au débarquement. C'était une foule de gens mal armés. Dans ce pays, on ne connaissait guère les cuirasses ni les cottes

[1] Froissart.

de mailles ; ils n'avaient, pour toute défense, que leurs habits de gros draps comme des couvertures de chevaux, des corsets de cuir, ou de méchans hauberts tout rouillés. La plupart marchaient nu-pieds ; ils avaient pris et portaient devant eux, les croix et les bannières de leurs églises. En avant de leur troupe, et selon quelque coutume du temps où ils étaient payens, marchait une femme, vêtue de bleu, qui semblait transportée de folie. Elle s'avança entre les deux armées, et s'approcha des Flamands ; ils ne savaient ce que cette femme voulait faire ; quand elle fut à la portée du trait, elle commença à les insulter dans son langage barbare ; puis, se retournant vers les Frisons, elle releva ses robes, bravant ainsi grossièrement les ennemis. Aussitôt les archers lui envoyèrent une grêle de traits, on courut sur elle, et cette malheureuse fut bientôt déchirée en mille morceaux.

Malgré le courage des Frisons, l'armée du duc de Bavière descendit après avoir soutenu un rude combat. Deux jours après il fallut livrer une nouvelle bataille. Les Fri-

sons s'étaient retranchés derrière un grand fossé, dont la terre les défendait du trait des archers, et ils repoussaient les assaillans avec leurs bâtons ferrés. Ce fut un cruel assaut. Enfin le sire de Ligne et le sire de Jumont trouvèrent plus loin une brèche à la digue. On entra par-là, et dès-lors commença un horrible massacre des Frisons ; on ne faisait point quartier; les Hollandais surtout, qui étaient leurs voisins et leurs mortels ennemis, en firent un nombreux carnage; à peine en prit-on cinquante ; le grand Frison fut tué. Après sa mort, son peuple commença à suivre ses conseils. Le duc Albert passa quelques semaines sans pouvoir rien soumettre dans le pays, et perdant chaque jour du monde par les maladies et les embuscades. Rien ne pouvait amollir le courage de ces Frisons, ils combattaient jusqu'à la mort. Chez eux on ne savait ce que c'était que rançon ; quand on venait de leur faire des prisonniers, ils échangeaient parfois homme pour homme : autrement ils tuaient les gens du duc de Bavière, ou ne se mettaient pas en peine de racheter les

leurs. Bientôt la saison devint froide, les pluies commencèrent; il fallut que l'armée de Hainault se rembarquât; mais elle avait fort affaibli les Frisons. Le duc Albert paya bien exactement les hommes d'armes qui étaient venus avec lui, les remercia de leur secours et revint chez lui. Deux ans après, au moyen des grandes discordes qui s'élevèrent dans la Frise, et en protégeant un des deux partis, il parvint à soumettre le pays.

Pendant l'année 1397, et tandis qu'on s'efforçait de racheter les captifs, le duc de Bourgogne, toujours occupé des affaires de Flandre et toujours soigneux à ménager ses alliances, avait envoyé trois cents lances bourguignonnes à la duchesse de Brabant, pour l'aider dans une nouvelle guerre contre le duc de Gueldre, ou plutôt pour appuyer des négociations auxquelles il présidait.

Le roi eut encore de tristes attaques de son mal; comme chacun s'occupait de trouver ce qui pourrait le guérir et le soulager, le maréchal de Sancerre envoya de Guyenne, où il était, deux moines augustins. Ils arrivèrent à Paris armés et en habit

séculier; cela donna d'abord mauvaise idée d'eux. Cependant ils affirmèrent si fortement au duc de Bourgogne que la maladie du roi ne provenait pas d'une cause naturelle, mais plutôt de quelque maléfice, que cela donna confiance en eux. On les plaça à la Bastille Saint-Antoine, non loin de l'hôtel Saint-Paul, afin qu'ils fissent leurs opérations, et l'on ordonna que tout ce qu'ils demanderaient leur fût fourni.

Ils commencèrent par donner au roi de l'eau distillée sur des perles mises en poudre; ce que les médecins permirent, cette boisson ne renfermant rien de nuisible; ils joignaient à leurs remèdes des paroles magiques auxquelles ils attribuaient beaucoup plus de force. L'événement sembla d'abord en faveur de ces deux moines; le roi, vers la seconde semaine de juillet, recouvra la raison, et alla à Notre-Dame en remercier Dieu qu'on avait invoqué par de solennelles processions.

Mais ce n'était qu'un intervalle. Peu de jours après, étant avec le duc de Bourgogne, il sentit son esprit se troubler, et or-

donna lui-même qu'on lui ôtât son couteau. Il n'y avait rien de si touchant que ce pauvre roi, lorsque lui-même avait connaissance de son mal. Parfois il en parlait les larmes aux yeux, disant qu'il aimerait mieux mourir que de tant souffrir : « Si quelqu'un d'entre vous, » ajoutait-il conformément aux idées du » vulgaire, est coupable de mes souffrances, » je le conjure, au nom de Jésus-Christ, » de ne pas me tourmenter davantage, et de » m'achever tout de suite sans tant me faire » languir. »

Les deux moines, pour expliquer cette rechute, accusèrent le barbier du roi et le concierge du duc d'Orléans d'avoir de nouveau exercé un sortilége. Ils disaient qu'il avait pu suffire du seul toucher d'un sorcier pour rallumer à l'instant la frénésie. Le bruit se répandit en même temps qu'on avait vu roder ce barbier autour du gibet pour y prendre les ingrédiens de ses maléfices. Le barbier et le concierge furent emprisonnés; mais comme on ne donnait pas une preuve contre eux, il ne leur fut fait aucun mal.

Toutefois le crédit des deux moines dura encore quelque temps, quoi qu'en pussent dire les médecins et le clergé. Ils étaient établis à la Bastille, où l'argent ne leur manquait pas; ils y menaient joyeuse vie. On venait les consulter pour les maladies; lorsqu'il y avait quelque larcin, on s'adressait aussi à eux pour découvrir le larron. Parfois, quand eux-mêmes avaient mené toute l'affaire, ils savaient bien en débrouiller le nœud; mais souvent ils dénonçaient des innocens. Ils donnaient aussi des charmes et des philtres pour les désirs d'amour; et la Bastille était devenue un lieu de débauche et de prostitution [1].

Enfin, comme ils proposaient de faire de cruelles incisions à la tête du roi, on mit un terme à leurs mauvaises pratiques; pressés de s'expliquer plus clairement sur la maladie, ces misérables ne craignirent pas d'en accuser le duc d'Orléans. Pour lors on résolut de les punir de cette abomination. Ils furent livrés à la justice, mis à la torture, avouèrent leur mensonge, et confessèrent

[1] Le Religieux de St.-Denis.

qu'ils étaient apostats, sorciers, idolâtres et invocateurs du démon. On les condamna à mort; avant d'être livrés au bras séculier, il fallait les dégrader publiquement du caractère ecclésiastique. L'évêque de Paris et six autres évêques descendirent d'une des fenêtres de l'hôtel-de-ville sur l'échafaud; maître d'Apremont, docteur en théologie, fit d'abord un fort docte sermon aux deux criminels pour leur montrer l'énormité de leurs forfaits. Puis on leur mit le calice entre les mains ; alors l'évêque vint l'ôter à chacun d'eux, en disant : « Nous t'ôtons ce calice » où tu avais coutume de consacrer le sang » du Seigneur. » On en fit autant pour le missel, en disant : « Nous t'ôtons ce livre où » tu lisais l'Évangile. » Ensuite on les revêtit des habits sacerdotaux pour les en dépouiller après; on leur lava et racla aussi les mains qui avaient, lors de leur ordination, reçu l'onction sainte.

La dégradation ainsi accomplie, on les livra aux sergens du prévôt de Paris. Ils furent promenés par la ville, puis exécutés, leurs corps coupés par quartiers , et leurs têtes exposées.

Néanmoins avant le supplice, il leur avait été accordé de se confesser. Cette charité chrétienne envers les condamnés à mort, venait d'être récemment permise par ordonnance du roi [1]. Jusque-là, malgré les représentations de l'Église, la justice séculière avait voulu punir les criminels dans leur ame, comme dans leur corps. Messire de Craon, qui durant plusieurs années avait pu craindre de périr sur un échafaud, se sentit porté de compassion pour les malheureux condamnés. Il sollicita le roi et son conseil; les princes se joignirent à ses intances; et après avoir consulté le Parlement et le Châtelet, on accorda enfin la confession à tous ceux qu'on menait au supplice. Le sire de Craon fit une fondation aux cordeliers pour qu'ils se chargeassent de remplir ce pieux devoir; en mémoire de l'ordonnance qu'il avait obtenue, il fit aussi élever une croix de pierre auprès du gibet.

L'affaire de ces moines occupa beaucoup les esprits; les discordes qui commençaient à éclater entre les princes,

[1] Ordonnance du 12 février 1397.

étaient déjà si bien connues, qu'on répandit que les deux sorciers avaient accusé le duc d'Orléans par les suggestions du duc de Bourgogne. On ajoutait que c'était pour venger la mort d'un grand nécromancien, nommé Jean de Bar, qui était un de ses gens. Le duc d'Orléans s'était adressé, quelque temps auparavant, à ce savant homme, le priant de lui montrer le diable. Jean de Bar s'était alors mis en devoir de l'invoquer et de le faire venir pour l'interroger et pour lui donner des ordres. A cet effet, il avait revêtu un travestissement et s'était associé un prêtre; mais, quelque conjuration qu'il pût faire, le diable ne vint pas. Alors le duc d'Orléans irrité l'avait livré à la justice. On trouva dans une vieille cave, près de Saint-Denis, le lieu où il faisait ses sacrifices et ses sortiléges, et il fut brûlé avec tous ses miroirs magiques [1].

Vers la fin de cette année 1397, Venceslas de Luxembourg, roi de Bohême et empereur d'Allemagne, fit proposer au roi une entrevue pour délibérer entre eux sur

[1] Juvénal. — Le Relig. de St.-Denis.

les moyens de rétablir la paix dans l'Église. Rheims fut le lieu désigné pour la tenue de ces conférences. L'empereur d'Allemagne fut reçu avec les plus grands honneurs; on étala à ses yeux tout le faste de la France; on le combla de présens. Mais cette courtoisie et cette magnificence étaient en pure perte, et l'on murmurait de tant de dépenses inutiles. L'empereur d'Allemagne était un ivrogne abruti par les excès de la table, qui ne sentait pas le prix des civilités du roi et des princes de France; ses façons étaient rudes et grossières, comme on le reprochait alors aux Allemands; il lui arriva mainte fois d'être ivre au point de ne pouvoir paraître dans les cérémonies ou les festins. Ce fut un grand objet de dégoût pour les seigneurs français. Le duc de Bourgogne n'avait pas même voulu venir à Rheims; son fils, le comte de Nevers, qui revenait de sa prison, y parut pendant quelques jours. Ces inutiles conférences, entre un empereur que le vin privait de sa raison et un roi qui ne jouissait de la sienne qu'à demi et par intervalles, se terminèrent tout-à-coup, parce que le mal-

heureux roi de France ressentit de nouvelles atteintes. On se sépara sans être convenu de rien, sinon que l'empereur consulterait le clergé de ses Etats [1].

Le rétablissement de l'unité de l'Eglise était en effet l'affaire qui de plus en plus attirait l'attention de tous. Le comte de Nevers à son retour avait encore augmenté le zèle qu'avaient les princes pour arriver à ce grand bienfait. Il avait raconté comment, dans l'opinion de l'Amorabaquin et de tous les Turcs et Sarrazins, notre foi chrétienne était perdue, et corrompue par les chefs mêmes qui la devaient conserver; comment les mécréans ne faisaient que se moquer de ces deux papes, dont l'un était reconnu en France et l'autre en Italie, et se raillaient des rois qui le souffraient ainsi. Ces moqueries des infidèles étaient une grande honte pour les chrétiens, d'autant qu'on sentait qu'ils avaient raison [2]. On croyait aussi que la maladie du roi de France pouvait bien venir de ce qu'il avait laissé l'Église en ce désordre. Toutes ces pensées donnaient grand courage contre

[1] Froissart. — Le Relig. de St.-Denis. — [2] Froissart.

les deux papes, et les peuples murmuraient de plus en plus, sans nul respect, de la conduite de ces deux faux pasteurs.

Aussi, dès le 22 de mai, on assembla, dans la petite salle du palais, les archevêques, évêques et abbés du royaume, avec les députés des universités. Le roi de Navarre, les ducs d'Orléans, de Bourgogne, de Berri et de Bourbon y assistèrent en l'absence du roi qui était malade. Messire Simon Cramault, patriarche d'Alexandrie, commença par faire une belle harangue, en français à cause de la présence des princes; il exposa toute la suite de l'affaire, reprit le récit de ce schisme, et conclut à ce que la cession fût poursuivie par les moyens les plus efficaces.

Le roi de Navarre et les envoyés du roi de Castille, présens à l'assemblée, adhérèrent sur-le-champ à ces conclusions. Mais l'évêque de Mâcon, créature de Benoît XIII, se leva hardiment, et demanda la parole au chancelier président, pour défendre les intérêts de Sa Sainteté. On y consentit, et afin de mieux montrer le sincère amour qu'on avait de la vérité, il lui fut adjoint six des

plus habiles docteurs pour faire valoir ses raisons, contre six autres soutenant l'opinion opposée. Les conférences durèrent huit jours en présence des princes, et la décision fut renvoyée au mois de juillet.

Dans l'intervalle, le roi reprit quelque santé. Sur le compte qui lui fut rendu, il appuya l'opinion favorable à la cession, et adopta la résolution qu'on lui proposait de soustraire, en attendant, l'église de France à l'obéissance du pape d'Avignon. On avait eu aussi réponse de l'empereur d'Allemagne; il avait dit à maître Pierre d'Ailly, évêque de Cambray, qu'on lui avait envoyé : « Que » mon frère, le roi de France, soumette son » pape, je soumettrai le mien. » La chose étant ainsi décidée, lorsque l'assemblée fut de nouveau réunie, le chancelier fit connaître la volonté du roi, et termina en disant : « Attendu ce qui précède, il est résolu de » l'autorité du roi, par le conseil des princes » et des seigneurs de France, et suivant » les suffrages de l'église gallicane, que » pour l'avenir on ôte et fasse soustraction à » Monsieur Benoît, ainsi qu'à son adversaire,

» (dont nous ne faisons nulle mention, ne lui » ayant jamais obéi, et ne voulant pas lui » obéir), non-seulement de la collation des » bénéfices de ce royaume, mais encore de » toute sorte d'obéissance, jusqu'à ce qu'il » ait accepté une voie d'union et accompli » le serment qu'il avait fait. » Le chancelier ajoutait que l'église de France serait rendue à ses anciennes libertés, que les chapitres et abbayes feraient les élections, et que les collateurs ordinaires des bénéfices les conféreraient directement. Le duc de Berri, prenant alors la parole, ajouta : « Quiconque serait assez téméraire pour oser condamner cette soustraction d'obéissance, » perdra son bénéfice, s'il est ecclésiastique, et s'il est laïque sera châtié par le » bras séculier de façon à servir d'exemple. » On fit ensuite une procession solennelle pour remercier Dieu d'avoir inspiré ce dessein, et maître Gille Deschamps, dans un beau sermon, en déduisit les motifs devant le public.

Une grande occasion d'exercer les libertés de l'église gallicane se présenta au moment même. L'abbé de Saint-Denis venait de

mourir. Les religieux, selon leurs priviléges, procédèrent à l'élection, et nommèrent, à la recommandation du duc de Bourgogne, maître de Villette, jeune bachelier, fort docte en théologie. L'ordre et la coutume auraient voulu que l'élection fût ensuite confirmée par le pape. D'après les nouvelles ordonnances du roi, ce fut l'évêque de Paris qui donna cette confirmation, sous la réserve des priviléges de l'abbaye. Pour donner plus d'éclat à cette nomination, les ducs de Bourgogne et de Berri conduisirent eux-mêmes le nouvel abbé à son église, assistèrent au festin, puis s'en retournèrent à Paris, après avoir recommandé à messire de Villette de prendre conseil en toutes choses des anciens religieux, et de remercier Dieu, qui, dans un âge encore si jeune, l'avait rendu digne d'un si grand et honorable bénéfice.

Dès le mois de septembre, les cardinaux d'Avignon écrivirent au roi qu'ils approuvaient la soustraction d'obéissance, et qu'ils allaient, de leur côté, déclarer Benoît, s'il persistait dans son obstination, hérétique et

fauteur de schisme. Le pape fit vainement son possible pour les ramener à lui. Deux seulement étaient de son parti. C'étaient les cardinaux de Pampelune et de Tarragone. A leur aide il fit arriver des troupes d'Arragon, commandées par son propre frère, qui était un seigneur de ce pays. Alors les cardinaux se sauvèrent à Villeneuve sur terre de France. Les bourgeois, émus d'indignation contre ce pape, s'armèrent, et la guerre se trouva allumée dans la ville, entre eux et les Arragonais[1].

Le conseil du roi envoya au secours des cardinaux et des gens d'Avignon le maréchal Boucicault; mais avant d'employer la force des armes, on chargea Pierre d'Ailly, évêque de Cambray, d'essayer encore la voie de persuasion.

L'évêque se présenta devant Benoît XIII avec grand respect, sans pourtant témoigner qu'il le reconnût pour un vrai pape; puis il lui répéta l'intention du roi. Le pape changea de couleur, et s'écria avec colère : « J'ai beaucoup travaillé et

[1] Le Religieux de St.-Denis.

» souffert pour l'Église. On m'a créé pape
» par une bonne élection, l'on veut aujour-
» d'hui que j'y renonce. Cela ne sera ja-
» mais tant que je vivrai. Que le roi de
» France sache que toutes ses ordonnances
» n'y feront rien. Je conserverai mon nom
» et la papauté jusqu'à ma mort. — Sire,
» répondit l'évêque, sauf respect, je vous
» croyais plus prudent. Avant de me don-
» ner réponse, demandez conseil à vos
» frères les cardinaux; s'ils sont d'accord
» avec nous, vous ne pourrez pas résister à
» leurs avis et à la volonté des rois de France
» et d'Allemagne. » Le pape y consentit; le lendemain matin on sonna la cloche du consistoire, et tous les cardinaux se réunirent. L'évêque de Cambray fut introduit, et prononça un beau discours latin; puis il se retira, laissant le conclave se consulter.

Le pape se montra toujours obstiné et inébranlable. Le cardinal d'Amiens prit la parole et dit : « Mes chers seigneurs, il nous
» faudra, et il nous faut, bon gré mal gré,
» obéir aux rois de France et d'Allemagne,

» puisque les voilà adhérens et de concert;
» car sans eux nous ne pourrions vivre. En-
» core nous passerions-nous bien du roi
» d'Allemagne si le roi de France voulait
» tenir pour nous. Mais il n'en est rien, il
» nous ordonne d'obéir, ou il suspendra
» les revenus de nos bénéfices sans lesquels
» nous ne vivrions pas. Il est vrai, très-
» saint Père, que nous vous avons fait pape,
» mais c'est sous condition que vous nous
» aideriez à rétablir l'ordre et l'unité dans
» l'Église, vous nous l'avez toujours dit et
» répété ainsi. Répondez donc de vous-
» même, d'une manière modérée et rai-
» sonnable, nous vous en saurons gré. Vous
» savez mieux que nous ce qui se passe en
» votre ame. » Presque tous les cardinaux approuvèrent ce qui venait d'être dit, et prièrent le pape de donner une réponse. « Je
» désire l'union de l'Eglise, repartit le pape,
» et j'y ai pris grand'peine; mais puisque
» Dieu, par sa divine grâce, m'a pourvu
» de la papauté, et que vous m'avez élu, je
» mourrai pape, et ne renoncerai pour au-
» cun comte, duc, ni roi, et je n'entendrai

» à aucun traité que je ne reste pape. »

Là-dessus la plupart des cardinaux sortirent, et l'évêque de Cambray, revenant, demanda, sans trop de révérence, la réponse promise. Benoît XIII, encore tout gonflé de colère, répéta les mêmes paroles qu'il avait dites dans le consistoire, ajoutant: « Dites à notre fils de France que jus-
» qu'ici nous l'avons tenu pour bon catho-
» lique. Si, par de mauvais conseils, il veut
» prendre la voie de l'erreur, il s'en repen-
» tira. Je vous prie de lui répéter de ma part
» qu'il y pense bien et qu'il prenne garde à
» ne pas mettre le trouble en sa cons-
» cience [1]. »

L'évêque retourna à Villeneuve, et le lendemain s'en alla trouver le maréchal Boucicault, qui n'était qu'à neuf lieues d'Avignon, à Saint-André. Le maréchal, voyant que le pape refusait d'obéir, dit à l'évêque de Cambray : « Sire, vous n'avez plus que
» faire ici, retournez en France. Le reste
» me regarde. Je vais faire ce que m'ont
» ordonné le roi et messeigneurs ses oncles.»

[1] Froissart.

Aussitôt il manda les chevaliers et écuyers de Vivarais, d'Auvergne et de Languedoc jusqu'à Montpellier, fit fermer les routes qui conduisaient à Avignon, ordonna au sénéchal de Beaucaire de garder le passage du Rhône au-dessous, et lui se mettant au pont Saint-Esprit le ferma en dessus ; puis il envoya défier le pape, les cardinaux et les gens d'Avignon. Ceux-ci n'avaient nulle envie de se défendre, ni de voir les vignes et les maisons qu'ils avaient dans la campagne et jusqu'à la Durance ravagées et brûlées par les gens d'armes français. Les cardinaux étaient presque tous du même avis; ils trouvaient la conduite du pape mauvaise et insensée. Pour lui, il leur dit : « Vous vous effrayez » de peu de chose, votre ville est forte, et » vous pourrez bien vous défendre ; mais » faites comme vous l'entendrez. Je sou» tiendrai le siége dans mon palais. Je l'ai » depuis long-temps muni de vivres et d'ar» mes, je soudoyerai des hommes d'armes » de Gênes. Le roi d'Arragon, mon parent, » m'enverra du secours, je lui en ai demandé: » je saurai me garder. »

Les habitans et les cardinaux traitèrent avec le maréchal. Il fit son entrée dans la ville : près de lui chevauchait le cardinal de Neufchâtel, vêtu de rouge, mais sans camail et sans rochet, l'épée à la ceinture et le bâton de commandant à la main. Le peuple criait par les rues : « Vive le sacré collége! » vive la ville d'Avignon! » Le siége du palais commença aussitôt, et le cardinal lui-même fit tirer le canon contre le pape.

Bientôt le château commença à être serré de près. Cependant les vivres n'y manquaient pas; le pape en avait fait provision pour plus de deux années. Les assiégeans trouvèrent moyen de jeter des feux grégeois dans le magasin du bois et de le brûler; comme l'hiver était arrivé, les gens du pape souffrirent bientôt cruellement du froid. Il fallait arracher les charpentes pour faire cuire les alimens. Le maréchal, aidé des habitans, fermait sévèrement toute avenue. Le cardinal de Pampelune et Boniface Ferrier, général des chartreux, ayant tenté de s'évader, furent pris. Le premier fut mis à forte rançon, et l'autre jeté dans un sale cachot.

Cependant les secours du roi d'Arragon n'arrivaient pas. Ce prince n'avait pas été si docile au pape d'Avignon que celui-ci l'avait espéré. « Ce prêtre croit-il, avait-il dit aux » envoyés, que pour soutenir ses arguties » je vais entreprendre la guerre contre le » roi de France? On me tiendrait certes » pour bien mal avisé. » Ses chevaliers ajoutaient : « Sire, vous dites vrai; vous » n'avez que faire de vous mêler en tout » ceci. Le roi de France a, comme on sait, » de sages conseillers, et tout ce qu'il fait » est juste. Il faut que le clergé capitule; car » s'il veut vivre, il faut qu'il obéisse aux » seigneurs sous lesquels il a ses rentes et » ses revenus. Voilà trop long-temps qu'il » en jouit paisiblement. Il est temps qu'il » sente d'où tout ce bien lui vient. Le roi de » France vous a écrit pour que vous soyez » neutre. Consentez-y; madame la reine, » votre femme, qui est sa cousine-ger- » maine, est de cet avis. La meilleure partie » du clergé d'Espagne pense de même; » nous croyons que c'est la bonne opinion. » Et si tous les seigneurs chrétiens ne font

» pas de même, on ne pourra point re-
» mettre en paix l'Église, qui est toute trou-
» blée par ces papes. »

Benoît, se voyant ainsi abandonné, et pressé chaque jour davantage, se résolut enfin à traiter par la médiation du roi d'Arragon. Il consentit à ne pas sortir du château d'Avignon tant que la paix de l'Église ne serait pas rétablie; pour plus de sûreté, les hommes d'armes de France continuèrent à garder les avenues du palais; seulement on laissait passer des vivres. Cette sorte de trève fut conclue le 4 avril 1399 [1].

C'était le duc de Bourgogne qui conduisait toute cette affaire de la paix de l'Église; mais non pas sans contradiction. Le duc d'Orléans, qui était devenu de plus en plus jaloux de l'autorité que son oncle exerçait dans le royaume, avait pris le parti du pape Benoît [2]; il blâmait hautement la soustraction d'obéissance, et avait refusé de prendre part aux actes du conseil qui l'avaient prescrite. De-là résultaient de grandes discordes; les sages magistrats qui, comme

[1] Froissart. — [2] Le Religieux de St.-Denis.

le prévôt des marchands, ne songeaient qu'au bien de l'état, s'efforçaient vainement d'apaiser ou du moins de contenir ces violentes haines [1]. Les intervalles de raison du roi, les volontés qu'on pouvait parfois lui inspirer amenaient des alternatives dans le pouvoir des deux princes. Celui dont jouissait le duc de Bourgogne était, depuis quelque temps, ébranlé. Le duc d'Orléans s'était uni contre lui avec la reine. Ils avaient même quelquefois l'appui du duc de Berri, qu'avec de l'argent on se rendait toujours favorable. Le duc de Bourbon aimait aussi le duc d'Orléans dont il avait élevé la jeunesse; d'ailleurs il était aimable, agréable et doux dans ses manières; son langage était facile, raisonnable et séduisant; il savait s'entretenir mieux qu'aucun prince avec les docteurs et les hommes habiles des conseils du roi. Ainsi son crédit et son pouvoir allaient en croissant. Comme chacun cherchait à augmenter ses possessions et à s'enrichir, il venait de faire instituer en pairie les comtés de Blois et de Château-Thierry. On lui donna aussi les domaines

[1] Juvénal.

confisqués sur Archambault, comte de Périgord. Ce seigneur, un des plus puissans de France, avait assemblé des gens de guerre, avait muni ses forteresses, et ravageait tout le pays comme un chef de compagnie. Le maréchal Boucicault y avait été envoyé quelques mois avant d'aller à Avignon. Après une assez forte guerre, il l'avait soumis et fait prisonnier; son procès lui avait été fait; le Parlement avait prononcé la forfaiture. Grâce de la vie lui fut donnée, mais il perdit toutes ses seigneuries.

Une autre marque du crédit qu'obtenait le duc d'Orléans, ce fut le changement du chancelier Arnaud de Corbie, qui fut remplacé par maître Nicolas Dubois, évêque de Bayeux. Le sire de Montaigu fut vers le même temps rappelé au gouvernement des finances du roi, de la reine et du duc d'Orléans.

Les affaires d'Angleterre étaient loin aussi de tourner comme l'avait espéré le duc de Bourgogne, et pouvaient lui donner quelque souci. Le roi Richard, se croyant fort par son alliance avec le roi de France, avait

traité ses sujets plus durement que par le passé; tandis qu'eux, de leur côté, devenaient chaque jour plus irrités contre lui. Il en était arrivé à ne pas être moins odieux aux seigneurs qu'il opprimait cruellement, qu'aux gens des communes qu'il vexait par toutes sortes d'exactions. Dans les premiers temps, tout avait semblé lui réussir. Encouragé par les conseils qui lui venaient de France, il avait cru établir son autorité avec fermeté; il avait fait arrêter son oncle le comte de Glocestre, qui tarda peu à périr, étranglé dans sa prison à Calais; le comte d'Arondel fut jugé à mort; le comte de Warwik banni pour toujours. Ces chefs du parti contraire au roi n'avaient trouvé aucun secours parmi leurs amis. Les seigneurs et les communes avaient approuvé tout ce que le roi avait voulu. Les gens de Londres, tout-puissans, fiers et courageux qu'ils étaient, avaient enduré patiemment la chute de leurs favoris.

Au milieu de ces heureux succès, une querelle particulière amena le trouble et la discorde. Le comte de Derby, fils du duc de

Lancastre, cousin du roi, accusa publiquement le comte de Nottingham, maréchal d'Angleterre, d'avoir tenu des discours injurieux au roi. Le maréchal les nia et demanda le combat; il fut d'abord accordé; mais le roi, mieux avisé, suspendit, comme elle allait commencer, cette bataille fâcheuse, et bannit les deux combattans : le comte de Nottingham pour toujours : le prince pour six ans seulement, en lui donnant même de publiques marques d'affection. Le comte de Derby s'en vint en France, plus en voyageur illustre qu'en exilé; il connaissait tous les principaux chevaliers de France, il avait fait avec eux, soit la croisade de Tunis, soit les guerres de Prusse contre les infidèles. C'était un homme de manières agréables et nobles, qui savait plaire à tous. Aussi reçut-il l'accueil le plus empressé; les princes allèrent au-devant de lui; le roi lui donna des fêtes, le logea en l'hôtel de Clisson, paya sa dépense, et le prit dans un tel gré, qu'il lui accorda sa propre devise à porter.

Ce furent surtout les ducs de Berri et d'Orléans qui s'unirent d'amitié avec lui. Lorsque

le roi envoya, au commencement de l'année 1399, le maréchal Boucicault et douze cents lances au secours de l'empereur de Constantinople qui se trouvait plus menacé que jamais, le comte de Derby voulut partir avec les Français pour cette nouvelle entreprise. Le duc d'Orléans supplia aussi son frère de lui confier la conduite de cette croisade; mais le roi, averti par le cuisant souvenir de la bataille de Nicopolis, lui refusa la permission de courir de si grands périls; autant en fit le duc de Lancastre pour son fils; et le comte de Derby resta en France de plus en plus intime avec les princes [1]. Il contracta même une secrète alliance avec le duc d'Orléans; chacun promit à l'autre de tenir ses amis pour amis et ses ennemis pour ennemis: de défendre et de garder, en toute occasion de parole et de fait, selon tout son pouvoir, la vie, l'honneur et l'intérêt de son frère d'armes: de s'entre-secourir, tant que dureraient les trêves, contre toute personne particulière, prince ou autre; le duc d'Orléans ex-

[1] Froissart.

ceptant toutefois tous les princes du sang royal de France [1]. Ce traité fut juré entre eux et scellé de leurs sceaux.

En même temps, le comte de Derby recherchait en mariage la fille du duc de Berri, déjà veuve deux fois du comte de Blois et du comte d'Eu. Il allait sans doute l'obtenir, lorsque le roi d'Angleterre, inquiet et jaloux de la faveur dont il jouissait en France, s'apercevant qu'il était le chef secret de l'ancien parti du comte de Glocestre, envoya le comte de Salisbury en France pour empêcher ce mariage. Lorsque le roi de France eut reçu les lettres où le roi Richard disait que le comte de Derby était traître à la couronne d'Angleterre, il en eut grand déplaisir, car il l'aimait tant, qu'il souffrait à en entendre dire du mal. « Comte, dit-il, nous voulons bien » vous croire; mais notre fils d'Angleterre » est un peu trop ému contre notre cou- » sin de Derby, et nous sommes surpris » qu'il lui garde si long-temps rancune. Il » nous semble que l'avoir près de lui orne- » rait beaucoup son trône; les gens de son

[1] Monstrelet.

» conseil devraient songer à cela. — Très-
» cher sire, répondit le comte de Salisbury,
» je dis ce qu'on me fait dire. — Aussi, re-
» prit le roi, nous ne vous en savons nulle-
» ment mauvais gré. Notre fils d'Angleterre
» connaît peut-être des choses que nous ne
» connaissons pas; mais allez parler à notre
» oncle de Berri. »

Il fut donc résolu, malgré tout le chagrin qu'en avait le roi, que sans refuser formellement la comtesse d'Eu, on chercherait des prétextes de retard. Le comte de Derby, toujours aussi bien vu de tous, toujours fétoyé, ne soupçonna rien de ce qui s'était passé. Les gens de son conseil, voyant pourtant que rien n'avançait, l'engagèrent à parler lui-même au roi du désir qu'il avait d'obtenir la fille du duc de Berri; il se mit bien dans la mémoire toutes les paroles que ses gens lui avaient conseillé de dire, et à la prochaine occasion il s'adressa au roi. Quelle fut sa surprise lorsqu'il entendit le duc de Bourgogne répondre : « Nous n'avons que
» faire de donner notre cousine à un traî-
» tre. » Il changea de couleur. « Sire, dit-il,

» je suis en la présence de monseigneur le
» roi, et je veux répondre à ceci. Je ne
» fus jamais traître, ni ne pensai à au-
» cune trahison ; si quelqu'un voulait m'en
» accuser, je suis prêt à répondre pré-
» sentement ou quand il plaira à monsei-
» gneur. — Nenny, mon cousin, dit le roi,
» je crois que vous ne trouverez pas d'homme
» en France, ni aucun de la nation de
» France, qui veuille vous disputer votre
» honneur. Les paroles que mon oncle vous
» dit viennent d'Angleterre. » Le comte de
Derby s'agenouilla devant le roi et dit :
« Monseigneur, je vous crois, et quant à
» l'Angleterre, que Dieu m'y conserve mes
» amis et y confonde mes ennemis. — Apai-
» sez-vous, mon cousin, ajouta le roi en
» finissant ; toutes choses tourneront à bien,
» et lorsque vous serez arrangé avec le roi
» d'Angleterre, nous reparlerons de mariage.
» Commencez par vous faire envoyer en
» possession du duché de Lancastre ; car
» c'est l'usage, en France et de ce côté de la
» mer, que lorsqu'un seigneur se marie, il
» ne puisse doter sa femme que du gré de

» son suzerain. » Cela dit, le roi fit apporter du vin et des épices, et ils burent ensemble de bonne amitié [1].

Le roi Richard retenait en effet la succession du duc de Lancastre, qui venait de mourir, et ne voulait point la délivrer à son fils, nonobstant son droit et une promesse écrite qui lui avait été remise lors de son départ.

Cette conduite du roi envers le comte de Derby n'irritait pas peu les esprits des gens de Londres et de la plupart des nobles et des prélats; d'ailleurs le désordre commençait à se mettre dans le royaume. Des troupes de gens d'armes qu'on ne payait point, couraient le pays, pillant les laboureurs, dévalisant les marchands sur les routes. Or, en Angleterre, le peuple n'était pas accoutumé à endurer de telles choses; chacun y vivait en paix, conservant son avoir et payant ce qu'il devait. On commençait de toutes parts à penser et à dire que les choses ne pouvaient durer ainsi, et qu'il ne le fallait pas souffrir. Pendant ce temps-là

[1] Froissart.

le roi s'applaudissait, voyant que rien ne résistait à son autorité; il se croyait le souverain le plus absolu de la chrétienté.

Le comte de Derby, bien averti de la bonne volonté de ses amis d'Angleterre, et de l'état des esprits, quitta la cour du roi de France. Il ne dit rien de ses desseins aux princes. Le duc de Berri, à qui il avait d'abord voulu montrer les lettres de quelques mécontens d'Angleterre, l'avait fort exhorté à prendre patience et à imiter la loyale fidélité de son illustre père. Le duc de Bourgogne, se doutant de son dessein, donna ordre de l'arrêter sur la route de Calais[1]. Le duc d'Orléans, nonobstant le traité d'alliance qui lui fut ensuite fort reproché, ne fut pour rien non plus dans les secrets du comte de Derby. Il s'était engagé avec lui par inconsidération et sans projets; c'est ce qu'il fit clairement voir après, bien que le comte de Derby soutînt le contraire. Le comte de Derby passa par la Bretagne et arriva en Angleterre au mois de juillet 1399. Il avait profité de l'absence du roi Richard, qui pour lors était

[1] Froissart.

allé faire une expédition en Irlande. En peu de jours, nobles, prélats, peuple, hommes d'armes se rangèrent du côté du comte de Derby. Le roi Richard, qui les avait les uns après les autres tous offensés, se trouvant sans nulle défense, fut contraint de se rendre humblement prisonnier; peu après il résigna sa couronne. Les chambres du parlement l'accusèrent et le déposèrent. Le comte de Derby fut reconnu roi sous le nom de Henri IV. On vit ainsi ce que peut faire un peuple quand il se soulève de toute sa puissance contre son seigneur; alors il n'y a plus de remède, surtout en Angleterre; cette nation était la plus dangereuse qu'il y eût au monde, par son orgueil et son insolence[1].

On commençait à savoir en France tous ces troubles d'Angleterre, par quelques marchands flamands, lorsque la dame de Courcy arriva d'Angleterre : elle avait été renvoyée d'auprès de madame Isabelle de France, ainsi que tous les serviteurs français de cette jeune reine. Dès qu'on sut qu'elle

[1] Froissart.

venait d'Angleterre, on envoya quérir son mari pour apprendre ce qu'elle racontait. Il fut amené sur-le-champ à l'hôtel Saint-Paul, à la chambre du roi, qui demanda avec empressement des nouvelles de sa fille et du roi Richard. Le chevalier n'osa lui rien cacher; le chagrin qu'en ressentit le roi lui causa un nouvel accès de sa maladie. Elle avait fort empiré cette année, et l'avait repris par sept fois, nonobstant tous les soins des médecins et les prières des fidèles. Le sire de Sancerre, connétable de France, lui avait même envoyé le saint suaire de Notre Seigneur, et l'on avait mis grande espérance en cette relique, mais elle fut de nul effet.

Les princes et les seigneurs de France furent très-affligés de ce qui s'était passé en Angleterre. Le duc d'Orléans disait : « Ce fut un mariage fait sans raison ; et je » le dis bien pendant qu'on le traitait, mais » je ne pus me faire entendre. » Le duc de Bourgogne voulut du moins qu'on essayât de tirer profit de ce malheur. Il proposa d'envoyer sur-le-champ le connétable sur les frontières de la Guyenne et le duc de

Berri en Poitou, pour savoir comment les gens de Bordeaux, de Dax et de Bayonne se conduiraient en cette circonstance. Le roi Richard était né à Bordeaux; il aimait beaucoup cette ville et l'Aquitaine. Il avait toujours traité doucement et avec faveur les Bordelais, leur faisant grand accueil quand ils venaient en Angleterre : aussi tout le pays avait-il un grand attachement pour lui. Il pouvait donc arriver que l'Aquitaine refusât de reconnaître le nouveau roi; et alors la France avait l'occasion de recouvrer cette province.

Le sage conseil du duc de Bourgogne fut adopté, et l'on se mit en mesure de profiter du courroux des gens de Bordeaux. Il fut grand en effet; d'abord ils ne voulurent pas croire à ces tristes nouvelles; lorsqu'ils en furent assurés, les portes de la ville furent fermées. Nul chevalier ni écuyer n'avait permission de sortir. On entendait partout des lamentations. « Ah ! noble roi Ri-
» chard, disait-on, vous étiez, par Dieu, le
» meilleur homme de votre royaume. Ce sont
» les gens de Londres qui vous ont fait cette

» indignité ! Jamais ils ne vous ont aimé,
» surtout depuis que vous aviez épousé une
» fille du roi de France. Ah ! roi Richard,
» ils vous ont eu pour roi pendant vingt-
» deux ans, et maintenant ils vous condam-
» nent et vous mettent à mort ; car vous
» ayant enfermé et couronné un autre roi,
» ils vous feront périr. Un tel malheur ne se
» peut supporter ! »

Ces discours pouvaient inspirer grand espoir aux Français. Le duc de Bourbon vint jusqu'à Agen, et fit donner aux bonnes villes d'Aquitaine les plus belles assurances. Il laissa entendre que le roi leur accorderait de grands priviléges : qu'on leur en scellerait des lettres-patentes : qu'on en jurerait l'observation perpétuelle, et qu'on la tiendrait. Il y eut même des conseillers de la commune, qui vinrent de Bordeaux traiter avec lui ; mais n'ayant pas pouvoir de décider, ils retournèrent rendre compte aux communautés des villes. Elles considérèrent comment le royaume de France était vexé et molesté de toutes sortes d'impôts ; comment il s'y pratiquait toutes sortes de vilaines exactions, par lesquelles on pouvait

extorquer de l'argent ; comment on y levait la taille deux ou trois fois l'an. « Nous ne » sommes pas accoutumés à un tel gouver- » nement, disaient-ils, et il serait trop dur » de commencer. Si les Français étaient nos » maîtres, ils nous traiteraient selon leurs » usages. Ils ne respecteraient aucun privi- » lége. Il nous vaut mieux rester aux An- » glais qui nous tiennent en franchise et en » liberté. Il nous faudrait aussi quitter l'o- » béissance du pape Boniface, pour recon- » naître avec les Français l'anti-pape d'Avi- » gnon. Les gens de Londres ont déposé le » roi Richard et couronné le roi Henri ; au » fond que nous fait cela ? N'avons-nous pas » toujours un roi ? Il nous enverra bientôt » ses conseillers pour nous expliquer toute » l'affaire. En outre, n'avons-nous pas avec » les Anglais un grand commerce de laines, » de vins et de draps ? Nous nous enten- » dons bien mieux avec eux qu'avec les » Français. » D'ailleurs, les principaux sei- gneurs du pays, tels que les sires de Duras, de Rauzan, de Pommiers, de Langoiran, de Caupène, étaient bons et loyaux Anglais.

C'est ainsi qu'avaient changé les esprits depuis le temps du sage roi Charles V, où toute la Guyenne voulait devenir française.

L'affaire fut donc entièrement manquée[1]. On n'était point en état de faire la guerre à l'Angleterre. Le royaume était épuisé d'argent. Les conseils du roi étaient de plus en plus une scène de discorde. Henri IV, de son côté, désirait la paix afin de s'affermir sur le trône; il témoigna en toute occasion des égards et de la reconnaissance pour le roi de France. Les ambassadeurs qui furent envoyés pour traiter de la remise de madame Isabelle, reçurent un grand accueil : c'était le sire d'Hangest, l'évêque de Meaux, le sire de Hugueville, et maître Blanchet maître des requêtes. On leur laissa voir la jeune reine; le roi leur fit de beaux présens. Il les assura que la princesse serait toujours traitée convenablement, et tiendrait l'état d'une reine, sans se ressentir en rien des changemens advenus en Angleterre. Cependant on leur faisait en même temps beaucoup de difficultés. Les

[1] Froissart.

Anglais voulaient être déchargés de plusieurs des engagemens pris par le contrat de mariage. D'autres voulaient que la princesse restât pour épouser le fils du nouveau roi, et disaient qu'elle se consolerait facilement d'avoir perdu un mari si vieux pour elle, quand on lui en donnerait un beau et jeune [1]. Les envoyés de France, surtout le sire de Hugueville et maître Blanchet, qui était un homme habile, débattaient de leur mieux, et sans rien céder, les intérêts du roi. Comme ils tombèrent tous deux malades, et que maître Blanchet mourut, quelques-uns prétendirent, sans beaucoup d'apparence, qu'ils avaient été empoisonnés [2]. Ces pourparlers durèrent long-temps. Cependant les ambassadeurs rapportèrent l'assurance que les trèves seraient continuées, et madame Isabelle rendue. La mort du roi Richard, qui fut tué dans sa prison durant ce temps-là, ne changea même rien pour le moment aux traités. La jeune reine fut ramenée à Calais avec les plns grands honneurs. Le duc de Bourgogne vint la recevoir

[1] Froissart. — [2] Juvénal.

dans la chapelle de Lelinghen. Il avait amené un cortége de cinq cents chevaliers, et les cérémonies furent presqu'aussi magnifiques que lorsque, cinq années auparavant, les deux rois avaient conclu ce mariage avec tant d'espérances; tandis que maintenant chacun ne ressentait que tristesse. De ces deux malheureux princes, l'un venait de mourir dégradé, emprisonné, assassiné; l'autre était de plus en plus livré à une maladie, qui l'empêchait même de connaître son malheur.

Malgré la courtoisie des Anglais et le respect qu'ils montrèrent à madame Isabelle, beaucoup de seigneurs de France, et surtout le duc d'Orléans [1] pensaient qu'on aurait dû venger les affronts qu'elle avait reçus; ils disaient que c'était une insulte de la rendre sans lui payer son douaire et en gardant une partie des joyaux et de la dot. Ils auraient voulu que le roi s'apprêtât à faire la guerre. Mais le duc de Bourgogne ne le voulait pas, et il avait encore la part principale au gouvernement.

Le duc d'Orléans montra sur ce point,

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

comme sur tout autre, une opinion contraire. Il refusa même de signer les quittances de restitution de la dot que les princes donnèrent aux Anglais.

C'était ainsi que la discorde s'allumait chaque jour davantage entre le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans. Ces deux années 1399 et 1400 en fournirent d'éclatantes preuves.

Le 1er novembre 1399, le duc de Bretagne était mort, non sans soupçon de poison; les peuples avaient alors tant de haines et de méfiance, qu'ils ne songeaient que crimes, empoisonnemens et sorcelleries. Tandis que le duc de Bourgogne donnait des ordres pour que le prieur de Josselin et un prêtre de Nantes fussent recherchés au sujet de cette mort, le duc d'Orléans, averti par le sire Olivier de Clisson, assembla des hommes d'armes, vint sur les frontières de Bretagne jusqu'à Pontorson, dans l'intention de se faire donner la garde du jeune duc de Bretagne pour lors âgé de dix ans, et le ramener en France, où il était fiancé avec la seconde fille du roi. Les barons de Bretagne, appuyés

et encouragés par le duc de Bourgogne, répondirent qu'ils garderaient bien leur jeune duc, et lui feraient remplir loyalement tous ses devoirs envers le roi de France. Le duc d'Orléans n'eut donc qu'à revenir après une tentative inutile[1]. Comme il s'y était porté à l'instigation du sire de Clisson, cela donna lieu à de fâcheux propos contre ce vieux chevalier. Mais sans doute, il n'avait suivi que son inclination pour la France et son attachement pour le duc d'Orléans, sans songer à trahir l'entière confiance que lui avait témoignée le duc de Bretagne. En effet, sa fille la comtesse de Blois lui ayant dit que maintenant qu'il avait la garde des enfans du feu duc, il pouvait, en les faisant périr secrètement, rendre à elle et à son mari le légitime héritage du duché de Bretagne, il avait pris un épieu, s'était jeté sur elle en s'écriant : « Ah ! perverse et cruelle femme, » si tu vis longuement, tu détruiras l'honneur » et les biens de tes enfans. » Elle s'était échappée à grand'peine de sa colère, et tré-

[1] D'Argentré.

buchant sur les marches de l'escalier, elle s'était rompu la jambe.

L'entreprise sur la Bretagne ne fut pas la seule que le duc d'Orléans tenta de son chef et contre les résolutions suivies d'un autre côté par le duc de Bourgogne.

L'empereur Venceslas, que ses vices et la grossièreté de ses mœurs rendaient indigne de la couronne, fut déposé par la diète d'Allemagne, et les électeurs de l'Empire nommèrent en sa place Robert, comte palatin de Bavière. Les électeurs députèrent en France pour faire agréer l'élection du nouvel empereur. D'un autre côté, les seigneurs de Bohême portèrent plainte de l'affront fait à leur roi.

Le conseil écouta, l'une après l'autre et en grande solennité, les deux ambassades. Maître Jean de Moravie, savant docteur en théologie, parla pour le roi de Bohême, et fit un très-beau discours latin où il représenta les alliances et l'amitié qui subsistaient depuis si long-temps entre la maison de France et la maison de Luxembourg. Il fit aussi valoir, avec une rhétorique qu'on admira beaucoup,

les droits de l'Empire violés par cette déposition. Enfin pour se rendre favorable le conseil de France, il parla de la volonté qu'avait l'empereur Venceslas de travailler à la paix de l'Eglise.

L'ambassadeur de la diète était le duc Etienne de Bavière, père de la reine. Il fit parler en son nom par un chevalier allemand, qui savait le français. Il montra que la diète avait agi légitimement, et que l'Empire était dans le plus grand désordre sous un chef incapable de maintenir la justice et de réprimer les brigandages des guerres privées. Il ajouta que cette déplorable situation avait surtout empêché la fin du schisme, dont on allait maintenant s'occuper efficacement.

Les ducs tinrent divers conseils pour résoudre ce qu'il y avait à faire. Enfin le duc d'Orléans s'avança jusqu'à promettre aux seigneurs de Bohême de secourir son cousin Venceslas de Luxembourg. Le duc de Bourgogne et le duc de Berri n'en envoyèrent pas moins une ambassade aux électeurs pour travailler de concert avec l'Empire à l'union de l'Eglise.

Mais c'était là précisément le plus grand sujet de discorde. Déjà le duc d'Orléans avait empêché qu'on poussât à bout le pape d'Avignon. Il continuait à blâmer hautement la soustraction d'obéissance. Bientôt un nombreux parti fut de cette opinion ; véritablement le désordre n'avait fait que s'accroître par la détermination qu'on avait prise. Le premier fruit de la soustraction avait été une taxe d'un dixième sur les revenus ecclésiastiques. Le chancelier avait représenté au nom du roi que les affaires de l'Eglise avaient épuisé les finances : qu'on avait emprunté de l'argent à divers riches bourgeois, et qu'il fallait s'acquitter. Le clergé qu'on avait assemblé pour cette affaire, fit ses représentations; on ne les écouta point. Un grand nombre d'ecclésiastiques quitta l'assemblée, ne voulant point prendre part à cette exaction. Les plus complaisans restèrent, et la taxe fut mise[1]. Alors on commença à dire que l'Eglise n'ayant plus de chef se trouvait livrée sans défense au bras séculier : que le roi n'avait jamais eu le droit de décimer sur le clergé :

[1] Le Religieux de St.-Denis.

que tout cela venait du conseil intéressé de quelques prélats, notamment de maître Simon Cramault, patriarche d'Alexandrie, qui ne voyait en cela qu'une occasion d'enrichir lui et sa famille. Il n'en fallut pas moins payer, et encore avait-on le chagrin de voir ce subside, comme tous les autres, ne pas servir à la dépense pour laquelle on l'avait demandé. La meilleure partie s'en allait toujours fournir au luxe de vêtemens et de chevaux des seigneurs de la cour, qui laissaient le roi dans l'abandon, quand il était malade, et abusaient de sa facilité, quand il devenait mieux portant. Le murmure fut si grand que le patriarche d'Alexandrie, qui avait conduit toute l'affaire de la soustraction et du dixième, et qui s'était fait donner beaucoup d'argent pour des ambassades où il n'avait réussi à rien, fut chassé outrageusement des conseils du roi par le duc d'Orléans[1].

De son côté, l'université, qui avait provoqué la soustraction, ne s'en trouvait que plus mal. Elle s'était plainte de ce que les papes ne conféraient pas à ses docteurs une

[1] Le Relig. de St.-Denis.

assez grande quantité de bénéfices. Les prélats et les collateurs ordinaires leur en donnèrent moins encore, et ne se conformèrent nullement aux promesses qu'ils avaient faites. L'université se trouva aussi offensée dans ses droits et priviléges par la levée du décime. De sorte qu'elle usa de son moyen accoutumé ; elle suspendit ses leçons et ses prédications. C'était au milieu du carême, et conséquemment, une grande occasion de trouble et de scandale. Néanmoins l'université n'en persistait pas avec moins de fermeté à soutenir la soustraction. Parmi les quatre nations qui formaient l'université, les Normands étaient surtout adversaires violens du pape Benoît.

La seule chose où l'on se trouvât unanimement d'accord dans les affaires de l'Eglise, c'était de ne point reconnaître le pape de Rome. Comme la fin du siècle approchait, des foules de pélerins de tout âge, de tout sexe et de tout état, prenaient déjà le chemin de Rome pour y aller gagner les indulgences promises à cette solennelle époque. Ce n'était pas à dire pour cela qu'on se ran-

geât à l'obédience de Boniface, mais la ville de Rome était toujours regardée comme la sainte capitale de la chrétienté. Le conseil du roi considéra que ces pélerinages pourraient être si nombreux, que le royaume se trouverait sans défense contre les attaques de ses ennemis, et épuisé de finances à cause de l'argent qu'emporteraient les pélerins. On pensa aussi que cet argent se dépenserait dans des pays soumis à l'anti-pape, qui par-là verrait ses moyens augmentés. L'intérêt de ces pieux voyageurs était encore un motif à envisager : ils pouvaient se trouver exposés à mille périls, et sans secours parmi des peuples ennemis. Une ordonnance fut donc rendue, criée et publiée, pour défendre à tous les sujets du roi, sous peine de prison, de faire ledit voyage [1]; le zèle était si grand que l'on n'obéit guère à cette sage défense. Ces pauvres pélerins arrivés à Rome, y trouvèrent un pape sans nulle charité, qui ne leur fit donner aucun secours; son avarice et le commerce qu'il faisait des choses saintes le rendait plus odieux et plus mépri-

[1] Ordonnances des rois de France.

sable encore que l'autre pape ; il était de même en butte à des attaques dans le milieu même de sa ville, où il s'était fait de puissans ennemis. Ainsi le sort des dévôts voyageurs fut déplorable : les uns moururent de la peste, d'autres furent maltraités et dépouillés par les hommes d'armes du pape Boniface [1]. Quelques-uns tombèrent entre les mains de brigands d'une autre sorte, qui, depuis peu d'années, parcouraient l'Italie, sous prétexte de dévotion, couverts de sacs blancs qui leur cachaient le visage, ayant seulement des ouvertures pour les yeux ; à la faveur de ce travestissement, ils commettaient mille désordres. On fut obligé d'interdire en France cette prétendue pratique pieuse [2]. Il y avait tant de misère dans le royaume, le peuple était tellement appauvri par les taxes, que les terres restaient sans culture ; on rapporte, et des titres le prouvent, qu'il y eut des cantons dans le Valois qui demeurèrent trente années sans être labourés : les malfaiteurs et les vagabonds se multipliaient

[1] Histoire ecclésiastique.

[2] Ordonnances des rois de France.

chaque jour, les prisons ne suffisaient plus à renfermer les criminels.

L'administration des finances, qui avait passé sous l'autorité du duc d'Orléans et dans les mains du sire de Montaigu, ne faisait qu'empirer le sort des peuples. Ils renvoyèrent les anciens généraux des aides et en créèrent de nouveaux, qui décidèrent de tout sans nul recours, sans que personne eût à qui se plaindre de leurs méfaits. Le duc de Berri s'était fait rétablir dans le gouvernement de Languedoc [1], où l'on gardait de lui un si cruel souvenir.

Un si mauvais gouvernement rendait les princes odieux au peuple, qui se voyait aussi malheureux par les uns que par les autres. La maladie du roi était un grand sujet de pitié et de regret. On s'imaginait que s'il eût joui de sa raison, tout eût été en meilleur ordre; on se rappelait ses qualités aimables et son gracieux accueil. Dès qu'il pouvait se montrer en public, la foule se portait sur son passage pour le revoir. Cette affection s'attachait aussi au jeune dauphin, et lors-

[1] Ordonnance du 9 mai.

qu'on sut qu'il était devenu grièvement malade, que chaque jour il dépérissait, de cruels soupçons se répandirent contre les plus grands seigneurs. Ses oncles, pour complaire au peuple, trouvèrent à propos de le promener solennellement à cheval dans toute la ville de Paris, puis de le conduire à Saint-Denis. Peu de mois après des prières publiques furent ordonnées pour son rétablissement, mais il tarda peu à mourir [1].

Parmi tant de maux et de désordres, quelques sages conseillers du roi, quelques magistrats de son parlement s'efforçaient d'apporter remède à ces changemens continuels que les princes faisaient signer au roi, lorsque tour à tour ils disposaient de sa volonté. Ce fut alors qu'ils obtinrent une ordonnance bien prudente et bien notable; elle donnait, pour l'administration des finances, de sages règles qui furent mal suivies ; mais elle pourvut, d'une façon plus durable, à un meilleur choix pour les emplois de justice, en les mettant tous à l'élection, y compris même celui de premier président du parlement; cette

[1] Le Religieux de St.-Denis.

cour était invitée à élire principalement des nobles pris en divers lieux du royaume, attendu la diversité des coutumes[1]. Il y eut même, quelques années après, un exemple de l'office de chancelier de France[2], conféré par élection ; il était aussi enjoint par l'ordonnance, à ce souverain magistrat, de rejeter toute lettre ou signature du roi qui lui semblerait contraire aux lois et réglemens du royaume. Un des premiers effets de cette ordonnance, fut l'élection de maître Juvénal, prévôt des marchands, à l'office d'avocat du roi au parlement.

En 1401, les querelles des princes commencèrent à prendre un caractère plus violent. Après que le duc de Bourgogne eut présidé à la remise de madame Isabelle, il se rendit dans ses états de Flandre, où avec sa prévoyance accoutumée il voulait s'occuper d'une importante affaire. Il s'agissait de régler d'avance le partage de ses États et seigneuries, entre ses enfans, de peur qu'après sa mort la discorde ne se mît entre eux.

[1] Ordonnance du 7 janvier 1400.

[2] Eustache Delaistre, 1417.

Jean, comte de Nevers, l'ainé de ses fils, devait avoir le duché de Bourgogne, et après la mort de sa mère, les comtés de Flandre et d'Artois, les seigneuries de Malines, Alost et Termonde, la comté de Bourgogne et la seigueurie de Salins. Il devait alors remettre le comté de Nevers et la baronie de Donzy. Antoine de Bourgogne, qui allait épouser la fille de Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, eut pour héritage assigné après la mort de sa mère et de la duchesse de Brabant, le duché de Brabant, la ville et châtellenie d'Anvers, le duché de Linbourg; il devait remettre le comté de Rethel qu'il avait eu à son mariage. Enfin Philippe, troisième fils du Duc, eut en partage le comté de Nevers et la baronie de Donzy, le comté de Rethel, Château-Regnaud, et des terres en Champagne. Si le duc de Berri mourait sans enfans mâles, le comté d'Etampes et les seigneuries de Dourdan et de Gien, devaient aussi être attribués à Philippe de Bourgogne; le Duc en était héritier, sous cette condition, par donation de son frère le duc de Berri.

Les duchesses de Bourgogne et de Brabant ratifièrent authentiquement ces dispositions, mais il fallait aussi le consentement de Jean et d'Antoine de Bourgogne, parce que leurs contrats de mariage portaient des clauses contraires, et leur conféraient d'autres droits. le Duc obtint du roi des lettres-patentes pour autoriser leur émancipation.

Pendant qu'il réglait ainsi les affaires de sa famille, le duc d'Orléans rassembla environ quinze cents hommes d'armes et prit la route d'Allemagne pour accomplir la promesse qu'il avait faite de secourir l'empereur Venceslas. Il ne fut pas plutôt à Rheims qu'il apprit que les principales villes d'Allemagne s'étaient soumises au nouvel empereur, et que Venceslas lui-même se résignait volontiers à sa chute. Pour lors le duc d'Orléans employa son assemblée de gens d'armes à aller prendre possession du duché de Luxembourg, qu'il avait acheté de ce même roi de Bohême, en remboursant au marquis de Moravie la somme pour laquelle ce duché était en gage. Il mit garnison dans les forteresses, ensuite il eut une entrevue à Mou-

zon avec le duc de Gueldre, ennemi depuis long-temps du duc de Bourgogne. Dès le mois de juin précédent, il avait secrètement conclu une alliance avec ce prince; et profitant d'un intervalle de santé du roi, il lui avait fait signer ce traité. Les conditions en étaient contraires à l'intérêt du royaume. Le duc de Gueldre s'engageait à fournir, sur la demande du roi, huit cents lances à la solde de deux écus d'or pour chaque chevalier, et un écu pour chaque écuyer; tandis que le roi de France devait, en cas de besoin, envoyer au duc de Gueldre des hommes d'armes dont la solde restait au compte du royaume. Ce fut en vertu de ce traité que le duc d'Orléans rentra en France, accompagné du duc de Gueldre et d'un renfort de deux cents lances. Il le mena d'abord au château de Coucy, qu'il venait d'acheter et de faire instituer en pairie. Là, il lui fit grand et pompeux accueil. La duchesse d'Orléans venait d'accoucher d'une fille. Le duc de Gueldre fut prié d'en être le parrain. Ensuite ces deux princes arrivèrent à Paris. Le duc d'Orléans y logea ses hommes d'ar-

mes autour de son hôtel à la porte Saint-Antoine, et dans les villages des environs.

Le duc de Bourgogne, sur la nouvelle de cet armement, ne s'étonna point. Quelque forte que fût l'armée du duc d'Orléans, il ne se fit accompagner que d'environ sept cents gentilshommes de Flandre ou d'Artois, et d'une compagnie d'archers. Il arriva à Paris vers le commencement de décembre; sans rien craindre, il vint descendre en son hôtel d'Artois : il plaça ses gens tout à l'entour, leur recommandant de ne point se répandre dans la ville, et de ne point effrayer les Parisiens.

En cet état, il attendit les secours qui devaient lui arriver de ses états, et qui venaient successivement le rejoindre. Bientôt il se vit entouré de vassaux et de chevaliers; il les accueillit avec de grands honneurs, surtout Jean de Bavière, évêque de Liége, qui lui amena un renfort considérable.

De son côté, le duc d'Orléans mandait des gens d'armes de toutes parts. Il en arriva de Normandie où il venait de se faire donner encore le comté de Dreux, d'Orléans,

de Blois, de Bretagne, et jusqu'à des compagnies écossaises, qui laissèrent leurs garnisons de Guyenne sans défense contre les Anglais, pour venir se cantonner autour de Paris. Si bien que chacun des princes se trouva, après quelques semaines, avec plus de sept mille hommes d'armes.

Tous ces gens de guerre ne demandaient que trouble et pillage ; ils voyaient d'un œil d'envie les richesses des bourgeois de Paris. Le peuple tremblait de ce qui allait arriver. Il eût suffi d'une querelle entre deux valets, pour mettre aux mains cette multitude de soldats et d'étrangers, Allemands, Liégeois, Brabançons, Bretons, Ecossais. Les Parisiens n'avaient plus nul moyen de défense ni de sûreté. Les sages hommes du conseil n'y pouvaient rien. Le roi, depuis quatre mois, n'avait pas eu une lueur de raison. On faisait des prières publiques pour détourner ce fléau de Dieu. La reine, ainsi que le duc de Berri et le duc de Bourbon, qu'on avait faits tous deux capitaines de la ville, s'employaient vainement pour apaiser les deux princes. Rien ne pouvait désarmer leur obs-

tination et leur colère. Les magistrats les plus honorés, les plus saints ecclésiastiques leur parlaient, sans être écoutés, du bien du royaume ou leur citaient des passages de l'Évangile[1]. Cependant l'un comme l'autre craignaient beaucoup de mettre le trouble dans Paris; ils firent venir, chacun de son côté, les principaux bourgeois de la ville, leur disant de ne point s'inquiéter, qu'ils n'agissaient que dans l'intérêt du roi et pour son service : qu'ils priaient seulement qu'on mît bon ordre à fournir les vivres, promettant qu'ils seraient fidèlement payés. Par bonheur cette promesse fut tenue, ce qui sauva la ville et les campagnes des environs.

On demeura plus d'un mois dans ces angoisses: chaque soir les bourgeois allumaient une lanterne à leur porte, et mettaient de l'eau en réserve, craignant qu'il n'éclatât durant la nuit quelque tumulte ou quelque incendie. Parfois, pour s'efforcer d'arranger les affaires, la reine ou le duc de Berri priaient les princes à dîner. Ils y venaient, chacun fortement accompagné; de

[1] Le Religieux de St.-Denis.

sorte que de telles rencontres ne faisaient qu'accroître le péril. Enfin ils cédèrent à tant de prières et de remontrances. Le 14 janvier 1402, ils se réconcilièrent solennellement et s'embrassèrent chez le duc de Berri, à son hôtel de Nesle. En sortant de chez lui ils montèrent à cheval, et se montrèrent ensemble au peuple de Paris, qui rendit grâce à Dieu de cette préservation miraculeuse de la ville.

Mais la concorde était mal établie entre les deux princes, et chacun n'avait pas cessé de vouloir pour lui seul le gouvernement du royaume et surtout des finances. On commençait aussi à répandre que le duc d'Orléans et Jean, comte de Nevers, se haïssaient mortellement pour quelque outrage fait par le duc à la comtesse de Nevers. L'aversion mutuelle de madame d'Orléans et de madame de Bourgogne était encore un motif de grande division entre les deux maisons. En apparence, le continuel sujet de querelle était toujours la soustraction d'obéissance. Le duc d'Orléans, plus docte et malgré tous ses désordres au moins aussi pieux que ses oncles,

s'occupait vivement de cette affaire. Elle divisait les écoles, le clergé, le conseil, la cour. Les ambassadeurs d'Espagne et les députés de l'université de Toulouse étaient venus à Paris, pour faire leurs représentations contre la résolution que le roi avait adoptée. Comme il revint en ce moment à la raison, la soustraction fut de nouveau débattue devant lui.

Les ducs de Bourgogne et de Berri la maintinrent comme leur ouvrage, et rappelèrent qu'elle avait été mûrement résolue, sur l'avis du clergé de France et de l'université. Ils pensaient qu'il était de l'honneur du roi de persister dans sa résolution. Le duc d'Orléans soutenait au contraire qu'on s'était déterminé trop vite en une telle affaire, et qu'il valait mieux tolérer toutes sortes d'abus que d'être sans pasteur et d'avoir une Église sans chef. Il se récriait surtout contre ce siége du château d'Avignon, qui continuait toujours, et il traitait de sacrilége la prison où l'on tenait le pape. Un jour, entre autres, il s'emporta tellement en présence du roi, qu'il dit qu'avant peu il irait

lui-même en personne délivrer le Saint-Père. Le duc de Berri lui repartit que cela excédait son pouvoir; ils en vinrent aux grosses paroles, et le roi eut peine à leur imposer silence. Une autre fois, l'université étant venue devant le roi, un docteur soutint de nouveau par un long discours que la soustraction étant nécessaire et légitime, quiconque s'y opposait par son opinion et son crédit, devait être tenu pour fauteur du schisme. Le duc d'Orléans, qui se trouvait là, prit la chose pour lui. Il entra dans une furieuse colère, apostropha le recteur et les docteurs, et leur demanda si c'était un complot tramé contre lui. Ils s'excusèrent de façon à l'irriter davantage encore; il porta ses plaintes au roi et il exigea que l'orateur lui fît des excuses. L'université n'en persista pas moins à faire soutenir dès le lendemain, par un autre docteur, que le pape était parjure, schismatique et justement dépouillé. Les envoyés d'Espagne, et plus vivement encore les députés de l'université de Toulouse, dirent au contraire qu'on n'avait point procédé juridiquement, qu'on retenait le pape pri-

sonnier contre toute justice, et supplièrent le roi de faire cesser un si grand scandale. L'évêque de Saint-Pons alla plus loin et fit une telle réprimande aux cardinaux sur leur conduite, que ceux qui étaient présens se virent contraints à s'excuser de leur mieux et à rejeter les fautes sur la sédition du peuple d'Avignon [1].

Une si forte différence dans les opinions contraignit le conseil du roi de déclarer qu'il en serait plus mûrement délibéré. En attendant le duc de Berri fit mettre en prison les députés de Toulouse, pour avoir soutenu si hardiment un avis contraire à celui du gouverneur de leur province.

Le duc de Bourgogne, peu après sa réconciliation, était retourné à Arras célébrer, avec la pompe et la dépense qu'il mettait en ces occasions, le mariage de son fils Antoine de Bourgogne, comte de Rethel, avec la fille du comte de Saint-Pol. Profitant de cette absence, le duc d'Orléans poussé par les conseils des gens de sa cour, qui, par avidité et pour s'enrichir de la substance des peuples,

[1] Le Religieux de St.-Denis.

animaient encore l'ambition de ce prince, fit si bien que le roi lui attribua le gouvernement entier et absolu du royaume, avec le droit de le suppléer en tout durant ses intervalles de maladie; comme il retomba bientôt après, le duc d'Orléans entra en jouissance du pouvoir[1].

Le premier usage qu'il en fit tout aussitôt, fut d'ordonner la levée d'une nouvelle taille plus énorme que les précédentes; comme le peuple était épuisé, le clergé y fut compris sous le prétendu titre de prêt. Les évêques eux-mêmes n'en furent pas exempts. Sur le refus des ecclésiastiques, il fut prescrit de saisir le quart de leurs récoltes dans leurs granges et greniers, pour fournir à la dépense des maisons royales. Messire Guy de Roye, archevêque de Rheims, se déclara hautement contre cette violation des droits du clergé, et défendit à son diocèse d'y obtempérer. Pendant ce temps, l'archevêque de Sens n'eut de scrupule que dans l'intérêt

[1] Le Religieux de St.-Denis. — Juvénal. — Ordonnances.

de l'impôt, et excommunia tous ceux qui n'obéissaient pas à l'édit[1].

Le duc d'Orléans se hâtait d'user de son pouvoir avant qu'il lui fût contesté; il ne céda point. Loin de-là, un nouvel édit fut publié le samedi d'après la Pentecôte, pour la levée d'une autre taxe générale, et le secrétaire osa même insérer dans l'acte que la chose avait été résolue en présence et du consentement des ducs de Bourgogne, de Berri et de Bourbon. Le duc de Berri accusa publiquement cet officier d'être un faussaire. Le duc de Bourbon le démentit aussi.

Quant au duc de Bourgogne, il se mit d'abord en route pour revenir à Paris. Mais apprenant que le roi était malade, il jugea que son voyage serait inutile, et se borna en attendant d'écrire au Parlement. Il s'excusait de n'être pas venu à Paris, ainsi qu'il y avait été invité; mais le mariage de son fils l'avait retenu. D'ailleurs, la maladie du roi empêchait qu'on pût régler les affaires. « En attendant, avisez et mettez-vous en

[1] Le Religieux de St. Denis.

» peine pour que les intérêts de monsei-
» gneur le roi et de son domaine ne soient pas
» gouvernés comme ils le sont à présent;
» car, en vérité, c'est grande pitié et dou-
» leur que d'entendre ce qu'on m'en ra-
» conte; et je ne pouvais croire que les
» choses fussent en l'état où elles sont. Fai-
» tes donc tout le bien que vous pourrez;
» c'est assurément votre devoir et votre
» avantage. Quant à nous, nous nous y em-
» ploierons volontiers, de bon cœur et de
» tout notre pouvoir [1]. »

Il ne se borna pas à cette lettre. Il écrivit au prévôt de Paris, avec ordre de faire une lecture publique de sa lettre. Il lui faisait connaître combien il était faux qu'il eût jamais consenti à cette nouvelle exaction: que bien au contraire il la jugeait insupportable à un peuple épuisé, ravagé par une mortalité qui mettait les familles en deuil, et vraiment digne de pitié: que si la finance du roi était ruinée, il ne fallait pas la réparer avec le sang du pauvre peuple, mais en faisant restituer aux gens sans mérite, pour

[1] Registres du Parlement.

lesquels on imposait cette nouvelle taille, ce qu'ils avaient déjà volé au roi. Il finissait, en disant qu'on lui avait offert deux cent mille écus pour sa part, s'il voulait consentir à l'édit de la taxe [1].

On juge combien ces lettres durent émouvoir les esprits. Chacun désirait le retour du duc de Bourgogne ; mais il ne voulait revenir que lorsque le roi aurait recouvré quelque santé. Les souffrances de ce malheureux prince allaient toujours s'aggravant. Les bons intervalles devenaient chaque année plus rares et plus courts ; il n'y avait plus parmi ceux qui l'environnaient une seule personne qui lui fût véritablement affectionnée et qui prît soin de lui. On se souciait peu de le voir retomber dans ses accès ; on le laissait abuser de ses retours de santé, dans des divertissemens et des débauches indignes de lui. La reine, qui craignait d'être exposée à son délire frénétique, l'avait abandonné. Sous ce prétexte, on lui amenait les soirs des femmes de basse condition. Il avait pour maîtresse habituelle la fille d'un marchand

[1] Le Religieux de St.-Denis.

de chevaux, à qui l'on donna deux belles maisons à Creteil et à Bagnolet. Le peuple de Paris la nommait la petite reine. Telle était la vie qu'on faisait mener au roi de France, ne lui refusant aucune de ses fantaisies, si peu décentes ou raisonnables qu'elles fussent. C'était ainsi que sa dernière rechute était venue d'un tournois où il avait été imprudemment conduit [1].

Enfin, vers le mois de juin, il retrouva quelque lueur de raison. Le duc d'Orléans qui, par sa femme et par la reine, disposait de lui, fit renouveler la déclaration par laquelle il s'était chargé du gouvernement, et approuver tout ce qu'il avait fait. Mais dès qu'il sut que le duc de Bourgogne se mettait en route pour venir, il craignit le pouvoir que ce prince venait d'acquérir sur le peuple, et se hâta de faire publier que le roi, d'après les instances de la reine, de madame Isabelle, et les siennes, soulageait le peuple du fardeau des nouvelles taxes.

Aussitôt après le retour du duc de Bourgogne, le roi, sur les représenta-

[1] Le Religieux de St.-Denis.

tions de ses oncles et de plusieurs hommes sages, convoqua un conseil pour délibérer sur le choix du prince qui devait le remplacer durant sa maladie. Le duc d'Orléans ni le duc de Bourgogne n'assistaient point à cette assemblée; de sorte que les conseillers pouvaient s'exprimer avec plus de liberté.

On avouait que le duc d'Orléans avait de fort aimables manières, un accueil séduisant, de la grâce et de l'éloquence dans le discours, qu'il savait se faire aimer; mais on ajoutait qu'il s'abandonnait sans réflexion à ses désirs, qu'il était indulgent à ses inclinations, qu'il décidait toutes les affaires légèrement : qu'enfin ce n'était une chose ni raisonnable, ni honorable, de confier le gouvernement du royaume à un prince dont la jeunesse avait plus besoin d'être gouvernée que de gouverner, tandis que le duc de Bourgogne était un homme grave, prévoyant et éprouvé [1].

Le roi céda à ces conseils et donna la direction des affaires au duc de Bourgogne. Ce ne fut pas sans beaucoup de signes visi-

[1] Le Religieux de St.-Denis. — Ordonnances.

bles de haine et de méfiance entre les deux princes. Enfin le duc de Bourgogne s'empara de tout le gouvernement, et ne voulut plus souffrir que son neveu s'en mêlât en rien.

Son premier soin fut, conformément à ce qu'il avait avancé, de se procurer de l'argent sans grever le peuple. Il imagina donc d'envoyer par tout le royaume des commissaires réformateurs, qui étaient chargés de voir quelles aliénations du domaine ou des droits de la couronne avaient été faites, quel salaire ou quels avantages étaient attribués aux officiers royaux, quelle autorité ils s'arrogeaient. Cela semblait assez raisonnable. Ce n'était pourtant qu'une exaction de nouvelle espèce. Les réformateurs avaient commission d'imposer des amendes arbitraires, sur tous ceux qui auraient bénéficié des abus. Ils agirent de telle sorte que bientôt il n'y eut qu'un cri contre la réforme. Le Rouergue et peut-être d'autres provinces s'en rachetèrent moyennant une somme qu'elles s'imposèrent elles-mêmes [1]. A Rheims, il s'éleva une si forte sédition que les com-

[1] Histoire de Languedoc.

missaires coururent danger de la vie et furent contraints de se sauver. Ce qui indignait le plus, c'est que jamais ces subsides, ces tailles, ces exactions n'étaient employés au bien public. Des sommes immenses allaient se perdre entre les mains des princes, qui cependant n'avaient pas de quoi payer la dépense de leur maison, et n'acquittaient pas les dettes dont ils étaient chargés [1]. Le duc de Bourgogne fut donc obligé de céder au murmure du peuple et aux représentations de l'archevêque de Rheims, qui était un prélat notable et un grand seigneur : la réforme fut abolie.

Le duc d'Orléans, voyant que le moment lui était peu favorable, affecta de dire qu'il ne s'en souciait guère et se retira quelque temps à son château de Coucy. Ce fut de-là que, le 7 août 1402, il envoya un défi solennel au roi d'Angleterre. Les exemples de ces cartels de chevalerie se multipliaient toujours lorsqu'il n'y avait pas de guerre. Les chevaliers ne pouvaient supporter le repos et l'oisiveté. Il leur fallait, de

[1] Le Religieux de St.-Denis.

façon ou d'autre, quelque moyen de s'illustrer et de s'avancer. A défaut des croisades, des voyages d'outre-mer ou de Prusse, les joutes et les défis occupaient leur activité. Il y en avait assez souvent sur les frontières d'Aquitaine entre les hommes d'armes des garnisons ennemies.

Tout dernièrement, le 19 mai 1402, il y avait eu, auprès de Bordeaux, un beau combat entre sept gentilshommes français et sept gentilshommes anglais. Le sire de Harpedenne, sénéchal de Saintonge, vaillant chevalier, avait fait savoir à Paris que certains nobles d'Angleterre avaient désir de faire armes pour l'amour de leurs dames, et que si quelques Français voulaient venir, ils les recevraient de leur mieux. Les gentilshommes de la cour du duc d'Orléans ne voulurent pas laisser ce défi sans réponse. Ce prince, qui était le patron de toute la jeune chevalerie, leur accorda volontiers sa permission. Arnault Guilhem sire de Barbazan, se mit à la tête de l'entreprise. Il choisit pour ses compagnons les sires Tanneguy Duchâtel, de Villars, Pierre Clignet de Brabant, de Bataille, de

Caroüis et de Champagne, tous chevaliers éprouvés, hormis Champagne qui faisait ses premières armes. Aussi le duc d'Orléans fit-il quelque difficulté pour celui-là : mais le sire de Barbazan en répondit : « Lais-
» sez-le venir, Monseigneur, disait-il ; s'il
» peut une fois tenir son ennemi corps à
» corps, il l'abattra à la lutte. »

Le duc d'Orléans donna un grand éclat à cette joute ; il s'en vint même à Saint-Denis prier pour le succès des chevaliers français, et ne s'arrêta pas aux discours des gens sages, qui trouvaient ce combat inutile et propre seulement à rallumer la haine entre les deux nations.

Les chevaliers partirent de Paris en grand appareil et bien armés. Ils arrivèrent au lieu marqué, où le sire de Harpedenne pour les Français et le comte de Rutland pour les Anglais, étaient juges du camp. Le jour du combat, les chevaliers français entendirent la messe bien dévotement le matin, et reçurent le corps de Notre-Seigneur. Puis le sire de Barbazan leur fit un discours pour leur rappeler la justice de leur cause ; il leur dit

qu'il ne fallait pas seulement songer à sa dame, et à acquérir la bonne grâce du monde, mais à combattre contre les anciens et perpétuels ennemis du roi et de la France, contre des gens qui venaient de tuer leur roi, et de renvoyer outrageusement madame Isabelle leur reine. Il leur tint encore plusieurs autres sages propos, et les exhorta à bien garder leur honneur.

Quant aux Anglais, on assurait qu'ils ne s'étaient préparés au combat qu'en buvant et mangeant de leur mieux. Ils avaient d'avance concerté un stratagème, sur lequel ils comptaient beaucoup. Comme le sire Duchâtel passait pour le plus redoutable des Français, ils tombèrent deux sur lui. Mais alors le sire de Villars, se trouvant libre, assaillit à coups de hache l'Anglais qui combattait le sire de Caroüis. C'était justement le sire de Scales, chef de l'entreprise anglaise. Il le jeta mort sur la place. Dès-lors l'avantage fut aux Français, mais le combat fut long, opiniâtre et mêlé de beaucoup d'injures : les Anglais traitant les seigneurs français de parasites de cour, et les Français reprochant à

leurs adversaires le meurtre de leur roi. Enfin la victoire fut complète pour les chevaliers de France ; le sire de Harpedenne les ramena à Paris, où ils furent comblés d'honneurs et de présens [1].

C'était encore une autre joute qui appelait à Coucy le duc d'Orléans. Le sire de Verchin, sénéchal de Hainault, avait fait publier dès le mois de juin un défi à tous chevaliers, écuyers et gentilshommes de nom et d'armes, pour qu'ils eussent à se trouver, si bon leur semblait, au château de Coucy, afin d'y faire contre lui un tournoi d'armes, en présence et sous l'autorité du duc d'Orléans. De-là il devait partir pour le pélerinage de Saint-Jacques de Compostelle, et il s'offrait à faire joute contre tout venant pendant le chemin, à l'aller et au retour, pourvu que cela ne le détournât pas de plus de vingt lieues. Le sire de Verchin vint donc à Coucy, mais personne ne se présentant au jour indiqué, il s'achemina vers Saint-Jacques de Compostelle. Il eut le bonheur de trouver, chemin faisant,

[1] Le Religieux de St.-Denis. — Juvénal.

sept joutes, où il se conduisit vaillamment[1].

Ce ne fut donc pas chose merveilleuse si le duc d'Orléans, chevaleresque comme il était, animé par tout ce qui se disait en France contre l'usurpation de la couronne d'Angleterre et la mort du légitime souverain, eût la pensée de devancer la fin de la trève. Voici la lettre de défi qu'il fit porter au roi Henri, par Orléans son hérault et Champagne son roi d'armes:

« Très-haut et très-puissant prince Henri,
» roi d'Angleterre : moi, Louis, par la grâce
» de Dieu, fils et frère des rois de France,
» je vous écris et fais savoir qu'à l'aide de
» Dieu et de la Sainte-Trinité, désirant tirer
» honneur du projet que vous devez avoir
» de montrer votre prouesse, et regardant
» l'oisiveté par laquelle plusieurs seigneurs
» issus du sang royal se sont perdus en né-
» gligeant les faits d'armes : requis par ma
» jeunesse, qui excite en moi la volonté
» de chercher occasion de gagner honneur
» et bonne renommée : pensant qu'il est
» temps que je commence le métier des

[1] Monstrelet.

» armes, je crois ne le pouvoir faire plus » honorablement qu'en me trouvant avec » vous à un jour et à un lieu marqués, ac- » compagnés chacun de cent chevaliers ou » écuyers, de nom et d'armes, sans reproches » et tous gentilshommes, pour nous combat- » tre jusqu'au point de se rendre. De sorte que » celui, à qui Dieu fera la grâce de donner » la victoire, pourra emmener l'autre comme » son prisonnier; chacun ayant soin de ne » porter sur soi rien qui ait rapport à nulle » invocation défendue par l'église, ni à au- » cun sort jeté, et ne s'aidant que du corps » que Dieu lui a donné; chacun aussi armé » pour sa sûreté comme bon lui semblera et » portant les bâtons accoutumés : c'est à sa- » voir, lance, hache, épée et dague; mais ni » aleine, ni crochet, ni broche, ni poinçon, » ni fer barbelé, ni rasoirs, ni aiguilles, » ni pointes empoisonnées; ce qui pourra » être vérifié par gens à ce connaissant, » choisis des deux parts. Et pour parvenir » à cette journée si désirée, je vous fais sa- » voir qu'à l'aide de Dieu, de Notre-Dame et » de monseigneur Saint-Michel, je serai,

» dès que votre volonté sera sue, en ma
» ville et cité d'Angoulême pour y accom-
» plir ce qui est dit ci-dessus. Il m'est avis
» que si votre désir est tel que je pense
» pour exécuter ce dessein, vous pourrez
» venir jusqu'à Bordeaux. Et là, sur la fron-
» tière, nous trouverons pour cette journée,
» un lieu choisi par vos gens et par les miens
» que nous y enverrons. Très-haut et très-
» puissant prince, mandez-moi et faites-moi
» savoir votre volonté, et veuillez abréger
» le temps pour me mander quel est votre
» plaisir : car vous pouvez savoir qu'en fait
» d'armes, le plus prompt est toujours le
» meilleur; principalement pour les rois,
» princes et seigneurs de France. Et afin
» que vous sachiez et connaissiez que je
» veux réellement accomplir, à l'aide de
» Dieu, ce que je vous mande, je souscris
» ici mon nom de ma propre main, et je
» scelle de mes armes les présentes lettres,
» écrites de mon château de Coucy, le 7e
» jour d'août 1402. »

Le roi d'Angleterre reçut assez mal les hérauts, et contre les nobles usages, il ne leur

fit aucun présent. Il tarda beaucoup à faire partir les siens et à envoyer sa réponse. Elle arriva enfin au duc d'Orléans le 1er janvier 1403. Le roi d'Angleterre se montrait d'abord offensé de ce que la lettre qu'il avait reçue ne portait point ses titres royaux; il aurait pu croire, disait-il, qu'elle était pour un autre que pour lui. Il rappelait ensuite « non-seule-
» ment les trèves jurées entre notre très-cher
» seigneur et cousin le roi Richard, notre
» dernier prédécesseur, que Dieu absolve,
» et votre seigneur et frère, lesquelles vous-
» même avez juré tenir; mais encore l'allian-
» ce dont il fut parlé entre nous à Paris, les
» sermens que vous avez prêtés en nos mains,
» et la bonne amitié que vous nous avez
» promise, desquelles j'ai les lettres scellées
» de votre grand sceau. Nous voulons donc
» que Dieu et le monde sachent que ce n'est
» pas, ce n'a jamais été notre intention d'al-
» ler contre une chose que nous avons pro-
» mise; mais puisque vous avez commencé
» à vous montrer contre nous, avant même
» d'avoir rendu l'alliance jurée, nous vous
» faisons savoir que la lettre d'alliance signée

» de nous que vous avez et que nous au-
» rions tenue, si vous aviez tenu la vôtre,
» nous la cassons, annulons et renonçons; et
» tenons dorénavant pour nuls, tout amour,
» amitié ou alliance. Quoique la dignité
» que Dieu nous a donnée, et le lieu où
» nous a mis sa bonne grâce, nous dispense
» de répondre, sur une telle question, à tout
» autre qu'à ceux qui ont un état pareil et
» une égale dignité, nous voulons bien vous
» répondre.

» Quant à l'oisiveté dont vous parlez, il
» est vrai que nous sommes moins employés
» aux armes et à l'honneur que nos nobles
» aïeux; mais Dieu est puissant; lorsqu'il
» lui plaira, nous suivrons leurs traces; et,
» malgré l'oisiveté où nous a mis sa bonté,
» nous n'avons pas moins gardé notre hon-
» neur envers tous; mais il n'a jamais été
» vu, jusqu'à cette heure, qu'aucun des
» nobles rois nos aïeux ait été ainsi défié
» par une personne de moindre état, et qu'il
» ait jamais exposé son corps avec cent per-
» sonnes ou tout autre nombre, d'une telle
» manière, ni pour une telle cause. Car il

» nous semble que ce que doit faire un
» prince roi, c'est pour l'honneur de Dieu,
» l'avantage commun de la chrétienté, le
» bien de son royaume, et non pas pour
» une vaine gloire, ou une ambition toute
» temporelle. Ainsi, lorsqu'il nous plaira,
» lorsque l'honneur de Dieu ou de notre
» royaume l'exigera, nous irons de notre
» personne dans nos pays de delà la mer,
» accompagné d'autant de gens que nous
» voudrons, tous nos loyaux serviteurs,
» nos sujets et nos amis; et là, nous défen-
» drons nos droits. Pour lors, si vous pensez
» que ce soit chose à faire, vous viendrez
» avec tel nombre de gens qui vous plaira,
» et vous contenterez vos courageux désirs.
» S'il plaît à Dieu, à Notre-Dame, et à mon-
» seigneur saint Georges, il sera répondu à
» votre demande de façon à ce que vous
» vous teniez la réponse pour suffisante :
» soit que, comme nous le désirons, pour
» épargner l'effusion du sang chrétien, nous
» combattions entre nos deux seules person-
» nes, ou entre un plus grand nombre. Dieu
» sait, et nous voulons que tout le monde

» sache, que notre réponse ne procède ni
» d'orgueil, ni de présomption : que nous
» ne voudrions nullement offenser aucun
» homme sage à qui son honneur est cher;
» mais seulement rabattre le cœur hautain
» et l'outre-cuidance de celui, quel qu'il
» soit, qui ne sait pas se connaître lui-même.
» Et si vous voulez que tous les gens de
» votre parti soient sans reproche, gardez
» mieux vos promesses et votre signature
» que vous n'avez fait jusqu'à cette heure. »

Le duc d'Orléans ne voulut pas témoigner qu'il fût offensé de cette bravade anglaise. Il fit ses largesses aux hérauts, les traita fort bien, les railla sur l'avarice de leur maître; et envoya, le 16 mars 1403, la réponse suivante :

« Haut et puissant prince Henri, roi
» d'Angleterre, moi, Louis, par la grâce de
» Dieu, fils et frère des rois de France, duc
» d'Orléans, je vous mande et fais savoir
» que j'ai reçu, pour bonne étrenne, ce pre-
» mier janvier, par Lancastre votre roi d'ar-
» mes, les lettres que vous m'avez écrites, et
» j'ai entendu leur contenu. Quant à ce que

» vous ignoriez ou vouliez ignorer si mes
» lettres étaient adressées à vous, votre nom
» y était, le nom que vous prîtes aux fonts
» du baptême, et dont vos père et mère vous
» appelaient pendant qu'ils étaient en vie.
» Si je n'ai pas écrit tout au long la dignité
» que vous possédez, c'est que je n'approuve
» point et ne veux pas approuver la ma-
» nière dont vous y êtes parvenu. Quant à
» la surprise que vous montrez de ma de-
» mande, à cause des trèves signées entre
» mon très-redouté seigneur, monseigneur
» le roi de France, d'une part, et d'autre
» part, très-haut et très-puissant prince le
» roi Richard mon neveu, et votre seigneur-
» lige dernièrement trépassé, Dieu sait par
» qui; et aussi à cause d'une alliance faite
» entre nous, dont vous m'avez envoyé
» copie, et que je rappelle volontiers, et en
» faisant juges ceux qui la verront; sachez
» que j'ai gardé ma parole, comme je la
» garderai toujours s'il plaît à Dieu, et que
» j'aurais gardé l'alliance, si, de votre côté,
» vous n'y aviez manqué premièrement, par-
» ce que vous avez entrepris contre votre lige

» et souverain seigneur le roi Richard, à qui
» Dieu fasse paix, et qui était allié à mon-
» seigneur le roi de France, par mariage et
» par traités que nous jurâmes, nous du li-
» gnage de l'un et de l'autre. Et vous devez
» connaître par ma lettre d'alliance, si ceux
» qui étaient alliés de mondit seigneur n'é-
» taient pas exceptés. Ainsi, vous pouvez
» juger si ce serait maintenant chose hon-
» nête à moi d'être votre allié. Puisque
» vous dites que nul seigneur chevalier, de
» quelqu'état qu'il soit, ne doit demander
» de faire armes, avant de rendre l'alliance
» jurée, je ne sais si vous aviez rendu à
» votre seigneur le roi Richard le serment
» de féauté que vous lui aviez juré, avant
» de procéder contre sa personne, comme
» vous avez fait. Vous m'acquittez des pro-
» messes que nous nous étions faites; mais
» sachez que depuis ce que vous fîtes à votre
» seigneur, je n'eus aucune espérance de
» vous voir tenir à moi ou à autrui aucune
» de vos promesses. Quant à la considéra-
» tion que vous pouvez avoir pour la di-
» gnité où vous êtes, je ne pense pas que la

» vertu divine vous y ait mis. Dieu peut » bien dissimuler ses desseins, et vous faire » régner, comme il l'a fait à plusieurs autres » princes, pour les confondre à la fin. Ainsi, » je n'ai point à me comparer à votre per- » sonne; mon honneur me le défend. Vous » m'écrivez que nonobstant votre oisiveté, » votre honneur a toujours été bien gardé; » c'est ce que l'on sait assez en toutes con- » trées. Vous pensez à venir par deçà la » mer, et vous ne me mandez quand, ni où » ce sera; faites-le moi savoir; je vous as- » sure que vous aurez de mes nouvelles » sans beaucoup tarder, et qu'il ne tient » qu'à vous que je fasse et accomplisse, si » Dieu me donne santé, ce que j'ai en ma » volonté. Vous dites que vos aïeux n'étaient » pas habitués à être défiés par des per- » sonnes de moindre état. Quels ont été, et » quels sont mes aïeux à moi? je n'ai pas » besoin de me servir de héraut, on le sait » assez par tout pays. Pour moi, je me sens, » grâce à Dieu, sans reproche. J'ai toujours » fait ce que tout loyal prud'homme doit, » tant envers Dieu qu'envers monseigneur

» et son royaume. Qui se comporte ou s'est
» comporté d'autre sorte, ne mérite pas
» d'être estimé, fût-il le maître du monde
» entier. Un prince roi, dites-vous, ne doit
» rien faire que pour l'honneur de Dieu,
» l'avantage commun de la chrétienté, ou
» le bien de son royaume, et non pas pour
» vaine gloire ou ambition temporelle : c'est
» bien dit; mais si du temps passé, vous
» aviez agi ainsi, plusieurs choses que vous
» avez faites, ne seraient pas arrivées en
» votre pays. Quel mal avait commis ma
» très-redoutée dame, madame la reine
» d'Angleterre, qui par votre rigueur et
» votre cruauté est revenue en notre pays,
» désolée de son seigneur qu'elle a perdu,
» dénuée de son douaire que vous retenez,
» dépouillée de son avoir qu'elle avait em-
» porté d'ici, ou qu'elle tenait de son sei-
» gneur? Qui, cherchant à acquérir de
» l'honneur, ne se montrerait pas pour
» soutenir sa cause? Ne sont-ce pas les no-
» bles qui doivent, en tout état, défendre les
» droits des dames veuves, et des pucelles
» d'une si belle vie, comme est ma susdite

» dame et nièce? Et comme je lui appartiens
» de si près, m'acquittant de ce que je dois
» à Dieu et à elle, croyez que lorsque vous
» serez venu par-deçà la mer, si vous voulez,
» ainsi que vous le dites, épargner l'effusion
» du sang humain, et combattre corps à
» corps, vous aurez de moi, avec l'aide de
» Dieu, de la sainte Vierge Marie, et de
» monseigneur saint Michel, une réponse
» qui s'exprimera par les faits. Je vous re-
» mercie pour ceux de mon parti, de ce que
» vous avez plus de pitié de leur sang, que
» de celui de votre souverain seigneur. Vous
» m'avez écrit encore que pour choisir des
» gens sans reproche, il faut savoir en quel
» état on est soi-même; sachez que je sais
» qui je suis et que tous ceux de ma com-
» pagnie sont nobles, loyaux et prud'hom-
» mes, réputés tels, et n'ayant rien fait
» par écrit, parole ou action que ne doive
» faire un noble, loyal et prud'homme. Mais
» vous et vos gens regardez à vous-mêmes,
» et sur toutes choses écrivez-moi votre in-
» tention, car je désire beaucoup la savoir
» au plutôt. »

Le roi d'Angleterre ne laissa point cette lettre sans réponse. Sa réplique fut vive et injurieuse. Il y disait entre autres choses: « Vo-
» tre première lettre procédait, disiez-vous,
» de jeunesse de cœur, du désir d'acquérir
» honneur et renom, d'impatience de com-
» mencer le métier des armes; mais il pa-
» raît, par votre nouvel écrit, que ce désir
» a tourné en dépit frivole et en paroles
» de tenson. Pour nous, il ne convient pas
» à notre dignité de défendre notre hon-
» neur par voie de tenson, comme pourrait
» faire un ménestrel; et nous n'avons point
» de réponse à donner à vos propos pleins
» de malice, sinon pour démentir ce qui
» est faux. Premièrement vous n'approuvez
» point la manière dont nous sommes ar-
» rivés à notre dignité! Certes je m'en
» étonne grandement, car nous vous l'avions
» bien dit avant notre départ, et alors vous
» approuvâtes notre voyage, et nous pro-
» mîtes votre secours, si nous le voulions,
» contre notre très-cher seigneur et cousin
» le roi Richard, que Dieu absolve. Au
» reste nous faisons bien peu de compte de

» votre approbation ou de votre désappro-
» bation, puisque Dieu et tous ceux de no-
» tre royaume ont approuvé notre droit.
» Quant au trépas de notre très-cher sei-
» gneur et cousin, que vous rappelez, en
» disant : *Dieu sait par qui*, nous ne savons
» quelle a été votre intention ; mais si vous
» voulez et osez dire qu'il soit provenu de
» nous, de notre volonté ou de notre con-
» sentement, cela est faux et le sera toutes
» les fois que vous le direz, et nous sommes
» et serons prêts, avec l'aide de Dieu, de
» nous défendre corps à corps, si vous osez
» ou voulez le prouver.

» Vous nous écrivez que l'on peut voir,
» dans vos lettres d'alliance avec nous, qui
» vous aviez excepté. Nous savons que
» vous aviez fait des exceptions généra-
» les, mais notre très-chère et très-hono-
» rée cousine madame Isabelle, votre très-
» honorée dame et nièce, n'était pas même
» spécialement exceptée ; au contraire vous
» aviez fait une réserve pour votre cher oncle
» de Bourgogne ; et néanmoins une des

» principales causes de notre alliance, qui
» se fit à votre requête et sur vos instances,
» c'était votre malveillance pour votre dit
» oncle de Bourgogne, comme nous sau-
» rons bien le déclarer, pour montrer aux
» hommes loyaux si vous êtes sans repro-
» che. Il y a telle hypocrisie que le monde
» n'a pas découverte, et qui paraît aux yeux
» de Dieu. Vous maintenez que depuis les
» faits dont vous parlez, vous n'avez plus
» voulu avoir d'alliance avec nous; nous en
» sommes surpris, car long-temps après
» que nous avons été en l'état où nous a mis
» la grâce de Dieu, vous nous envoyâtes
» un de vos chevaliers, portant votre livrée,
» qui nous raconta, de votre part, que vous
» vouliez être notre entier ami, et qu'après
» votre seigneur et frère, vous aviez autant
» d'amitié pour nous, que pour aucun
» prince que ce fût. A telles enseignes que
» vous le chargeâtes de nous rappeler l'al-
» liance que nous avions scellée de notre
» grand sceau, et que vous ne voudriez
» pour chose au monde, être connue d'au-

» cun Français ; depuis vous nous avez fait
» encore assurer de votre bon vouloir par
» plusieurs de nos sujets.

» Vous ne croyez pas que ce soit la vertu
» divine qui nous ait mis en la dignité où
» nous sommes : nous vous répondrons que
» notre seigneur Dieu nous a sans doute ac-
» cordé sa grâce divine plus que nous ne la
» méritons ; mais d'où viendrait ce qu'il lui
» a plu de nous donner, si ce n'est de sa
» bénignité et miséricorde ? Certes c'est ce
» que n'auraient pu faire les diables, ni
» les sorcières, non plus que tous ceux qui
» s'entremettent de sorcellerie.

» Vous dites que votre dite nièce et très-
» honorée dame a eu à se plaindre de notre
» rigueur et de notre cruauté, qu'elle est
» revenue en son pays, désolée de son sei-
» gneur qu'elle a perdu, dénuée de son
» douaire, dépouillée de son avoir. Dieu,
» à qui rien ne peut être caché, sait que
» nous lui avons montré affection et amitié ;
» et plût au ciel que vous n'eussiez jamais
» fait à aucune dame, ni demoiselle plus

» de vilenie et de cruauté. Nous croyons » que vous en vaudriez mieux.

» Vous faites sonner bien haut son douaire; » mais si vous connaissiez le vrai sens des » articles et conditions de son mariage, » vous ne verriez point là, à parler vrai, de » sujet de reproche. Quant à son avoir, lors » de notre avènement au royaume, nous » lui fîmes pleinement restituer ses biens et » joyaux, comme il appert d'une quittance » de son père, notre seigneur et frère, si- » gnée en son conseil, vous y étant présent. » Ainsi nous ne l'avons point dépouillée, » comme vous l'avancez faussement; vous » devriez donc aviser à ce que vous écrivez, » car nul prince ne doit écrire qu'avec » loyauté et franchise, ce que vous n'avez » pas fait.

» Vous assurez que tous ceux de votre » compagnie sont loyaux et prud'hommes. » En ce qui touche votre compagnie, nous » ne disons pas le contraire, car nous ne les » connaissons pas; mais toutes choses con- » sidérées, nous ne vous réputons point tel.

» Vous nous remerciez d'avoir plus de
» pitié du sang de vos gens que de celui de
» notre roi lige et souverain seigneur : nous
» vous répondrons que vous avez menti faus-
» sement et méchamment ; et si vous voulez
» dire que son sang et sa vie ne nous ont
» pas été chers, nous disons que vous men-
» tez, et nous en prenons à témoin le Dieu
» véritable. Et si vous osiez le prouver, je
» me défendrai de mon corps contre le vô-
» tre, comme tout prince loyal doit faire, et
» plût à Dieu que vous n'eussiez jamais rien
» fait, ni machiné de plus contre la personne
» de votre frère, ou contre les siens ! Nous
» croyons qu'ils en seraient maintenant en
» meilleure situation. Vous pensez que nous
» ne méritons pas d'être remerciés pour
» avoir eu pitié des gens de votre côté ; tou-
» tefois il nous semble, devant Dieu et les
» hommes, que nous le méritons, mais non
» pas pour la cause que vous prétendez faus-
» sement, car nous avons motif de ménager
» le sang de ceux de France, considérant le
» bon droit que nous y avons et l'espoir que
» nous mettons en Dieu ; et nul sang ne doit

» nous être plus précieux après celui de
» nos féaux et liges sujets. Pour l'épargner,
» nous mettrions volontiers notre corps
» contre le vôtre, ainsi que doit faire le
» bon pasteur pour ses brebis. Et vous, par
» votre vaine gloire et votre cœur orgueil-
» leux, vous les mèneriez où ils périraient, et
» vous ne voudriez pas vous exposer pour
» eux s'il en était besoin. »

Il répétait, en finissant, sans dire ni le lieu, ni le temps, qu'il espérait répondre à son défi et repousser ainsi la malicieuse et fausse renommée que le duc d'Orléans avait voulu jeter sur lui.

Le roi d'Angleterre, tout en reprochant à son adversaire d'avoir écrit des paroles de tenson, avait enchéri encore sur lui, et avait, comme on voit, soigneusement rappelé tous les reproches dont la voix populaire chargeait le duc d'Orléans. Nonobstant les insultes que les deux princes s'étaient ainsi envoyées l'un à l'autre, la chose en resta là. Les lettres furent assez publiques, et les hommes graves avaient grande pitié de voir de si grands personnages se que-

reller ainsi par invectives, comme de vieilles femmes. L'entreprise du duc d'Orléans, bien que procédant de motifs honorables et d'une noble vaillance, fut blâmée pour avoir amené un tel résultat et n'avoir servi qu'à préparer la guerre entre les peuples, en irritant la haine entre les princes [1]. Le roi d'Angleterre fit demander aux ambassadeurs de France, qui étaient en ce moment en conférence à Lelinghen, si la démarche du duc d'Orléans était avouée du roi. Sans faire un désaveu formel, on répondit que le roi était résolu à observer fidèlement la trève.

Pendant ce temps-là, le duc de Bourgogne s'était occupé, avec sa prudence et son habileté accoutumées, de prévenir un des plus grands avantages que l'Angleterre eût pu prendre sur la France.

La duchesse douairière de Bretagne, fille de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, avait résolu d'épouser le roi d'Angleterre. Le duc de Bourgogne fit tous ses efforts pour la détourner de cette alliance; mais on disait qu'elle s'était prise d'une vive passion

[1] Le Religieux de St.-Denis.

pour ce prince, et qu'elle apportait, à son dessein, l'ardeur et l'obstination que mettent dans leurs amours les femmes qui ne sont plus jeunes [1]; rien ne put la dissuader. Le mariage fut conclu le 23 avril 1402. Bientôt elle commença à faire passer en Angleterre ses joyaux et ses trésors. Le roi d'Angleterre s'apprêtait à envoyer, pour la chercher, une grande ambassade et beaucoup d'hommes d'armes. Il était à craindre qu'elle n'emmenât avec elle le jeune duc de Bretagne qui n'avait encore que treize ans, et ses deux frères. Toute cette famille aux mains des Anglais eût été une circonstance menaçante pour la France. Aussi le conseil du roi jugea-t-il indispensable que le duc de Bourgogne se rendît sur-le-champ en Bretagne; mais il savait trop bien comment le duc d'Orléans profitait de son absence, pour ne pas prendre ses précautions; il exigea que ce prince s'éloignât de la cour, et il fut convenu qu'il se rendrait dans son duché de Luxembourg, tant que durerait le voyage de son oncle [2].

[1] Le Religieux de St.-Denis.

[2] Le Religieux de St.-Denis.

Le duc de Bourgogne reçut cinq mille livres du roi pour les frais de cette commission, et partit en grand appareil avec deux de ses fils et plusieurs des grands seigneurs de sa cour. Il arriva à Nantes, le 1er octobre, chez la duchesse de Bretagne; selon son usage, il disposa favorablement les esprits de tous ceux avec lesquels il avait à traiter, en leur faisant les plus riches présens. Il donna à la duchesse une magnifique couronne ornée de rubis, de saphirs, d'émeraudes et de perles.

L'ascendant qu'il avait sur cette princesse, la confiance qu'il avait inspirée aux barons de Bretagne, assurèrent un plein succès à ses desseins. D'un commun accord, la garde des jeunes princes et l'administration du duché lui furent confiées. Il passa deux mois à régler toutes ces affaires, et dans le courant de décembre il revint à Paris, y ramenant le jeune duc de Bretagne, gendre du roi, ainsi que ses deux frères. On vit arriver, avec grande satisfaction, ces beaux enfans qui étaient vêtus tous les trois de robes de velours écarlate. Le roi, qui se portait tellement

quellement, les reçut avec grande bonté [1].

Ce voyage de Bretagne, et le grand service que le duc de Bourgogne venait de rendre au royaume, lui firent un honneur infini, et mirent, pour un moment, son autorité au plus haut. Elle n'était jamais pour lui un moyen de s'enrichir; car, plus il se sentait grand, plus il se croyait obligé à une libérale magnificence. Comme les comptes de presque toutes les dépenses de ce prince sont venus jusqu'à nous, il est facile de voir ce que lui coûtaient, chaque année, les étrennes du 1er janvier. Celles de l'année 1402, car alors l'année civile commençait à Pâques seulement, furent de la valeur de quarante mille écus, sans parler des sommes en argent qu'il fit payer aux seigneurs de sa suite, pour les rembourser des frais de leur voyage en Bretagne. Il fit encore, cette année-là, une forte dépense, afin de soumettre, par les armes, le sire Humbert de Villars, qui avait prétendu que sa terre de Montréal ne relevait pas de la Comté de Bourgogne. Le parlement de ce pays, assemblé à Dôle par les ordres du Duc,

[1] Le Relig. de St.-Denis. — Juvénal. — D'Argentré.

et composé, ainsi que c'était encore l'usage en Bourgogne, de chevaliers, d'ecclésiastiques, de conseillers et de baillis, désignés par lui pour chaque parlement, avait condamné la prétention du sire de Villars; mais il ne s'était point soumis à la sentence. Il fallut lui faire la guerre; elle fut conduite diligemment par le sire de Vergy, maréchal de Bourgogne et gouverneur de la Comté.

Durant ce temps-là, et pour suffire à tant de dépenses, les États de Bourgogne et de la Comté étaient obligés d'accorder sans cesse de nouveaux subsides. Toutefois le Duc mettait à la levée des impôts plus de prudence qu'on n'en mettait en France. Il laissait le plus souvent répartir et recouvrer les impôts par des élus et des receveurs que lui désignaient les États. Lorsque des villes ou des bailliages avaient éprouvé quelques pertes ou quelques malheurs, qu'ils faisaient de trop vives représentations, ou qu'on eût aigri les esprits par une trop grande exigence, le Duc accordait des remises, ou dispensait de la taxe. S'il y avait dans les villes quelque construction importante à faire, ou des det-

tes trop considérables à payer, il leur allouait de l'argent, ou leur permettait de s'imposer sans rien prétendre sur l'impôt. De la sorte les peuples de Bourgogne, dont l'argent n'était pas beaucoup mieux employé ni ménagé que l'argent des peuples de France, étaient cependant moins mécontens et moins malheureux. Leur souverain ne mettait point en oubli leur avantage et leur bien-être ; il était raisonnable, et quand les choses n'allaient pas bien il s'occupait d'y mettre bon ordre[1]. Quant à ses domaines de Flandre, ils avaient leurs usages et leurs priviléges, et le Duc qui craignait toujours de leur voir recommencer les séditions, songeait à les ménager. Les bonnes villes, de leur côté, savaient, quand il le fallait, faire des sacrifices.

Mais le duc de Bourgogne ne pouvait donner les mêmes soins à l'administration du royaume. Il ne l'avait jamais gouverné d'une manière durable et sans partage. Ce n'était point son domaine, l'héritage de ses enfans. Il ne s'agissait point de ses

[1] Histoire de Bourgogne.

vassaux ni de ses sujets. D'ailleurs chaque province avait ses coutumes, ses priviléges qu'elle défendait de son mieux. La plus grande partie de la France était distribuée en apanages ou en gouvernemens à des princes dont l'autorité était fort absolue. Ainsi le duc de Berri conduisait, presqu'à son gré, le Languedoc, le Limousin, l'Auvergne, le Berri et le Poitou. Le duc d'Orléans avait aussi de vastes domaines. Sans être princes, les autres grands seigneurs se soumettaient difficilement à l'autorité du roi, et auraient encore plus résisté aux commandemens du duc de Bourgogne. Il avait assez à faire de ranger ceux de ses propres états sous sa règle et sa justice. Il ne s'occupait donc que des plus grands intérêts du royaume, de la guerre, de la paix, des alliances, des subsides à demander et encore sans pouvoir surveiller leur rentrée ni leur emploi.

En ce moment c'était l'union de l'Église qui demandait ses premiers soins; quelque puissant qu'il parût être à son retour de Bretagne, il ne pouvait guère lutter contre le parti, tous les jours plus fort, qui

blâmait la soustraction d'obéissance. Les cardinaux même avaient commencé à se repentir de leur rupture avec le pape, et quelques-uns s'occupaient de se réconcilier avec lui; Louis d'Anjou, roi de Sicile et de Provence, lui témoignait les plus grands égards. L'Espagne avait des ambassadeurs à Paris pour travailler en sa faveur. Le Languedoc et les provinces du Midi étaient contraires à ce qu'on avait fait. Le duc d'Orléans, revenu du Luxembourg, était toujours ardent pour cette cause, et, à dire vrai, tous les fidèles étaient au moins étonnés de voir l'Eglise sans chef. Les ducs de Berri et de Bourgogne, malgré leur désir de persister dans ce qu'ils avaient voulu, furent obligés de céder; une assemblée générale du clergé fut indiquée pour le 15 de mai[1]. Avant cette époque, un nouvel événement vint encore rendre l'affaire plus difficile à régler.

Il y avait cinq années que le pape Benoît était gardé dans son palais d'Avignon par des gens d'armes qui veillaient avec soin à ce qu'il ne pût s'évader; ils avaient même,

[1] Le Religieux de St.-Denis.

depuis quelque temps, reçu du duc de Bourgogne l'ordre de ne laisser sortir ni entrer aucune lettre du palais. Las de cette captivité, et d'après des conseils qui lui parvinrent de Paris, le pape résolut de s'échapper. Un des principaux chevaliers qui commandaient le siége, était sire Robert de Braquemont, gentilhomme normand ; il allait et venait à son gré du camp au palais.

Le pape fit si bien, qu'il mit ce vaillant homme dans ses intérêts. Le 12 de mars 1403, il réussit à s'échapper déguisé, n'emportant avec lui, selon l'usage des papes, qu'une boîte renfermant le corps de Notre Seigneur ; il gardait aussi avec soin une lettre du roi de France, qui lui mandait que, nonobstant le bruit public, il n'avait jamais voulu ni approuvé la soustraction d'obéissance. Le pape entra d'abord dans une maison de la ville, où plusieurs gentilshommes français vinrent lui baiser les pieds, et lui montrer le plus grand respect. Au sortir d'Avignon, il arriva à Château-Renard, petite ville voisine, où il trouva une escorte de cinq cents hommes que ses partisans

lui avaient amenée d'avance. Là, se trouvant en sûreté, il se fit raser, car il avait juré de ne point couper sa barbe tant qu'il serait captif. Il était si joyeux, qu'ayant demandé au barbier qu'il fit appeler, de quel pays il était et cet homme ayant répondu qu'il était picard : « Tant mieux, dit-il, cela fait mentir » ces Normands qui avaient promis de me » faire la barbe. »

Dès le premier jour, il écrivit au roi de France une lettre toute affectueuse; il lui mandait qu'après s'être soumis à une longue captivité dans l'espoir d'être utile à la paix de l'Église, voyant que ses souffrances étaient plutôt un obstacle à l'exécution de ce dessein, il avait quitté son palais. Il espérait que le roi se réjouirait de l'apprendre, et il allait s'occuper plus efficacement que jamais de relever, de son oppression, l'Église, sainte épouse de Jésus-Christ. La protection divine n'avait sans doute, disait-il, favorisé sa retraite que pour lui donner les moyens de travailler à la gloire de la foi catholique, et aussi à l'honneur du roi son cher fils et de sa noble maison. Dès qu'on vit le

pape en liberté, on changea promptement à son égard. Les cardinaux s'empressèrent de solliciter leur pardon; les bourgeois d'Avignon le supplièrent de rentrer dans leur ville; des évêques et des docteurs, auparavant animés contre lui, le firent assurer de leur fidélité.

Les cardinaux obtinrent assez promptement le pardon du pape. Il leur permit de se présenter devant lui. Ce fut à ses pieds, les deux genoux en terre, les mains jointes, les larmes aux yeux, qu'ils l'assurèrent de leur repentir, et lui protestèrent de leur fidélité. Il leur fit quelques reproches, mais avec douceur, révoqua les bulles par lesquelles il leur avait interdit le droit d'élection, et, pour mieux montrer sa bonté, il les retint à dîner avec lui. Mais quelle fut leur frayeur lorsqu'au lieu de voir, comme à la coutume, dans la salle du repas une compagnie d'ecclésiastiques, ils la trouvèrent pleine de gens d'armes. Ils crurent que leur dernier moment était arrivé, et qu'à un signal donné, ils allaient être massacrés. Ce n'était pourtant que le cortége habituel dont le pape avait jugé à pro-

pos de s'environner, et qui le suivait même à l'église [1].

Comme cette nouvelle cour toute guerrière était exigeante et coûteuse, le pape eut en peu de temps épuisé ses trésors. Sa vaisselle d'or et d'argent se convertit en plomb et en étain. Les gens d'Avignon, qui déjà craignaient son ressentiment, furent encore dans des transes plus vives lorsqu'ils connurent sa détresse; ils savaient que rien n'est si impitoyable qu'un prince qui manque d'argent. Cependant il leur accorda un pardon général, exigeant seulement que son palais fût réparé et que la ville reçût une forte garnison d'Arragonais.

Le pape députa bientôt après au roi les cardinaux de Poitiers et de Saluces. Ils furent reçus en grande audience le 25 de mai 1403, devant le roi, son frère, ses oncles et ses principaux serviteurs. Le cardinal de Poitiers parla fort adroitement, en ménageant ce qu'il pouvait y avoir de contradictoire dans la conduite du sacré collége, et s'efforça de montrer que la soustraction était un moyen injuste et impolitique de parvenir à

[1] Le Religieux de St.-Denis.

l'union, lors même qu'on voudrait supposer au pape une blâmable obstination. Il entra ensuite dans l'éloge de ce pontife, parla de sa douceur, de sa déférence pour les princes de France, de sa résolution de les accepter pour juges de ses intérêts : il prit à témoin le duc d'Orléans, qui avait, dit-il, en main des preuves écrites des dispositions toutes pacifiques du pape; enfin il proposa de revenir à l'obéissance.

Les universités de Toulouse, Montpellier, Angers et Orléans avaient envoyé des députés; ils appuyèrent cette opinion. Mais l'université de Paris, dominée par les docteurs de la nation de Normandie, tenait à la soustraction qu'elle avait conseillée. Les ducs de Bourgogne et de Berri étaient aussi loin de céder. Le roi déclara aux cardinaux que l'assemblée du clergé étant sur le point de se réunir, il allait attendre son avis.

Le duc d'Orléans, qui voulait absolument faire prévaloir le parti du pape, rompit toutes les mesures de ses oncles. Il s'empara entièrement de l'esprit du roi. Il le fit d'abord consentir à ce que les voix du clergé, au

lieu d'être prises en assemblée et après délibération, fussent recueillies en secret par chaque métropolitain, qui demanderait par écrit l'opinion des ecclésiastiques de son ressort. Cela fait, il profita d'un moment où ses oncles n'étaient point à l'hôtel Saint-Paul, et entra chez le roi avec les deux cardinaux et quelques prélats. C'était à l'issue du sommeil de midi; le roi était en son oratoire. Le duc d'Orléans lui dit que le plus grand nombre des voix était pour la restitution d'obéissance; le roi répondit qu'il en était content, qu'il tenait Benoît pour un savant et honnête homme, et qu'il ne se souvenait pas d'avoir signé la soustraction. Son frère prit aussitôt le crucifix sur l'autel, et lui fit jurer de rentrer sous l'obéissance du pape. On en dressa acte sur-le-champ; le roi signa; sans plus attendre, on se mit à chanter le *Te Deum* dans l'oratoire même, et le roi l'entendit bien dévotement à genoux. Aussitôt l'ordre fut envoyé à toutes les églises de célébrer des actions de grâces. En un instant les cloches furent en branle; ce fut ainsi que le duc de Bourgogne et le duc de Berri

apprirent la grande résolution qu'on venait de prendre [1].

Ils arrivèrent à l'hôtel Saint-Paul, et portèrent au roi d'amères plaintes sur le procédé qu'on avait suivi pour décider une telle affaire ; le duc de Bourgogne demanda que tout fût annulé, et qu'on délibérât avec la maturité convenable. Le roi ne put répondre autre chose, sinon que son frère lui avait semblé agir par un saint zèle pour la religion, et s'était engagé au nom du pape à des conditions fort raisonnables. On les fit lire, mais le duc de Bourgogne ne cédait point. Le lendemain il y eut à l'hôtel des Tournelles, chez le duc de Berri, une assemblée de prélats où vint le duc de Bourgogne. Le chancelier s'y rendit, fit de nouveau connaître la volonté du roi, et les promesses que le pape avait faites au duc d'Orléans. Le duc de Bourgogne n'avait nulle confiance en de telles promesses, et le duc de Berri pas beaucoup davantage; mais son neveu avait dans l'intervalle réussi à le gagner. Il s'efforça de concilier les deux partis, et d'a-

[1] Le Religieux de St.-Denis.

mollir la résolution de son frère. Parmi les prélats, les uns se soumettaient, d'autres demandaient du temps pour se consulter. On en était à ce point, lorsqu'arriva aux princes un ordre du roi de se rendre sur-le-champ près de lui. Ils le trouvèrent prêt à monter à cheval pour se rendre à Notre-Dame, où il allait rendre des grâces solennelles pour la restitution d'obéissance. Il fallut le suivre: la messe fut célébrée par le cardinal de Poitiers, et maître Pierre d'Ailly, évêque de Cambray, qui avait été un des plus ardens promoteurs de la soustraction, fit un beau sermon pour annoncer le retour à l'obéissance.

Les choses étant ainsi consommées, le duc de Berri fit consentir le duc de Bourgogne à ne s'y point opposer. L'université eut encore plus de peine à céder. Les Français et les Picards penchaient pour l'obéissance, les Allemands restaient neutres, les Normands n'en montraient que plus d'opiniâtreté. Cependant, se trouvant seuls, ils en eurent honte, et après trois jours se rendirent.

Une telle conduite de la part du duc d'Or-

léans ralluma toutes les discordes entre le duc de Bourgogne et lui. Déjà, au mois d'avril, le crédit toujours plus grand de la reine avait déterminé un notable changement. Le roi avait ordonné la formation d'un nouveau conseil d'Etat où devaient siéger la reine, les princes, le connétable, le chancelier et divers conseillers. Les affaires devaient se décider par le plus grand nombre de voix. Un autre édit prescrivait à la reine, aux princes, aux évêques, aux principaux seigneurs, aux premiers bourgeois des bonnes villes de prêter serment entre les mains du chancelier, de n'obéir à nul autre qu'au roi [1]. La méfiance et les inquiétudes étaient si grandes, qu'on ajouta à ce serment celui de reconnaître, après la mort du roi, le dauphin duc de Guyenne, pour roi, souverain et naturel seigneur. L'édit fut porté par le connétable et le chancelier au parlement, où il fut publié en présence des gens du roi, des avocats, des secrétaires-greffiers, notaires et huissiers de la cour, qui en jurèrent tous l'exécution sur les saints Évangiles.

[1] Ordonnances des rois de France.

Le même esprit et la même influence firent en même temps déclarer, en cas de mort du roi, l'abolition de toute minorité pour son successeur. Quel que fût son âge, il devait gouverner le royaume comme roi, par lui-même et en son nom, en prenant les avis des plus proches de son sang et des plus sages de son conseil. C'était prévenir la nomination d'un régent, et détruire la sage distinction établie entre la garde du roi et le gouvernement de l'État.

L'union de la reine et du duc d'Orléans commençait à devenir si intime et si publique, que ces ordonnances étaient évidemment dirigées contre le duc de Bourgogne. Néanmoins, il fit paraître, peu de jours après leur publication, les plus éclatantes marques de son pouvoir; il maria trois enfans de son fils, le comte de Nevers, avec trois enfans du roi. Louis, duc de Guyenne, dauphin, fut fiancé avec Marguerite, fille aînée du comte de Nevers; Michelle de France, quatrième fille du roi, avec Philippe de Bourgogne, qui depuis fut duc de Bourgogne; le troisième engagement de mariage

fut celui de Jean, duc de Touraine, second fils du roi, avec une autre fille du comte de Nevers. Les motifs que donna le roi, dans ses lettres-patentes, furent sa reconnaissance pour les grands et signalés services qu'il avait reçus de son oncle le duc de Bourgogne, dans le gouvernement de sa personne et du royaume; l'avantage que ses enfans devraient retirer de leur alliance avec une maison si puissante; et le profit qui résulterait pour le royaume d'avoir un tel secours contre ses ennemis [1].

Le duc de Bourgogne se surpassa dans les fêtes qu'il donna en cette occasion. Mais ces deux jeunes princes, dont le mariage venait d'être si pompeusement célébré, n'étaient pas destinés par la Providence à parvenir au trône; comme les deux fils que le roi avait déjà eus avant eux, ils devaient mourir jeunes, et la couronne devait venir à l'enfant qui était né peu de semaines avant, le 21 février, et qui avait reçu le nom de Charles, du sire d'Albret connétable de France, son parrain. C'était ce jour-là même

[1] Histoire de Bourgogne.

qu'il venait d'être revêtu de l'office de connétable; il succédait à un vaillant et digne chevalier honoré de tout le royaume, au connétable de Sancerre, ce vieux frère d'armes de Duguesclin. Bien qu'il le surpassât en naissance, il n'en avait pas moins été simple en ses manières, ennemi du faste, sans ambition et sans avidité, exact dans la discipline, infatigable dans la guerre; il mourut avec une grande piété et conservant toute sa raison. Se voyant près de sa fin, il se fit donner l'épée de connétable. « Je l'ai fidèlement gardée durant plusieurs années, » dit-il, et me suis acquitté de mon office » loyalement et avec soin; maintenant je la » rends au roi, je me recommande à ses » prières, et lui demande, pour toute grâce, » de permettre que je sois inhumé dans » l'église de Saint-Denis, à laquelle j'ai tou- » jours eu une dévotion particulière. »

Le duc d'Orléans, qui assistait à ses derniers momens et qui l'avait toujours aimé, lui promit d'obtenir cette faveur du roi, et aussi de faire payer trois mille écus d'or qui lui étaient dus, sur les gages de son of-

fice, pour fonder une chapelle en cette église[1].

Ses funérailles furent solennelles. Le duc de Bourgogne et les autres princes y assistèrent et donnèrent des marques de leur profonde douleur. Toutefois le duc d'Orléans oublia de faire payer la somme destinée à la chapelle.

Le choix du sire d'Albret, pour succéder à ce grand chevalier, ne fut pas approuvé; c'était, il est vrai, le cousin du roi; sa mère était Marguerite de Bourbon, sœur de Jeanne, reine de France; mais il était de petite taille, faible, boiteux, sans expérience des armes, sans gravité dans les mœurs, et peu fait pour conduire les armées du royaume.

Cependant, il semblait que la France eût besoin, plus que jamais, de vaillans et habiles hommes de guerre. Bien que les trèves eussent été renouvelées avec l'Angleterre, que de part et d'autre on se donnât sans cesse des assurances pacifiques, et qu'il y eût des conférences continuelles pour

[1] Le Religieux de St.-Denis.

accommoder chaque différend, on pouvait presque dire que les deux royaumes étaient en guerre. Le roi d'Angleterre, encore mal assuré sur son trône, avait continuellement à combattre et à punir des révoltes et des conjurations. Les Ecossais profitèrent de ses embarras pour marcher contre lui, et bientôt des chevaliers français s'en allèrent chercher, dans leur armée, l'occasion de combattre les Anglais. Au mois de juillet 1402, ils perdirent une grande bataille à Homeldon. Parmi les prisonniers se trouva entre autres le sire Pierre Desessarts, chevalier des plus estimés de la noblesse de France. Comme il n'était point riche, des commissaires furent nommés pour demander et recueillir, parmi les gentishommes ou autres, l'argent nécessaire à sa rançon. Le comte Douglas, qui était depuis long-temps l'ami et le frère d'armes des seigneurs français, fut aussi, bien qu'Écossais, racheté de la même sorte.

De leur côté, les Anglais se livraient à de continuelles pirateries; ils prenaient les vaisseaux qui amenaient les vins de Bordeaux à La Rochelle, ou qui sortaient de ce port pour

les porter ailleurs ; ils descendirent sur l'île de Rhé et y pillèrent une abbaye. Ils ne faisaient pas moins de maux sur les côtes de Bretagne et de Normandie, où les pêcheurs n'osaient plus aller en mer. On accusait le roi d'Angleterre de souffrir et d'encourager ces brigandages ; ses ambassadeurs les désavouaient, comme ceux de France désavouaient les entreprises faites en Guyenne, les secours donnés aux révoltés, le défi du duc d'Orléans et tout ce qui semblait une violation des trèves. Le conseil du roi défendait toujours toute tentative contre les Anglais; comme on savait qu'il était fort divisé, et que si le duc de Bourgogne voulait la paix, le duc d'Orléans favorisait la guerre, il se commettait chaque jour des actes de violence; tant on connaissait peu le bon ordre, tant on savait mal obéir à la volonté du roi ! D'ailleurs ce n'était pas une chose rare que de voir un simple seigneur défier, en son nom, un roi et lui faire la guerre. Il y avait un brave écuyer du comté de Guines, nommé Gilbert de Fretun, qui avait toujours refusé

le serment de fidélité à l'Angleterre, et qui depuis treize ans gardait la côte de Picardie contre les pirates, en faisant lui-même le même métier. Il envoya défier le roi d'Angleterre, et ayant équipé deux forts vaisseaux, ravagea les côtes, jusqu'à ce qu'enveloppé par des forces supérieures, il périt en se défendant vaillamment [1].

Le sire de Clisson ne voulut pas non plus souffrir patiemment les insultes journalières des Anglais contre les Bretons. Il fit faire un armement considérable. La circonstance semblait heureuse : une nouvelle révolte venait d'éclater contre le roi d'Angleterre ; le comte de Northumberland, qui jusqu'alors avait été son plus ferme appui, en était le chef.

Les Bretons mirent en mer plus de douze cents hommes, sous les ordres du sire de Penhouet, amiral de Bretagne, et du sire Guillaume Duchâtel. Ils commencèrent par aller attaquer une flotte anglaise qui était à l'ancre près de Saint-Mahé. Le combat fut terrible et animé par la vieille haine réci-

[1] Le Relig. de St.-Denis.

proque des Anglais et des Bretons. Enfin ceux-ci l'emportèrent, et ramenèrent dans leurs ports plus de mille prisonniers. Encouragés par cette victoire, les Bretons résolurent de descendre en Angleterre. C'était précisément alors que le roi Henri était contraint de porter toutes ses forces vers le Nord pour combattre les Gallois et le parti du comte de Northumberland. L'entreprise bretonne fut plus considérable encore que la première. On s'empara d'abord des îles de Jersey et Guernesey. De-là on descendit près du port de Plymouth, et la ville fut surprise et brûlée, ainsi que les environs. Mais le roi d'Angleterre venait de remporter une victoire complète à Schrewsbury au mois de juillet 1403, et les Bretons se retirèrent chargés de butin.

Les Anglais tardèrent peu à se venger. Ils équipèrent une flotte nombreuse, montée d'environ dix mille hommes, descendirent à Saint-Mahé près de Brest, y trouvèrent peu de résistance, et mirent tout à feu et à sang. Puis ils se rembarquèrent, et rencontrant un

énorme convoi chargé des vins du Poitou, ils s'en emparèrent [1].

C'était aussi la même année et quelques mois avant, que messire Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, allié de la maison royale de France et gouverneur de la Picardie, avait envoyé défier le roi d'Angleterre, dans les termes suivans : « Très-haut » et très-puissant prince, Henri, duc de » Lancastre; moi, Waleran de Luxembourg, » comte de Ligny et de Saint-Pol, considé- » rant l'affinité, amour, et confédération » que j'avais avec très-haut et puissant » prince Richard, roi d'Angleterre, dont » j'ai eu la sœur pour épouse; considérant » la destruction dudit roi, dont vous êtes » notoirement coupable et grandement dif- » famé; de plus, la grande honte et le dom- » mage que moi et ma génération descen- » dant de lui, en pourront recevoir au temps » à venir, et l'indignation de Dieu tout- » puissant, ainsi que celle de toutes person- » nes raisonnables et honorables, que je mé-

[1] Le Religieux de St.-Denis.

» riterai, si je n'emploie pas toute ma puis-
» sance à venger la mort dudit roi dont j'é-
» tais allié. En conséquence, je vous fais
» savoir par ces présentes que je vous nui-
» rai en toutes manières que je pourrai; tous
» les dommages que je pourrai vous faire,
» tant par moi que par mes parens, mes
» hommes ou mes sujets, je vous les ferai,
» soit par terre, soit par mer, toutefois hors
» du royaume de France; cela, pour les
» causes ci-dessus exposées, et nullement
» pour ce qui a pu ou pourrait se passer
» entre mon très-redouté et souverain sei-
» gneur le roi de France et le royaume
» d'Angleterre. Et ce, je vous certifie par
» l'empreinte de mon sceau. Donné en mon
» château de Luxembourg le dixième jour
» de février 1403 [1]. »

Ce défi, malgré la réserve que le comte de Saint-Pol y avait insérée, fut blâmé comme contraire à la trève, d'autant que l'entreprise était composée entièrement d'hommes d'armes français. Elle était ridicule aussi par le peu de puissance dont disposait le comte de

[1] L'année commença le 30 mars.

Saint-Pol. Aussi, le roi Henri tourna-t-il ce défi en raillerie et n'en fit-il nul compte. Le succès répondit à l'idée qu'on en avait conçue. Un débarquement dans l'île de Wight fut repoussé par les seuls habitans, ou plutôt échoua par la crainte de voir arriver une flotte anglaise au secours. Le roi Henri fit dire alors au comte de Saint-Pol qu'il était fâché de ce qu'il n'avait point voulu entrer dans ses états; que pour lui, il espérait mieux faire et le visiter dans le comté de Saint-Pol. En effet, le comte de Sommerset, gouverneur de Calais, que les gens du comte de Saint-Pol avaient eu la sottise de venir insulter, en venant une nuit attacher à la porte de la ville une potence où il était suspendu en effigie, sortit de la place, et saccagea sans résistance le domaine de ce seigneur [1].

Malgré les protestations de loyauté et de désir de la paix qu'on se renouvelait fréquemment, il fallait donc songer à la guerre: véritablement elle était commencée. C'était dans ce moment-là même que la conduite du duc d'Orléans dans l'affaire de la sous-

[1] Le Religieux de St.-Denis.

traction, avait irrité plus que jamais le duc de Bourgogne; alors le conseil du roi, avisa que ce serait une sage précaution de les éloigner tous deux du gouvernement et de les employer à la guerre. Le duc de Bourgogne reçut l'ordre d'aller en Flandre préparer le siége de Calais, et le duc d'Orléans, de se rendre dans la Guyenne.

L'état du roi allait toujours empirant; il retomba malade peu après qu'il eut signé la restitution d'obédience, eut quelques bons intervalles vers la fin du mois de juin, puis demeura sans raison jusqu'au mois de décembre. On prenait beaucoup moins de soin de lui, et l'on n'espérait plus le guérir. Cependant on prêta de nouveau l'oreille à des sorciers, qui se vantèrent de découvrir le secret de sa maladie. Ils étaient quatre : un prêtre, un clerc, un serrurier et une femme. On résolut d'essayer encore et de permettre leurs conjurations. Le prêtre fit faire un grand cercle de fer porté sur douze colonnes, et douze chaînes y étaient attachées. La machine fut placée au plus épais d'une forêt. Il demanda que douze personnes se lais-

sassent enchaîner, protestant qu'il ne leur arriverait aucun mal. Tant par curiosité que par dévouement à la santé du roi, il se présenta douze hommes notables, chevaliers, ecclésiastiques, bourgeois, magistrats. Ils firent tout ce que voulut le prêtre, se soumirent à tout; mais l'on ne vit rien, on n'entendit rien. Il donna pour raison que les douze personnes avaient fait le signe de la croix, ce qui avait rompu tout le charme. Bien des gens furent édifiés de cette marque de la force de notre religion. D'autres rapportèrent qu'un des compagnons du sorcier avait avoué au prévôt de Paris que tout n'était que tromperie. Quoi qu'il en soit, ils furent brûlés vifs. Et une grande grêle ayant peu de jours après ruiné la récolte des vignes, le peuple n'en chercha point d'autre cause[1].

Au même temps, il fut grandement question d'un autre homme, qui avait vu des choses bien merveilleuses. Il était depuis long-temps curieux de parler au diable, il en cherchait sans cesse les moyens, et s'enquérait en tous lieux qui pourrait le lui montrer. Quelqu'un

[1] Le Religieux de St.-Denis. — Juvénal.

lui conseilla d'aller dans le sauvage pays d'Écosse. Il s'y rendit ; quand il y fut, on lui indiqua une vieille femme, qui passait pour se mêler de ces choses-là. Il s'adressa à elle. Elle lui montra de loin un vieux château tout ruiné, où il n'y avait plus que les murailles et des débris couverts de ronces et d'épines. Elle lui dit d'aller en cet endroit, d'y rester sans crainte, et qu'il trouverait quelqu'un à qui il pourrait parler. Il s'y rendit hardiment ; quand il y eut resté un peu de temps, on apporta un cercueil ouvert qu'on posa sur deux grosses pierres. Et alors il vit arriver des nuées de corbeaux au nombre de plus de dix mille, qui décharnèrent le corps couché dans cette bière, ne lui laissant que les os. Puis le cercueil fut refermé et emporté. A l'instant parut devant lui une sorte d'homme, qui semblait comme un more d'Afrique. Lui, sans se troubler, lui demanda quel était ce corps ainsi déchiré par les corbeaux. Le more répondit que c'était le roi Salomon, et qu'il en devait souffrir autant tous les jours jusqu'à la fin du monde, mais ne serait pas damné. Ensuite il fit au more trois questions.

La première, sur la chose qu'il avait le plus envie de savoir ; mais jamais il ne voulut répéter à personne ni les paroles de sa demande, ni celles qu'on lui avait répondues. La seconde question fut de s'informer des trésors perdus ; le more répondit que jamais ni lui, ni ses compagnons ne les révéleraient, parce qu'on les gardait pour l'Ante-Christ. Il s'enquit par la troisième question de ce qui adviendrait de la ville de Paris, et si elle serait détruite à cause de la dissolution qui y régnait, et des péchés infinis qu'on y commettait. Il lui fut répondu : Qu'il s'y faisait aussi beaucoup de bonnes actions, et qu'il y avait d'honnêtes personnes dont les prières sauveraient la ville, mais qu'elle souffrirait de grands maux, et qu'on y verrait de cruelles divisions[1].

Cette dernière prédiction n'avait rien de merveilleux ; chaque jour tous les hommes sages gémissaient d'une discorde qui devenait de plus en plus menaçante et qui perdait le royaume. La commission qu'on avait donnée à chacun des deux princes se trouva

[1] Juvénal.

bientôt inutile. Le duc d'Orléans était parti en grande compagnie. Il avait d'abord fait une entrée magnifique dans sa ville d'Orléans. L'université lui adressa une belle harangue, et il était si docte prince qu'il répondit sur-le-champ, reprenant, sans en rien omettre, tous les points traités par l'orateur. Le lendemain il vint en procession à l'église de monseigneur Saint-Aignan, patron de la ville, et, selon l'usage, se vêtit d'un habit de chanoine. Il reçut de beaux présens de ses sujets. Ce fut là tout le résultat de son voyage, et du grand et coûteux armement qu'il avait fait. La victoire que le roi d'Angleterre avait remportée sur les révoltés, arrêta les projets de guerre, et l'on se promit encore d'observer la trêve. Pendant ce temps-là, le duc de Bourgogne faisait des dépenses plus grandes et aussi inutiles. Il voulut assiéger Calais, et l'on construisit par ses ordres, une quantité de forteresses et de châteaux en bois pour entourer la ville, comme avait fait autrefois le roi Edouard d'Angleterre quand il s'en était emparé. Tout se trouva perdu. Les peuples murmuraient de ce qu'on leur arrachait

ainsi leur argent qui ne profitait jamais à la chose publique[1].

Les deux princes étant revenus, les querelles recommencèrent sur les affaires de l'Église. Malgré toutes les promesses que le duc d'Orléans avait faites au nom du pape, il n'en était ni moins absolu, ni moins emporté. Il éleva bientôt la prétention que toutes les collations de bénéfices faites pendant la soustraction, étaient nulles, et traita d'intrus l'abbé de Saint-Denis, qu'on lui avait envoyé en ambassade; de nouvelles instances furent inutilement essayées. Enfin le duc d'Orléans, qui s'était rendu garant de la conduite du pape, et qui avait montré tant de zèle pour lui, fut invité à l'aller trouver pour en obtenir plus de raison. Il se rendit, au mois d'octobre, à Marseille où était le pape. Il en reçut un grand accueil, le pape le combla de caresses, et lui témoigna publiquement toute sa reconnaissance. Mais les semaines et les mois se passaient sans obtenir la réponse qu'on désirait. Alors le conseil du roi se détermina à agir d'auto-

[1] Le Religieux de St.-Denis.

rité. Le duc d'Orléans n'était point présent pour défendre le parti du pape. Le 19 décembre une déclaration du roi, portée au parlement, statua invariablement que le pape n'avait ni approbation à donner, ni finances à percevoir pour les bénéfices conférés avant la restitution d'obéissance. Les négociations du duc d'Orléans, et les espérances qu'il pouvait concevoir d'un résultat heureux pour la paix de l'Église, se trouvèrent renversées. Il revint au mois de février 1404[1].

La guerre semblait de plus en plus inévitable avec le roi d'Angleterre, et le roi de France n'avait nul moyen d'y pourvoir. Les finances étaient épuisées. On n'avait point de quoi payer la solde des gens d'armes. Les dépenses domestiques du roi et des princes ne se faisaient qu'à force de dettes. Le conseil du roi s'efforçait de tenir secrète une telle misère et de si grands embarras. Le duc de Bourgogne s'opposait de tout son pouvoir à ce qu'on levât de nouvelles tailles. Il voulait ménager les peuples mécontens et

[1] L'année commença le 19 avril.

appauvris, et craignait de les pousser à quelque extrémité. Mais enfin il lui fallut céder à la nécessité. Une taille énorme et générale fut ordonnée en promettant qu'elle serait employée au bien de l'état et pour armer contre les attaques des ennemis[1].

Les princes sortirent de Paris le jour où l'ordonnance fut publiée et criée au Châtelet, tant ils en craignaient l'effet. Cependant la taille fut levée sur-le-champ avec une extrême rigueur. Les gens de justice n'eurent aucune part à la distribution ni au recouvrement de l'impôt. Il n'y avait nul recours contre les collecteurs. Ils faisaient vendre les meubles. Ils traînaient en prison les personnes qui tardaient à payer et ajoutaient une amende à leur quote part, prétendant qu'on méritait punition pour avoir manqué aux ordres sacrés du roi.

Quand tout cet argent fut recueilli, le conseil du roi ordonna qu'il serait enfermé dans une tour du palais, et que rien n'en serait ôté que d'un commun accord et pour la défense du royaume; ce qui sembla fort

[1] Le Religieux de St.-Denis.

sage à tous les gens de bien. Mais le duc d'Orléans, une nuit, accompagné d'une nombreuse suite armée, sans se soucier du scandale, vint rompre la porte et enleva ce trésor [1].

Il profita, pour faire ce larcin, de l'absence du duc de Bourgogne. Ce prince était pour lors dans ses états de Flandre. La duchesse de Brabant, dont il était héritier par sa femme, avait souhaité qu'Antoine de Bourgogne, comte de Rethel, à qui son duché devait passer après la mort de Philippe-le-Hardi, en prît dès-lors l'administration. Le duc de Bourgogne venait donc faire reconnaître son fils par les États du pays.

Au milieu des fêtes superbes qu'il donnait dans la ville de Bruxelles à la duchesse de Brabant, il tomba malade d'une de ces maladies populaires qui, dans ce temps-là, ravageaient fréquemment les peuples pauvres et malheureux, et qui dépeuplaient sans cesse des villes sales et infectes. Bientôt le Duc se sentit proche de sa fin. Il demanda à être transporté à son château de Hall, où était

[1] Le Religieux de St.-Denis.

une chapelle de la Vierge en laquelle il avait une dévotion particulière. La duchesse de Bourgogne, qui était à Arras, lui envoya sur-le-champ sa litière, mais il était trop faible pour faire ce trajet autrement que dans une litière à bras. Il se fit porter à l'église Notre-Dame, pour y faire ses prières. Si cette divine assistance ne lui rendit point la santé, du moins elle le disposa à une fin chrétienne, où il montra une résignation et une fermeté dignes de sa vie. Jusqu'au dernier moment, il conserva sa raison, tint les plus sages discours, et régla prudemment tout ce qui devait se faire après lui. Enfin le dixième jour de sa maladie, sentant la mort approcher, il fit venir ses deux nobles fils, le comte de Nevers et le comte de Rethel; il les exhorta à aimer, à servir Dieu, et aussi le roi, à lui garder loyauté, comme lui-même avait fait durant toute sa vie : à prendre à cœur le bien de la couronne et du royaume : à vivre entre eux avec concorde et amour : à servir et honorer leur digne mère : à bien se garder de trop grever leurs sujets, et à les aimer en bons pères. Il leur recom-

manda aussi ses bons serviteurs dont la douleur lui faisait tant de pitié.

Ainsi mourut le 27 avril 1404, dans la soixante-troisième année de son âge, ce prince dont la fin devait être l'origine de tant de maux. Chacun savait qu'ils étaient tempérés et suspendus par sa prudence, et il fut regretté de tout le royaume. On se rappelait toutes ses bonnes qualités ; après s'être montré un hardi chevalier, il avait toujours été le plus prudent des princes du sang royal ; politique habile, célèbre par sa grande prévoyance ; ne faisant rien sans en savoir les conséquences, démêlant facilement le vrai des choses, possédant aussi mieux que personne le langage convenable pour s'entretenir avec des ambassadeurs et conclure des traités ; ami de la paix, tout vaillant qu'il était à la guerre ; craignant de trop grever les peuples, et de les jeter dans quelque révolte ; sachant s'arrêter au point de s'en faire aimer et de gagner leur confiance ; curieux de la règle et du bon ordre ; l'ayant mis en ses états autant qu'on le pouvait en ces temps-là.

Il avait recueilli le fruit de son habileté, car profitant de toutes les occasions pour accroître lui et les siens, il avait en quarante années établi une puissance égale à celle des plus grands souverains de la chrétienté. Il laissait ses enfans et ses petits-enfans riches et fortifiés par les alliances les plus hautes et les plus illustres.

Les intérêts de sa famille et de ses domaines avaient passé avant ceux du royaume, toutefois il avait toujours aimé et défendu l'honneur de la France. Il avait été loyal serviteur de son digne frère le roi Charles, sage régent et conseiller de son neveu Charles VI. On pouvait faire de graves reproches à son gouvernement; mais tout avait dépéri lorsqu'il avait été écarté des conseils. Savoir se faire aimer était aussi une de ses vertus, car il était sincère et assuré dans ses amitiés. Le roi Jean son père l'avait préféré à tous ses fils. Le roi Charles V avait eu pour lui une affection et une confiance constante, et lui de son côté avait toujours chéri et respecté sa mémoire. C'est lui qui, un an avant sa mort, fit venir la savante

dame Christine de Pisan, fille de Thomas de Pisan, astrologue de Charles V, et lui ordonna d'écrire une vie de ce roi, afin de transmettre à la postérité le souvenir de ses vertus [1]. Il avait eu pour son neveu les plus tendres soins, et s'était fidèlement acquitté de la tâche que lui avait léguée son frère mourant. Seulement il aurait dû l'élever plus sévèrement et céder moins à ses désirs [2].

Son amour pour sa femme pouvait être cité comme un rare modèle. Soit affection et scrupule, soit crainte d'offenser une princesse altière et emportée, il lui fut toujours fidèle. Contre la coutume de tous les princes de son temps, il ne laissa aucun bâtard reconnu, et n'eut que des enfans légitimes : cette tendresse pour sa femme n'était pas sans quelque faiblesse, et détermina plus d'une fois sa conduite.

Il était pieux, exact aux pratiques de la religion, et s'occupa toujours des intérêts de l'Église. Il fonda la belle chartreuse de Dijon, et donna beaucoup aux couvens et

[1] Christine de Pisan. — [2] Le Relig. de St.-Denis.

aux églises; moins pourtant que le duc de Berri et le duc d'Orléans, ce que les moines remarquèrent [1]. Ils l'excusaient cependant à cause de la magnificence qu'il avait introduite dans le service divin. Une de ses grandes dépenses était surtout la musique de sa chapelle; il y mit un faste inconnu jusqu'alors et fort supérieur à ce qui s'était fait chez les rois les plus pieux [2].

Son goût pour la pompe la plus splendide et sa prodigalité obscurcissaient néanmoins toutes ses vertus, en le jetant sans cesse dans des embarras de finances dont il avait peine à sortir, même en employant des moyens peu dignes de lui. Son amour de l'argent n'était pas une sordide avarice, comme dans le duc de Berri; sa magnificence n'était point pure frivolité comme celle du duc d'Orléans. Outre une certaine idée de grandeur, il entrait beaucoup de politique dans sa libéralité. Les présens riches et innombrables qu'il faisait, les pensions qu'il accordait à ses serviteurs et à ceux des autres princes, ce

[1] Le Religieux de St.-Denis.

[2] Histoire de Bourgogne.

nombre prodigieux d'officiers de toute sorte dont il forma la cour de Bourgogne, et qui la fit devenir le modèle de la cour des rois, contribuèrent à l'élever au-dessus de tous les autres princes, et l'aidèrent à réussir dans ses entreprises. Mais il en arriva que, monté au faîte de sa puissance, maître des plus vastes États, il ne laissa pas de quoi payer sa sépulture, ni acquitter les dépenses journalières de sa maison, pour lesquelles ses officiers étaient honteusement poursuivis. Et sa femme, cette princesse si fière, craignant que les meubles et biens qu'elle possédait en commun avec son mari, ne fussent pas suffisans pour satisfaire aux créanciers, fit ce que les plus chétives bourgeoises ne faisaient pas sans honte; elle renonça authentiquement à la communauté, et s'en vint, dit-on, en signe de cette renonciation, déposer, selon la coutume, sa bourse, son trousseau de clefs et sa ceinture sur le cercueil de son mari [1].

En effet, ce prince était dans un si grand dénuement, que dès le lendemain de sa

[1] Monstrelet. — Meyer.

mort, ses deux fils mirent en gage son argenterie pour suffire aux premiers frais de ses funérailles. Son corps fut embaumé. Conformément à ses dernières volontés, on le revêtit d'une robe de chartreux, qu'on acheta à un couvent voisin.

Le convoi fut digne de son rang. Il prit sa route par Audenarde, Courtray, Lille, Douai, Saint-Quentin, Troyes et Châtillon, pour arriver à Dijon. Le deuil était mené par les trois fils du Duc, et par le comte de Richemont, frère du duc de Bretagne.

La ville de Dijon envoya au-devant du corps jusqu'au Val-de-Suzon, les maires, les échevins, cent des principaux bourgeois à cheval, et cent pauvres vêtus de noir, portant des torches de cire. Tout fut magnifique et solennel dans cette triste cérémonie.

Ce fut le 15 de juin 1404 que le corps de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, fut déposé dans l'église des chartreux qu'il avait fondée, et où lui fut élevé un superbe tombeau en marbre avec les pierres qu'il avait lui-même achetées pour cet usage.

Des services funèbres furent aussi célébrés à Paris. Le duc de Berri était tombé malade de la même maladie, dans son château de Bicêtre près de Paris ; la crainte de la mort le saisit ; il fit implorer la miséricorde divine par des prières publiques, et envoya, comme il l'avait fait souvent, des offrandes précieuses aux églises. Il donna entre autres une croix d'or et de pierreries à Notre-Dame. Le clergé ordonna des processions. Mais ceux qui n'avaient rien reçu pour cela, et qui aimaient le peuple, n'y assistèrent pas de bon cœur. Il y en eut même qui, au lieu de prières, proféraient contre lui de publiques malédictions, à cause des tailles qu'il avait imposées et des exactions de toute sorte dont il avait chargé les sujets. Peut-être en sut-il quelque chose, car il témoigna un grand repentir de son avarice, et fit même une remise de vingt mille écus sur les derniers impôts [1]. Il guérit ; mais apprenant la mort de son frère le duc de Bourgogne, il en ressentit une inconcevable douleur, et apporta un soin extrême au ser-

[1] Le Religieux de St.-Denis.

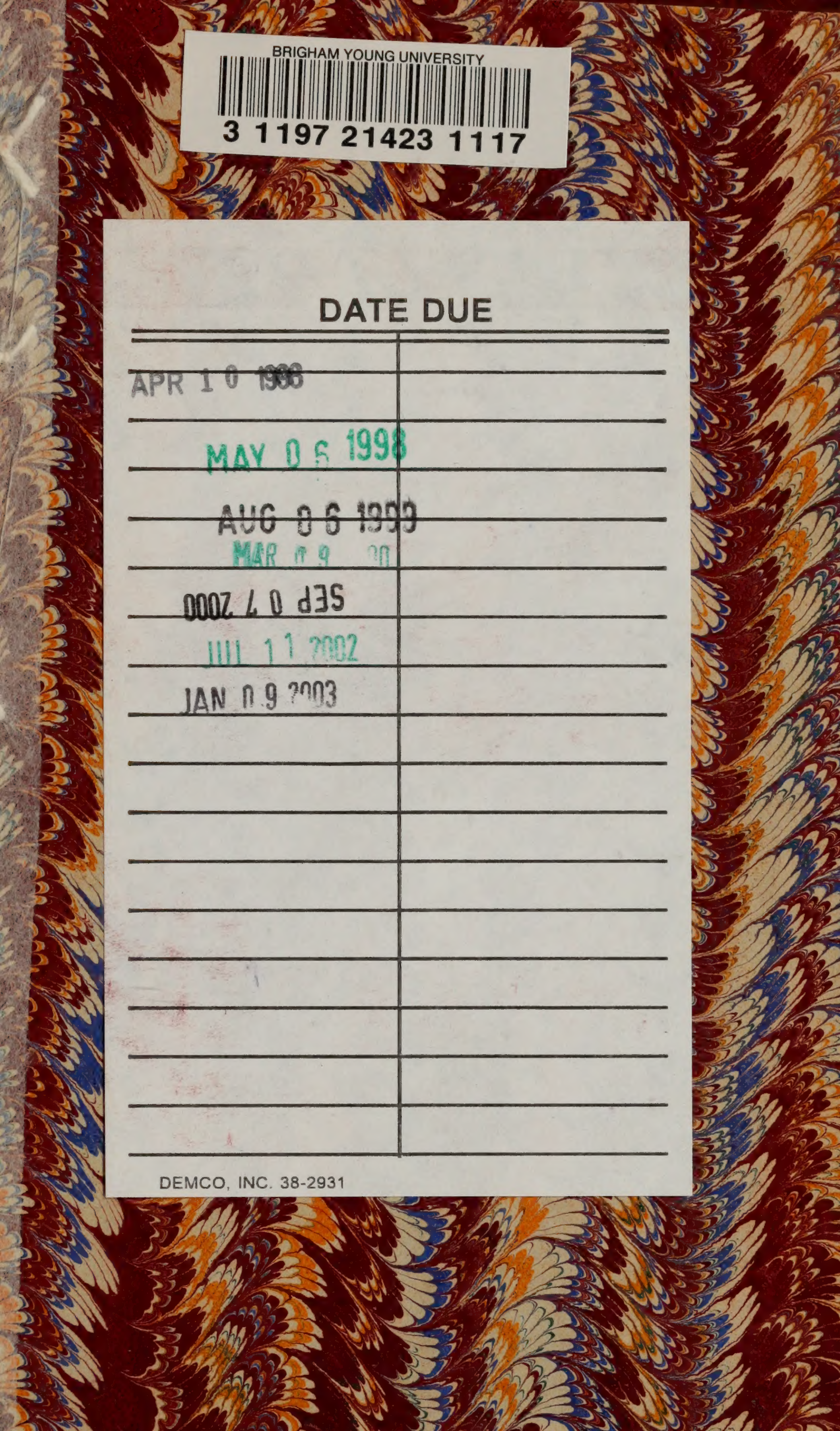
vice qu'il lui fit faire aux Augustins. Le roi aussi, dès qu'il revint à la raison, témoigna un grand chagrin, et assista à une semblable cérémonie dans l'église des Célestins.

Philippe-le-Hardi laissa trois fils et trois filles :

Jean, qui lui succéda; Antoine, qui prit le nom de duc de Limbourg; Philippe, qui s'appela le comte de Nevers; Marguerite, comtesse d'Ostrenant, qui avait épousé Guillaume de Bavière; Catherine, femme de Frédéric d'Autriche; Marie, comtesse de Savoie. Il avait perdu deux fils et une fille.

FIN DU TOME SECOND.





BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 21423 1117
DATE DUE
APR 1 0 1998
MAY 0 6 1998
AUG 0 6 1999
SEP 0 7 2000
JAN 0 9 2003
DEMCO, INC. 38-2931

